YALE
MEDICAL LIBRARY

HISTORICAL
LIBRARY
The Harvey Cushing Fund

DE LA MÉDECINE

EN FRANCE ET EN ITALIE.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

à MONTPELLIER, . .	chez	L. Castel ; Sevalle.
STRASBOURG, ...	—	Dérivaux.
TOULOUSE, ...	—	H. Lebon.
LYON, ...	—	Ch. Savy.
TOULON, ...	—	Monge et Villamus.
BORDEAUX, ...	—	Ch. Lawalle.
MARSEILLE, ...	—	veuve Chaix; veuve Camoin
FLORENCE, ...	—	G. Piatti ; Ricordi.
NAPLES, ...	—	F. Fernandez.
GÈNES, ...	—	A. Beuf.
TURIN, ...	—	J. Bocca ; Pic.
AMSTERDAM, ...	—	Caarelsen ; Van Bakkenes.
BERLIN, ...	—	Ch. Behr.
BRUXELLES, ...	—	J.-B. Tircher.
DUBLIN, ...	—	Hodges et Smith.
GENÈVE, ...	—	A. Cherbuliez.
LEIDE, ...	—	Luchtmans ; Vanderhoek.
LIÉGE, ...	—	Collardin ; J. Desoer.
LISBONNE, ...	—	Rolland et Sémiond.
MOSCOU, ...	—	Urbain et Renaud.
SAINT-PÉTERSBOURG,	—	Bellizarda ; Hauer.
VIENNE, ...	—	Rohrmann et Schweigerd.

DE LA

MÉDECINE

EN FRANCE ET EN ITALIE.

ADMINISTRATION, DOCTRINES, PRATIQUE.

PAR

LE DOCTEUR HIPPOLYTE COMBES,

PROFESSEUR D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE LÉGALE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE TOULOUSE, PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES DE FRANCE, D'ESPAGNE, D'ITALIE, etc.

PARIS.

J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
Rue de l'École de Médecine, 13 *bis*.

ROME.
P. Merle.
LONDRES.
H. Baillière, 219, Regent-Street.

MILAN.
Dumolard et fils.
LEIPZIG.
Michelsen, Brockaus et Avenarius.

1842.

Aujourd'hui que tout se confond dans l'espérance d'une plus grande intimité entre les peuples, au moment où, dans ce pêle-mêle général de nationalités encore incertaines, mal assorties, peu éprouvées, chacune cherche sa place définitive, qu'il nous soit permis de croire à l'a-propos, sinon à l'avenir, d'un *essai d'association scientifique*, entre deux pays déjà si heureusement modifiés l'un par l'autre. (*Introduction*, *page* xxxiv.)

MEDICAL LIBRARY
19th
CENT
R517
C65
1842

TOULOUSE. IMPRIMERIE DE Phe MONTAUBIN,
Petite rue Saint-Rome, 1.

A M. ORFILA.

Monsieur,

Le livre que j'ai l'honneur de vous offrir s'occupe d'un pays, où votre nom représente les progrès les plus récents de la Médecine. Il s'adresse également aux hommes voués à l'enseignement de l'art de guérir, aux administrateurs chargés de veiller au maintien de la santé publique, à ceux qui savent combien les doctrines médicales se complettent et se fortifient par des rapports harmoniques de royaume à royaume, enfin aux esprits éminemment pratiques qui cherchent partout une conclusion, et exigent de toute œuvre intellectuelle une application immédiate aux choses de la vie; c'est dire que je n'aurais su mieux le dédier qu'à vous dont la renommée Européenne, la position Administrative et la supériorité Professorale peuvent servir de sanction ou de garantie à ces différents ordres d'idées.

Daignez aussi l'accueillir, comme un témoignage particulier de mon respect, de ma reconnaissance et de mon dévouement.

H. Combes.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

http://archive.org/details/delamdecineenfra00comb

INTRODUCTION.

I.

Un livre de *Médecine comparée*, en termes plus exacts un livre où l'on se propose de rechercher par comparaison et dans l'intérêt de la science générale, les progrès accomplis sous le rapport mé-

dical, au sein d'une double circonscription territoriale différente de mœurs, de langage, de gouvernement, repose évidemment sur une idée nouvelle; d'un côté parce que le principe d'un pareil travail a jusques à présent été plutôt pressenti que réalisé; de l'autre, parce qu'on l'a appliqué à toute autre direction qu'à celle de l'art de guérir. Toutefois avant d'être acceptées et légitimées, les recherches scientifiques ne doivent pas seulement revêtir un caractère original, il faut encore qu'elles amènent le plus naturellement une conclusion pratique, conséquence rigoureuse de toute conception primitive, fécondée ainsi par une juste application.

En nous occupant de Médecine étrangère, nous n'avons pas voulu nous proposer pour but unique de dénombrer les principales Universités d'un pays voisin, de rassembler des noms propres et d'aligner des chiffres, il est devenu au contraire indispensable à nos yeux d'unir la philosophie avec la statistique, pour mieux juger l'Italie médicale dans son ensemble et dans ses détails, hommes et choses, systèmes et expériences.

Quoique bien résolu à ne pas aborder ce qui ne se rattacherait pas directement au sujet de l'ouvrage, nous n'avons pas dû non plus nous contenter de mettre en ordre des observations isolées, empruntées aux différentes cliniques, ou traduites quelquefois en pièces pathologiques. L'art de guérir ne s'est concentré pour nous ni dans le pourtour d'un amphithéâtre, ni dans l'enceinte d'un hôpital; il s'est étendu au fait humain tout entier.

En conséquence, sans rien refuser de leur mérite aux méthodes analytiques, mais tendant à généraliser notre mission, nous avons voulu voir sur quelles institutions reposait la profession du médecin, comment se formaient l'éducation et l'expérience du personnel des écoles, ou des hommes voués à l'exercice journalier de leur art, examiner les principes qui les dirigeaient au lit du malade, apprécier les moyens de diagnostic, les méthodes curatives, après nous être fait une loi d'agir toujours par voie de comparaison, placé entre deux lignes parallèles représentant l'une la France, l'autre l'Italie, et strictement renfermé dans la division de

ce programme : *Organisation administrative, Doctrines générales, Procédés thérapeutiques.*

Embrassant ainsi la théorie et les faits, d'une part notre œuvre se montre abstraite et spéculative, d'une autre elle devient essentiellement pratique. A ce double titre, elle s'adresse aux hommes spéciaux, comme à ceux qui vont chercher au fond de chaque partie des connaissances humaines les éléments propres à constituer le domaine scientifique.

Par cette dernière pensée, elle tient encore de l'esprit d'une époque qui tend à rapprocher sans cesse les nations, afin de se servir des éléments de progrès que chacune renferme dans un but universel. Or il n'existe pas de lien plus efficace entre les peuples que les idées, parce que les rapports intellectuels profitant à l'ensemble, chacun y apporte et reprend quelque chose d'utile aux autres, en même temps qu'à soi-même.

L'inégalité des esprits, la diversité des cir-

constances, l'influence des lieux favorisent sans doute plus ou moins le développement des tendances sociales ou philosophiques ; mais le plus sûr moyen d'augmenter celles-ci de nombre et d'intensité, consiste à n'en former qu'un seul groupe. Quoi de plus puissant en effet que l'association par laquelle chaque nation, chaque contrée, chaque individu, s'appuient sur les forces des autres, et s'éclairent des lumières de l'humanité !

Comme on peut le pressentir, l'Italie a fourni des matériaux considérables pour l'édification de l'œuvre intellectuelle commune. En médecine par exemple, Morgagni a ouvert la voie aux anatomo-pathologistes français ; et c'est peut-être en s'inspirant des travaux de quelques médecins italiens, que Broussais a pu se poser chef d'école, après les avoir surpassés.

II.

Néanmoins au delà des Alpes, la science des ma-

ladies présente, par comparaison avec nos doctrines médicales, des différences réelles. Elle possède un caractère excentrique, une originalité, on pourrait presque dire une nationalité bien tranchée.

Par suite, la thérapeutique et la matière médicale réflètent nécessairement une position analogue. Ce ne sont donc pas seulement de nouveaux matériaux de controverse qu'il faut prétendre s'approprier en Italie. A cet égard, nos propres richesses répondent aux exigences les plus difficiles. Mais des faits cliniques intéressants, mais des moyens curatifs usuels et heureusement employés, voilà ce qu'il importe d'y découvrir et d'y connaître. On verra plus tard comment, sous ce rapport, notre espérance s'est transformée en réalité.

En outre, la plupart des états italiens se trouve constituée, suivant une différence d'organisation dans l'enseignement ainsi que dans l'exercice de la médecine. Le principe du fractionnement ne saurait se limiter, en effet, à des divisions géographiques. Il donne encore naissance à des institutions d'une phy-

sionomie distincte et particulière. Aussi les dispositions universitaires varient-elles à l'infini, excitant d'autant plus la curiosité qu'elles se montrent plus nombreuses. Ce défaut de centralisation, ce manque d'unité, fâcheux pour les pays dont toutes les parties vivent d'une tendance à se réunir, comme était la France en 1789, non-seulement se font moins sentir, lorsque l'esprit et l'intérêt locaux ont perdu leur force originaire, mais ils produisent quelques bons effets. En matière de science, les individualités ne sont jamais ennemies, elles forment toujours une société fédérative.

D'après cela, on croira peut-être avec nous que nos recherches ont produit plus de fruit, à raison d'une analogie plus sensible ou d'une différence plus radicale observées entre les divers états de l'Italie, la variété profitant nécessairement aux comparaisons.

Il faut pourtant convenir que le travail de l'explorateur se crée par là même une immense difficulté; difficulté évidemment très-sérieuse, quand il s'agit de concilier des faits si nombreux, si chan-

geants, et quand, à travers cette multiplicité de nuances, il devient indispensable de fixer un ordre rationnel d'après la loi de relation de ces nuances entr'elles.

Sans doute, il existe des ouvrages et des auteurs célèbres, autour desquels on peut attractivement, ou par la voie logique, grouper d'autres opinions et d'autres individus. Sans doute, on rencontre de brillantes existences scientifiques sur lesquelles se superposent et s'élèvent des personnalités d'une moindre valeur, satellites entraînés à la suite des brillantes planètes du monde intellectuel; mais pour se livrer à une affirmation acceptable, il ne suffit pas seulement d'étudier les sommités, il faut encore que l'appréciation porte sur les degrés inférieurs. Aussi, dans l'intention d'éviter de produire témérairement des jugements basés sur des données incomplètes, nous n'avons jamais osé affirmer qu'après avoir épuisé toute sorte de prémisses. Nous avons voulu tout voir et tout toucher, et demander aux choses comme aux individus tout ce qu'ils pouvaient fournir de renseignements, d'exemples ou de leçons.

On rencontrera ici des noms propres, à mesure qu'une certaine connexité avec les questions scientifiques l'exigera. Nous les prendrons sans préférence et suivant l'utilité des travaux qu'ils représentent ; car en les louant ou en les critiquant, ce sera toujours avec conviction, sans aucune prétention d'imposer notre façon de voir et sans autre intention que celle d'une prudente sincérité.

Ces explications étaient nécessaires afin de prouver que si nous n'admettons pas ces priviléges nationaux, ces influences patriotiques qui faisaient dire à Alfieri : *La pianta uomo nasce più regigliosa in Italia, che in qualunque altra terra*, nous reconnaissons que nulle autre portion de la grande société humaine ne mérite à un plus haut degré une étude consciencieuse, une appréciation éclairée. Cette tâche, tout autre que nous pouvait sans doute beaucoup mieux la remplir. Nous allons expliquer néanmoins pourquoi, à notre avis, un médecin français y convenait particulièrement.

de la science des maladies, on peut rappeler que tandis que l'hippocratisme s'était exclusivement approprié l'Italie, et que l'Allemagne conservait une physiologie et une pathologie purement spiritualistes, à Montpellier Barthez et son école relevaient de l'animisme Stahlien, en même temps qu'à Paris les vivisections dans l'étude de l'homme sain, et les autopsies cadavériques dans l'exploration de l'homme malade, concouraient par de nouveaux et puissants moyens, à éclairer les fonctions et les phénomènes anormaux de l'économie.

Notre nation possède donc la flexibilité nécessaire, pour s'incorporer le bon, où qu'il se trouve et comment qu'il se présente, assez intelligente pour le discerner, assez complète pour l'embrasser, assez philosophique pour le résumer dans le plus grand intérêt des progrès à venir.

N'est-ce pas aussi en France que les discussions ont le plus de liberté, les débats scientifiques le plus d'étendue, les découvertes le plus de retentissement? Quel autre pays se laisse mieux pénétrer par les

travaux des contrées voisines ? quel autre où les productions de l'esprit acquièrent aussi vite une importance réelle, où les savants arrivent avec moins d'efforts à la fois à la gloire et à la fortune ? quel autre enfin dont le mouvement journalier excite à un degré si supérieur, ou les craintes ou les sympathies des gouvernements et des peuples ?

Des séances académiques d'une publicité européenne ; une presse périodique vivante et fertile ; un bel instinct de vulgarisation agissant sans cesse et ne se lassant jamais ; une correspondance non interrompue d'idées et d'intérêts avec les divers pays de la terre ; un enseignement universitaire établi sur des bases chaque jour élargies ; les portes des écoles ouvertes à tous nationaux ou étrangers, grands ou petits, riches ou pauvres ; l'hospitalité accordée sans réserve aux proscrits politiques des opinions les plus opposées ; l'admission de ces derniers au sein des facultés de droit et de médecine, leur participation à l'exercice des professions libérales ; une langue devenant à chaque instant plus

universelle; un besoin de locomotion, un sentiment d'apostolat qui portent à intervenir partout où il y a une vérité à proclamer, une invention à répandre : tels sont, d'après ses dispositions actuelles, ou en dehors d'elle-même, les éléments de l'action scientifique de la France.

Aussi, personne ne le contestera, ses doctrines éclectiques servent-elles de point naturel de comparaison ; aussi son jugement se trouve-t-il invoqué par tous les créateurs de systèmes ayant besoin de sanction. Par exemple, Gall et Hahnemann, n'ont-ils pas comme été forcés de venir à Paris chercher le moyen de faire connaître leurs conceptions, d'appeler sur elles la discussion, de les enseigner, de les expliquer, et de les appuyer de preuves officielles ? Faut-il démontrer plus évidemment la compétence de la nation française en fait d'initiative, de diffusion et d'examen ?

Du reste, en étudiant ce qui rentre dans le cercle de la médecine italienne, et particulièrement les points par où elle se rattache à l'organisation ad-

ministrative, nous avons tenu à découvrir si de la variété même des documents publics, ne surgissaient pas des germes propres à être transportés avec fruit dans d'autres lieux disposés à les mieux développer.

Ce n'est pas que nous professions l'opinion que les institutions et l'expérience d'un peuple sont faciles à s'acclimater chez un autre. Nous pensons au contraire qu'en littérature, en histoire, en philosophie, en médecine, en politique, beaucoup de choses demeureront éternellement relatives.

Il serait aussi impossible d'appliquer rigoureusement aux divers états de l'Italie nos réglements sur l'instruction publique, primaire, secondaire ou supérieure, que de plier la France aux prescriptions universitaires de la plupart des gouvernements de la Péninsule transalpine. C'est pourquoi nous nous sommes attaché, après en avoir étudié la lettre, à pénétrer l'esprit de la loi, et à juger celle-ci d'après l'application.

Un Véronèse en France, a-t-on dit quelque part, ressemblerait à un ananas transplanté. Ce qui est vrai pour les ouvrages d'art, l'est aussi pour les productions scientifiques. Les nations présentent entr'elles des différences profondes, comme des points de contact essentiels à bien déterminer.

Ce ne sera donc pas des plans réguliers et complets dont nous proposerons l'adoption ; mais bien quelques-uns de ces détails, quelques-unes de ces prescriptions isolées, dont un pays peut profiter souvent, à cause de certaines analogies avec le pays voisin.

En parlant de la Prusse, M. Cousin s'exprimait ainsi : « Il serait fort utile de traduire tous ces » comptes-rendus et tous ces règlements..... Dans » cette grande variété de dispositions appropriées » à des localités diverses, il n'est pas une de nos » écoles normales qui ne trouvât quelque chose à » son usage ». Voilà le fait dont nous tiendrons compte en vue des Facultés, des Écoles Préparatoires de Médecine, et de tous les autres établissements

rattachés à l'étude de l'art de guérir. Chacun d'eux puisera peut-être dans notre travail quelque chose d'applicable à sa position particulière, et mieux que nous, il saura distinguer ce qui lui convient, parce qu'il connaîtra d'une manière plus exacte la nature de ses besoins et la cause de ses imperfections.

IV.

Vainement chercherait-on à s'opposer aux progrès de l'esprit humain. Qu'on y fasse obstacle ou qu'on les favorise, que les gouvernements changent ou se transforment, l'élément de la virtualité collective des hommes continue son développement. Seulement, selon les circonstances et les époques, il se montre plus ou moins rapide, plus ou moins régulier, plus ou moins général. Un semblable mouvement existe en Italie, mais moins apparent sous certains rapports, qu'ailleurs. Ainsi les monuments littéraires de quelque importance ne s'y font guère remarquer que par leur connexité avec le passé.

Par compensation, l'Italie entière converge vers la culture des sciences sérieuses. Ses congrès scientifiques se composent, en grande partie, de savants adonnés à l'étude de Mathématiques, ou de l'Histoire Naturelle. Parmi ces derniers, figurent avec distinction ceux qui ont pour mission d'étudier l'homme en état de santé et de maladie ; ceux-là jouissent encore de la position la plus active au sein de toutes les créations académiques.

La presse médicale mérite également le droit de fixer l'attention. Une foule d'écrivains distingués sortis de ses rangs, peuvent être cités avec honneur. Qu'il suffise de rappeler ici les noms contemporains des Omodei, de MM. Martini, Bufalini, Tommasini, Puccinoti, Salvatore de Renzi, etc.

Les recueils périodiques consacrés aux diverses branches de la médecine, s'y multiplient rapidement. Des traductions correctes et faciles répandent de part et d'autre les questions les plus vivantes, agitées chez les nations voisines.

Par ses journaux spéciaux et par des emprunts faits à l'étranger, l'Italie se laisse très-facilement pénétrer par les idées médicales.

En résumé, règne simultané des arts, des lettres, des sciences; voilà la face caractéristique de la tradition en Italie. Dans le présent, prédominance des études sérieuses, et en particulier des investigations propres à l'art de guérir; tel est le résultat le moins contestable de nos observations, et la conclusion de ce qui précède.

V.

Depuis peu d'années, on a établi en France dans le haut enseignement, une Chaire de Législation Comparée. Il était facile de comprendre l'avenir de cette belle institution; mais elle demande à se compléter.

Partout on trouve, en Italie, des traductions du code civil français, avec les commentaires de M. Du-

ranton. A Milan, notre journal officiel, le *Moniteur*, est venu nous apprendre que M. le conseiller Hefft avait été chargé, à Berlin, d'un cours public ayant pour base le monument de jurisprudence que l'empire nous a légué.

La science des maladies se prête peut-être plus que le droit à des études de ce genre, et retirerait de nombreux avantages de la comparaison des doctrines pathologiques de chaque pays, et de leurs thérapeutiques diverses.

L'art de guérir ne repose pas, en effet, sur un texte écrit, immuable; il n'a pas de base invariable; il ne renie en rien le dogme de la liberté d'examen; au contraire, il se renforce et se régénère par son application. La loi civile une fois proclamée, il y aurait peut-être imprudence de la discuter, du moins en dehors de la haute sphère où elle s'est produite. L'enseignement juridique se propose uniquement de la faire connaître, telle qu'elle a été promulguée, avec ses imperfections rétrogrades ou sa nature avancée. Le barreau a pour mission

de démontrer qu'elle s'adapte à un fait individuel. En délibérant sur ses principes absolus et en les jugeant, on s'exposerait souvent à diminuer le prestige qui doit l'entourer. Son existence suppose sa raison d'être ; les législateurs résident près du trône ; ils ne descendent pas dans les écoles.

En outre, le droit propre à une nation n'est pas celui d'un autre peuple ; il représente un fait moral plus ou moins accidentel, et par là même très-difficile à apprécier. Il tient plus ou moins de la politique, chartes, concessions, capitulaires, envahissements ; il se lie à toute une histoire figurée par des guerres, des traités, de changements de dynastie. Il possède, en un mot, un passé très-incertain, quelquefois écrit, quelquefois coutumier; mais par là même un présent fixe, immuable dans son essence constitutive : car le présent est toujours ce qui est.

La médecine, au contraire, varie avec les observations personnelles de ceux qui l'exercent. D'ailleurs, les modifications subies par l'organisme vivant

ne sont pas aussi difficiles à constater que celles des caractères et des mœurs; les différences apparaissent plus aisément, parce que, quoique plus générales, elles rentrent dans l'ordre physique. Cette dernière expression va être justifiée.

Une maladie se développe le plus souvent de manière à parler aux sens. Un symptôme, une lésion anatomique, se montrent les mêmes dans tous les lieux; une fois décrits à Paris, on les constatera également à Naples, à Berlin, partout ailleurs.

Le traitement se réduit le plus souvent en procédés matériels, par conséquent transportables, comme l'exprime le mot même de *matière médicale.* Rien n'empêche, par exemple, d'avoir un formulaire universel, contenant les recettes de tous les hôpitaux du monde.

Un sauvage a révélé l'efficacité du quinquina dans les fièvres intermittentes; mais un peuple ci-

vilisé lui a enseigné, à son tour, la préparation des différents sels de quinine jouissant des propriétés plus sûres et plus actives.

Notre opinion est plus évidemment fondée, si on l'applique aux moyens chirurgicaux.

La description d'un appareil approprié à une luxation ou à une fracture; l'invention d'un instrument ou sa modification, celle d'une opération nouvelle ou plus hardie (Orthopédie, Lithotritie), n'ont besoin que d'être annoncées, pour être adoptées, lorsqu'elles promettent un résultat positif.

Il apparaît donc que l'appréciation des pratiques médicales diverses forme un problème moins complexe, que l'examen des législations différentes; il en serait de même des doctrines dont la thérapeutique n'est que le corollaire, et des dispositions universitaires propres à l'enseignement de la science des maladies. Les règlements particuliers à une Faculté s'adaptent plus facilement, en effet, à un autre éta-

blissement analogue, que les lois d'une nation à une autre nation.

L'homme malade à guérir ou à soulager ; l'indication du traitement demandé par une affection pathologique déterminée ; les conditions d'une bonne éducation professionnelle médicale : n'est-ce pas là des questions complexes, à la solution desquelles peuvent contribuer toutes les parties du Globe ? D'où résulte la nécessité d'établir des relations de confraternité scientifique entre ceux qui s'occupent en divers lieux, de tout ce qui s'y rapporte : pratique, enseignement, administration.

Un cours public destiné à comparer les méthodes curatives et les institutions médicales appartenant à chaque peuple, effectuerait admirablement cette association. Il deviendrait au moins aussi utile et mieux défini, quant à sa nature, qu'un semblable enseignement complémentaire de la science du Droit. Dans un plan d'études perfectionné, la chaire indiquée prendrait une place importante ; et ne voit-

on pas le besoin que nous signalons naître naturellement, après que les études philosophiques ont fourni assez d'indications préliminaires ?

Depuis quelques années, la philosophie tend à revêtir un caractère européen, tout en recevant un cachet particulier des différentes nations; une pareille évolution doit aussi s'accomplir pour la science des maladies ; alors seulement celle-ci s'élèvera à la hauteur du rôle qui lui appartient.

A une époque de tendances et de progrès pacifiques comme la nôtre, tous les travaux convergent vers un même but, toutes les spécialités s'unissent dans un effort commun. C'est pourquoi ayant démontré comment la comparaison de l'état médical de diverses contrées serait utile à l'art de guérir en lui-même, nous lui supposerons encore des effets plus universellement civilisateurs.

En Italie, on ne doit pas craindre de l'affirmer, la médecine constitue presqu'à elle seule le mouve-

ment des idées. En France, on lui prépare une position sociale éminente, qui augmentera d'importance par la difficulté, le nombre et le caractère des épreuves exigées des étudiants, ou des docteurs qui prétendent aux premiers emplois de la hiérarchie.

On verra, si nous sommes parvenu à une connaissance complète et exacte de la science et de la pratique médicales chez nos voisins, après avoir observé sur place les institutions et les hommes. A cet égard, nous devons des remercîments à tous nos confrères d'Italie, professeurs, directeurs d'hôpitaux, journalistes, etc., ainsi qu'à ses ministres d'état, et aux ambassadeurs et agents diplomatiques ou consulaires du gouvernement français. Tous ont rendu nos investigations sûres et faciles. Grâce à eux, il nous a été permis d'aller chercher dans les règlements et ordonnances, ce que les établissements d'instruction publique offraient d'intéressant.

Quant aux hommes spéciaux, c'est dans des

leçons ou dans des livres que leur originalité se dessine. Nous avons médité les ouvrages de chacun d'eux ; nous les avons suivis au milieu de l'auditoire pressé autour des chaires des Facultés, lorsque nous avons cru reconnaître un caractère particulier attaché aux doctrines qu'ils enseignaient. Nous avons interrogé les Universités dans le passé et dans le présent. Nous avons cherché dans les cabinets d'anatomie les préparations pathologiques ou physiologiques les plus curieuses, dans les journaux les articles les plus dignes d'attention, dans les cliniques les observations les plus remarquables.

Pour juger avec connaissance de cause le rôle du médecin parvenu à sa virilité et livré à l'exercice de ses fonctions, nous avons examiné les principes de son éducation première et préparatoire, son instruction spéciale ou professionnelle, enfin le caractère de sa libre pratique.

Après une discussion approfondie de la position des élèves et des docteurs munis de l'exercent, nous

avons déterminé celle des maîtres. Ainsi il nous a été donné de voir et de comprendre comment s'exécutaient les prescriptions universitaires, nous faisant un devoir de suivre la règle dans l'action.

Notre tâche une fois déterminée, on jugera de sa bonne ou mauvaise exécution ; il nous restera du moins le mérite d'avoir indiqué la route.

Aujourd'hui que tout se confond dans l'espérance d'une plus grande intimité entre les peuples, au moment où, dans ce pêle-mêle général de nationalités encore incertaines, mal assorties, peu éprouvées, chacune cherche sa place définitive, qu'il nous soit permis de croire à l'à-propos, sinon à l'avenir, d'un essai d'association scientifique entre deux pays déjà si heureusement modifiés l'un par l'autre.

ORGANISATION
DE LA MÉDECINE
EN ITALIE.

PREMIÈRE PARTIE.

ADMINISTRATION.

> Verrà un tempo in cui le scienze che non avranno relazione con la cosa publica cadranno ; guai alla medicina si non se trovera allora quale un pianeta di primo ordine, nel firmamento sociale.
>
> (Puccinotti, *Intorno alla medicina civile memorie.*)

Lorsqu'un médecin français se présente en Italie pour y étudier l'art de guérir dans son administration, sa pratique, son enseignement, il est d'abord frappé d'un ensemble d'institutions que les habitudes constitutionnelles, l'esprit d'indépendance, et l'inexécution de la loi du 19 ventôse an XI, doivent rendre à ses yeux très-remarquable. Là, en effet, tout se lie, tout s'ajoute, et depuis l'homme du

gouvernement, ministre d'état, conseiller aulique, cardinal ou archevêque, qui sert de clef de voûte à cette vaste et complète organisation, jusques à l'herboriste et à l'infirmier, qui en forment les dernières assises, tout participe de la majesté et de la solidité du même édifice.

Ce n'est pas que le temps, les guerres, les traités diplomatiques aient respecté ce dernier plus que le sol sur lequel il repose; ce n'est pas que le volcan des révolutions n'en ait souvent ébranlé ou détaché des parties essentielles; mais ces stigmates d'un passé qui ne fut ni sans gloire ni sans utilité, servent encore à faire ressortir le mérite de ce qui reste debout, et fournissent souvent le moyen d'en mesurer les proportions.

Les institutions médicales de l'Italie procèdent de trois époques, en même temps qu'elles suivent trois directions : *l'organisation du personnel exerçant*, *les écoles* et *les établissements*. Dans l'une ou l'autre de ces directions, on les trouve tantôt, comme dans les universités de Pavie et de Bologne, avec le caractère de vétusté qu'avaient les facultés de France avant la révolution de 1789, et qui se conserve encore aujourd'hui si religieusement en Allemagne : tantôt, comme dans la Toscane, rajeunies par des dispositions très-progressives; tantôt, enfin, comme dans le royaume de Naples, caduques, ruinées, mais par cela même en pleine voie de réforme; fait qui ne manque jamais de se reproduire toutes les fois qu'en un pays les hommes valent mieux que les choses.

Il serait trop long d'examiner et les causes de conservation et les plans de transformation que comportent les divers états de l'Italie, sous le rapport médical. Dans l'intérêt de la science générale, il vaut mieux noter les points, par lesquels on peut en conclure des améliorations applicables aux autres pays, et surtout à la France.

Il est d'abord à remarquer que la médecine italienne, si elle ne tient pas toujours au gouvernement d'une manière directe, s'en rapproche à l'aide d'intermédiaires puissants, soit par leur haute position sociale, soit par leur spécialité : dans le premier cas, les divers actes d'administration relatifs à la santé publique relèvent d'un ministère d'état; dans le second, d'un homme distingué par ses lumières, ou d'une magistrature d'un caractère éprouvé. Tels sont, d'une part, en Piémont, la Direction supérieure et royale de l'instruction publique, autrement appelée le Magistrat de la réforme; à Parme, le Grand-maître de l'université; à Rome, la sacrée Congrégation des études, présidée par un archi-chancelier; à Naples, la Junte de l'instruction publique, avec un Archevêque pour chef; tel est, d'un autre côté, à Gènes, à Turin, à Milan, en Toscane, le Protomédicat.

La pratique médicale se trouve partagée, au-delà des Alpes, entre différentes classes d'agents, ayant tous une fonction séparée. C'est d'abord le Médecin obtenant par cinq ou six ans de séjour dans une faculté, et deux ans d'assistance aux cliniques d'un hôpital, le droit de libre pratique. C'est ensuite le

Chirurgien qui, après quatre années d'études générales et communes entre le médecin et lui, et après un certain temps d'épreuves ou d'applications spéciales, a été reconnu capable de se livrer exclusivement aux opérations. A la suite de ces deux degrés vient celui du Phlébotome, exerçant une branche de la basse chirurgie, correspondante à peu près à celle des officiers de santé de France, quoique avec moins d'étendue.

En sous-ordre, mais hiérarchiquement placés, arrivent enfin les Pharmaciens, auxquels on impose plusieurs conditions de stage ou de capacité, obligés d'ailleurs, avant d'entrer en exercice, de fournir une caution quelquefois considérable, puisqu'elle est de 4,000 livres à Turin, et de 3,000 dans le reste des Etats Sardes; les Accoucheuses, les Oculistes, les Dentistes, et les Praticiens dont le travail est, en tout cas, restreint à la saignée, à l'application des sangsues, ventouses et vésicatoires. Les Droguistes et les Herboristes occupent les derniers degrés de cette échelle médicale.

Comment tout ce personnel se trouve-t-il lié à l'œuvre commune ? comment offre-t-il dans son organisation même les garanties que ne donnent pas toujours en France la surveillance indirecte d'un procureur du roi, et l'authenticité d'une déclaration faite au greffe d'un tribunal de première instance ? C'est ce qui va être expliqué.

PROTOMÉDICAT.

Le Protomédicat constitue une magistrature particulière, formée en conseil médico-chirurgico-pharmaceutique : celui-ci se trouve présidé par un chef portant le titre de Protomédecin. Il est composé, en nombre égal, de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, et tient par an trois sessions, l'une de médecine, l'autre de chirurgie et obstétrique, la troisième de pharmacie.

Le principe du Protomédicat, nouvellement formulé dans un réglement du 16 Mars 1839, par Charles-Albert, roi de Piémont, repose sur la surveillance légale et directe de tous ceux qui pratiquent la médecine, la chirurgie, en tout ou en partie, et l'art vétérinaire; afin que chacun des membres de ce personnel ne sorte pas des bornes de la profession pour laquelle il a été approuvé.

Ses attributions, plus nettement définies encore par un décret de Marie-Louise, duchesse de Parme et de Plaisance, le mettent à même :

1° De décider de la capacité de ceux qui demandent à être admis à l'une des branches de l'art de guérir, comme aussi de juger le degré de savoir, dont sont doués ceux qui possèdent déjà le diplôme;

2° De maintenir la discipline parmi ceux-ci, de les censurer ou de les punir;

3° De prévenir et de concilier les différents qui peuvent survenir entre les médecins, les chirur-

giens , etc. , etc. , à raison des droits de leurs professions respectives ;

4° De prévenir les plaintes des clients , de rapprocher les parties en discords, de châtier disciplinairement ceux qui , dans le corps médical , se rendent coupables d'infractions aux réglements , mais seulement en ce qui ne porte pas atteinte à la compétence des tribunaux ordinaires ;

5° D'exprimer un avis sur les prétentions et les honoraires des médecins , chirurgiens , accoucheuses et pharmaciens ;

6° Enfin , de veiller à ce que chacun exerce son état légitimement et suivant les règles.

Comme conséquence immédiate des droits qu'il possède , le Protomédicat, avant de délivrer l'*exerceat* , exige , outre la représentation du titre de lauréat et du certificat de deux années de stage dans un hôpital , ou de quatre ans dans une pharmacie approuvée , que le médecin conduit au lit d'un malade , trace dans trois épreuves quotidiennes , l'histoire de trois maladies différentes , indiquant leurs causes , leurs symptômes , leur marche , leur diagnostic, le pronostic et le traitement; que le chirurgien fasse deux opérations sur le cadavre , à trois reprises différentes ; enfin , que le pharmacien exécute huit préparations ou compositions pharmaceutiques.

En outre, le Protomédicat peut citer devant lui les médecins, chirurgiens , accoucheuses , pharmaciens, etc. , etc. , et suivant les cas, les avertir , les censurer par écrit ou de vive voix , proposer même

de les suspendre de la libre pratique ou des charges publiques pendant un certain temps, les destituer et les déclarer incapables de remplir jamais les fonctions de conseillers du Protomédicat.

Le rapprochement des deux analyses précédentes, indique suffisamment la différence, relative au Protomédicat du Piémont et au Protomédicat du duché de Parme : là, c'est tout simplement une magistrature de police destinée à prévenir des empiétements, à maintenir chacun à sa place; ici, c'est en même temps un fait de direction, une consécration de bonnes études, un certificat pratique de la science puisée au sein des facultés.

L'honneur d'avoir régénéré, sous ce rapport, l'institution, appartient à M. Tommasini, professeur célèbre, praticien distingué, par conséquent homme de savoir et d'expérience. Personne n'était plus capable de comprendre, combien il était temps d'infuser un nouveau sang dans les veines de ce vieux corps, dont l'existence remonte au gouvernement des Bourbons d'Espagne, en Italie.

En rendant le Protomédicat maître de délivrer l'autorisation d'exercer, en fixant les épreuves théoriques et pratiques, en vertu desquelles cette autorisation peut être obtenue, ce médecin illustre a eu le mérite d'étendre à de plus utiles applications la carrière du professorat, liée ainsi d'une manière intime avec la puissance administrative.

C'est encore à lui qu'il faut attribuer la régularisation d'un système de vaccination que le duché de

Parme est destiné à enseigner au reste de l'Italie occidentale.

Comme les médecins chargés de propager la vaccine reçoivent une certaine somme pour chaque enfant soumis à l'opération préservatrice, M. Tommasini avait cru s'apercevoir, par la liste qui lui revenait en sa qualité de président du Protomédicat, que tous ces derniers ne présentaient pas les phénomènes d'une vaccination véritable. En conséquence, il a proposé et fait accepter un corps de jeunes médecins, sortant des bancs de l'école, et munis de l'*exerceat*, pour surveiller les vaccinateurs. Ces sujets, recommandés en principe par la manière dont ils ont subi les examens du lauréat, leurs études antérieures et leur bonne conduite; puisque leur admission ne repose que sur la combinaison de tous ces éléments, sont instruits du moment où l'autorité va dresser la liste des vaccinés. De suite, ils se transportent au domicile des enfants, et fournissent un certificat régulier de leur état présent, et du développement normal ou anormal de l'éruption. De là résulte une plus grande régularité dans le service, la certitude d'accorder les récompenses suivant les services réels, et l'avantage de désigner à la reconnaissance publique, des jeunes gens capables, classés par ordre d'aptitude, renouvelés tous les trois ans, et entretenus par là dans une salutaire émulation.

Transportée en France, cette institution d'*inspecteurs*, préviendrait les abus provenant déjà de la mauvaise manière dont sont constatées les vacci-

nations aux yeux de l'autorité, obligée souvent de jeter ses primes en aveugle, et de se fier à des déclarations dont rien ne garantit l'exactitude. En même temps elle offrirait le moyen de conserver le virus vaccin, donnerait la facilité de le répandre, et de s'assurer de sa bonne qualité. Elle restituerait un peu de force à cette société centrale de vaccine créée à Paris en 1804, représentée dans les départements par une administration incompétente ou par des comités insuffisants, et dont l'impulsion diminue chaque jour d'activité ; car il en est des corps savants comme du corps humain, à mesure qu'ils avancent en âge, la vie se retire de la circonférence au centre, se renfermant de plus en plus dans le cœur, ne se manifestant bientôt que par des mouvements lents, inégaux, intermittents, et prête à chaque instant de cesser.

SERVICE PUBLIC DE LA VACCINE.

Puisqu'il vient d'être question de la vaccine, on ne saurait sans intérêt rappeler ici, comment le service de sa propagation se trouve organisé en Italie. Nulle part, peut-être, la découverte de Jenner n'a été reçue avec plus de foi, plus d'ardeur, plus d'enthousiasme. Elle s'adressait, il est vrai, à un peuple possédant par-dessus tout le sentiment de la beauté physique, développé et maintenu en lui par les œuvres d'art ou d'imagination, avec lesquelles se confond son existence. Ces dispositions sont d'ailleurs encouragées par la rigueur des mesu-

res, à l'aide desquelles les gouvernements cherchent à prévenir l'éruption de la petite-vérole naturelle, et à favoriser les vaccinations.

A Milan, par exemple, si des parents refusent de faire vacciner leurs enfants, un procès-verbal signé par le vaccinateur, le curé de la paroisse, le syndic de la commune, et constatant cette opposition, est envoyé à la délégation provinciale, chargée de l'exécution des ordonnances royales. Les institutions de bienfaisance n'accordent point de secours à ceux qui ne fournissent pas un certificat de vaccine. Les curés, obligés d'envoyer tous les trois mois au vaccinateur du canton un état nominal des enfants nés sur leur paroisse, et baptisés par eux, lisent en chaire chaque trimestre le nom des individus morts de la variole; ils rappellent en même temps aux parents leurs devoirs envers Dieu et envers le prince, qui leur commandent de ne point négliger l'emploi du bienfaisant préservatif.

Lorsqu'une personne se trouve atteinte de la variole, le chef de la famille, le médecin ou le chirurgien qui l'ont visitée, doivent en faire à l'instant la déclaration à l'autorité municipale. Tout contrevenant est puni de 100 livres d'amende, ou de quinze jours de prison, s'il ne peut la payer. L'administration fait placer au-dessus de la porte où la maladie existe, cette inscription en gros caractères : *La petite-vérole est dans la famille de* (noms et prénoms) *habitant cette maison.* Tous ceux qui ont communiqué avec le variolé demeurent rigoureusement séquestrés dans le même logement, jusqu'à la guérison ou la

mort du malade ; et après une vérification exacte des personnes et des effets , le corps de l'individu mort de la petite-vérole est transporté au cimetière , sans prêtre ni convoi, et enterré dans une place réservée.

Des précautions aussi minutieuses s'expliquent d'elles-mêmes ; elles concordent d'ailleurs avec les grands sacrifices que s'impose le pouvoir, pour soutenir un service admirablement distribué dans toutes ses parties.

Le nouveau réglement du roi de Naples , résumant les instructions antérieures sur le même objet , paraîtra sans-doute un modèle à suivre. Cette considération justifie assez et d'avance l'analyse qui va en être faite.

Le titre premier contient les dispositions générales ; en tête on lit :

« Tous ceux qui , par une conduite répréhensible , ont négligé l'usage de la vaccination , dont les bienfaits devaient préserver de la variole naturelle leurs propres enfants, ou les autres individus de leur famille , ne pourront jouir , à quelque titre que ce soit , d'aucune marque de la bonté du souverain. Les pétitions ne seront pas reçues dans les ministères royaux , ni admises dans aucune administration de bienfaisance , si elles ne sont accompagnées d'un document, constatant que le pétitionnaire et tous les siens se trouvent placés dans la situation exigée par la loi ».

Vient ensuite l'obligation des administrateurs des hospices , de faire vacciner les enfants dans le mois

qui suit leur entrée, et la défense aux directeurs des colléges, ecclésiastiques, civils ou militaires, de recevoir aucun élève non vacciné.

Le titre second constitue un institut central de vaccine, établi dans la capitale du royaume, possédant un local particulier, composé de dix membres ordinaires et de dix membres adjoints, ayant sous ses ordres douze vaccinateurs résidents, et douze autres destinés à se déplacer suivant les besoins, et pouvant nommer quatre associés honoraires, recommandés par les services rendus à la vaccine; il est aidé, dans ses écritures et dans sa correspondance, par trois employés, dont un au moins exerçant l'art de guérir, reste chargé de pratiquer au lieu de sa résidence une vaccination gratuite et quotidienne, ce qui a lieu également dans chaque quartier, sous la surveillance du commissaire de police; il doit lui être fourni, par les soins des conseillers municipaux, un local commodément approprié; tous les trois mois il remet au ministère de l'intérieur, l'extrait du virus vaccin destiné aux provinces; les intendants de celles-ci en accusent la réception, et donnent avis, s'il leur est parvenu en bon état.

Le même titre indique les moyens de remplacer les sociétaires, fixe leurs dignités et leurs fonctions, règle l'ordre des séances, l'objet des discussions, et dit comment la vaccination doit se faire dans la capitale. Il impose aux vaccinés l'obligation de se représenter plusieurs fois devant les secrétaires ou les vaccinateurs de l'institut, de manière que la marche et les effets de l'éruption soient authentique-

ment vérifiés ; il veille au renouvellement du virus vaccin, à sa conservation, à la possibilité d'en fournir gratuitement à toute heure. Il prescrit le mode de délivrance des certificats constatant non-seulement le fait de l'inoculation, mais encore celui de la réussite (*verificati di regolar reuscita*) ; enfin, après avoir rappelé les honneurs dus aux membres de l'institut, il pourvoit à leurs honoraires et à leurs dépenses.

Par le titre troisième, se trouvent formées, au chef-lieu de chaque province et dans chaque district, autant de commissions composées, les premières de quatre membres, les secondes de trois, et agissant d'après des instructions ainsi formulées :

Article 44. « La liaison de ces corps moraux avec » l'institut central sera inaltérable, et réglée de ma- » nière que, dans chaque province, les commissions » de district soient sous la dépendance immédiate » des commissions provinciales.... Sans cet ensemble, » il serait inutile de s'attendre à un concours uni- » forme dans les intentions et les vœux de telles » institutions, dont le but est commun et les efforts » étroitement unis.

Article 45. « L'objet louable pour lequel ont été » instituées les commissions indiquées plus haut, » exige que le système si salutaire de la vaccination » soit répandu avec énergie, et soutenu avec persé- » vérance dans tout le royaume. Ainsi toute mesure » propre à produire ce résultat sera considérée par » elles, comme un devoir fondamental. C'est » pourquoi, chacune, outre l'obligation de conser- » ver et d'encourager la vaccine dans sa circonscrip-

» tion, doit sous sa propre responsabilité, se confor-
» mer aux prescriptions suivantes :

» Veiller à ce qu'il soit établi dans chaque com-
» mune une commission de vaccine, offrant la
» garantie qu'elle remplira tous ses devoirs ;

» Que tous les enfants soient soumis obligatoire-
» ment à l'inoculation ;

» Que tous les employés du gouvernement, ceux
» qui vivent de ses traitements, ou ceux qui en
» attendent des grâces ou des faveurs, fassent vacci-
» ner leurs fils ;

» Que les instructions à donner au peuple au
» moyen des évêques et des curés, ne soient pas
» négligées : en conséquence, exiger que ceux-ci
» prêchent l'utilité de la vaccine, et qu'ils fassent
» connaître l'obligation strictement imposée par
» Dieu et par le roi à chaque père de famille de
» préserver contre la variole la vie de ses enfants ;
» prendre garde que la médisance et la calomnie ne
» s'efforcent pas d'arrêter les progrès d'un système
» aussi utile ; par suite, s'enquérir de l'opinion des
» maîtres dans l'art de guérir, tenir au courant des
» faits tous ceux qui veulent les connaître, dissiper
» les sophismes d'une controverse tracassière, et
» réprimer les mauvais propos des malintentionnés ;

» Enfin, imaginer des mesures, afin que dans
» chaque commune les sages-femmes (cet organe
» immédiat des croyances populaires, surtout en ce
» qui regarde les enfants) se montrent instruites et
» pleinement convaincues de l'utilité de la vaccine ;
» de manière qu'elles l'encouragent et la vulgarisent,

» avec l'assurance que si elles venaient à s'opposer
» à cette pratique, ou ce qui est plus grave, à la
» calomnier, elles seraient dénoncées à l'institut
» central, et par lui au ministre de l'intérieur et
» au Protomédicat, pour être suspendues de l'exer-
» cice de leur art. »

Le reste de ce titre recommande des recherches, à l'effet de retrouver le *cowpox* sur les vaches du pays, détermine les formalités applicables à l'entretien des commissions, à l'élection des membres titulaires, parmi lesquels figure un secrétaire rendu responsable de l'énergie, avec laquelle progressent (*energia con progrediscono*) dans leurs fonctions, les commissions elles-mêmes. Il règle l'ordre des séances, la matière de leurs délibérations, les rapports à établir de toute nécessité entre les commissions, soit pour se transmettre le virus, soit pour en assurer l'inaltération. La pratique des inoculations, les récompenses et les honoraires de tout le personnel, font aussi l'objet de dispositions particulières.

Les attributions des *associés honoraires* sont fixées par le titre V. Ceux-ci ont pour mission d'inspecter (et c'est là un point de contact avec l'organisation parmesane, et en même temps la partie la plus vitale du réglement napolitain) quatre circonscriptions, de veiller sur la régularité des commissions communales, de détruire leurs doutes sous le rapport scientifique et expérimental, de se transporter, s'ils en sont requis, dans les communes, auquel cas les vaccinations doivent leur être payées; finalement, leur devoir est d'encourager la

pratique de la vaccine par tous les moyens possibles.

Titre V. — *Commissions de vaccine communale.* — Composées du syndic, du curé ou des curés, des professeurs délégués (*condottali*), et, en leur absence, du vaccinateur approuvé. — Obligations pour elles de se réunir tous les mois, de veiller à l'exécution des réglements, de savoir en quel état de prospérité ou de décadence se trouve le service de l'inoculation. — Conduite à tenir en cas d'invasion de la petite-vérole naturelle. — Responsabilité des receveurs municipaux, lesquels, en cas d'inexécution des devoirs de la commission, peuvent être privés de leur traitement pendant un ou plusieurs mois, et en certains cas destitués. — Devoirs des syndics, qui sont personnellement garants des progrès de la vaccine chez leurs administrés, et obligés de faire vacciner, toutes les semaines, ceux qui ne l'ont pas été, de refuser toute gratification de bienfaisance aux personnes convaincues de négligence ou de mauvais vouloir, de ne prêter aucune assistance, pour faire obtenir paiement aux nourrices ne justifiant pas de l'inoculation, ou des raisons légitimes qui l'ont retardée. — Instructions aux curés, obligés de démontrer dans les catéchismes et dans les prônes, quelle énorme faute commettent les parents qui laissent la vie de leurs fils exposée aux dangers de la petite-vérole naturelle. — Devoirs des maîtres en l'art de guérir; médecins ou chirurgiens de l'administration chargés principalement d'examiner avec attention la marche de la vaccine, son mode de développement, de stationne-

ment et de décroissance, de noter ceux qui ont présenté une vaccine pure ou dégénérée, afin de renouveler celle-ci, si le cas l'exige; enfin, de faire toutes les observations qui peuvent tourner au profit de la science, le tout sous peine de privation du traitement ou de révocation. — Récompenses accordées aux vaccinateurs approuvés, hommes de l'autorité municipale, suppléants nécessaires partout où il n'existe pas de médecins-*condotti*, mais desquels on exige pourtant le titre de lauréat dans une université; parce que, dit le règlement, « en » abandonnant la pratique des vaccinations à des » mains inexpérimentées, on compromettrait toute » une génération, qui pourrait se croire préservée » du fléau de la variole; car c'est seulement une » *vaccine régulière* qui garantit de cette dernière » maladie, et il faut un certain talent, pour recon- » naître les diverses phases d'une bonne inocula- » tion (1). »

Voilà le règlement du 11 septembre 1838; le Roi de Naples y a montré toute sa sollicitude en faveur de la vaccine, et tel est l'esprit et la concordance de ses dispositions, qu'elles donnent une idée de la puissance des gouvernements, quand ils veulent concourir au bien-être physique des populations.

On aurait tort de croire que toutes ces prescriptions impératives, explicatives, réglementaires ou pénales, restent à l'état de théorie et n'aboutissent

(1) *Regolamento vaccinico e istruzioni sul metodo di vaccinare.* Napoli, 1838.

pas à une application immédiate. Au contraire, comme les contrôles parlementaires, départementaux ou municipaux, n'existent pas en Italie, du moins avec la forme qu'ils ont en France, et avec le nom de chambres législatives, conseils-généraux d'arrondissement et de commune, les idées émanées du pouvoir suprême pénètrent plus rapidement dans les derniers rangs, et jusque dans les lieux les plus éloignes de la capitale. C'est la pierre qui, jetée au milieu du bassin, ébranle la surface entière, et bat de ses impulsions concentriques tous les points de la circonférence. En voici la preuve basée sur des chiffres : elle résume les progrès de la vaccine dans les quinze intendances appartenant au royaume de Naples proprement dit, et formant 51 districts, subdivisés eux-mêmes en un nombre infini de quartiers ou de communes.

De 1808, époque de l'introduction du service de la vaccine, jusques en 1838, le nombre des vaccinations s'est porté à 2,327,741.

En 1838, il s'est élevé à 160,651, et en 1839, à 180,000.

Parmi tous les quartiers ou communes des différents districts, deux seulement n'ont fourni aucun contingent en 1839; tous les autres ont dépassé le chiffre des années précédentes.

Dans les deux Calabres ultérieures, la partie du royaume la plus distante de Naples, la plus pauvre, la moins peuplée, 283 vaccinateurs attachés à 175 communes ont produit 15,908 opérations, bien et dûment constatées.

Cette même année, la capitale, sur 14,503 naissances, a obtenu 13,448 vaccinations.

Enfin, lorsque en France, sur une population de 32,000,000 d'individus, au sein de laquelle a été plus anciennement introduite l'application de la découverte de Jenner, l'administration rapporte le chiffre total de 495,450 enfants vaccinés tant bien que mal, la partie du royaume des Deux-Siciles, la plus voisine du reste de l'Italie, peuplée de 5,720,000 habitants, en soumet annuellement 180,000 au préservatif variolique.

De semblables résultats font honneur sans doute au gouvernement qui les encourage, mais plus encore aux hommes qui, comme M. Salvatore de Renzi, savent se faire une spécialité de certaines pratiques médicales, poussées journellement par eux dans une voie de perfectionnement.

On va voir, en effet, comment s'exprimait ce dernier, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Institut central de Naples, dans son rapport à l'assemblée annuelle, le 7 avril 1840 (1).

« Je conclurai enfin par ces paroles d'un écono-
» miste moderne, avec lui je dirai : La population
» des états ne dépend ni du nombre des mariages,
» ni de la fécondité des femmes, ni en général de
» la quantité des naissances, mais bien des moyens
» de conserver et de protéger la vie des enfants. Et
» certes, si la nature forme le corps de l'homme,

(1) *Biblioteca vaccinica*, volume 23, 1er semestre pour l'année 1839, pag. 104.

» débile dans le jeune âge et sujet à une infinité de
» maux ; si les maladies, à cause de la faiblesse
» même des réactions vitales, deviennent alors et
» plus graves et plus dangereuses, on conclurà né-
» cessairement que la garde de l'enfance et l'éloigne-
» ment des causes délétères, qui détruisent les in-
» dividus pendant cette difficile période de notre
» existence, doivent contribuer plus que toute autre
» chose à l'augmentation de la population, ce prin-
» cipe de toute industrie, ce premier élément de
» la prospérité des nations; la succession régulière
» et continue de ces précautions amène donc pour
» double résultat, l'augmentation du nombre des
» hommes et l'amélioration de leur condition
» sociale.

» Si ces vérités résultent d'une sévère observa-
» tion, appuyée sur le raisonnement scientifique,
» d'autre part la triste expérience de plusieurs siè-
» cles démontre que la petite-vérole est le plus cruel
» fléau de l'humanité; terrible, implacable, néces-
» saire comme la mort, il détruit l'existence ou
» dégrade les formes, il mine la santé et attente à
» la beauté. En fermant la porte à cet ennemi, on
» conserve la vie au tiers de l'humanité, et l'on
» sauve le reste de la mutilation. Si c'est une entre-
» prise douteuse de rendre à un parfait bien-être
» l'homme affligé de certaines maladies, et de don-
» ner des preuves de l'efficacité de l'art de guérir,
» rien de facile comme de préserver tout le monde
» de la variole naturelle, et rien de plus aisé encore
» que de montrer la force que l'inoculation, cette

» admirable découverte du génie de l'homme, dé-
» ploie contre la mort. »

La question de la vaccine, quoique épisodiquement traitée, vient de recevoir tous les développements, dont l'examen de l'Italie administrative et médicale la rendait susceptible. Comme d'ailleurs en France, sa pratique se rattache directement au ministère de l'intérieur, comme les hommes spéciaux s'en occupent sous le contrôle ou la direction immédiate des préfets, elle a pris ici sa véritable place, au milieu des actes de l'autorité relatifs au maintien de la santé publique.

Malgré tout ce qu'on a lu plus haut des salutaires exemples fournis par M. Tommasini, et, pour en revenir au Protomédicat personnifié en lui d'une manière si brillante, il reste à dire que cette magistrature tombée en désuétude dans presque toute l'Italie méridionale, n'exerce plus ailleurs, et principalement en Piémont, qu'un rôle de surveillance; rôle utile sans doute, mais insuffisant pour les pays où l'intervention du gouvernement dans les faits individuels est acceptée d'avance, parce que là le principe d'économie politique : *laissez faire*, *laissez passer*, n'est ni admis, ni admissible.

C'est pourquoi en Lombardie, le Protomédicat ramené à l'unité du personnel dans ses parties diverses, c'est-à-dire dégagé de tout ce qui de près ou de loin, sous la forme de conseil, de junte, de jury, pouvait ressembler plus ou moins au régime

représentatif, et incarné dans un individu appelé Protomédecin (premier médecin ou médecin supérieur), a été appliqué à une organisation presque complète, et de laquelle par conséquent, il devient ici utile de parler avec détails.

PRATIQUE CIVILE EN LOMBARDIE.

Le plan de l'organisation sanitaire-administrative du royaume de Lombardie, repose sur la tête d'un conseiller protomédecin; en sous ordre viennent de suite les médecins des délégations, les médecins des districts, les médecins municipaux et les médecins-condotti.

Le Conseiller Protomédecin, égal en dignité aux autres conseillers officiels de l'Autriche, tient ses assises dans le palais même du gouvernement; il vote dans l'assemblée centrale, présidée par le gouverneur et le conseiller aulique, même lorsqu'il s'agit des affaires des autres départements; seulement, une fois par semaine, il soumet à celles-ci les objets intéressant la santé publique. Ses propositions, comme celles de chacun de ses collègues, sont, à la majorité des voix, rejetées, modifiées ou admises. Les ordres, émanant du cabinet du protomédecin, appelé *le Ministre de la santé publique*, deviennent exécutoires par le contre-seing du gouverneur. Celui-là préside à toutes les affaires qui touchent à l'administration économique et sanitaire des hôpitaux de la Lombardie; il maintient la règle et la discipline des études appartenant à l'exercice de la médecine,

de la chirurgie, de la pharmacie et de l'art vétérinaire; il veille au service des maladies épidémiques et contagieuses, ainsi que des épizooties; enfin, il a dans ses attributions l'administration communale, en ce qui touche au personnel de l'art de guérir, les nominations, les promotions, les récompenses, les punitions, la police des cimetières; c'est à lui que se rattachent, en un mot, les garanties de la santé et du bien-être physique de la population.

Pour l'expédition des affaires, le protomédecin dispose d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire, d'un vétérinaire du gouvernement et de plusieurs élèves ou praticiens. Les deux premiers plus spécialement consacrés aux objets d'économie administrative, ne tiennent pas au corps médical; le second, qui doit être docteur en médecine et en zooiatrie, s'occupe principalement des épizooties, de la vente des viandes, et de l'école royale vétérinaire; enfin, les élèves, ordinairement au nombre de trois dont deux médecins, travaillent sous la dépendance immédiate du conseiller protomédecin.

Comme ses collègues, ce dernier jouit d'un traitement fixe de 2,500 à 3,000 florins (6,525 fr., à 7,830 fr.), sans compter des émoluments éventuels qui peuvent s'élever à 1,000 florins (1,305 fr.). Le secrétaire et le vice-secrétaire sont payés comme ceux des autres ministères. Le vétérinaire a 1,500 fr. fixes et 1,800 fr. pour frais de tournées, employées à visiter et à constater l'état des animaux domestiques des diverses provinces de la Lombardie. Quant aux élèves attachés sans appointements

au Protomédecin pendant un certain temps, ils ont l'assurance d'être promus plus tard à un des emplois administratifs de l'art de guérir.

Le territoire de la Lombardie, placé sous la direction du gouvernement milanais, se divise en neuf provinces, dont chacune possède dans sa ville principale (1) *la royale délégation*, c'est-à-dire, la première autorité politique et administrative, destinée à veiller et à pourvoir aux intérêts des districts ou des communes dépendantes de sa juridiction.

Auprès de chaque délégation, se trouve *un médecin de la province*, autrement appelé *médecin royal*, jouissant dans celles-ci des mêmes attributions que le protomédecin; il vient immédiatement après le délégué du Roi, qui prend le titre et le rang de conseiller du gouvernement, et à l'autorité duquel le premier doit se subordonner, ayant besoin que ses actes soient contresignés et ordonnancés par le représentant direct de la délégation royale.

Le médecin royal décide, en premier ressort, de toutes les affaires médicales de la province; il pourvoit, dans les limites de ses attributions, aux besoins de la santé publique; il informe le gouvernement de l'invasion des maladies contagieuses, épizootiques et épidémiques; il surveille le service du personnel, la tenue et l'économie des établissements destinés aux malades; dans les cas douteux, il en réfère au pouvoir central, qui seul a le droit de rendre des

(1) Milan, Brescia, Bergame, Mantoue, Crémone, Côme, Lodi, Pavie, Sondrio.

ordonnances. Autour de lui, mais dans un rang inférieur, siégent le *chirurgien de la province* et un élève, qui forment la section médicale de la royale délégation de la province.

Ce chirurgien, dépendant directement du médecin, possède le grade de docteur, obtenu dans l'Institut de perfectionnement de Vienne. Sa charge consiste particulièrement à aider le médecin, et à le suppléer en cas d'absence, lorsque ce dernier inspecte tour à tour et une fois par an, tous les établissements publics, ainsi que toutes les pharmacies de la circonscription.

Le médecin provincial, dont les honoraires fixes montent à 600 florins (1,566 fr.), reçoit en outre un souverain (36 fr. 86 c.) pour chaque pharmacie visitée (1), et le remboursement de sa dépense, lorsqu'il se déplace à l'occasion de quelque épidémie. Le chirurgien est payé à raison de 400 florins (1,044 fr.) par an; l'élève exerce gratuitement, mais avec l'espoir d'un placement ou d'un avancement lucratif.

Le médecin de district reçoit son titre par désignation. Choisi parmi le très-grand nombre de ceux qu'on trouve répartis dans les subdivisions de chaque province appelées districts, sa fonction tend exclusivement à encourager et à pratiquer la vaccine dans

(1) Le nombre des pharmaciens varie beaucoup dans les différentes provinces; celle de Sondrio n'en a que seize, tandis que, à celle de Brescia, on en compte cent soixante et un; le médecin de cette dernière gagne par an 6,000 fr.

les communes de son ressort. C'est à lui que l'on s'adresse encore de préférence, quand il s'agit de cas urgents, d'examens publics ou d'ordres émanés de l'autorité supérieure. Les médecins de district, présentant le plus fort chiffre de vaccinations opérées, reçoivent annuellement une récompense.

Le *médico-chirurgien-délégué* (*condotto*) choisi et nommé à la majorité des voix par les magistrats d'une ou de plusieurs localités, sauf l'approbation de la royale délégation de la province, se voue particulièrement au service des pauvres des villages, bourgs, bourgades, etc., etc., agglomérés sous la dénomination générale de communes, et compris dans le cercle de chaque district. Quoique sa fonction n'emporte que l'obligation d'assister et de soigner principalement tous les malades pauvres de la circonscription qui le paie, il ne peut refuser ses secours aux autres habitants riches ou aisés, quand ceux-ci le requièrent; en outre, il doit instruire la délégation provinciale de tous les faits médicaux dénotant un caractère épidémique, comme seraient une maladie observée sur sept ou huit individus de la même commune, deux ou trois cas d'affections morbides semblables survenus dans la même maison, une mort extraordinaire; alors il fait connaître immédiatement aux autorités le nom et le prénom du décédé, avec les causes et les symptômes du mal; enfin à lui est dévolu le droit de signaler tous ceux qui exercent en contravention la médecine, la chirurgie et l'art des accouchements.

Le salaire du médico-chirurgien-*condotto* varie

suivant l'étendue de la commune, le nombre des habitants pauvres et riches, la fertilité, et par suite la richesse de la contrée. On peut l'évaluer de 800 à 2,000, et à 2,600 fr. fixes, auxquels on doit ajouter les profits éventuels provenant des cures, ou des opérations pratiquées sur des personnes non indigentes : ces profits, en certains pays d'une population industrieuse et économe, donnent 4,000, 5,000 fr. et plus.

Dans beaucoup d'endroits, l'administration chirurgicale se montre séparée de l'administration médicale; et l'on y possède alors deux sujets en exercice, chacun dans sa partie. Dans d'autres, à la première se trouve annexé un service public d'accouchements, tenu par des sages-femmes approuvées, et qui pour 150, 300 ou 400 livres par an, prêtent leur assistance aux femmes pauvres. Lorsqu'elles sont appelées par des personnes aisées, leur salaire se fixe d'après l'usage des localités. Enfin, quelques districts présentent une administration vétérinaire, réglée à peu près comme celle des accouchements.

L'administration *médico-chirurgico-obstétrique* a reçu, en général, une organisation différente, suivant qu'elle s'applique aux pauvres des villes ou à ceux des campagnes. Parmi les premiers, ceux qui ne peuvent être transportés au sein des hôpitaux sont visités gratuitement dans leurs maisons par des praticiens, appelés *médecins de la couronne royale*, lesquels, comme les autres *condotti*, exercent chacun dans un quartier de la cité, et reçoivent un salaire sur le fonds des hôpitaux.

Le médecin municipal n'existe guère que dans les communes de première classe ; il peut être considéré comme un autre médecin-*condotto* , mais destiné spécialement à veiller sur certaines affaires de l'édilité : ainsi , à Milan , la direction générale de la police comprend dans son personnel un médecin chargé de la visite des filles publiques et des maisons de prostitution. Les tribunaux et les théâtres ont aussi leurs médecins ordinaires , lesquels exercent des fonctions déterminées par les besoins du service journalier : certificats de maladies , constatation de délits , rapports et expertises ; mais tous dépendent d'une manière très-directe du gouvernement.

Maintenant il ne s'agit plus que d'examiner , si les institutions dont il vient d'être question pourraient se naturaliser en France , dans leur ensemble , ou seulement dans quelqu'une de leurs parties.

Pour se rapprocher davantage de la forme administrative résultant des lois de l'assemblée constituante , et pour rappeler la disposition vitale des projets nouvellement élaborés sur le service médical , on ne saurait douter que la création de médecins cantonnaux ne fût aujourd'hui acceptée comme une nécessité. Attachés aux hôpitaux du chef-lieu , lorsqu'il y aurait un de ces établissements , obligés de se transporter auprès de tous les malades pauvres de la commune principale , ils donneraient des consultations gratuites à jour fixe , et deux ou trois fois la semaine , à tous ceux qui se présenteraient avec

un certificat d'indigence, délivré par les maires des communes voisines ; on les chargerait, en outre, officiellement des rapports de justice criminelle, de la surveillance des vaccinations et du signalement des causes ou effets épidémiques.

En restreignant les visites du médecin cantonnal à un rayon circonscrit par la possibilité même de l'exercice, on ne prétendrait pas s'opposer à l'établissement d'un confrère sur un point éloigné, si les circonstances le demandaient. Comme dans certaines autres lois, il suffirait d'établir dans celle qui organiserait la médecine, que chaque canton aurait, *au moins*, un médecin public, l'administration demeurant juge du besoin de multiplier ou de réduire cette fonction, et se réservant toujours le droit d'exiger des consultations gratuites, mais seulement pour les véritables indigents ; il ne faut pas en effet oublier, que l'on n'arrive à la profession médicale qu'après de véritables sacrifices. Le nombre des docteurs est assez grand pour que le gouvernement n'élève pas contre eux une concurrence trop redoutable, et n'absorbe, même pas à son profit, toutes les forces de ceux qui deviendront ses agents ; en un mot, un diplôme représente un capital, un moyen de travail, à l'égal de la terre et de l'argent monnayé.

Quant au salaire du médecin cantonnal, il faut éviter un inconvénient grave, que M. Tommasini, à Parme, et le gouvernement autrichien, en Lombardie, ont déjà cherché à prévenir. Comme le médecin *condotto* traite pour ses honoraires directement avec les communes, et ne s'engage que tem-

porairement avec elles, sa position se trouve souvent à la merci du caprice des *podestats* (maires) , et de l'influence exercée sur ces derniers par de nouveaux venus , offrant leur secours à des conditions plus économiques. Le contrat une fois déclaré onéreux , on cherche à s'y soustraire , ou on ne le renouvelle pas ; et un praticien , souvent recommandable , se trouve mis à l'index , et obligé de conquérir une position nouvelle.

Un abus semblable s'est produit en France , à l'occasion de l'exécution de la loi sur l'instruction primaire. L'instituteur placé sous la dépendance immédiate des conseillers municipaux qui votent son traitement , et qui fixent le nombre des places gratuites accordées aux enfants indigents , s'est vu souvent obligé de renoncer à ses fonctions , ne pouvant pas vivre avec les 250 francs , assurés par la loi mais presque toujours insuffisants , absorbés d'ailleurs par les élèves non payants qui , n'étant pas toujours les plus pauvres , lui enlèvent même la chance d'augmenter son modeste salaire. Frappés de cet inconvénient, les amis de l'enseignement populaire et plusieurs conseils généraux ont déjà demandé , que le sort des instituteurs communaux fût réglé par de nouvelles dispositions, et que leur rétribution fût acquittée, comme dépense départementale.

Dans une intention analogue , le gouvernement autrichien va se réserver la nomination de tous les médecins *condotti* de la Lombardie , en prenant à sa charge une partie des frais de l'instruction. A

Parme, M. Tommasini propose de faire juger les conflits s'élevant entre eux et les communes, par le Protomédicat : celui-ci garantirait ainsi, avec le bien-être du service public, l'avenir d'un homme d'une capacité doublement reconnue par le fait de sa nomination et par un diplôme, ne devant donc être dépouillé de sa charge que dans des cas très-graves.

Ce résultat pourrait être facilement obtenu en France, si le gouvernement traitant l'organisation du service médical comme celui des travaux publics, assimilait les jeunes docteurs classés par rang de mérite, aux élèves de l'école polytechnique, destinés à devenir ingénieurs civils ; s'il faisait contribuer au paiement de leurs honoraires, ainsi que cela a lieu dans d'autres directions, la commune, le département et l'état ; enfin, s'il déclarait *fonctionnaire public*, *un agent sanitaire* placé au chef-lieu de chaque canton. La proposition même de M. Tommasini transportée parmi nous, n'éprouverait pas dans son application des obstacles majeurs ; car l'institution d'un Protomédicat serait facile à comprendre et à créer, si en lui enlevant la forme d'une magistrature collective comme en Piémont, on la faisait seulement représenter par un médecin plus généralement administratif que le médecin cantonnal, et exerçant sur celui-ci la surveillance des ingénieurs en chef, sur les ingénieurs de première et de seconde classe.

Ce protomédecin, comparable par sa position à celui qui existe en Lombardie près de chaque délé-

gation provinciale, siégerait en France au chef-lieu de chaque cour royale. A lui appartiendrait également la mission d'éclairer les procureurs généraux, les juges d'instruction, les jurys, dans tous les cas qui exigent aujourd'hui le déplacement si fréquent des professeurs chimistes de la capitale, hommes rares et dont l'assistance deviendra bientôt impossible à cause de la multiplicité des crimes que, seuls, ils peuvent découvrir à l'aide des progrès de la science toxicologique (1).

Rien n'empêcherait d'étendre la juridiction de ces fonctionnaires du service médical, à toutes les parties d'une organisation ramifiée jusque dans les plus petits villages. S'agirait-il, par exemple, de régulariser un nouveau système de pratique obstétricale, si vicieux en ce moment, pourquoi ne mettrait-on pas sous leur dépendance un chirurgien accoucheur ou une sage-femme, entretenus aux frais des communes, et dont on exigerait alors le savoir et l'expérience, que la classe de ces dernières est encore bien loin de posséder ?

En certains points de l'Italie, notamment aux en-

(1) En Italie où les sciences accessoires à la médecine n'ont pas encore produit (plus tard, on en dira la raison) des hommes du mérite de MM. Orfila, Lesueur, Olivier d'Angers, Devergie, etc., etc., on s'adresse dans des cas analogues aux corps enseignants : Ainsi naguère le tribunal de Brescia avait posé ce problème à la faculté de Pavie : 1° Distinguer, si une substance blanche trouvée dans les mains d'un cadavre mort de mort violente, était des cheveux d'homme ou des poils d'animaux ?

2° Si on les avait mis dans les mains du cadavre, ou s'ils avaient été arrachés pendant une lutte ?

virons de Milan, l'instruction primaire est très-répandue; il est rare d'y trouver des gens du peuple ne sachant pas lire et écrire : or, c'est l'élite de cette classe qui fournit les accoucheuses; plusieurs même choisies à raison de leurs dispositions naturelles, sont placées à l'école de la maternité, par les villes où elles doivent exercer un jour; aussi doit-on les regarder en général comme supérieures aux nôtres : et il faudra bien des années, pour nous trouver à cet égard au niveau de nos voisins, malgré tous les encouragements donnés à l'enseignement populaire.

Mais cette infériorité n'aura bientôt plus les mêmes inconvénients, puisque l'institution elle-même des sages-femmes s'efface, en France, de plus en plus, et que le nombre toujours croissant des hommes adonnés aux professions libérales favorise cette tendance, en concentrant exclusivement entre les mains des docteurs médecins, toutes les parties de l'art de guérir; circonstance évidemment propice à une organisation générale et complète de la pratique civile.

Du moment en effet, qu'il n'existera plus que des hommes aptes à l'exercice simultané de toutes les branches de la science des maladies, que les sages-femmes auront disparu avec les officiers de santé, il sera facile d'établir dans ce seul ordre de praticiens, une hiérarchie et une différence basées sur l'importance même des services. Cette création d'un service médical une fois proclamée, et les meilleurs sujets de toutes les écoles placés en position de devenir par préférence fonctionnaires publics, pou-

vant compter par conséquent sur une existence honorable et sur une retraite suffisante, il deviendra aisé d'introduire au sein des facultés de notables modifications ; alors seulement la réforme universitaire, qu'exige l'enseignement pour revêtir un caractère plus social, pourra s'opérer; alors on aura intérêt à obtenir et à conserver des preuves graduées de l'instruction de chaque élève, de la valeur de ses examens, de sa position relative dans les concours; alors les places ainsi distribuées dans les écoles ou dans les hôpitaux, serviront de titre à l'avancement et aux distinctions, surtout quand les uns et les autres participeront du même esprit de régénération ou de perfectionnement.

DEUXIÈME PARTIE.

ENSEIGNEMENT.

Ne pourrait-on pas animer d'un même esprit tout le savoir divin et humain ; de sorte que les sciences se donnassent la main pour ainsi dire, et qu'une université d'aujourd'hui représentât un Platon et un Aristote, avec tout le savoir que nous avons de plus que les anciens. VICO. *

L'insegnamento deve percorrer tre gradi : mostrar lo stato in cui si è ; esporre il progresso fatto ; additar quello che potrebe fare. Gius. Mar. MAZETTI. **

UNIVERSITÉS.

LE mot *Université* appliqué à l'ensemble des institutions intellectuelles d'un pays ne présente pas la même signification, en France et en Italie; là c'est un corollaire naturel de la centralisation administrative appliqué aux études publiques ; ici il désigne à la fois la totalité des connaissances humaines et leur enseignement. Ce mot doit donc recevoir une double interprétation, et couvrir des différences assez notables ; car son acception toute relative dépend des circonstances.

* De nostri temporis studiorum ratione, 1768.

** Archieviscovo di Seleucia, *Projetto di riforme pel regolamento della pubblica istruzione*, Napoli, 1840.

Envisagée à un point de vue absolu, chaque université, ainsi que le disent les divers réglements des études en Italie, s'offre à l'observateur sous deux aspects : comme corps académique chargé de veiller aux progrès de la science, et comme corps enseignant travaillant à la répandre, suivant les dispositions des peuples à la recevoir. Considérée d'après le fait, l'université de France ne représente autre chose que le ministère même de l'instruction publique, avec son personnel plus ou moins hiérarchisé, depuis le grand maître, quand il en existe un, jusques à l'instituteur primaire ; ayant ses objets d'enseignement juxta-posés, sans règle commune comme à Paris, ou isolés dans certaines villes dotées par le hasard ou leur position plus ou moins excentrique, d'une faculté de droit, de médecine ou de théologie ; ayant en un mot ce caractère Napoléonien qui avait tout concentré dans la main puissante d'un grand homme, sans s'informer comment tout s'y trouvait, sans savoir même si tout s'y trouvait bien. Cependant, c'est là ce qu'il importe le plus de déterminer d'une manière précise, si l'on veut juger de la consistance d'une institution. La force unitaire d'un corps dépend de l'harmonie qui règne entre ses membres : *fate un corpo sol, dei membri amici* (1).

Ainsi semblent avoir été constituées dans le principe les universités italiennes. Quoique formées la plupart au temps des guerres civiles du moyen âge, puisqu'il en est, comme à Salerne et Bologne,

(1) Tasso. Gierusalemme liberata, libro 1.

qui remontent au dixième siècle ; quoique établies souvent à de petites distances les unes des autres , à Sienne, Pise et Florence ; quoique assez multipliées pour présenter le chiffre de 23 , parmi lesquelles plusieurs comme celles de Catana, Macerata, Fermo, Sassari , étaient et restent encore d'une importance très-secondaire, il ne paraît pas néanmoins que l'idée d'étendre leur circonscription , ou de la faire absorber mutuellement, soit jamais venue aux divers gouvernements. Tous ont voulu conserver précieusement ces divers foyers scientifiques, par la seule raison de leur existence ; tous les respectent encore, alors que souvent un simple décret simplifierait sans inconvénient, une administration surchargée de détails inutiles.

C'est pourquoi, dans l'étude de l'enseignement médical en Italie, il deviendrait ou trop illusoire ou trop peu intéressant d'examiner géographiquement la plus grande partie des universités qui le résument. Qu'y aurait-il à dire, par exemple, de Salerne ; sinon qu'elle fut : *fuit* ? De Ferrare ; sinon que depuis 1825, époque où elle passa à un rang secondaire, sa chûte s'est précipitée de plus en plus ? De Lucques ; sinon qu'elle végète , écrasée par la renommée et le voisinage de Florence et de Pise ? Il faut donc se borner aux traits les plus saillants, aux originalités les plus palpables, et chercher de tous côtés les dispositions par où ces traits et ces originalités peuvent se détacher de la surface d'un territoire , applati et nivelé par la poussière des ruines qui le couvrent.

A Gènes et à Turin, une haute direction de l'instruction publique, nommée *Magistrature de la Réforme*; en Toscane, un Collége de Docteurs; en Lombardie, un Conseiller Aulique délégué direct du gouverneur de Vienne; A Rome, la sacrée Congrégation des études, avec un Archi-chancelier à sa tête; à Naples, une commission présidée par un Archevêque; à Parme et à Modène, un Grand-Maître: telles sont les autorités qui rattachent, chacune sur un point différent, les universités d'Italie à l'administration. Celles-là purement morales ou politiques, présentent en cela des différences essentielles avec le Conseil Royal de l'instruction publique de France, composé d'hommes tout-à-fait spéciaux; la mission des premières écrite dans les réglements anciens et modernes, consiste, comme l'expriment les dispositions de celui de Turin, à veiller à ce qu'on n'enseigne publiquement *que des doctrines sacrées, non contraires à la religion, aux droits du roi ou de la couronne.*

Cependant, c'est à elles que se trouve dévolue la nomination des professeurs et la direction des études: Enseignement primaire, secondaire et supérieur, tout est sous leur dépendance, tout en dérive, et du milieu d'elles ne se détache presque jamais aucune illustration pratique; les membres de ces institutions n'ont jamais appartenu au professorat; aucun d'eux n'est ni théologien, ni jurisconsulte, ni médecin, ni mathématicien, ni littérateur, suivant l'acception rigoureuse du mot. On conçoit quels abus doit engendrer un tel état de choses, surtout au sein

d'un pays où tout se trouve abandonné à l'arbitraire administratif, où, pour devenir professeur, il n'est pas nécessaire d'avoir fourni des preuves publiques de savoir et d'aptitude. Dans les états Sardes, par exemple, on a eu violé le réglement du collége des docteurs, placés en position de servir, suivant certains cas, de contrôle à un pouvoir supérieur peu éclairé. On a fait entrer dans son sein des sujets dispensés de la seule épreuve exigée autrefois, la publication et l'argumentation d'une thèse; de telle sorte qu'on serait en droit de craindre que ces fonctionnaires ne fussent pas destinés uniquement aujourd'hui à juger par leur face purement scientifique, les doctrines des professeurs titulaires, au moyen d'objections adressées, pendant les examens, aux élèves qui sont censés représenter ces derniers. Encore faut-il dire que c'est là une simple formalité, puisque en Italie comme en France, l'argumentation d'une thèse ne donne guère lieu qu'à une séance d'apparat, et non à une investigation sérieuse.

A Gènes et à Turin, le président-chef de la réforme peut être assimilé à un véritable ministre de l'instruction publique; il prend directement les ordres du roi : ces ordres sont transmis ou par lettres patentes, ou par brevet, ou par simple relation d'audience, et, dans les deux premiers cas, contresignés par le ministre de l'intérieur. Dans les autres parties de l'Italie, le président de la commission universitaire travaille avec le chef de l'état; mais comme ce président, digne représentant de la commission elle-même, n'est pas assez spécial pour con-

naître à un point de vue pratique les besoins de l'enseignement, ceux-ci demeurent la plupart du temps ou négligés ou mal compris ; la position des professeurs ne semble pas assez élevée, pour qu'on les appelle à la direction d'une chose, dont ils devraient être les juges légitimes. Les membres des grands conseils des études appartiennent aux hautes classes de la société. On leur demande un nom plutôt que du talent et de l'expérience. Or, par leur position elle-même, ceux-ci regardent l'enseignement, comme une mission secondaire; et par conséquent traitent tout au moins avec indifférence les intérêts intellectuels. Réduits souvent, dans la pratique, à une impuissance complète, arbitres de ce qu'ils ne connaissent pas, ils doivent concourir maladroitement à des mesures dont ils ne savent mesurer ni la force ni la portée; car, qui oserait ne pas proclamer, dans les travaux relatifs au développement de la science, comme en toute autre chose, la nécessité d'un apprentissage?

Un pays dont les écoles publiques subissent une telle direction, semblerait devoir présenter une somme d'instruction bien faible, et bien inférieure à celle de ses voisins; telles seraient certainement les conséquences de dispositions aussi déplorables, si on eût pu le tenir isolé, l'entourer d'une muraille infranchissable comme celle de la Chine, et si ses habitants n'avaient déjà goûté les bienfaits des arts et des sciences. Il n'en est pas heureusement ainsi, surtout pour les royaumes de Piémont et de Sardaigne, pénétrés de toute part des idées de la France

et de l'Allemagne, ce cœur et cette tête de l'Europe moderne, et frappés quotidiennement du bruit produit sur leurs frontières par les productions des savants, des artistes, des littérateurs des contrées adjacentes. Pas une seule publication de quelque importance ne se produit ailleurs, sans avoir du retentissement à Gènes et à Turin; les idées franchissent les mers et les montagnes; semblables à ces conducteurs invisibles dont la communication réciproque ébranle les continents à des distances incalculables, elles parcourent des espaces immenses, laissant partout des traces de leur passage. Aussi, grâce à cette puissance d'expansion et à l'énergique virtualité de leurs habitants, la Sardaigne et le Piémont n'ont cessé d'occuper un rang distingué, parmi les nations adonnées aux travaux de l'esprit.

Ce qui vient d'être dit du principe directeur des universités italiennes, s'applique d'une manière assez générale à leur caractère purement professionnel. Celui-ci varie suivant les pays; ainsi quoique toute université comprenne ordinairement quatre parties : la Théologie, le Droit, la Médecine, les Belles-Lettres, on trouve des états où, comme à Pavie par exemple, le premier de ces enseignements n'est pas joint aux trois autres; cela s'explique par la raison qu'en Lombardie, le pouvoir politique ne se laisse pas absorber par le pouvoir religieux : sur certains points au contraire, Gènes, Modène, Rome, l'autorité et l'enseignement catholiques dominent; enfin en Toscane on découvre une

suprématie bien évidente, accordée aux différentes parties de l'art de guérir.

Plus tard on aura pour but principal, d'étudier l'organisation de l'enseignement médical proprement dit. En attendant, il semble encore utile de revenir aux universités piémontaises, et de faire ressortir la concordance des quatre branches, qui se rattachent au tronc commun. Ce qu'on dit de toutes réagit d'ailleurs sur chacune, une juste appréciation de l'ensemble devant précéder celle des parties.

L'université de Gènes reproduit une image assez fidèle de l'état social du pays. De quoi se compose en effet ce corps scientifique ? De quatre facultés : Théologie, Jurisprudence, Médecine et Chirurgie, Philosophie et Beaux-Arts. L'influence de chacune se trouve établie d'après l'ordre de leur désignation. Dans les solennités publiques, à la fête du Roi, aux examens annuels, aux séances d'apparat, la préséance appartient à la première, et passe ainsi successivement aux trois autres ; mais avec cette différence que toujours l'idée catholique laisse sentir son action, même dans les choses les plus éloignées de sa nature. Ainsi journellement des prêtres délégués des évêques, assistent aux examens de médecine, et les questions les plus scabreuses de la science se développent en leur présence. Cette situation s'explique naturellement dans un pays où les corporations religieuses ont envahi le système d'instruction publique, où les Jésuites, plusieurs fois acceptés et repoussés, sont parvenus à s'établir dans le magnifique palais de la veuve du

roi Victor-Emmanuel, et là où, du centre d'une ville qui semble avoir donné asile à tous les moines de l'univers, ils se trouvent chargés de départir l'instruction aux enfants des plus puissantes familles.

Après *la Faculté de Théologie*, marche *la Faculté de Jurisprudence*; aussi les avocats occupent-ils le second rang dans la société. Touchant d'un côté au sacerdoce par leurs études du droit canon, et de l'autre à la noblesse par certains priviléges, exercés concurrement avec elle, notamment celui de faire partie des administrations municipales, leur importance a dû s'accroître encore en certains cas, d'après la position spéciale des localités; ainsi, à Gènes, le mouvement commercial leur imprime un caractère d'utilité réelle, appréciée surtout par un peuple, qui comprend les besoins matériels. Et d'ailleurs la théologie se confond avec le droit civil en quelques parties, et l'on a vu plusieurs prêtres jouissant du double titre, de professeurs aux facultés de jurisprudence, et de membres des colléges chargés des examens.

La Faculté de Médecine et de Chirurgie vient en troisième ligne; dans le monde, ses docteurs maîtres ou praticiens, membres des colléges ou possesseurs des chaires ne tiennent que la troisième place. Strictement renfermés dans les devoirs de leur état si modeste et si peu lucratif, aucun ne parvient aux fonctions publiques, si elles ne rentrent pas dans leur spécialité même. On regarde comme une chose sans exemple, comme un phénomène véritable, la fortune du docteur Scassi, qui, Préfet de

Savone sous l'empire, avait obtenu depuis 1814 le titre de comte, et avait pu être nommé syndic de la ville de Gènes.

Et sait-on bien quels sont les résultats d'un tel état des choses ? A-t-on bien calculé les conséquences du peu de considération, dont on paye toute une classe de la société ? Ne voit-on pas que celle-là finit par s'isoler, et que toutes ses habitudes, toutes ses tendances offrent une protestation continuelle. Aussi vienne le moment d'un danger extraordinaire; vienne une époque où il s'agira d'affronter face à face l'ennemi commun, une de ces circonstances où l'honneur seul peut retenir, parce que en présence de la mort le lucre perd toute sa valeur relative ; viennent une désastreuse épidémie, une fièvre pestilentielle, et les médecins refuseront de se dévouer pour ceux, qui n'ont pas voulu les admettre au banquet de la fraternité sociale. A Gènes, le plus grand nombre s'enfuit lors de l'invasion du cholera !

En France au contraire, où la profession est honorée ; où elle est estimée plus encore qu'elle n'est rétribuée ; où les chambres législatives s'ouvrent en principe, devant toutes les intelligences ; où l'on n'admet pas d'exclusion même dans le choix des conseillers du trône, qui, dans la classe infinie des médecins, chirurgiens, officiers de santé, praticiens civils ou militaires, a failli un instant ? A Paris comme à Marseille, tous ont fait leur devoir; personne n'a déserté le champ de bataille, et le personnel de l'art de guérir a eu aussi son Waterloo. Contre la maladie qu'il n'a pu vaincre, il a fait

bonne contenance ; quelques-uns ont succombé, en exprimant le regret de ne pouvoir plus être utiles : c'est aussi là une des gloires de la France.

Enfin la Faculté *de Philosophie et des Beaux-Arts*, prend le quatrième rang. Son organisation la plus vicieuse de toutes, comprend 1° la philosophie proprement dite, à laquelle s'ajoutent des cours de chimie pharmaceutique, d'arithmétique et de géométrie ; 2° les mathématiques avec la mécanique, le calcul différentiel et intégral, l'algèbre appliquée, l'hydraulique et l'architecture civile ; 3° les belles-lettres, c'est-à-dire l'éloquence latine et l'éloquence italienne. Cette faculté doit évidemment jouer un rôle très-secondaire, dans un pays où n'existent ni régime parlementaire, ni presse périodique, ni discussions publiques. A ses côtés d'ailleurs se trouvent les classes de philosophie et de latinité des colléges, tout à-fait séparées de son ressort ; de sorte qu'il faudrait la réduire à la dénomination de Faculté des Sciences. Une pareille existence équivaut presque à une suppression complète ; conséquence peut-être prochaine du chiffre minime de ses étudiants, rapproché du total numérique des autres facultés : A Turin et à Gènes, ce chiffre est de 72 sur 1640.

Le plus grand avantage d'une semblable organisation universitaire, repose sur la réunion au sein d'une même ville, quelquefois dans le même bâtiment, de toutes les parties qui s'y rattachent ; de telle sorte qu'elle résume ainsi en réalité l'ensemble des connaissances humaines, *Universali-*

tas (1). On conçoit, combien la science doit gagner à ce que des établissements de ce genre, liés fraternellement, se prêtent un mutuel appui. En effet, on saisit facilement les rapports si étroits des études littéraires, avec la jurisprudence et la théologie; on est également frappé de l'union intime de la médecine, avec les sciences physiques et la pharmacie. Il existe même des cours assez généraux pour pouvoir être fréquentés avec fruit par tous les étudiants, quelle que soit d'ailleurs leur carrière définitive. Des notions de physique, de chimie, de botanique, de mathématiques appliquées, profitent à toutes les professions, à l'agriculteur comme à l'industriel, à l'avocat comme au médecin.

En outre, le rapprochement des facultés, leur juxta-position sur un même point, prévient la

(1) Malgré la règle générale en Italie, à Modène, à cause de certaines appréhensions politiques, la faculté de médecine est séparée des autres facultés : elle a un local à part, près de l'hôpital et de l'amphithéâtre d'anatomie. Dans certaines occasions, elle se réunit cependant aux autres facultés, et l'on conçoit bien vîte l'utilité de ce rapprochement. Si, en France, il est impossible de placer dans le même édifice l'enseignement de toutes les connaissances humaines, on pourrait, dumoins dans certaines solennités, provoquer la réunion de toutes les spécialités. L'institut offre quelque chose d'analogue; mais pourquoi ne pas transporter cet usage dans la sphère même où vivent les étudiants, et ne pas leur inspirer le goût de l'étude, entretenir leur émulation et leur faire sentir la dignité de leur position, en frappant leur esprit par le spectacle imposant de tous leurs professeurs, occupés à débattre les plus hautes questions scientifiques, ou à signaler les améliorations, que comportent les diverses branches de l'instruction publique?

perte du temps des élèves, obligés quelquefois en France, de se transporter plusieurs fois le jour à de longues distances. En les concentrant sur un quartier déterminé, elle rend aussi la surveillance plus facile. L'administration elle-même moins divisée, éprouve une véritable économie. Que d'employés subalternes qui, dans ce cas, pourraient être supprimés ! Que de collections scientifiques aujourd'hui doubles ou triples, propres à être rassemblées sous une même clef, sous une même direction, et qui se completteraient mutuellement ! Que de bibliothèques, où quatre salles remplaceraient suffisamment quatre locaux à présent séparés, et non occupés en grande partie ! D'après ce plan, l'histoire naturelle proprement dite ne se séparerait pas entièrement de la science de l'homme, l'anatomie humaine deviendrait une branche de l'anatomie comparée, et les jardins botaniques serviraient de lieu de récréation et de repos aux étudiants, accoutumés ainsi à une observation continuelle de la nature, classée par grandes divisions.

Alors les bâtiments universitaires revêtiraient cette magnificence architecturale, qui distingue ceux d'Italie. En évitant ici toute description inutile, et sans répéter les récits de la plupart des voyageurs, il est juste d'ajouter que ces édifices sont admirablement appropriés à leur usage, et que les salles des examens relèvent encore la grandeur de ces solennités. Elles forment de véritables temples, consacrés au culte des lettres, des sciences et des arts; hommage rendu aux progrès de l'esprit humain, enceintes

religieuses, où le professeur puise le sentiment de sa haute mission, où l'élève se recueille dans le souvenir de ses devoirs, envers ses maîtres et envers la société, ces immenses constructions reflètent sans cesse la juste importance, attachée aux professions intellectuelles.

Cette influence des monuments sur l'éducation nous semble en effet plus réelle, qu'on n'a l'habitude de le supposer. Malgré nos coutumes si rationnelles, malgré notre philosophisme si prosaïque, quel français a pu rester froid ou indifférent à la vue de ce magnifique bâtiment, qu'on nomme l'Université de Pavie, et dont les dispositions grandes, majestueuses, moitié païennes et moitié catholiques, rappellent ou le portique d'Athènes, ou les cloîtres les plus grandioses du moyen âge? Comment définir ses sensations au milieu de ces vastes cours, ceintes de portiques à colonnes, où règne un silence si profond, même pendant la fréquentation de 900 jeunes étudiants; à la vue de ces bustes et de ces statues en marbre élevés à la mémoire d'hommes utiles, parmi lesquels on distingue Spallanzani et Scarpa. Comment se défendre d'une émotion réelle, pendant cette espèce de pèlerinage, à l'un des berceaux les plus anciens de la science italienne, d'où sortirent les travaux et la renommée européenne des Borsieri, des Tissot, des deux Franck, et qui compte aujourd'hui au rang de ses professeurs le premier anatomiste des états péninsulaires, Panizza!

OBJET DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL.

Les considérations précédentes ne se rattachent que partiellement à l'enseignement de la médecine ; celles qui vont suivre s'y réfèrent d'une manière exclusive. Et d'abord , comment se distribue la matière de cet enseignement ? D'après les divisions généralement adoptées : l'Anatomie, la Physiologie , la Pathologie , la Médecine pratique , la Chirurgie , la Matière médicale, la Médecine légale et l'Hygiène publique. En joignant à cette nomenclature les parties, si improprement regardées comme accessoires : la Chimie, la Physique médicale, l'Histoire médicale, l'Histoire naturelle et la Pharmacie , on réduirait à la rigueur à douze chaires, tous les éléments de la science nécessaire au médecin et au chirurgien.

En Italie , ce nombre se trouve le plus souvent dépassé; il est quelquefois moindre : ainsi dans le Piémont et dans la Toscane , les facultés de médecine ne possèdent que dix professeurs ; tandis qu'on en compte onze à Rome et à Bologne , quinze à Pavie et dix-huit à Naples.

A part les cours qui, avec d'autres désignations , rentrent parfaitement dans l'une ou l'autre des divisions ordinaires , en voici qui offrent un caractère d'originalité utile à constater. L'Anatomie descriptive se subdivise, à Florence et à Pise, en Anatomie humaine et comparée , et à Pavie, en Anatomie microscopique. A la Chirurgie s'ajoute , dans cette dernière ville, ainsi qu'à Naples, l'Oculistique théo-

rique et pratique. Dans les facultés des États Autrichiens et de la Toscane, on enseigne les principes de l'Art vétérinaire ou Zooiatrie, et la doctrine des Épizooties; ici encore se trouve une chaire de l'Histoire de la Médecine, de même qu'à Naples, où une autre a spécialement pour objet l'explication du Texte d'Hippocrate.

Quant à l'utilité relative de ces deux derniers enseignements, les opinions sont partagées. A nos yeux, une histoire de la médecine devient le complément nécessaire des progrès accomplis de nos jours, dans la science de l'homme : car on remarquera toujours une lacune, une solution de continuité dans l'explication des phénomènes de l'organisme, tant qu'on n'aura pas rassemblé en tableau synoptique, en divisions chronologiques, en distributions territoriales, c'est-à-dire tant qu'on n'aura pas décrit *historiquement* les efforts tentés à diverses époques et par les différents peuples, pour le perfectionnement de l'art de guérir. On sait d'ailleurs comment s'étaient régénérés en France, aux derniers temps de la restauration, et entre les mains d'hommes habiles, les études philosophiques, historiques et littéraires. On comprit alors tout ce que présentaient de large et de nécessaire à la fois cette *Histoire* de la Philosophie, cette *Histoire* de la Civilisation, cette *Histoire* de la Littérature française pendant le moyen âge, qui en préparant le mouvement civilisateur lié à la révolution de 1830, avait fait de MM. Guizot, Cousin et Villemain les patrons de ce grand événement.

L'Histoire de la Médecine, c'est encore l'Histoire de l'Humanité ; celle-ci poursuit ses évolutions progressives et continues, à travers l'espace et le temps, au milieu des catastrophes et des révolutions, quelquefois gênée dans ses mouvements, souvent entraînée par des puissances surnaturelles. Or, la recherche de ces mouvements réguliers ou anormaux, l'examen de ces oscillations successives du mal au bien, de l'équilibre à un ordre moins régulier, peuvent être essayés non seulement sur les individus pris à part, mais examinés dans leur ensemble, et d'après leurs relations mutuelles. Voilà le principe d'un enseignement, par lequel les facultés de médecine se trouveraient liées aux facultés des sciences et des lettres ; expliquant ainsi les faits moraux par les faits physiologiques, dans le but de prouver que ceux-ci se combinent et s'harmonisent avec les premiers.

Une chaire ayant pour unique objet le Texte d'Hippocrate, ne saurait présenter les mêmes raisons d'être établie ou d'être conservée : « Personne n'igno-
» re, dit le docteur Joseph Mazetti, archevêque de Séleucie, président de la commission des hautes études napolitaines, et auteur d'un projet de réforme dont on appréciera ci-après l'importance, « que là ne se trouve concentrée une partie des
» connaissances dont les professeurs d'Institutions
» médicales doivent nourrir les jeunes gens, mais
» non sans interprétations et sans commentaires,
» et suivant l'opportunité de chaque matière. L'é-
» tude attentive des ouvrages des plus respectables,

» des plus puissants maîtres de l'art de guérir , et » principalement d'Hippocrate , offre sans contredit » une utilité relative ; mais cela peut-il suffire pour » soutenir une chaire destinée uniquement au texte » d'un seul auteur ? » Cette opinion se corrobore par une raison péremptoire. En effet, un culte exclusif pour le Père de la Médecine , un respect évangélique pour ses écrits , forment directement la négation la plus formelle de la loi du progrès , ce dogme de notre temps , qui sans rien enlever au passé de sa vertu réelle, accorde une large part aux travaux du présent et aux espérances de l'avenir.

En ce qui touche à l'existence des chaires propres à l'art vétérinaire , à la police des épizooties , aux moyens de prévenir ces dernières , l'exemple donné par le Gouvernement Autrichien en Lombardie , et par le Grand Duc de Toscane amène tous les jours d'assez bons résultats, pour qu'il paraisse désirable de le voir imiter par la France.

La médecine constitue une science complexe. Non seulement on distingue en elle diverses branches d'enseignement , mais encore on peut la considérer dans ses applications à telle ou telle classe d'animaux. Il y a sans doute une médecine générale , qui embrasse toutes les autres ; mais on doit faire aussi des appréciations particulières, selon les sujets. L'art vétérinaire porte ses investigations sur des phénomènes normaux de l'économie vivante , et soigne des infirmités corporelles , tout aussi bien que la physiologie et la pathologie humaines. Pour féconder cette idée , il suffit de l'étendre aux différents

anneaux de la chaîne des êtres organiques, et à leur étude par comparaison et par analogie. Le grand développement *de la Physiologie et de l'Anatomie comparées*, déjà presque aussi européennes que le nom de Cuvier, témoigne de leur importance scientifique. Quelle raison de ne pas admettre aussi *une Pathologie comparée*, avec le double but d'augmenter les ressources de l'art agricole et domestique, et de tirer des conclusions des animaux malades à l'homme malade? Sans contredit, personne ne croira à une identité physiologique complète entre ce dernier et les autres classes de vertébrés par exemple, fût-ce la plus rapprochée de lui : mais s'il existe des dissemblances, qui pourrait nier le nombre et la multiplicité de leurs rapports, s'expliquant souvent les uns par les autres. Et voilà comment il devient logique d'assigner à l'art vétérinaire, une place dans une faculté de médecine, où il apporterait un précieux contingent.

Lorsque cette résolution sera prise en France, il y aura lieu d'examiner si, par imitation de ce qui se pratique dans l'Institut Vétérinaire de Milan, il ne conviendrait pas d'introduire au sein des Ecoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse, des docteurs en médecine s'étant livrés d'ailleurs, comme la chose deviendra très-facile alors, à une étude particulière des maladies des animaux.

En attendant le moment de suivre dans tous ses détails la réalisation de cette idée, on peut y rattacher les questions suivantes :

L'Art Vétérinaire ne retirerait-il pas de grands

avantages de ce mode de recrutement ? Les établissements consacrés à cette spécialité, en recevant dans leur sein des hommes dont la profession est plus honorée, dont les études sont censées plus solides, n'en retireraient-ils pas un nouveau lustre ? En liant ainsi la médecine humaine avec celle des animaux, l'art de guérir proprement dit ne se montrerait-il pas plus complet dans sa pratique et dans sa théorie ? Enfin aujourd'hui que les hommes de mérite augmentent en nombre, et que l'instruction se développe, n'y aurait-il pas bénéfice pour l'état, ainsi que pour le service public, à placer dans les Ecoles de Zooiatrie, des docteurs en médecine, auxquels on imposerait de plus la condition d'avoir obtenu le diplôme de vétérinaire ?

Une réponse affirmative à toutes ces questions ne saurait blesser les susceptibilités des hommes attachés à la profession médicale, aujourd'hui surtout que les rangs se nivellent, que les conditions se touchent, et que la société tend de plus en plus à distinguer ses membres, par la valeur et l'utilité relatives de chacun.

MODES DE L'ENSEIGNEMENT.

L'instruction médicale se distribue en Italie par les Facultés et par les Écoles secondaires ; celles-ci n'ont pas l'importance de celles de France, surtout des plus florissantes, comme elles sont à Lyon et à Toulouse : simples degrés préparatoires, suppléances nécessaires des Universités, situées dans certains

lieux isolés ou déchus d'une ancienne splendeur, dont la population peu aisée ne peut se permettre les dépenses exigées par le séjour des grandes villes, les écoles secondaires de la Péninsule ne donnent qu'un enseignement extrêmement circonscrit.

Dans la Romagne par exemple, où ce genre d'établissements existe, à Ferrare, à Pérouse, à Camerino, à Macerata, à Fermo, on ne peut s'y pourvoir que des deux premiers grades; Rome et Bologne conservent exclusivement le droit de confert du lauréat en médecine et en chirurgie. A ces deux universités est également réservée la faculté de délivrer le libre exercice. Dans le Piémont aussi des institutions du même genre placées à Chambéry, à Asti, à Mondovi, à Novarre, à Saluces, à Vercelli, ne présentent chacune que cinq chaires: Institutions chirurgicales, Physiologie, Anatomie, Institutions médicales, Chimie et Botanique, avec trois professeurs titulaires et deux suppléants.

Partout ailleurs l'organisation des études, à peu près complète et identique, affecte tour à tour la forme expérimentale et spéculative. Quelquefois exclusivement chirurgicale ou médicale, comme à Rome et à Bologne, elle participe en général et simultanément de ce double caractère, du moins pendant les premières années.

Sur quelques points de l'Italie, plus particulièrement en Toscane, les études pratiques de la médecine se trouvent entièrement séparées des études théoriques. A Pise et à Sienne ont lieu les examens;

c'est là qu'on prend le titre de Docteur. A Florence sont ouvertes les Cliniques, qu'il faut suivre pendant deux ans pour être admis à l'exerceat. Cette dernière école, complément et dépendance de celle de Pise, renferme d'ailleurs une série de cours, qui presque tous se rapportent d'une manière plus ou moins directe à l'art, plutôt qu'à la science proprement dite. C'est dans l'enceinte même du grand hôpital de Santa-Maria-Nuova, que la Faculté de Florence donne ses leçons.

Cette séparation des études ne serait-elle pas une suite de l'organisation française, ou tout au moins une concession aux traditions laissées par la conquête ? On en jugera par les considérations suivantes, tirées du rapport adressé à l'empereur Napoléon par MM. Cuvier, de Coiffier et de Balbe, sur l'instruction publique de la Toscane, en 1810 :

« Soit que l'on considère l'intérêt des villes, celui » des études, ou celui de l'université impériale, » l'académie doit avoir son chef-lieu à Pise.

» La nature indique tellement cette situation, » que l'espèce d'université, qui existait autrefois à » Florence, s'est éteinte pour ainsi dire d'elle-même, » quand l'état de Pise a été conquis par les Flo- » rentins.

» En effet, Florence qui est une grande capitale, » riche par sa population, par ses manufactures, » par la résidence du prince et des fonctionnaires » supérieurs, par les revenus qu'y consomment les » grands propriétaires, n'a aucun intérêt à posséder » des facultés.

» Pise au contraire est dépeuplée et sans moyens : » c'est pour lui rendre un peu de vie, que la » Seigneurie de Florence et ensuite les Grands- » Ducs y fixèrent les études ; et cette ressource » lui est devenue plus nécessaire que jamais.

» Il est sensible aussi qu'une ville tranquille, où » il n'y a ni le fracas d'une cour, ni de nombreux » spectacles, ni les autres occasions de séduction » dont Florence abonde, est plus favorable aux » mœurs et à l'étude, et garantit davantage aux » parents, qu'ils ne perdront pas leurs fils, en les y » envoyant.

» Les nombreuses maisons que la dépopulation de » Pise a dégarnies de leurs habitants, y procure- » ront d'ailleurs une économie considérable sur les » loyers.

» Il y en a évidemment une autre pour le luxe, » faute d'occasions de l'étaler, et il ne laisse pas » d'y en avoir aussi pour les subsistances.

» Ces trois derniers articles concernent les pro- » fesseurs aussi bien que les élèves ».

Un décret impérial du 10 octobre 1810 accueillit les conclusions de ce rapport, en fixant à Pise le chef-lieu de l'université de la Toscane. C'est là qu'il fut confirmé après les événements de 1814, et que l'enseignement de l'art de guérir vient d'être réorganisé, d'après les principes exposés plus haut, par l'archiduc Léopold, en qui vit encore l'esprit des Médicis, et qui se montre digne de veiller aux progrès scientifiques d'un pays, illustré en Médecine par les noms des Vidius,

Colombus, Falloppe, Mercurialis et Redi (1).

En France rien n'existe de comparable au sys-

(1) Texte du décret :

Son Altesse impériale et royale veut que l'enseignement médico-chirurgical de l'université de Pise, soit constitué ainsi qu'il suit :

I. — Il y aura des chaires,

1° D'anatomie humaine,

2° D'anatomie comparée,

3° De physiologie et de pathologie générale,

4° De pathologie chirurgicale, avec démonstration des cas pathologiques des maladies externes,

5° D'obstétrique et de petite chirurgie, réunissant à la première un traité des femmes en couches et des enfants à la mamelle, et à la seconde, la science des appareils, des ligatures et l'orthopédie.

6° De matière médicale et de pharmacologie,

7° De thérapeutique, de pathologie médicale spéciale, et de clinique chirurgicale,

8° De chirurgie opératoire et de clinique chirurgicale,

9° De médecine publique, comprenant l'hygiène et la médecine légale,

10° D'art vétérinaire,

11° D'histoire de la médecine.

II. — Les études universitaires seront les mêmes pour la médecine et pour la chirurgie : il n'y aura qu'un seul grade de lauréat pour l'une et pour l'autre.

Les lauréats pourront demander le matricule d'exercice de l'une et de l'autre profession ou de toutes deux.

III. — Les études universitaires, y compris les sciences accessoires, seront distribuées en cinq années.

IV. — Chaque professeur présentera au proviseur de l'université le programme sommaire du système qu'il désire adopter dans son enseignement ; ce dernier, après l'avoir reçu, arrêtera le plan d'un système général d'études médico-chirurgicales, qui devra être distribué et compris dans les cinq années ; ce plan sera soumis à l'approbation du souverain.

Le premier octobre 1839. LÉOPOLD, *Signé.*

Pour le Conseiller secrétaire-d'état, Corsini,

Louis Albiani.

tème d'organisation médicale de Pise et de Florence. Il importe pourtant d'examiner en quoi on pourrait s'en servir pour les progrès de l'art de guérir, et pour le perfectionnement des sujets destinés à l'exercer.

Et d'abord ce qui frappe l'observateur en Italie, c'est la plus grande durée des études. Dans toutes les facultés de médecine, les élèves demeurent six ans sur les bancs : on y exige quatre années de théorie, deux de clinique ou d'hôpitaux de quiconque veut se donner dans la société la mission de soigner l'homme malade. Ajoutons cependant que là, le grade de bachelier-ès-sciences n'existant pas, les études préliminaires sont moins longues qu'en France. Néanmoins et malgré cette dernière remarque, il paraîtrait utile de n'admettre les jeunes gens à la libre pratique, qu'après les six ans de fréquentation des écoles. Quoi ! la loi exige trois ans de stage de l'avocat avant de lui permettre d'apposer sa signature au bas d'une consultation, et ne lui confère des avantages lucratifs qu'après ce temps d'épreuves. Quoi ! l'usage et le bon sens prescrivent au jeune élève de l'école polytechnique, sorti avec honneur de ses premiers examens et classé dans une spécialité de services publics, un séjour plus ou moins prolongé dans les écoles d'application, et suivi des garanties offertes par une puissante et nombreuse hiérarchie. Quoi ! le médecin nommé Agrégé dans une Faculté après un concours, n'était, il y encore peu de temps, reçu à l'exercice de son emploi qu'après un intervalle de deux ans, et le jeune docteur destiné à la

pratique civile pourra, le lendemain même de son admission, courir au chevet d'un malade, le soumettre au despotisme d'une science encore si peu murie, et faire sur lui sans contrôle, telle expérience qu'il lui plaira d'imaginer ! Il est difficile de ne pas voir là un des plus graves abus de notre société actuelle.

A cette opinion se rangeront certainement tous les médecins, en qui vit le souvenir de leur position et de celle de leurs condisciples, quand la décision de quelques professeurs, leur eut mis entre les mains, avec un morceau de parchemin, le droit de disposer de la vie de leurs semblables. Elle sera également accueillie par le très-grand nombre de ceux qui, reculant devant la responsabilité d'une tâche aussi pénible, vont chercher chaque jour, à l'aide de nouveaux travaux accomplis dans les hôpitaux, dans les livres, dans les voyages, en dehors des exigences universitaires, d'autres titres à la confiance publique. De la part de ces derniers, une telle conduite doit paraître plus rationnelle que timide ; car on ne sait, s'il ne faut pas admettre encore plus de présomption que de courage, dans le fait de ces hommes, qui sans être entraînés par des motifs indépendants de leur volonté, osent, immédiatement après les quatre années rigoureusement exigées par la loi, prendre la responsabilité d'une clientelle.

Il convient donc d'approuver et de conseiller en France une prolongation des études médicales. D'abord parce que leur durée actuelle est évidemment insuffisante, et que la délivrance du diplôme donne

une étendue de droits et de devoirs bien plus restreints ailleurs : En effet, déjà s'effacent de nos habitudes les anciennes divisions admises. Il n'existe guère aujourd'hui de spécialités ; plusieurs types ont disparu ou sont prêts à s'éteindre. On ne reconnaît guère plus ni chirurgiens ni accoucheurs proprement dits, c'est-à-dire des hommes pratiquant exclusivement les opérations chirurgicales ou obstétricales. La sage-femme elle-même que la loi autorise encore, ne joue qu'un rôle peu important ; ce n'est guère plus qu'une garde-malade intelligente. On a aussi envahi l'oculistique et même la chirurgie dentaire. De toute part, on demande la suppression des officiers de santé. Ceux qui prennent des grades en chirurgie deviennent plus rares de jour en jour. Qui saura bientôt ce qu'était un phlébotome, ou un praticien ?

Pourquoi donc ne pas faire correspondre à une plus grande étendue de droits, à des fonctions plus larges, plus compliquées, à une position plus souveraine en un mot, des garanties plus positives ? La profession y gagnera, et la société elle-même se trouvera moins exposée à remettre ses membres, entre des mains inhabiles, et dont le manque d'aptitude dépend souvent d'une expérience peu complète ? Pourquoi, en d'autres termes, à des études spéculatives suffisantes, ne pas faire succéder des applications assez nombreuses ? (1)

(1) On n'a voulu rien changer à ce rapport, tel qu'il a été adressé, il y a deux ans, à M. le ministre de l'instruction publique. Une ordonnance récente, portant la date du 3 octobre 1841,

Il reste donc à examiner, après s'être appuyé de l'exemple de l'Italie, pour demander plus de temps dans l'instruction des médecins, si, comme celle-ci, la France retirerait quelque avantage de la séparation de la théorie et de la pratique, l'enseignement de cette dernière n'ayant pas eu jusqu'à ce jour toute son importance relative.

Cette division existe parmi nous, quoique peu apparente et moins absolue que chez nos voisins : la tendance d'ailleurs qui, à cet égard, se manifeste de plus en plus, a amené déjà de précieux résultats. Dans nos écoles, on fera désormais marcher de front toutes les connaissances médicales, celles qui sont purement dogmatiques, comme celles d'un caractère opposé.

provoquée par M. Orfila, membre du conseil royal de l'instruction publique et doyen de la faculté de médecine de Paris, impose l'obligation d'un stage aux élèves en médecine. En voici le commencement :

Art. 1er. — *A partir du 1er janvier 1843, nul ne pourra obtenir le grade de docteur dans une des facultés de médecine du royaume, s'il n'a suivi pendant une année au moins, soit en qualité d'externe, soit comme simple élève en médecine, le service d'un hôpital.*

On ne saurait trop applaudir à cette mesure, que l'on vient d'étendre (13 mars 1842) aux écoles préparatoires, dont elle consoliderait encore plus l'avenir ; si son exécution avait lieu en dehors des années aujourd'hui exigées pour obtenir les diplômes de docteur, ou d'officier de santé. Dans leur sein, le service pratique peut être d'autant mieux organisé, que quelques-unes d'entr'elles possèdent d'immenses ressources cliniques, à cause du chiffre élevé de la population des villes où elles ont été instituées Les deux nouvelles ordonnances ne renferment qu'une partie des dispositions, que nous avons nous-même proposées et que nous signalons de nouveau à l'attention de M. le ministre.

Ainsi le cinquième examen représente une épreuve pratique, destinée à l'avenir à ne plus être illusoire; puisque le candidat devra se prononcer sur des sujets malades, qu'il ne peut connaître d'avance. En étendant ce mode de procéder aux autres parties, l'examen de chimie et de toxicologie sera complété par des préparations manuelles, celui de pharmacie entraînera pour les élèves en médecine, la nécessité de démontrer ; si telle substance médicamenteuse est détériorée, mal préparée, ou d'une qualité irréprochable. Quant aux sciences anatomiques, les jeunes gens seront chargés de dissections particulières ; il en sera de même des épreuves relatives à la pathologie externe ou à la médecine opératoire : dans ce cas, on les obligera, par exemple, à entreprendre en public, comme dans certains concours, la ligature d'une artère, ou l'application d'un bandage propre à une fracture.

Enfin, par conséquence de ce qui vient d'être dit, on sera amené à exiger de tout docteur demandant à être admis à la libre pratique, un stage de deux ans auprès d'un hôpital important, et pourvu de bonnes cliniques, sauf à créer auprès de chacun, un certain nombre de pensionnats gratuits, accordés aux jeunes gens classés dans les facultés, d'après un ordre de capacité numériquement constaté. On a déjà vu comment M. Tommasini, dans l'intérêt de la vaccine, avait utilisé un semblable personnel. A Rome, le Pape Léon XII, à la suite de sa *Constitutio de rectâ ordinatione, etc.*, du mois de septembre 1824, avait établi cent emplois, destinés à perpé-

tuité à compléter l'éducation médicale des lauréats de ses deux universités.

La question de la prorogation des études et sa nécessité ainsi résolues en principe, il resterait encore à décider, comment on pourrait parvenir à la réaliser universitairement en France; car ce serait s'abuser étrangement que de croire n'avoir plus qu'à distribuer en cinq années, ce qui est enseigné maintenant en quatre, et à augmenter le nombre des vacations, jusqu'à ce qu'elles aient égalé celles des facultés d'Italie, où il n'y a que 139 jours au plus d'enseignement par année classique.

Il faut remarquer, en effet, que cette année classique commence le 5 novembre pour finir le 27 juin, les quatre mois suivants étant consacrés, deux aux examens (1), et deux à un repos absolu; et que, outre les jeudis et les dimanches, ainsi que douze fêtes d'un jour non chomées en France,

(1) Dans la plupart des universités d'Italie, il existe cet usage de terminer les cours au commencement de juillet et de consacrer aux examens les derniers mois de l'année scolaire. Y a-t-il avantage à en agir ainsi? Du moins on peut invoquer, à cet égard, quelques raisons, qui paraissent assez fondées.

1° Dans l'année, les jeunes gens ne sont pas détournés de leurs cours, par la préparation aux examens; ils y consacrent précisément l'époque, où la fatigue et la chaleur empêchent qu'ils se livrent à un travail seulement volontaire. Un examen et un concours deviennent des aiguillons assez puissants, pour qu'on brave la paresse et l'ardeur du climat.

2° Les professeurs eux-mêmes ne sont pas distraits de leurs leçons par des présences réitérées aux thèses et aux examens. Leur charge devient moins pénible, en ce qu'ils n'ont pas besoin de se partager en des occupations différentes.

UNIVERSITÉ DE BOLOGNE (États du Pape)

1840.

COURS MÉDICO-CHIRURGICAL.	COURS CHIRURGICO-MÉDICAL.	COURS PHARMACEUTIQUE.	COURS VÉTÉRINAIRE.
PREMIÈRE ANNÉE.		**PREMIÈRE ANNÉE.**	
Anatomie humaine. Botanique. Chimie. Physique.	Anatomie. Chimie. Physiologie. Physique.	Chimie. Botanique. Physique.	Anatomie comparée. Chimie. Botanique.
GRADES. — *Bachelier-médecin.*	*Bachelier-chirurgien.*	*Petit Bachelier.*	*Petit Bachelier.*
SECONDE ANNÉE.		**SECONDE ANNÉE.**	
Chimie. Physiologie. Pathologie. Matière médicale.	Chirurgie théorique. Chimie. Matière médicale. Pathologie. Médecine politico-légale.	Chimie. Pharmacie. Matière médicale.	Anatomie comparée. Chimie. Pharmacie. Matière médicale. Physiologie.
GRADES. —	*Licencié chirurgien.*	*Licencié.*	*Licencié* ou *apte au libre exercice.*
TROISIÈME ANNÉE.			
Matière médicale. Médecine théorique et pratique. Médecine politico-légale.	Chirurgie théorique et obstétrique. Matière médicale. Médecine politico-légale.		
GRADES. — *Licencié en médecine.*	*Lauréat en chirurgie.*		
QUATRIÈME ANNÉE.			
Médecine théorique et pratique. Médecine politico-légale. Pharmacie. Chirurgie théorique.	Clinique chirurgicale. Médecine théorique et pratique. Pharmacie.		
GRADES. — *Lauréat en médecine.*			
CINQUIÈME ANNÉE.			
Clinique médicale. Chirurgie théorique et obstétrique.	Clinique chirurgicale. Médecine théorique et pratique. Pharmacie.		
GRADES. — *Lauréat en chirurgie.*	*Libre pratique en chirurgie et lauréat en médecine.*		
SIXIÈME ANNÉE.			
Clinique médicale. Clinique chirurgicale.	Clinique médicale.		
GRADES. — *Lauréat en chirurgie.*	*Libre pratique en chirurgie et lauréat en médecine.*		
SEPTIÈME ANNÉE.			
Clinique chirurgicale.	Clinique médicale.		
GRADES. — *Libre pratique en chirurgie.*	*Libre pratique en médecine.*		

Dans les Universités où les études de Médecine et de Chirurgie ne sont pas séparées, la 1re et la 2e année, comprennent l'Anatomie, la Physiologie, la Chimie, la Botanique, la Zoologie et la Minéralogie. — La 3e et la 4e, sont consacrées à la Pathologie spéciale interne ou externe, selon le titre qu'ambitionnent les candidats, à la Matière Médicale et à la Médecine Opératoire. A la fin de la 5e année ont lieu les Cliniques et la spécialité des études médicales ou chirurgicales. — La 6e et la 7e forment les préparations à l'exercéat, soit par une pratique particulière, soit par un service auprès d'un hôpital.

elle offre encore une interruption de travaux depuis le 24 décembre jusques au 3 janvier, depuis le dimanche de la Sexagésime jusques au vendredi du Carême, depuis le dimanche des Rameaux jusques au mercredi de Pâques, et pendant les trois fêtes consécutives de la Pentecôte.

Le tableau ci-contre servira à faire ressortir la distribution des matières et du temps à Bologne, où la Médecine se trouve, on le sait déjà, enseignée séparément d'avec la Chirurgie. (*Voir le tableau.*)

Des différents examens exigés dans une Faculté de Médecine en Italie, un seul est public, celui de l'argumentation de la thèse, à laquelle on donne la même forme que dans les écoles françaises, si ce n'est à Bologne, à Rome et à Modène, où elle consiste en un simple programme de questions sans dissertation aucune. Toutes les autres épreuves ont lieu à huis clos, en présence de quatre examinateurs que préside, en Piémont, le docteur de collége chargé de cette mission spéciale par la députation des études.

Cette dernière fonction essentiellement provisoire, ne dure qu'un an.

Le Président ayant voix délibérative, n'interroge pas; il veille à l'exécution du réglement, et rappelle au besoin les examinateurs au texte du réglement, ou de la question posée.

Chaque professeur questionne seulement sur les matières développées dans son cours. Un secrétaire tire au sort celles-ci classées par numéro d'ordre,

et le président y applique leur chiffre respectif.

Cette manière de procéder offre évidemment l'avantage d'empêcher la répétition des mêmes demandes ; elle obvie à l'inconvénient si frappant en France, où il n'est pas rare de voir des professeurs, plus familiarisés avec un sujet qu'avec un autre, procédant souvent ou par habitude ou par distraction, ne pas sortir d'un cercle très-restreint d'interrogations ; de manière qu'on sait presque toujours d'avance sur quoi elles porteront.

En Italie, les demandes et les réponses sont faites en latin ; cette prescription est rigoureusement observée. Si ailleurs cet usage a déjà disparu, à cause de l'ignorance où se trouvent en général les maîtres et les élèves d'une langue tous les jours de plus en plus envahie par les idiomes modernes, on y tient encore au-delà des Alpes, soit parce que la plupart des livres scientifiques sont écrits en latin, soit parce que la facilité de s'exprimer en cette langue prouve en faveur des bonnes études littéraires, soit enfin parce que l'Eglise protége encore de son influence cette manifestation non équivoque de l'universalité de sa doctrine.

Tout examen dure trois heures, ni plus, ni moins ; après quoi le candidat se retire, et l'on procède à la formalité de l'admission ou du rejet ; à cet effet, chaque examinateur tient trois boules, une blanche, une rouge, une noire. La première représente trois points favorables, la seconde deux, la troisième n'a qu'une valeur négative. Toute réception exige dix points. Au dessous de ce chiffre, le

rejet est prononcé ; de sorte que les degrès de capacité sont indiqués par deux points seulement, c'est-à-dire par la différence du nombre dix au nombre douze.

Une telle méthode de calcul appliquée à l'intelligence et au travail, offre bien l'avantage d'une sévérité utile sans doute, puisqu'il s'agit d'appeler à l'exercice d'une des professions les plus dangereuses ou les plus salutaires dans ses effets; mais elle ne donne pas assez le moyen de préciser le mérite relatif des élèves, et d'établir entr'eux des distinctions marquées ; inconvénient grave dans un système d'organisation, où les notes aux examens acquièrent par la suite une grande importance, en servant de titre pour arriver aux dignités universitaires.

Les non-admissions se présentent fréquemment ; l'étudiant refusé se trouve ordinairement ajourné par ce fait même à un an de date. En Piémont, un second rejet entraîne de force l'interdiction de ne pouvoir jamais plus se présenter.

Comme on l'a dit, tous ces examens à l'exception du dernier, sont secrets. Est-ce un bien? Est-ce un mal ? Les opinions peuvent se partager à cet égard. Quant à la nôtre, la voici dans toute sa sincérité :

Un examen public doit être envisagé comme un moyen d'instruction offert supplémentairement aux élèves qui forment l'auditoire, et un puissant motif d'émulation. Qu'arrive-t-il cependant? Ou l'élève interrogé répond d'une manière satisfaisante,

ou bien il garde le silence. Dans le premier cas, les assistants n'ont que l'avantage d'entendre répéter d'une manière incomplète, en plus mauvaises expressions, sans assurance, et souvent avec des interruptions, ce qui leur a été bien mieux dit dans les cours, ou ce qu'ils ont lu en excellents termes dans les livres. Dans le second, le professeur prend habituellement la parole, et croyant suppléer à l'ignorance du candidat, il expose non plus la question, mais la manière d'y répondre ; c'est dire qu'il n'examine plus, mais qu'il enseigne, et comme il parle sans préparation, il se montre nécessairement inférieur à ce qu'il est dans ses leçons ordinaires. Abus grave, car le professeur ne doit jamais descendre du piédestal où l'a placé son mérite réel ou imaginaire. Aussi ce n'est pas sans raison que le libéralisme le plus méticuleux, et l'esprit d'égalité le plus inquiet, n'ont jamais voulu lui enlever ni la chaire ni le costume.

Ajoutons encore que souvent le public agit sur l'examinateur lui-même, qu'il lui en impose, et que celui-ci cherche alors dans les ressources d'une faconde prestigieuse, ou dans une indulgence coupable, la faveur d'une popularité dont tout le monde se montre aujourd'hui si avide. Mettons d'ailleurs en ligne de compte la timidité du candidat, timidité toujours trop réelle et qui paralyse ses moyens, ou laisse à peine à l'examinateur la possibilité de les deviner, alors que ses camarades moins expérimentés, regardent son admission comme une injustice, et applaudissent à la témérité bavarde de quelques

autres qui ne craignent pas d'établir entr'eux et leur maître une lutte de paroles ; afin tout au moins de se faire bien valoir auprès de l'auditoire.

Ces raisonnements contrarient sans doute les idées généralement admises sur les avantages de la publicité en toutes choses, surtout en présence du principe des institutions sociales de l'époque actuelle : aussi ne voulons-nous en proposer la conclusion qu'avec une extrême réserve. Nous ne demanderons donc pas d'une manière absolue l'abolition de la publicité en matière d'examens, mais nous dirons : n'existe-t-il pas quelques raisons de la restreindre, lorsqu'il s'agit de conférer un titre à des jeunes gens dont la plus grande partie se destine à la pratique particulière, c'est-à-dire à l'exercice effectif d'une profession exigeant une instruction solide et un jugement sain, plutôt qu'une élocution facile et brillante.

Les observations précédentes tomberaient d'elles-mêmes, s'il fallait les appliquer aux divers concours des élèves pour les emplois des facultés ; ceux-ci destinés pour la plupart à devenir plus tard agrégés ou professeurs doivent être préparés d'avance à toutes les conditions d'une carrière publique.

En outre, il serait toujours utile de conserver ce caractère à l'épreuve de la thèse; si même on ne devait y rattacher quelque chose de la manière dont on procède à Gènes, où l'admission au doctorat présente une circonstance assez particulière pour mériter d'être signalée ici.

Là, le candidat reçoit préalablement une série de questions qu'il n'est pas même appelé à développer. Il se contente de les étudier, d'en faire l'objet de ses méditations, et de venir à jour fixe, les soutenir devant les docteurs du collége, chargés de l'argumentation, ainsi que devant un nombre non limité de professeurs ; ceux-ci ne se mêlent pas à la discussion, mais ils possèdent le droit de voter. Cette manière de procéder s'explique facilement par la position des docteurs de collége ; institués principalement dans un but de contrôle à l'égard des doctrines des professeurs à l'occasion des examens, ils interrogent l'élève représentant naturel de ces doctrines, et accompagné par son maître sous le nom de promoteur, lequel assiste à la discussion en prenant le premier sous son patronage.

Toute dissertation terminée et l'élève admis définitivement, le promoteur fait son éloge ; il lui rappelle ses devoirs, et lui remettant les insignes de son nouvel état, il lui lit la formule du serment répété à genoux par le récipiendaire. C'est à peu près ainsi que procédait la Faculté de Montpellier avant 1830 ; et malgré Molière, malgré le génie de sa critique, ces cérémonies surannées, comme on le prétend, n'en ont pas moins laissé dans les souvenirs de beaucoup de docteurs, des traces d'une immense influence sur leur avenir médical.

On a soulevé depuis quelque temps une question importante relative aux établissements d'instruction publique. Elle mérite d'être étudiée avec soin ;

puisqu'il faut lui reconnaître une action réelle et positive sur l'éducation professionnelle.

On s'est demandé, s'il ne serait pas utile de transporter les facultés à une certaine distance des grandes villes. Il semble que là où des distractions moins nombreuses, où d'autres soins ne viendraient pas détourner l'attention de l'étudiant de ses devoirs universitaires, on arriverait à de meilleurs résultats.

Envisagée ainsi, cette opinion prend un aspect spécieux et séduisant; mais à côté des avantages qu'elle paraît offrir, il est juste d'en signaler les inconvénients; on a pu constater ceux-ci, là où la mesure indiquée s'observe déjà depuis quelques années.

La base de tout enseignement médical, c'est la Clinique; car la pratique forme le but de presque tous ceux qui s'occupent de la science des maladies. Or, dans de petites localités, les hôpitaux manquent des ressources nécessaires; les maladies y sont peu nombreuses, peu variées, et les cas remarquables s'y montrent très-difficilement.

En Italie par exemple, Pavie placée à quelques lieues de Milan, se trouve sous ce rapport dans des conditions défavorables.

En outre, là où existent peu de malades, on trouve encore moins de cadavres; de sorte que l'anatomie descriptive et l'anatomie pathologique demeurent subordonnées à l'influence de l'enseignement clinique.

Toutes ces objections paraîtront assez graves pour

mériter d'être prises en considération. La médecine italienne a souffert sans contredit de son défaut de centralisation; tandis que la médecine française a profité de certains avantages, parce qu'elle se trouvait dans des conditions opposées.

En supposant que les Médecins d'hôpitaux considérables auxquels on n'a pas annexé des écoles cliniques, veuillent se livrer aux dissections, leur zèle n'étant stimulé ni par le devoir ni par la présence des élèves, ne poursuit pas avec toute l'ardeur nécessaire des recherches de ce genre.

Il est surtout une branche importante de l'art de guérir, à laquelle nuit essentiellement l'établissement des facultés, hors des grandes villes.

En Chirurgie, les opérations les plus sérieuses sont aussi les moins fréquentes. Que deviendrait par exemple, dans les petites localités, l'enseignement pratique si utile pour les cas d'urgence, qui réclament des soins immédiats et quelquefois en dehors des règles ordinaires?

Mais ces réflexions s'appliquent d'une manière plus particulière encore à l'art des accouchements. On sait combien dans cette spécialité les études théoriques sont bornées, et combien il est nécessaire d'avoir assisté à l'acte même de la parturition. Nulle autre part plus que dans les accouchements, il n'est indispensable d'avoir observé les faits en dehors de la règle commune, les exceptions.

Le docteur Billy professeur à l'Ecole de la Maternité de Milan, affirme comme preuve à cet égard, que les accoucheurs sortant de l'Ecole de Pavie,

dont l'éducation première est pourtant très-soignée, se montraient bien inférieurs à ses élèves sages-femmes. Il suffit pour constater cette vérité d'avoir jeté les yeux sur les entrées et les sorties des femmes admises à l'hospice de Sainte-Catherine.

Il est juste d'ajouter que le zèle, le mérite et l'expérience bien connus du docteur Billy viennent aider puissamment aux conditions favorables, dans lesquelles se trouve l'enseignement qu'il dirige.

La manière dont la plupart des professeurs italiens font leurs leçons, dérive de réglements très-anciens en général, et dont on ne leur permet pas de s'écarter. Forcés de dicter pendant une première demi-heure, ils commentent ensuite verbalement ce que l'élève a écrit. L'usage établi dans les facultés de France de n'imposer ni à celui qui enseigne ni à celui qui écoute, l'obligation des leçons dictées, paraît évidemment préférable. D'abord ce que l'on rédige d'après de simples notes, se grave plus facilement dans la mémoire ; parce que l'idée indépendante des mots devient toujours plus aisée à saisir : en second lieu, l'habitude des publications relatives à un enseignement déterminé, habitude déjà si répandue en France, supplée à ce que la parole du maître a laissé de vague ou d'incompris ; troisièmement enfin, une méthode contraire, en liant ce dernier à un texte inflexible, en lui enlevant sa liberté de penser et de parler, supposerait une méfiance injurieuse à l'égard d'hommes, que des titres antérieurs, des

concours publics, et des traités ex-professo doivent mettre à l'abri de tout soupçon d'inaptitude professorale, ou d'hérésie scientifique.

Cette coutume de dicter les leçons existe généralement en Italie ; en outre, dans certaines universités, les professeurs indiquent aux étudiants les livres les plus recommandables ou les plus élémentaires chacun dans sa spécialité. A cette dernière circonstance se rattache l'avantage de prévenir une perte de temps; elle imprime d'ailleurs une certaine homogénéité à l'enseignement, donne une direction à l'élève, et l'empêche d'accorder la préférence aux publications qui ne la méritent pas.

Un coup-d'œil jeté sur les noms des auteurs désignés aux étudiants d'Italie amène à une considération digne de quelque intérêt, et peut servir d'introduction à l'appréciation des doctrines médicales de ce pays : surtout si l'on prend pour point de départ les trois grandes divisions comprenant l'enseignement de l'art de guérir : Sciences accessoires, Chirurgie, Médecine.

Les deux premières laissent à l'Italie peu de noms recommandables à signaler. Ce n'est pas qu'elle ne possède absolument, ni chimistes, ni naturalistes, ni chirurgiens; mais à cet égard elle se reconnaît bien inférieure à la France, et lorsque celle-ci s'énorgueillit avec raison d'une généralité d'hommes célèbres dans ces diverses parties, à peine si l'autre peut se parer de quelques rares exceptions.

Aussi pas de cours de chimie professé au-delà des Alpes, où les noms de MM. Thénard et Orfila ne

soient fréquemment prononcés ; ces auteurs figurent parmi les plus connus et les plus élémentaires de ceux qui ont écrit sur cette science. La péninsule marche en cela parfaitement d'accord avec la France. Leurs bustes ornent bien des laboratoires, leurs ouvrages brillent dans toutes les bibliothèques. On pourrait citer encore MM. Gay-Lussac, Prévost et Dumas, quoique moins répandus, moins populaires, et s'adressant à une classe de lecteurs beaucoup plus restreinte.

La Chimie pharmaceutique s'y trouve représentée par MM. Foy dont le manuel va être traduit, Soubeyran et autres ; la Toxicologie par M. Orfila, presque exclusivement ; la Botanique par les auteurs classiques les plus européens : Linnée, Jussieu, MM. de Candole, Mirbel, etc.

Quant à la Chirurgie, la supériorité française demeure également constatée ; Sabatier, Boyer, Dupuytren, Delpech, MM. Velpeau, Laroche et Sanson, avec un très-grand nombre de nos compatriotes, constituent les guides ordinaires des étudiants italiens. On ne parle ici ni de l'Obstétrique, ni de l'Art des accouchements, pour ne pas grossir une liste de laquelle résulteraient des faits analogues.

Dans la Médecine proprement dite, on remarque une tendance contraire. Là, l'influence des diverses écoles françaises, et des systèmes de leurs chefs, descend à une position très-secondaire. C'est à l'Allemagne que sont empruntés les principes dominants ; lorsqu'ils n'ont pas pris naissance sur le sol même de la péninsule transalpine.

Ainsi la Physiologie, cette science d'une union si étroite avec la Pathologie qu'elle doit servir à celle-ci d'introduction indispensable, a reçu son impulsion des idées de Gallini, de MM. Tommasini, et Médici. Ainsi la Pathologie interne proprement dite, la Médecine pratique, la Clinique se trouvent divisées en deux camps : dans l'un, on recommande la lecture et la méditation des travaux de Rasori et de Tommasini, en exaltant leur suprématie doctrinale; dans l'autre au contraire, les anciens sont préconisés comme des modèles uniques; si l'on voulait citer les auteurs les plus en vogue sous ce second rapport, il faudrait rappeler chronologiquement la longue nomenclature des renommées de l'école Hippocratique : Baglivi, Sydenham, Torti, Stoll, etc., etc., et plus près du dix-neuvième siècle, les allemands ayant à leur tête P. Franck autrefois professeur à Pavie, Louis Franck son fils, Hartmann, Hildebrand, Raimann; enfin les plus connus parmi les médecins de l'Italie contemporaine, MM. Buffalini et Puccinotti.

Il faut remarquer qu'on n'a entendu parler que des auteurs classiques possédant droit de cité dans les écoles publiques de France, et n'ayant pas encore obtenu en Italie leur véritable place. Y sont-ils complètement inconnus? Non sans doute; car tous les jours la gloire de leur personne, et le bruit de leurs travaux pénètre au-delà des Alpes, mais seulement en dehors des études universitaires; et voilà peut-être comment s'explique le peu d'influence de l'anatomie pathologique au sein de la plupart des cen-

tres médicaux de ces contrées. Là, les classifications organiques, telles qu'elles étaient naguère adoptées parmi nous, ne se reproduisent guère dans les leçons publiques.

M. Andral est de tous les médecins français de l'époque actuelle, celui qu'on goûte le mieux chez nos voisins; ses doctrines en effet servent de transition entre les vitalistes purs et les anatomo-pathologistes exclusifs, en liant ce qui fut avec ce qui est; espèce de charte médicale, comparable à cette charte constitutionnelle, appelée par M. Cousin dans ses leçons à la Sorbonne, un pont jeté entre le passé et l'avenir.

Un tort grave à l'étranger consiste à regarder comme uniques représentants de la médecine française, un ou deux noms célèbres, et à croire cette dernière renfermée tout entière dans la ville de Paris. Sans doute là s'accumule avec une facilité extrême, et par le fait même de la centralisation scientifique, la plus grande somme des travaux relatifs à l'art de guérir; mais outre que ces travaux sont bien loin d'être homogènes, et que une énorme différence sépare, par exemple, MM. Bouillaud, Boisseau et Andral d'un côté, et MM. Chomel, Cayol, Récamier de l'autre, on peut rencontrer ailleurs des observateurs fidèles et instruits comme des esprits profondément généralisateurs, ayant chacun leur individualité propre. Pourrait-on dire dans le même sens que Rasori résume toute l'Italie médicale?

Ce préjugé scientifique s'expliquera plus loin avec

les raisons qui en démontrent l'origine ; d'ailleurs il a pour cause évidente la distance qui sépare les deux pays : inconvénient destiné à cesser, lorsque des travaux analogues à celui-ci auront complètement enseigné à la France médicale, l'Italie médicale et *vice versâ.*

PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT.

La trace la plus ancienne de l'organisation des universités en Italie, se trouve dans la dénomination des différents grades hiérarchiques.

Ainsi, à Pavie, ce type des universités antiques, un homme conservant le nom de *Recteur*, *Rettore magnifico*, a pour fonctions de veiller spécialement à l'harmonisation des études et à la surveillance du personnel. Ce même grade existe encore en Piémont, conféré directement par le Roi, et à Rome provenant d'une délégation du collége des avocats consistoriaux, confirmée par sa sainteté ; tandis qu'il est près de disparaître à Naples, devant le rôle du *Président de la commission centrale*, et qu'à Parme, il a déjà fait place à quatre *Prieurs* ayant chacun la police d'une faculté, avec un Inspecteur général émérite pour lien commun. En Toscane, après le Prince, figure un *Sous-Intendant* purement administratif, représenté à la tête des différentes spécialités universitaires par un *Préposé* ordinairement pris, comme les Recteurs, parmi les professeurs qui ne participent pas cependant à son élection : sa charge dure un ou deux ans, comme en Lombardie. Ici se trouve

en outre un *Conseil Académique*, les *Directeurs des Études*, et les *Doyens des Facultés*; en dernière ligne viennent les *Professeurs*.

On peut malheureusement affirmer qu'en général l'Italie n'a rien su conserver à ces derniers de ces honneurs tant prodigués autrefois à ses poètes, à ses peintres, à ses musiciens, à ses sculpteurs. Ravalés presque au rang de simples manœuvres, regardés comme des hommes faisant métier de la science, les membres des Facultés sont peu estimés dans le monde, du moins à ce titre. En Piémont, le professorat s'acquiert sans concours : le Roi nomme sur la présentation de la haute délégation des études. Celle-ci peut aussi obtenir la révocation des hommes qu'elle a appelés à la pratique de l'enseignement. Aucune garantie ne leur est promise d'avance, aucune protection légale ne leur est assurée : ils vivent entièrement sous le régime du bon plaisir, sans aucun abri contre l'injustice et la délation. Une telle position est encore plus pénible, plus précaire, plus incertaine qu'on a dit avoir été celle des fonctionnaires publics en France, aux époques les plus réactionnaires. Au moins ceux-ci peuvent toujours s'appuyer sur la presse et la tribune politique, pour enregistrer et proclamer leur plainte; ils sont hautement soutenus par l'esprit d'opposition, cet élément nécessaire aux mœurs constitutionnelles, poussant sans cesse à la propagation des lumières, à la vulgarisation des découvertes, demandant en un mot la liberté pour tous (la liberté c'est le bien-être), par besoin de résistance aux tendances du privilége.

Voici comment la nomination des professeurs a lieu en Lombardie :

Lorsqu'une chaire devient vacante, le gouvernement autrichien est averti. Aussitôt le Protomédecin de Vienne expédie une série de questions, que l'on soumet aux prétendants. Une fois résolues par eux avec toutes les précautions admises dans les concours : séquestration, surveillance, fixation du temps, etc., etc., on les adresse à celle des deux universités de Pavie ou Padoue, où n'existe pas la vacance, sans autre indication qu'une épigraphe ou tout autre signe convenu ; afin que l'auteur demeure inconnu de ses juges. Ceux-ci prononcent sur les mémoires envoyés, et les classent par ordre de mérite. On présente à la sanction royale le nom des trois premiers candidats ainsi recommandés, et on ne cite pas encore d'exemple que celui dont la supériorité a été déclarée par la décision universitaire, n'ait pas obtenu la chaire déclarée libre.

Dans un pays comme la France où l'on demande sans cesse des garanties contre le pouvoir, où on le traite avec tant de méfiance, quelle que soit d'ailleurs ou son intelligence ou sa moralité, il serait peut-être utile et populaire d'imiter cette espèce de jugement, en dehors de toute préoccupation de personnes. Pourquoi ne pas en essayer par exemple, l'application aux épreuves écrites des candidats, et à l'examen de leurs titres antérieurs, surtout lorsque ceux-ci reposent sur des ouvrages publics ?

Le traitement des professeurs des écoles de mé-

decine en Italie varie beaucoup. Dans certaines facultés, il monte en maximum jusques à 5220 fr., lorsque dans d'autres, il arrive à peine à 5 ou 600 fr. Même dans celles où le service se trouve le plus régulièrement organisé, on remarque une grande différence, sous ce rapport, entre leshommes attachés au même établissement. Ainsi à Pavie, trois professeurs, l'un de Clinique médicale, l'autre de Clinique chirurgicale, le troisième de Pathologie générale, sont payés chacun à raison de 5000 francs environ par an; tandis que les chaires d'Obstétrique, de Chimie, d'Oculistique, de Thérapeutique spéciale, d'Anatomie humaine, et de Physiologie ne représentent chacune que 4600 francs d'appointements; celles d'Histoire naturelle, de Médecine légale, de sciences préparatoires pour la chirurgie et d'instruction médicale pratique, 3900 francs; celles de Botanique et de Police Vétérinaire, 2600 francs.

A Gènes, les professeurs de médecine et de chirurgie attachés à la faculté reçoivent une rétribution fixe de 1333 fr., à l'exception des professeurs de Clinique, auxquels on en donne 1750. En outre, aux professeurs de Clinique interne, d'Anatomie et de Matière médicale, on accorde 600 fr. représentant le droit d'examen. Autrefois ce droit était variable, mais depuis quelques années, on l'a définitivement arrêté à cette dernière somme pour les chaires désignées; car celles de Botanique, d'Histoire naturelle, de Pathologie générale et d'Hygiè-

ne n'obtiennent à ce même titre, que 550 francs ; et celle de Médecine opératoire que 450.

Chaque professeur peut prétendre à une pension de retraite, équivalant, après quatorze ans de service, à la moitié du traitement fixe. Tous les ans, elle s'augmente d'un quatorzième ; de manière qu'à la vingt-huitième année, elle représente exactement le chiffre de l'activité, ou 1333 francs ; péréquation d'autant plus juste envers le fonctionnaire, et d'autant plus utile à l'état, que celui-là parvenu à l'âge des infirmités n'a plus ainsi aucun intérêt à conserver un emploi, que ses forces épuisées l'empêchent de remplir dignement.

Avant ce terme, la retraite n'est pas volontaire. Il faut en motiver la demande d'une manière précise. La Commission des études prononce sur les raisons alléguées.

La tendance des administrations italiennes à restreindre la partie éventuelle du traitement des professeurs, devient de jour en jour plus manifeste (1). Autrefois chaque examen avait son prix déterminé comme celui de chaque cours, et l'étudiant était tenu de les payer directement. Dans certains pays, les honoraires primitifs s'accroissaient tous les trois ans de 252 francs ; et on accordait des augmentations extraordinaires à ceux qui se distinguaient par des productions remarquables ; la dernière de ces indemnités repose sur un sentiment de justice évi-

(1) Voir un décret de Léopold II Grand Duc de Toscane, sur le traitement des professeurs. (1er novembre 1839.)

dente. Là, le mérite justifie le privilége ; telle était du moins l'opinion de MM. Cuvier, Coiffier et de Balbe, dans leur rapport à l'Empereur sur la réorganisation des universités transalpines.

« On s'est beaucoup élevé, écrivaient-ils, contre » l'usage d'augmenter le traitement de ceux qui » composaient de bons ouvrages sur la science qu'ils » étaient chargés d'enseigner, et l'on a supposé que » ce genre de travail les détournait de l'application » qu'ils devaient à leurs fonctions. L'expérience est » contraire à ce raisonnement ; et à commencer par » Platon et par Aristote, et à finir par Heine et par » Laplace, il serait aisé de prouver que dans » tous les temps les meilleurs auteurs ont été les » meilleurs professeurs ; en effet, rien n'oblige à » approfondir un sujet comme le sentiment que l'on » va en écrire pour le public, et rien ne conduit » mieux à frapper l'esprit des autres que d'avoir » auparavant bien nourri, bien pénétré le sien. »

Cuvier s'exprimait ainsi, et quel homme mieux que Cuvier a dignement rempli pendant sa vie le triple rôle de savant, de professeur, et d'administrateur !

Les facultés d'Italie sont régies ordinairement, sans l'intervention et sans l'existence même d'un *Doyen*. Cependant cette dignité se rencontre à Pavie et à Padoue, où elle ne s'exerce que pendant un an. Les fonctions de celui qui s'en trouve investi consistent à correspondre avec le Directeur des

études (1) (C'est le Censeur des colléges royaux de France, étendu à toute l'échelle universitaire, mais avec un caractère plus dépendant du gouvernement), à constater authentiquement l'immatriculation des docteurs, à conserver les archives de la faculté, à présider les examens de rigueur, à signer les expéditions, à fixer l'ordre chronologique des cours, à veiller aux réparations des bâtiments, et à représenter la faculté dans ses intérêts opposés à ceux des autres branches de l'université.

Le *Décanat*, c'est-à-dire cette position de *primus inter pares*, cette consécration la plus rationnelle du principe de l'ancienneté; puisque en cas d'absence, le plus ancien des professeurs remplace toujours le doyen, renferme des avantages certains, surtout aux yeux des personnes qui ont vu comment sont administrées en Piémont, à Rome et à Naples, les facultés où il ne se trouve pas. Abandonnées à la direction du ministre de l'intérieur, et par suite aux formalités infinies exigées par ses bureaux, rien de neuf, rien de grand, rien d'utile matériellement, ne s'y accomplit qu'avec lenteur et difficulté.

En France, au contraire, l'institution du Décanat a depuis longtemps démontré que ceux-là ai-

(1) Les devoirs des Directeurs des études sont réglés par de longues instructions émanées du gouvernement autrichien. Comme c'est un rôle de position que le leur, parce qu'ils représentent particulièrement le pouvoir administratif, à côté du pouvoir universitaire, ces instructions s'appliqueraient mal en France, où il est facile et utile de confondre l'un et l'autre.

ment, recherchent et provoquent les améliorations du matériel de l'enseignement, qui appartiennent directement à l'instruction publique. Un professeur comprend mieux qu'un Préfet de département les besoins et les détails de sa spécialité. Aussi, n'a-t-on, sous ce rapport, qu'une seule crainte à exprimer, c'est que le budget de l'état absorbé de plus en plus par les services généraux, ne donne pas assez aux bonnes dispositions des doyens des facultés françaises. Il importe sans doute de ne pas livrer la fortune publique à la dissipation et à l'arbitraire; mais il peut se présenter des circonstances où une certaine latitude devient nécessaire, où surtout il convient que des hommes d'une moralité éprouvée, trouvent toujours sous la main le moyen de satisfaire leur amour des perfectionnements et des changements utiles.

Les professeurs d'Italie se font suppléer dans leurs fonctions de différentes manières, suivant les pays. En Lombardie, ils proposent sur une liste de trois noms leurs suppléants, qui sont définitivement nommés à Vienne, pour un an au moins et deux au plus. Dans les états du Pape, chaque Faculté, aux termes du réglement de Léon XII, compte dans son sein un substitut, à l'exception de la Faculté de Droit qui en a deux. Ces substituts proviennent du concours, et deviennent légalement titulaires de la première chaire vacante, dans la partie à laquelle ils se trouvent attachés.

En certains lieux, quand un professeur ne peut pour un motif quelconque, continuer ses leçons,

le remplaçant reçoit un avertissement de la part du Préfet des études, avec le plan qu'il doit suivre, tracé de la main de celui dont il occupe l'emploi. On voit de suite qu'il n'a à jouer que le rôle d'un répétiteur bien et dûment emprisonné dans un texte inflexible. Cette manière de procéder gênante sans doute et peu libérale, offre du moins l'avantage d'imprimer de l'homogénéité à toutes les parties d'un même enseignement, et de lui assurer une unité de doctrine, dont le maître de la chaire doit conserver une entière responsabilité, puisque son absence n'est que temporaire.

Ce degré inférieur de la hiérarchie professorale n'est pas constitué seulement dans le but de pourvoir à la continuité des travaux. On le trouve quelquefois, comme en Piémont et en Toscane, chargé des examens. C'est là, en effet, l'attribution essentielle de ce qu'on appelle *le Collége des Docteurs ou les Docteurs du Collége.*

Ceux-ci ressemblent, sous quelques rapports, aux agrégés de nos facultés; mais leurs droits sont plus limités, parce qu'on n'exige pas d'eux les mêmes garanties. Ainsi, il ne leur est jamais permis d'ouvrir des cours particuliers ni dans l'enceinte des bâtiments de l'université, ni au dehors.

Les docteurs du collége, lorsque l'institution est complète, sont au nombre de dix-huit : douze docteurs en médecine, six docteurs en chirurgie. On n'y est admis que muni du diplôme de docteur, et en outre, d'un certificat de deux ans de pratique particulière.

Ces conditions remplies, on tient compte des titres antérieurs, des ouvrages publiés, des services rendus : appréciation facile, par la raison que les candidats quittent à peine les bancs de l'école. C'est donc uniquement sur l'attestation et la garantie des professeurs, que la haute députation des études se voit appelée à prononcer.

Après la présentation faite par celle-ci, les professeurs de l'université tirent au sort six questions, sur lesquelles s'établit une argumentation soutenue par les membres du collége, en présence des premiers. Les uns et les autres possèdent le droit de délibérer; mais l'élection n'a lieu que lorsque les juges sont au nombre de dix, et que le candidat a obtenu le tiers des suffrages.

Malgré cette règle à peu près générale, le Roi nomme quelquefois directement. Ainsi, les docteurs Viviani, Sylvestre et Campanella, à Gènes, entrèrent au collége en récompense de leurs services pendant le choléra. Ce fut justice; car pourquoi n'y aurait-il pas dans les fonctions civiles comme dans les emplois militaires, un avancement au choix; lorsqu'une action d'éclat sur un champ d'honneur l'autorise et le justifie?

Les docteurs du collége participent seuls au dernier examen des Facultés, celui où la thèse est discutée, et comme les professeurs, ils délibèrent sur l'admission ou le rejet.

D'après ce qui précède, on peut conclure que l'élection, dans le corps enseignant en Italie, procède

plus ou moins de la voie du concours; concours pour les docteurs du collége en Piémont; nomination directe en Lombardie, mais appuyée sur un concours d'épreuves écrites; à Rome, concours pour les suppléances et pour les chaires, sauf de rares exceptions, du moins en droit, car ainsi le prescrivent les règlements, si en fait on ne les pratique pas.

A Naples, l'Archevêque de Séleucie, dans son projet de réforme, a imaginé une combinaison nouvelle : il propose d'ouvrir une de ces luttes scientifiques dans tous les cas, où l'appréciation des titres d'un candidat ne lui donne pas évidemment le droit d'être nommé *de plano*. Partout ailleurs on observe une tendance bien marquée à adopter ce mode d'élection dans le sens le plus absolu : et voilà ce qui doit lui assurer un avenir dont on a douté un moment en France, mais en faveur duquel militent les meilleures raisons.

Le concours, a-t-on dit, écarte l'homme d'un mérite réel et reconnu, surtout s'il est parvenu à un certain âge; parce qu'il ne veut pas se commettre avec des jeunes gens, sans position, sans renommée, et qui n'ont rien à perdre.

Proclamer le concours comme une institution parfaite, c'est lui supposer un mérite qu'il n'a dans les idées de personne. Par conséquent on ne sera pas étonné de voir ses plus grands partisans reconnaître les abus qu'il entraîne avec lui, et le fondement de certaines objections, au nombre desquelles se place en première ligne celle qui vient d'être rapportée; mais aussi que d'avantages ne présente-t-il pas!

Comme le premier de tous, on doit signaler la consécration du principe de l'égalité devant la loi, principe dont l'application dans l'espèce a lieu par l'admission de tout docteur muni d'un diplôme, et qui seul, sans autre protection que sa valeur personnelle, sans autre appui que la confiance inspirée par de bonnes études, vient se révéler au public et s'en faire adopter, tandis que si cette occasion lui avait manqué, il serait resté ignoré et perdu dans la foule.

D'un autre côté, les épreuves doivent imposer l'obligation de montrer de la spontanéité et de l'érudition : or les improvisations parlées et écrites atteignent ce double but. Sans doute il faut reconnaître quelque exagération dans les exigences réglementaires ; car existe-t-il une chaire où l'on enseigne jamais sans préparation ? Mais ce n'est pas un mal peut-être de prouver d'avance qu'on possède plus qu'on ne sera obligé de donner dans la suite. Les richesses intellectuelles bien calculées, bien pesées, présentent une valeur absolue, et tout agrégé ou professeur doit au public une garantie préalable de sa capacité; on sait que ce dernier mot signifie *contenance.*

On ajoute : la facilité du langage, cette espèce de prestige dont on ne saurait trop se défendre, laisse à la présomption ignorante, mais audacieuse, la faculté de réduire au silence et d'éclipser l'érudition modeste et timide.

Ce reproche se comprendrait, si les hommes appelés à juger n'étaient pas, par leur position même, à l'abri de pareilles séductions. Déjà rompus aux pra-

tiques de l'enseignement, obligés tous les jours de donner aux choses une valeur supérieure à celle des mots, ils savent bien vîte discerner dans un candidat le fonds et la forme, la science intime et les manières, le principal et l'accessoire. Qu'on ne craigne donc pas de les voir se tromper, ou de se laisser tromper; car personne mieux qu'eux ne saurait distinguer le parlage, l'habitude de tout dire, sans logique et sans idée synthétique, de l'élocution facile, suivie et empreinte d'une bonne méthode de philosopher.

D'ailleurs, on aurait tort de trop rabaisser la distinction du langage, quand il s'agit d'un fait d'enseignement; là il ne suffit pas en effet de savoir, de connaître, il faut encore énoncer ses idées, divulguer les secrets acquis dans le silence du cabinet, expliquer à tous les mystères découverts dans la solitude : or, comment l'homme même le plus instruit remplira-t-il jamais ces conditions, s'il ne possède à fond le don de la parole ?

Ceci s'applique aussi à la précieuse qualité de rendre sa pensée par la plume. Un professeur doit réunir quelques-unes des qualités de l'homme de lettres; à lui principalement s'applique le mot de Buffon : *le style, c'est l'homme.* Les épreuves écrites des concours indiquent d'avance la forme que le professeur pourra donner à son enseignement, en même temps qu'elles fournissent une preuve manifeste d'intelligence et d'érudition.

Tous ces avantages se résument à l'occasion de la Thèse; c'est encore là une circonstance solennelle où

le candidat se montre dans la plénitude de son individualité, et où se révèle toute son aptitude à penser, à parler et à écrire.

Reste donc l'objection prise de ce que la jeunesse écrase l'âge mûr ; de ce que le talent naissant peut éclipser le mérite, dans sa force et dans sa puissance ; de ce que l'actualité impressionne trop vivement, tandis que le passé s'oublie, en France surtout, avec une facilité déplorable. Toutes ces assertions sont vraies en partie ; aussi faut-il y avoir égard, mais par exception, et parce qu'en tout celle-ci confirme la règle.

On conçoit que des illustrations scientifiques, des praticiens célèbres, ne veuillent pas se hasarder dans l'arène honorable, mais toujours pénible du concours, et s'exposer à l'incertitude du résultat que l'on poursuit.

On sait aussi que parmi celles-là, existent des hommes créateurs de certaines spécialités, que d'autres expliqueront toujours moins bien qu'eux, et dont la vulgarisation semble leur appartenir de droit ; parce qu'une vie entière s'y trouve attachée, et qu'un nom et une personne servent souvent de garantie à toute une doctrine. La réponse est facile.

Un professeur ne s'improvise pas, et la révélation soudaine d'une vocation particulière pour l'enseignement se produit rarement. Du moment donc que certains noms, certaines méthodes, certains systèmes, dominent la science, l'opinion publique sollicite elle-même une nomination directe. Lorsque Broussais fut désigné pour la chaire qu'il

occupait encore à l'époque de sa mort, s'éleva-t-il une seule voix pour protester contre cette préférence?

Qui se refuserait à accueillir avec la même faveur ces esprits d'élite, dont le mérite exceptionnel n'est jamais contestable? Dans une organisation complète, chacun prendra sa place; l'homme général ne doit pas en exclure celui qui découvre un fait nouveau. Gall aurait siégé avec honneur dans la plus illustre de nos Facultés, et M. Orfila a su conquérir le premier rang dans celle de Paris, en élevant la science des poisons au niveau des plus positifs enseignements de la médecine.

On doit en outre remarquer que ces hommes éminents, ces personnes hors ligne se produisent bien plus facilement, quand ils appartiennent déjà à l'instruction publique. Le professorat, en leur procurant plus de gloire, leur impose des devoirs plus consciencieux, des obligations plus sévères, une tache plus redoutable; la publicité devient à la fois un moyen d'émulation et une garantie.

Qu'on n'accuse donc pas le concours d'écarter les célébrités intellectuelles. Ces célébrités, ainsi que le mot l'indique, sont rares, et le vrai mérite tient surtout du précepte de l'Evangile : beaucoup d'appelés et peu d'élus.

D'ailleurs, il faut toujours distinguer, à l'occasion d'une institution, le principe d'où elle dérive et l'application que l'on en fait. Or il est, sous le rapport du concours, des reproches fondés à adresser à l'organisation présente des écoles de médecine.

Pour arriver à l'Agrégation et au Professorat, on se trouve entouré à peu près des mêmes difficultés ; les quelques minutes de plus imposées aux candidats, quand il s'agit d'une chaire, sont plus que compensées par le vague des matières sur lesquelles roulent les épreuves dans le premier cas. La préparation devient d'ailleurs plus facile en se rattachant à une seule spécialité médicale, chirurgicale ou du domaine des sciences accessoires, qu'en embrassant l'ensemble de chacune des trois divisions adoptées autrefois, mais qu'un nouveau réglement, en date du 11 janvier 1842, vient de porter à quatre, savoir : 1° Médecine, 2° Chirurgie, 3° Sciences Anatomiques et Chimiques, 4° Sciences Physiques, Pharmaceutiques et Naturelles.

Et comme ces luttes scientifiques ne constituent pas seulement un essai, une épreuve, un tâtonnement, on a peine à s'expliquer la nécessité d'un nouveau concours pour le professorat, concours qui ouvre la porte à tous les docteurs, agrégés ou non. Mais alors où se trouve l'avantage des premiers ? qu'ont-ils gagné par leurs succès antérieurs ? Il y a là évidemment un principe dépourvu de sa conséquence.

Il faut donc ou supprimer l'agrégation, ou en rendre les abords plus aisés, ou mieux encore restituer aux agrégés, les droits résultant de l'ordonnance de création, et les admettre exclusivement, avec ou sans concours, aux emplois du haut enseignement ; aujourd'hui surtout que personne ne leur conteste le talent d'occuper des chaires,

puisque le pouvoir les a invités à l'exercice de l'enseignement volontaire, dans l'enceinte même des facultés.

La question amenée à ce point exige une conclusion. Voici celle de M. Joseph Mazetti, Président de l'université de Naples, avec des observations préliminaires qu'on appellerait en France un *excellent exposé des motifs.*

« Nous ne voulons pas, dit-il dans son projet de » réforme, examiner, si pour obtenir des profes- » seurs dignes de l'université royale, le concours » vaut mieux que la nomination directe. Il importe » pourtant de noter 1° que le concours éloigne les » personnes qui sont déjà parvenues à une certaine » renommée; 2° que le concours n'est pas un moyen » efficace de distinguer la véritable habileté ; parce » qu'il est sujet à l'empire d'une infinité de cir- » constances imprévues et incalculables, lesquelles, » tout-à-fait indépendantes de l'expérience et de la » probité des juges, même de la capacité des con- » currents, donnent lieu souvent à des résultats » assez étranges ; 3° que si la nomination directe » peut faire craindre l'arbitraire, cette appréhension » doit être encore plus fondée, quand il s'agit d'un » concours; dans le premier cas en effet, on a besoin » de s'appuyer sur des motifs réels et effectifs, tan- » dis que, dans le second, on se repose sur le pré- » tendu mérite de l'institution, mérite peut-être » purement hypothétique. Ainsi on n'a pas encore » vu et on ne verra jamais un professeur institué » d'après l'illustration de son nom et la notoriété de

» sa réputation, n'ayant absolument aucun titre au
» respect public ; mais à l'aide du concours ont
» eu lieu plusieurs fois les nominations les plus
» injustes : du moins cela a été dit et cru, et
» certainement ce mode d'élection peut jeter bien
» facilement dans une chaire un homme qui n'en
» est pas digne. Des deux côtés se trouvent des in-
» convénients et des avantages. Il semble donc plus
» prudent d'admettre à la fois l'un et l'autre, d'en-
» trer dans une voie plus large et moins exclusive ;
» afin qu'on soit libre, suivant les circonstances,
» de recourir à la méthode la plus avantageuse.
» C'est ce que nous nous sommes proposé par les
» articles suivants.

» Dans l'hypothèse de l'adoption du concours,
» nous avons indiqué quelques changements aux
» procédés observés aujourd'hui. Ils tendraient sur-
» tout à prévenir autant que possible les faveurs et
» les fraudes, ou tout au mois à fermer la bouche
» aux malintentionnés. Telles sont les dispositions
» concernant l'épreuve orale, la publication auto-
» graphique des compositions, ce qui fait que le
» spectateur devient juge de toutes les questions
» tant écrites que parlées ; telles sont encore l'aboli-
» tion du vote secret et l'obligation de calculer le
» mérite, après chaque séance d'une manière mathé-
» matique, c'est-à-dire avec des points d'une va-
» leur relative et absolue.

» Dispositions proposées.

» CHAPITRE VI.

» *Des Professeurs et du mode de les nommer.*

» Article 62. — Les chaires de l'Université royale » se recruteront d'après les titres des candidats ou » par la voie du concours, selon que le Roi le jugera » plus utile au service de ladite université.

» Art. 63. — Les titres en vertu desquels elles » pourront être conférées seront : 1° les ouvrages et » les productions adoptés avec faveur par le public » ou approuvés par quelque célèbre académie ; » 2° un service relatif à l'enseignement, où l'on » aura évidemment montré du savoir et du zèle ; » 3° les épreuves d'un précédent concours pour » une chaire de l'Université, lorsque celles-ci au- » ront obtenu l'approbation royale ; 4° les emplois » littéraires exercés avec honneur et habileté dans » le service de l'instruction publique.

» Art. 64. — Lorsqu'une chaire vaquera dans » l'Université Royale, le ministre de l'instruction » publique, par un avis affiché dans ladite univer- » sité et inséré dans les journaux, déclarera qu'il » va y être pourvu ; afin que chaque aspirant don- » ne son nom et indique au secrétariat ses titres, » aux termes de l'article précédent, dans un délai » fixé.

» Art. 65. — Les noms des aspirants une fois re- » cueillis, le président, et la commission chargée » de prononcer sur leur moralité, comme cela se » pratique aujourd'hui, examineront les titres de » chacun, ayant égard en cela aux dispositions de » l'article 63. Ils formeront ensuite la liste des éli- » gibles, pour être présentée au ministre et par ce- » lui-ci au Roi, en ajoutant à côté de chaque sujet

» proposé, la raison principale et déterminante de
» leur choix.

» Art. 66. — S'il ne convient pas à Sa Majesté
» de conférer la chaire à aucune des personnes pro-
» posées, on annoncera le concours, en y joignant
» le nom des candidats admis.

» Art. 67. — L'épreuve orale consistera en une
» leçon faite par chacun des aspirants en présence
» du président, des examinateurs et du public. Le
» sujet, tiré au sort, est communiqué successive-
» ment, à chaque concurrent une heure avant qu'il
» monte en chaire. Pendant un temps légal, il le
» discutera par mode d'enseignement, et répondra
» à deux objections adressées par deux examina-
» teurs indiqués aussi par le sort.

» Art. 68. — Les matières à traiter dans les
» épreuves écrites différeront de celles des épreuves
» orales, et seront également déterminées par le
» sort, en présence des candidats et au moment du
» concours.

» Art. 69. — Les compositions recueillies avec les
» précautions et les garanties nécessaires, impri-
» mées aux frais des concurrents, et distribuées
» au public, seront discutées et jugées par les exa-
» minateurs.

» Art. 70. — Les nominations auront lieu non
» au vote secret, mais au vote public et motivé.

» Art. 71. — Après qu'il aura été fixé un nombre
» de points, en rapport avec la difficulté de chaque
» épreuve, celui qui n'en recueillera que les deux
» tiers sera rejeté. Celui qui aura le plus de points

» après les deux tiers, obtiendra la chaire, et celui
» qui viendra immédiatement après sera déclaré
» suppléant avec future succession.

» Art. 72. — Dans le calcul des points entreront
» en ligne égale la valeur des titres antérieurs et le
» résultat du concours ; ainsi le total des points pro-
» venant de l'appréciation du mérite devra égaler
» la somme des points provenant des épreuves écri-
» tes ou parlées.

» Art. 73. — A mérite égal, ceux qui ont déjà
» exercé l'enseignement, et parmi eux le plus an-
» ciens, obtiendront la préférence.

ETUDIANTS. — DISCIPLINE. — EXAMENS.

On lit dans le projet de réforme de l'Archevêque de Séleucie :

« Le célèbre Antoine Canova s'indignait à la vue
» de tant de jeunes gens lancés dans la carrière de
» la sculpture, prétendant que le plus grand nombre
» d'entr'eux, à charge à eux-mêmes, ne pouvait
» rendre aucun service ni à l'art ni à la société.
» C'est avec le même sentiment que les hommes in-
» téressés à la prospérité des états et à la splendeur
» des études classiques, regarderont cette mul-
» titude inutile, qui se dévoue à la culture des
» lettres. S'il est vrai que la société ne peut subsis-
» ter et se développer qu'en favorisant ces derniè-
» res, il est aussi évident qu'on doit établir une
» certaine mesure dans le nombre de ceux qui les

» cultivent. La société n'a besoin que d'une quan-
» tité déterminée de philosophes, de médecins, de
» jurisconsultes, etc. ; car elle ne peut nourrir tous
» ceux qu'un caprice irréfléchi lance dans ces diver-
» ses directions. Par conséquent, les hommes sortis
» des écoles scientifiques au-delà d'une limite assez
» restreinte, s'exposent à manquer de pain ; c'est
» envain qu'ils importunent le gouvernement de
» demandes réitérées d'emplois et de secours, celui-
» ci ne peut satisfaire à toutes les exigences. Ainsi
» pour avoir dès l'enfance maladroitement choisi
» leur état, ils se trouvent exposés à passer leurs
» jours dans la misère et l'abandon, mécontents
» d'eux-mêmes et des autres. Si l'on ajoute encore à
» ces considérations l'inaptitude naturelle de beau-
» coup d'entr'eux, à acquérir une haute renom-
» mée et une position de fortune en rapport avec
» leur éducation littéraire, on sentira à quels grands
» dangers la société se trouve incessamment exposée,
» et quels pauvres services elle a à attendre de ces
» jeunes gens, médiocres de savoir et de fortune.
» Espérons que lorsque, au moyen de meilleurs
» réglements sur les écoles primaires et des progrès
» accomplis par les arts et l'industrie, les classes
» inférieures auront lieu de se croire heureuses de
» leur propre condition, nous verrons s'arrêter
» tout-à-coup le torrent déréglé (*strabocchevole*)
» de ces masses d'écrivains, qui sans vocation, et,
» Dieu le sait, souvent avec des dispositions néga-

» tives, envahissent aujourd'hui toutes les avenues » universitaires ». (1)

Ces réflexions faites pour l'Italie, ne manqueraient pas de justesse en France. Ce qui d'ailleurs n'est encore dans l'autre pays qu'à l'état de simple prévision, se trouve déjà justifié ici par les événements. Le principe de l'égalité politique, principe respectable comme barrière aux prétentions de l'aristocratie ancienne, en pénétrant au sein de l'éducation a amené un déclassement général. Avec un peu de latin et de grec dans la tête, avec un peu d'activité dans l'esprit, avec les exemples de fortunes rapides fruits du talent ou de l'audace, tout le monde s'est cru prédestiné à une position hors ligne, et s'est précipité sur la place publique, cherchant de toute part un marchepied pour se porter au-dessus de la

(1) Texte du projet de réforme :

Chapitre II.

Article 31. — Tout individu, quelle qne soient sa classe et sa condition, aura le droit de fréquenter les écoles primaires.

Art. 32. — Il est obligé de prendre un art ou un métier.

Art. 33. — Pour l'exécution des articles précédents, il est défendu aux maîtres des arts et métiers, aux chefs de boutiques et d'ateliers, d'admettre ou de retenir les jeunes apprentis, s'ils ne présentent pas un certificat constatant qu'ils ont fait leurs études dans les écoles primaires, ou si pendant qu'ils apprennent l'art ou le métier, ils ne rapportent pas à la fin de chaque semaine la preuve qu'ils les fréquentent avec assiduité, et personne ne pourra exercer un art ou un métier sans avoir exhibé à la police ou à la municipalité du lieu, l'attestation d'avoir suivi en entier le cours d'une école du premier degré.

Art. 35. — Ne seront admis aux écoles secondaires que ceux qui démontreront préalablement avoir les moyens de vivre et de supporter les dépenses nécessaires pour compléter le cours des études.

foule. Plus de frein imposé par les conditions naturelles comme autrefois, 1789 les a englouties ; plus de hiérarchie forcée comme sous l'empire, les besoins industriels développés pendant la paix de la restauration, l'ont rendue inutile ou incommode ; plus de direction gouvernementale après 1830, par conséquence de l'adoption de la souveraineté du peuple comme axiôme de droit public ; plus de vocation individuelle, puisque le système d'enseignement rend chacun propre à tout, en faisant que l'on n'est particulièrement propre à rien. Y a-t-il donc lieu de s'étonner si le torrent déborde, s'il franchit les limites de tous les pouvoirs, et s'il menace, non seulement la constitution politique, mais l'avenir social dans ses bases les plus importantes ?

On calculait, il y a peu d'années, que de 35,000 élèves renfermés dans les petits séminaires de France, 5,000 seulement se destinaient au sacerdoce. Voilà donc, disait-on, 25,000 individus au moins (la part faite ainsi aux élèves nés dans une certaine position de fortune) rendus à la société séculière tous les sept ans, avec une demi-instruction, et toujours prêts à envahir les écoles de droit ou de médecine leur seul refuge, pour ne pas mourir de faim; car aucun d'eux ne voudra retourner à la charrue, d'où il est sorti.

Après ces calculs statistiques, venaient les épigrammes plus ou moins spirituelles sur les avocats sans cause, les médecins sans malades, les professeurs sans élèves; calculs et épigrammes pouvant se traduire ainsi : ou l'instruction publique est mal

répartie en France, ou les étudiants arrivent au sein des facultés avec trop peu de garanties pour la société.

Quoi donc de plus urgent, si ce n'est de poser des bornes à ce trop grand concours vers les professions libérales, afin d'amener à ce résultat, savoir :

1° Que les classes ouvrières trouvent dans l'instruction un moyen sûr de rendre meilleure leur condition naturelle. Conséquence pratique ; obtenir que chaque école primaire communale corresponde à une application directe, et que le système d'enseignement proprement dit soit complété par l'apprentissage d'un métier ;

2° Que les écoles secondaires restreignent le temps accordé aujourd'hui à des généralités inutiles, pour devenir dans leurs trois dernières années, écoles préparatoires, propres à amener tout élève à la porte d'une faculté professionnelle ;

3° Que les établissements spéciaux, au rang desquels restent les petits séminaires, ne sortent pas de leurs attributions et n'admettent que le nombre d'élèves déterminé par les besoins du service, et choisis d'après leur mérite ;

4° Que les facultés calculent le nombre des exerceat à délivrer, d'après les emplois publics ou particuliers auxquels il s'agit de pourvoir, et qu'elles se réorganisent par grandes circonscriptions sur le modèle de l'École Polytechnique ;

5° Qu'il soit enfin compris qu'à côté des Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres, des Facultés d'Agriculture, d'Art Ma-

nufacturier et d'Administration Publique, sont également nécessaires, opportunes, utiles et complémentaires de toute éducation.

Ce n'est ici ni le lieu, ni le temps de développer ces propositions ; il s'agit seulement de voir ce que le régime disciplinaire des étudiants en Italie peut leur ajouter de force et de vérité.

Les constitutions de tous les états péninsulaires de l'Est de l'Europe, conservent encore dans une organisation à peu près homogène, la différence des conditions entre leur aristocratie et leur population agricole, division générale et bien tranchée. A peine si la classe bourgeoise précédée ou suivie des ouvriers, se montre avec une individualité assez palpable. On ne peut donc raisonnablement pas concevoir la crainte de voir la place envahie par ceux à qui en France sont dévolus le pouvoir et l'influence. Les notabilités industrielles, les ouvriers parvenus, s'observent rarement en Italie. Là, le libéralisme expression fidèle du progrès moral et rationnel, se concentre sur les jurisconsultes et les médecins ; mais derrière eux n'existe pas comme chez nous, surtout depuis 1830, une masse assez nombreuse de *prolétaires éloquents* intéressés à une révolution. Celle-ci renfermée encore dans les idées, ne touche pas sensiblement aux intérêts, d'où il résulte : que l'admission aux universités n'a pas besoin d'être entourée de trop nombreuses difficultés. Sous le rapport du savoir, la représentation d'un diplôme de bachelier en philosophie ; sous le rapport moral,

un certificat de conduite religieuse, délivré par le curé de la paroisse; sous le rapport de la position sociale, la consignation d'une somme représentant les frais des cinq années d'études, voilà quelles sont en général les garanties préalables exigées de tout étudiant Italien.

Ce n'est pas que dans certains pays, on n'en demande d'autres. Ainsi, dans les facultés du Piémont réglées à cet égard par un édit de 1772, on exige en outre qu'il soit pris des informations sur la position de la famille, sur les biens possédés par elle, sur la profession exercée par le père; ainsi, aux termes de ce même édit, il est enjoint au Magistrat de la Réforme de ne pas admettre à la conquête des grades académiques, les personnes de basse extraction, ni celles qui placées dans une condition inférieure ou malaisée, n'auraient pas déjà fourni des preuves d'un génie au-dessus de l'ordinaire.

Il semble douteux que le Magistrat de la Réforme se soit souvent trouvé forcé d'exercer ce droit d'exclusion; car les sacrifices pécuniaires commandés par les études universitaires dans un pays généralement sans industrie, par conséquent sans aisance un peu générale, retiennent d'avance dans les professions mercantiles ceux qui seraient tentés de les abandonner. Pour constater cette vérité, il suffirait de comparer le rapport du chiffre des étudiants par université, avec celui de la population dans les divers états.

Pavie et Padoue, ces deux rendez-vous des étudiants de la domination autrichienne, non seule-

GRADES OBTENUS DANS L'UNIVERSITÉ DE ROME DU 6 NOVEMBRE 1839 AU 31 JUILLET 1840.

	Théologie.	Droit.	Médecine.	Chirurgie.	Pharmacie.	Mathématiques et Philosophie.	
Lauréats.	5	74	17	19	»	6	
Licenciés.	10	46	16	14	11	10	
Bacheliers.	10	82	19	17	15	21	En Philosophie seulement 97
Maîtres.	»	2	»	»	»	»	
Immatriculés pour le libre exercice.	»	»	22	15	13	»	

Aptes au Notariat. . . 9

Accoucheuses. 14 — Pédicures. . . . 6 — Herboristes. . . 1

Pharmacie inférieure. . . 6 — Phlébotomes. 11

Architectes. . . 3 — Mathématiciens pratiques. . . 3

Total général. . . . . 594.

FACULTÉS ET ÉCOLES DU PIÉMONT EN 1840.

ÉTUDIANTS DES FACULTÉS SUPÉRIEURES.

Théologie pour les grades.			
Université de Turin.	143	170	
Colléges ou Séminaires.	27		
Jurisprudence générale.			
Universités.	355	557	
Écoles secondaires provinciales.	202		
Profession de Notaires ou de Procureurs.			745
Universités.	19	186	
Écoles secondaires. . . .	167		
Médecine et Chirurgie.			
Universités.	366	473	
Quatre écoles secondaires. .	107		
Phlebotomie.			
Universités.		7	657
Écoles secondaires. . . .	7		
Chimie Pharmaceutique.			
Universités.	166	117	
Écoles secondaires. . . .	11		
Mathématiques et Architecture.			
Universités.	49	. . .	49
Sciences et Lettres.			
Grades pour le professorat.	23	. . .	23
Total.			1640

ÉTUDIANTS DES ÉCOLES SECONDAIRES.

Philosophie.		
Établissements de Turin dans les 2 ans.	212	1,391
Dans les Colléges des provinces. . .	1179	
Latinité. — *De la sixième à la Rhétorique inclusivement.*		
Turin.	275	12,458
Provinces.	11,683	
Écoles privées du même enseignement :		
A Turin.	305	
Total.		14,154

Population des pays auxquels appartiennent ces Écoles ou supérieures ou secondaires.

En	1818.	2,880,426
	1839.	3,450,947
	Augmentation en 20 ans. .	570,521

Dans ce Tableau, ne figurent pas les Étudiants en Théologie, qui n'aspirent pas aux grades Académiques, ni ceux des Ecoles privées des provinces, quoique autorisées, ni le grand nombre des Élèves des degrés élémentaires, ou des Écoles communales, dont chaque pays et même chaque simple bourgade se trouvent pourvus.

ment en deçà de l'Adriatique, mais au-delà jusques au point où Vienne laisse aboutir son rayon d'influence, n'ont jamais présenté la première plus de neuf cents élèves, et la seconde plus de 1,800, dont 450 d'un côté et 600 de l'autre pour la médecine; en outre, on a remarqué une diminution considérable pendant ces dernières années. Padoue surtout a vu décroître le personnel de ses facultés d'une manière désespérante.

Bologne n'a jamais pu élever le sien au-delà de 500; dans ce total, la médecine entrait pour 150. A Sienne, l'université roule sur une moyenne de 300, dont 100 médecins et 150 jurisconsultes; enfin Pise s'est presque toujours maintenue au nombre de 6 à 700 : Médecine, 100. Il faut remarquer que dans ces deux dernières universités, les communes de la Toscane pourvoient à l'entretien de 100 bourses gratuites.

Afin d'éviter l'inconvénient des détails, on vient de se borner à exprimer des moyennes variables suivant les années. Il convient néanmoins d'établir d'une manière plus précise les rapports de la population universitaire en certains pays. *Tel est l'objet des deux tableaux ci-contre.*

Dans toutes les parties de l'Italie, l'éducation préliminaire des jeunes gens destinés à la médecine demeure bornée à des cours de latinité et de littérature nationale. Ces études bien faites donnent aux élèves et aux professeurs une facilité extraordinaire pour s'exprimer en latin, mais voilà tout; car la

philosophie par où se trouve complétée cette instruction première, comprend à peine un peu de physique, et consiste, comme dans nos établissements les plus retardés, à discuter pendant deux ans sur ce qu'on est convenu d'appeler *Logique*, *Métaphysique et Morale.*

L'avantage des étudiants français, au début de l'enseignement purement médical, repose principalement sur leur initiation à des notions scientifiques puisées soit dans les colléges, où l'histoire naturelle, la physique, la chimie commencent à occuper une place importante, soit au sein des Facultés des Sciences. Celles-ci malgré leur position indépendante, et parce que toute création doit amener sa conclusion, deviennent de plus en plus de véritables degrés préparatoires pour les carrières qui, de près ou de loin, tiennent à l'art de guérir. Un jour sans doute cette face de l'enseignement universitaire, mieux régularisée, s'annexera directement aux colléges, offrant ainsi aux aspirants à l'exercice du Droit et de la Médecine les mêmes avantages, que présentent à Paris les établissements spécialement créés pour les candidats aux examens de la Marine, de l'Ecole Polytechnique ou de celle de Saint-Cyr. Alors on comprendra qu'il ne suffit pas d'avoir ouvert des intelligences à des connaissances vaguement applicables à tout ; mais qu'il importe de disposer ces connaissances de manière à les utiliser immédiatement. *Éducation générale ou élémentaire, éducation spéciale ou professionnelle*, voilà deux termes qui en

se rapprochant tous les jours, finiront par arriver à une parfaite coïncidence.

L'étudiant d'Italie une fois admis à l'université, avec certaines conditions d'âge, d'inscriptions, etc., qui ne présentent rien de particulier, devient libre presque partout, excepté à Modène et à Naples.

Dans cette première ville, on le renferme dans un établissement dépendant du gouvernement avec ses condisciples de la même profession ; il paye environ trente francs par mois, pour son logement et pour sa nourriture.

A Naples, cette réclusion, ce casernement existent, mais avec quelque modification. Un jour, il y a environ trente ans, le gouvernement voulant encourager l'étude de la médecine et en même temps offrir aux familles *le moyen de préserver les jeunes gens de la corruption de la capitale*, fonda une espèce de pensionnat pour cent élèves. Ceux-ci, moyennant une rétribution mensuelle très-modérée, y reçoivent encore l'instruction, la nourriture et le logement, soumis à une discipline uniforme, et placés sous la direction de la commission de l'instruction publique ; leurs professeurs nommés au concours, sont regardés comme suppléants à la Faculté de Médecine, qui relève de l'université royale des études. Ces étudiants portent l'uniforme ; assujettis à une règle très-sévère, leur admission n'a lieu qu'après un examen sur la langue latine et la littérature ; après quoi on leur donne cinq ans pour prendre chacun des grades des professions médico-

chirurgicales tout en se perfectionnant dans les langues, les mathématiques et la philosophie.

Leur pension mensuelle monte à 44 francs. Cinquante-trois jouissent de demi-bourses, et ne payent par conséquent que 22 francs par mois ; le complément reste à la charge des provinces auxquelles ils appartiennent, et qui les désignent après un concours public. Enfin, on réserve dans l'institution quatre places gratuites, fondées par un chirurgien du dernier siècle, nommé Louis Tortora.

L'administration de cette école se trouve confiée à une commission spéciale, et l'instruction à dix-huit professeurs, aidés de six inspecteurs des études. A la fin de chaque année les élèves subissent un examen public, sous la direction de ces derniers. Tout le monde a le droit de les interroger, et s'ils répondent avec succès, ils peuvent passer aux grades supérieurs et recevoir le diplôme de la faculté. Les plus distingués d'entr'eux, après les cinq années du cours des études médico-chirurgicales, obtiennent le lauréat, sans payer aucun droit à l'université royale, et comme récompense de leur conduite. En somme, on dirait une espèce d'école polythecnique affectée à la médecine ; car il sort tous les jours du Collége Médico-Chirurgical de Naples, un grand nombre de sujets destinés aux divers services publics du royaume.

A part cette dernière particularité, Naples diffère encore des autres villes d'Italie et de France en ce que, à côté de l'université, l'enseignement privé a

pris un très-grand développement, et que les leçons des professeurs particuliers y surpassent en importance celles des professeurs officiels. Ainsi la liberté de pouvoir instruire les jeunes élèves moyennant une rémunération, porte tous les jours de meilleurs fruits que ceux produits par l'autorité d'une organisation générale, mais qui se trouve, de l'avis de tout le monde, dans un provisoire qu'il est bien désirable de voir cesser au plutôt.

On remarque bien dans les chaires des hommes instruits, et à la hauteur de leur position. Le professorat napolitain présente bien quelques noms célèbres ; mais la direction supérieure leur manque journellement, et quelques-uns d'entr'eux, soit volontairement, soit par des circonstances étrangères à leurs désirs, ne remplissent leurs fonctions que rarement et à de longs intervalles. On comprend dès-lors que de jeunes docteurs, par besoin d'argent et sans doute aussi pour dépenser leur activité, profitent de la permission de faire des cours, et apportent le plus grand zèle à cet enseignement volontaire, où le salaire se mesure à la capacité, où le meilleur maître prend le plus d'influence, où le talent supérieur se prépare à l'honneur de se voir bientôt absorber par les faveurs du gouvernement.

Cette liberté d'enseignement amène pour conséquence la facilité de grouper les étudiants dans des pensions particulières, tenues souvent par les professeurs ou par des personnes désignées et autorisées par eux. Les étudiants ne sont pas alors absolument abandonnés à eux-mêmes ; mais comme on leur per-

met de changer constamment de maître et de logement, on peut dire que c'est là réellement le dernier terme de la dépendance scolastique.

Autrefois à Turin, on casernait les élèves de l'université. Des hommes expérimentés, témoins de cette disposition, et faits pour en apprécier les conséquences, prétendent encore qu'elle offrait des avantages remarquables. Aujourd'hui dans toutes les villes du Piémont, l'étudiant pourvoit lui-même à sa collocation, mais on lui défend de s'établir ailleurs que dans une pension approuvée par ses Préfets (*Prefetti degli studenti*); on l'oblige à rentrer avec la plus grande exactitude, à la tombée de la nuit (*sol far della notte*), à s'interdire la fréquentation assidue des théâtres, des bals même particuliers, des spectacles publics, et à se priver tout-à-fait de paraître dans les lieux où l'on se livre aux jeux de hasard, ainsi que dans les cafés, sous peine de perdre de quinze à trente jours de cours, et le double en cas de récidive.

Ainsi distribués sur des points connus, les étudiants deviennent l'objet de la plus sévère surveillance.

Le soin de présider à la plus stricte observation des réglements appartient au préfet des étudiants, qui prend le titre de fonctionnaire de l'université. Cette place s'accorde le plus souvent à un prêtre; il reçoit tous les rapports, dénonce les faits repréhensibles, provoque les punitions, délivre les certificats de bonne conduite, et transmet tous les ordres de l'autorité supérieure.

On constate l'assiduité aux leçons, au moyen de certificats de présence délivrés ou refusés par les professeurs, chaque deux mois ; ceux-ci consacrant d'ailleurs un jour de la semaine à des interrogations directes, l'élève ne peut guère se soustraire à leur vigilance, surtout dans des facultés en général peu nombreuses.

Chaque mois, l'étudiant doit remettre un certificat de confession ; cette obligation ne cesse même pas pendant les vacances. On lui enjoint de faire sa communion au moins à l'époque de Pâques, et d'assister, les dimanches et jours de fêtes, aux services religieux accomplis dans l'oratoire de l'université, et en présence des professeurs de chaque faculté.

Ces prescriptions rigoureuses consignées dans les décrets ou ordonnances du gouvernement, paraîtraient sans doute bien extraordinaires en France ; elles semblent naturelles à l'étudiant italien. Avant tout, il fait profession de catholicité ; que ce soit chez lui sentiment d'habitude, vérité démontrée, ou conviction religieuse, il ne sent nullement le besoin d'une liberté de croyances, se traduisant ailleurs par une indifférence absolue en matière de foi.

Cependant en conservant à cette considération sa valeur, mais sans vouloir imposer aux nations voisines un philosophisme que les écrits du dix-huitième siècle ont si bien infusé dans les mœurs publiques de la génération actuelle, il peut s'élever des doutes sur la nécessité de transformer les règles universitaires en articles de catéchisme, à un âge où le libre

arbitre doit commencer à avoir sa large part dans la conduite de l'homme.

Quand il s'agit d'instruction primaire, et malgré la différence des cultes on comprend, pour un gouvernement, le devoir rigoureux d'invoquer la religion, d'en ordonner l'enseignement, d'en imposer la pratique ; car on s'adresse alors à l'enfance qui ne raisonne pas, et qui par conséquent exige une direction en dehors d'elle-même. Aussi la France, comme les autres états, a-t-elle voulu donner pour base à l'instruction du premier âge, les principes des religions établies, conséquences plus ou moins logiques, déductions plus ou moins circonstancielles du dogme et de la morale de l'Évangile. Elle a donc hautement proclamé par la bouche d'un de ses Ministres de l'Instruction Publique, que la religion est une puissance indestructible, et que le Christianisme bien enseigné supplée aux moyens les plus énergiques de civilisation.

Mais lorsqu'il est question d'enseignement supérieur, auquel prennent part des individus capables de comprendre et de juger, des hommes faits, pourquoi y lier d'une manière si intime des pratiques indépendantes ? Pourquoi continuer sur des caractères tout formés, sur des natures arrêtées, cette contrainte forcée, cet assujettissement irrésistible, en un mot cette négation absolue de la liberté individuelle ? On s'expose, en agissant ainsi, non à ranimer les croyances, mais à provoquer contr'elles une plus forte réaction, quand arrivera le moment, où un jeune homme s'émancipe et se trouve livré à lui-même.

Les ordres du pouvoir séculier en faveur de la religion, ont quelquefois produit des martyrs, jamais des néophites. Aujourd'hui surtout, personne n'a qualité pour commander en pareille matière, et si depuis quelques années, il se manifeste partout un retour prononcé vers le sentiment religieux, un respect raisonné pour la mission civilisatrice de l'Eglise, une intelligence approfondie de ses influences sociales, comment ne pas attribuer ces effets au principe d'une tolérance plus largement pratiquée, et d'un libre examen dégagé de tout esprit de secte, c'est-à-dire accordant davantage à la liberté de chacun !

Cette incompétence en fait de commandement, cette absence de direction morale, cette éclipse, si l'on veut, de l'autorité, expliquent pourquoi certains gouvernements réduits à un rôle de simple police, punissant les fautes et les crimes à l'aide d'un mécanisme dont on croit faire le plus grand éloge, quand on le dit impassible comme la loi, non seulement ne savent pas récompenser à propos, mais ne pensent pas qu'il soit dans leurs attributions de le faire : de là, une lacune que les étrangers remarquaient dans l'organisation de nos Facultés supérieures, où longtemps on a laissé le mérite se suffire à lui-même, l'application se satisfaire de ses propres efforts, la supériorité arriver sans encouragement au même terme que la dissipation, la paresse ou la médiocrité.

Depuis quelque temps cependant, on s'est aperçu

de la bizarrerie de cette exception, au préjudice de la jeunesse studieuse, alors que l'enfance et la puberté obtenaient, tous les ans, des prix, des médailles, des couronnes ou des honneurs dans les solennités publiques; mais sait-on où l'on trouve largement pratiqués l'idée et le moyen de réparer cette injustice ? A Rome; c'est là qu'il a fallu chercher des exemples de cette récompense suivant les œuvres, réalisée depuis longtemps déjà, relativement à l'enseignement, d'une manière à peu près complète (1).

Voici comment s'exprime la Constitution de Sa Sainteté Léon XII, *de rectâ ordinatione studiorum, in ditione ecclesiasticâ,.... quod divina sapientia omnes docet*, etc.... tit. 19, *de laureâ ad honorem et ad prœmium.*

Art. 214. — Dans les facultés de Théologie; de Droit, de Médecine, de Chirurgie et de Philosophie, il sera établi à la fin de chaque année classique un concours, pour la proclamation des *Lauréats d'honneur* et des *Lauréats de prix.*

Art. 215. — L'université désignera quatre lauréats dans chacune desdites facultés.

Art. 216. — Les deux étudiants à qui on aura

(1) Après les premiers essais tentés sous le ministère de M. Cousin, d'une institution de prix dans les facultés, et de créations analogues fondées par ces établissements eux-mêmes ou par des hommes amis de la science, le conseil royal de l'instruction publique paraît s'être décidé à s'occuper des règlements applicables, sous ce rapport, aux trois facultés de médecine. D'autre part, en attendant la promulgation de la nouvelle ordonnance, l'exécution des mesures actuellement adoptées demeurera suspendue.

reconnu le plus grand mérite, seront couronnés et appelés *Lauréats d'honneur* : les deux étudiants le plus distingués après les premiers, prendront la dénomination de *Lauréats de prix.*

Art. 217. — Les priviléges des *Lauréats d'honneur* consisteront 1° dans l'exemption de toute rétribution exigée, pour conquérir le lauréat simple, 2° dans le remboursement des payements antérieurs, relatifs aux deux grades de bachelier et de licencié ; 3° à passer, après ce concours et à mérite égal, avant tout autre prétendant, pour la nomination d'une chaire ; 4° à être préférés aux autres candidats, pour l'admission aux colléges des facultés.

Art. 218. — Ces deux derniers priviléges seront énoncés sur le diplôme de docteur.

Art. 219. — Les *Lauréats de prix*, exempts du droit ordinairement réclamé au titre simple, n'obtiendront pas cependant la restitution des sommes déboursées antérieurement pour le baccalauréat et pour la licence.

Suivent les articles relatifs aux conditions du concours : certificats de progrès et d'assiduité, production des diplômes de bachelier et de licencié, attestation de la fréquentation des cérémonies religieuses, admission seulement des étudiants ayant accompli leur cours d'études dans une même année, examen verbal préalable fait par cinq membres du collége et cinq professeurs choisis par le recteur, droit de concourir réservé aux élèves seuls qui, dans cet examen, auront acquis la moitié des suffrages, réclusion des candidats dans une salle de

l'université, sans livres, sans notes, sans communication avec le dehors, pendant six heures consécutives, etc., etc.; rappel des autres règles ordinaires.

Telles sont les bases des institutions rémunératoires admises dans les facultés des états du Pape et, ce qui n'arrive pas toujours aux prescriptions émanées de Léon XII, exécutées avec une rigoureuse ponctualité. Ainsi en 1840 on a publié, à Rome, le nom de ceux qui pendant l'année précédente, et suivant les expressions du texte, *summos honores, gradus, prœmia, laudes, legitimo facto, in singulis disciplinis ingenii et doctrinæ periculo inter cæteros promovêre.*

Sur la liste figurent six *Lauréats d'honneur*, savoir : deux pour la faculté de théologie, trois pour la faculté du droit civil et canon, un pour la faculté de médecine, ainsi que sept *Lauréats de prix*, dont deux appartiennent à la faculté de philosophie et de mathématiques.

Après cela, viennent les récompenses spéciales, suivant la division particulière des cours, chacun ayant la sienne, et celle-ci consistant en premier, second et troisième prix, distribués de cette sorte dans la Faculté de Médecine : 2 à la Clinique médicale, 3 à la Clinique chirurgicale, 1 à la Médecine politique et légale, 2 à la Médecine théorique et pratique, 2 à la Physiologie, 2 à la Pathologie et Sémeiologie, 1 à l'Hygiène, la Thérapeutique et la Matière médicale, 2 à la Botanique théorique, 2 à la Botanique pratique, 2 à l'Anatomie, 1 à la Zoolo-

gie, 2 à l'Anatomie et Physiologie comparées, 1 à l'Obstétrique, 2 à la Pharmacie pratique, 2 à la Chirurgie vétérinaire.

Enfin la nomenclature se termine par le nom des étudiants auxquels d'heureuses dispositions, une sagesse exemplaire et des succès académiques ont mérité la distinction, représentée par une médaille d'argent.

PROJETS DE RÉFORME.

L'Italie entière paraît travaillée du besoin d'améliorations intellectuelles. Le génie de ses habitants, distrait de ses premières voies par les difficultés généralement reconnues, de glaner encore quelques épis dans le champ de la gloire, de la poésie et des beaux arts, se tourne tous les jours davantage vers les ressources scientifiques, et leur demande tout ce qu'elles peuvent donner encore d'utilité et de consolation à un pays dépossédé de ses espérances politiques. Aussi, en recherchant les faits de l'enseignement, où l'on peut deviner les éléments d'une rénovation prochaine ou d'un perfectionnement suffisamment compris, on voit presque chaque état péninsulaire en offrir de remarquables. Les considérations qui précèdent, ont dû prouver la plus grande partie de cette vérité ; elles constatent l'existence de germes prêts à éclore et prêts à se transplanter en d'autres contrées : il va suffire de les compléter par l'indication d'idées d'un ordre plus avancé, idées encore à l'état spéculatif, mais surabondamment

disséminées dans des projets de réforme, publiés, discutés, et ardemment soutenus par les savants les plus recommandables.

Parmi ces derniers, figure un nom plusieurs fois cité dans ce travail, et auquel se rattachent, avec le souvenir de services rendus à la médecine, une des plus fortes intelligences, et une des dignités les plus élevées de l'église napolitaine. A Mgr. l'archevêque de Séleucie, appartiennent le plan le plus rationnel de la régénération des études universitaires en Italie, le système le plus largement combiné de l'extension de l'instruction publique, et la première application au-delà des Alpes de ce qu'on appelle en France, sans le comprendre peut-être d'une manière aussi progressive, le principe de la liberté d'enseignement.

On va voir, en effet, comment s'exprime l'auteur de ce projet, en s'adressant, comme président, à la commission centrale des études de Naples.

« S'il m'eût été donné d'indiquer le plan que je » conçois, comme le meilleur de ceux qui présentent » la possibilité d'une réalisation prochaine, j'aurais » posé en principe, qu'en fait d'instruction littéraire » et scientifique, le gouvernement ne doit s'embar- » rasser d'aucune petite dépense, mais qu'il doit diri- » ger cette instruction, et venir à son aide au moyen » de grands établissements auxquels ne peuvent ja- » mais atteindre les ressources de la fortune privée. » En conséquence, j'aurais borné son action à la fon- » dation et à l'entretien de bibliothèques, musées, » cabinets, jardins botaniques, etc., etc., à l'ins-

» titution d'un grand corps d'examinateurs pour le
» confert des grades, ou pour la création des pro-
» fesseurs : j'aurais supprimé toutes les écoles à la
» charge de l'état, laissant la volonté de choisir ses
» maîtres et le soin de les rétribuer, à quiconque se
» destine à la carrière des lettres, mais réservant à
» l'autorité le droit de surveillance sur tout le
» personnel enseignant, ainsi qu'elle l'exerce aujour-
» d'hui sur ses propres fonctionnaires.

» Cet ordre de choses présente de nombreux
» avantages : d'abord il en résulterait une grande
» économie pour le gouvernement, qui pourrait
» consacrer aux établissements publics et aux pro-
» grès de la science, les sommes destinées aujour-
» d'hui à l'enseignement; en second lieu, le sort des
» savants en éprouverait de notables améliorations,
» puisque, outre les abondantes recettes provenant
» des rétributions particulières, on leur assurerait
» pour leur vieillesse, un pain honorable et suffi-
» sant, en les faisant entrer dans le corps des
» examinateurs. Troisièmement, la culture des
» lettres et des sciences y gagnerait aussi, n'étant
» plus proportionnée pour ainsi dire à la mesure même
» des moyens pécuniaires; et par là s'établirait entre
» les professeurs une émulation salutaire, leurs émo-
» luments n'étant plus fixes et assurés, et ne s'aug-
» mentant qu'à l'ombre d'un mérite publique-
» ment reconnu, et à l'aide d'une supériorité de ré-
» putation, que chacun s'efforcerait d'acquérir. Ainsi
» se réaliseraient, pour les productions de l'esprit,
» tous les bons effets, fruits de la concurrence dans

» les autres directions. Enfin, de toutes ces consi-
» dérations découle évidemment la preuve qu'un tel
» état de choses deviendrait avantageux au public
» et à l'enseignement lui-même, puisque les éco-
» les soldées par le gouvernement ne peuvent pro-
» mettre de semblables résultats, languissantes par
» défaut de ressources suffisantes et souvent nulles,
» minées incessamment par la torpeur des profes-
» seurs, qui, une fois en possession de leur chaire,
» par conséquent avec la garantie d'un sort assuré
» pour toute la vie, peuvent se laisser aller à la
» négligence de leurs devoirs, et à l'idée de n'avoir
» plus rien à craindre ou à espérer.

» Mais, ajoute Mgr. Mazetti, pour être accepta-
» ble, ce plan contraste trop peut-être avec des habi-
» tudes profondément enracinées, non seulement
» dans le royaume de Naples, mais dans toute l'Eu-
» rope civilisée.

En conséquence, il se borne à indiquer les modifications les plus intimement liées aux progrès des arts, des sciences et du commerce. Dans ce but il se propose deux objets principaux : 1° raviver et secourir l'industrie, en instruisant d'une manière utile les classes inférieures ; 2° distribuer l'instruction scientifique, de manière qu'elle ne serve pas seulement à produire un trop grand nombre de littérateurs superficiels, c'est-à-dire à multiplier des malheureux sans valeur essentielle, sans application nécessaire, sans position déterminée ; mais qu'elle donne une quantité de sujets proportionnée aux besoins du pays, des hommes éclairés et mo-

raux pour les services particuliers, des agents fidèles et habiles pour les emplois du gouvernement.

« Et afin, conclut-il, de trouver un remède aux » vices attachés nécessairement au mode d'enseigne- » ment basé sur la nécessité des écoles soldées aux » frais de l'état, j'ai cherché à obtenir que les le- » çons, qui manquent au plan universitaire, puissent » devenir l'objet des cours particuliers; dans cette in- » tention, j'ai exposé différentes propositions, ten- » dant à élever ces derniers à une dignité plus » grande, et à leur communiquer une vie nouvelle, » tout en les laissant soumis, plus qu'ils ne l'avaient » été jusqu'à présent, à la direction, à la censure, » et à la salutaire influence de l'autorité qui dirige » l'instruction publique ».

Il serait trop long de transcrire ici textuellement le plan adopté par l'Archevêque de Séleucie; il suffira d'une simple analyse. C'est d'ailleurs dans la publication originale qu'il faut suivre l'enchaînement des idées de l'auteur, puisque le texte de chaque disposition se trouve suivi d'observations et de commentaires d'une justesse peu commune.

Trois divisions. — *Écoles* de premier degré, préparatoires pour les arts et métiers. *Écoles* élémentaires de littérature et de sciences. *Écoles* de perfectionnement.

Premier degré. — *Admission* d'élèves de toutes conditions; *connaissances* techniques et sociales; *obligation* pour chaque commune d'avoir son école.

Matières de l'enseignement : lire et écrire (1), principales opérations de l'arithmétique, géométrie appliquée, dessin adapté aux divers arts mécaniques, principes de physique et de chimie, catéchisme de l'agriculteur et du berger, catéchisme du vétérinaire, catéchisme du pilote; *méthodes* brèves et faciles, avec peu de raisonnements et beaucoup d'applications; *personnel* composé entièrement d'hommes charitables, exerçant gratuitement, et récompensés, s'ils sont ecclésiastiques, par leur promotion à des bénéfices, et, s'ils sont séculiers, par des priviléges ou des honneurs.

Deuxième degré. — Double subdivision : *Écoles Préparatoires*, comprenant les belles lettres, la philosophie, les sciences physiques et mathématiques; *Écoles Professionnelles*, ou facultés de droit, de médecine et d'architecture. Droit égal garanti aux écoles privées et publiques, à condition que les unes et les autres soumettent les élèves à un examen annuel, destiné à déterminer l'opportunité de les admettre à un degré supérieur.

Écoles Préparatoires formées en *Colléges ; Objet de leur enseignement* : 1° grammaire italienne, histoire sacrée; 2° grammaire latine, géographie, éléments de l'histoire universelle; 3° grammaire grecque, histoire de la religion, mythologie; 4° littérature analytique des classiques italiens,

(1) Si noti che per leggere, vuolsi intendere non solo di sapere computare le sillabe, ma di comprender quello che si legge : et per scrivere non solo di saper formare le lettere; ma di exprimere scrivendo i propri pensieri. (*Note de l'auteur du projet.*)

grecs et latins, prosodie latine, versification italienne, antiquités romaines et grecques ; 5° éloquence italienne et latine, rhétorique analytique, italienne, latine et grecque, archéologie latine et grecque : langues vivantes avec un enseignement séparé, mais complet, au gré des élèves.

Écoles préparatoires dites *Lycées*; *Objet de leur enseignement* : outre les cinq cours précédents, PHILOSOPHIE ET SCIENCES PHYSIQUES, logique et métaphysique, morale et droit naturel universel, principes fondamentaux du droit public, et du droit administratif. — Mathématiques pures et appliquées, géométrie pratique, dessin linéaire et architectonique, perspective, taille des pierres, arpentage. — Physique expérimentale et chimie. — Les trois parties de l'architecture civile, principalement celle qui traite des constructions, et l'architecture hydraulique. — Histoire naturelle et Géognosie. — MÉDECINE, anatomie et physiologie. — Pathologie. — Médecine pratique et matière médicale. — Médecine légale et hygiène publique. — Chirurgie et obstétrique. — Chaque lycée devant posséder, de toute nécessité, son hôpital public, avec un amphithéâtre pour les dissections, son laboratoire de chimie, son cabinet de machines pour la physique, son jardin botanique, avec au moins toutes les plantes usuelles. — DROIT : les cinq parties du code du royaume. — L'économie politique. — Dans le Lycée du Sauveur, à Naples, en outre des cours précédents, cours de langue hébraïque et de langue arabe. — Uniformité de cet enseignement dans toutes les écoles secon-

daires, privées ou publiques, mêmes matières, même méthode, mêmes livres classiques, avec la latitude seulement pour le professeur, de choisir parmi les ouvrages désignés chaque année par le président de l'instruction publique.

Troisième degré. — Perfectionner les études, soit les préparatoires, soit celles des Facultés, telle est la raison d'être de l'*Université* : pour cela, approfondir la science, embrasser ses parties diverses, déterminer ce qui leur manque, noter les progrès faits et les progrès à faire, enfin inspirer à des auditeurs placés à ce point de vue, le désir de concourir de leurs propres moyens au but proposé : voilà les principes d'après lesquels doivent être établies les Ecoles de perfectionnement. Ces écoles comprendront :

Une Faculté Sacrée, basée sur l'histoire raisonnée de la religion, celle-ci divisée en quatre branches : 1° fondation, propagation et vicissitudes de l'Eglise, (à cet effet, deux professeurs, l'un d'écriture sainte et de tradition, avec l'interprétation de l'Eglise, l'autre d'histoire ecclésiastique). 2° Dogme. 3° Morale. 4° Discipline.

Une Faculté de Droit avec les chaires suivantes : 1° Droit civil; 2° Droit exceptionnel et Procédure civile; 3° Droit pénal et sa Procédure; 4° Droit public ; 5° Economie politique et Philosophie statistique.

Une Faculté de Médecine, ayant outre les diverses Cliniques, les Etablissements Anatomiques etc., l'Anatomie comparée, la Physiologie, la Pa-

thologie, la Médecine pratique, la Matière médicale, la Médecine légale, l'Hygiène publique, la Chirurgie ; plus un Gymnase de médecine et de chirurgie, ainsi qu'un Etablissement vétérinaire.

Une Faculté de Sciences Physiques et Mathématiques, consacrée aux Mathématiques pures, aux Mathématiques appliquées, à la Physique, à la Chimie, à la Géologie, à la Zoologie, à l'Astronomie, à la Botanique, à l'Agriculture, à l'Architecture civile, militaire et navale.

Une Faculté de Philosophie. (Logique et Métaphysique, Morale, Droit naturel) ;

Une Faculté de Philologie. (Philosophie des langues et Littérature comparée, Philosophie de l'Histoire, Archéologie comparée, Diplomatie) ;

Des Musées de Minéralogie, de Zoologie, d'Anatomie pathologique ;

Des Cabinets de Physique expérimentale, de Matière médicale, de Chimie philosophique, de Chimie appliquée aux arts ;

Des Cliniques de Médecine, de Chirurgie, d'Ophtalmologie, d'Obstétrique.

L'université établira de plus : un Observatoire d'astronomie, un Amphithéâtre d'anatomie, un Jardin botanique et un Champ d'expériences agricoles.

Les lycées demeurent chargés de conférer les premiers grades de *l'approbation* et de la *licence*. A l'université seule appartient le droit d'admettre aux grades doctoraux, principalement au lauréat, lequel est de deux sortes : *ordinaire* ou *majeur* ; le pre-

mier suffisant pour l'exercice de la profession, le second nécessaire pour atteindre au professorat.

Détails d'exécution : nomination des professeurs, concours et choix, comme cela a déjà été expliqué, institution d'un corps d'examinateurs, pris parmi ceux-là après vingt ans d'exercice et composé de cinq par faculté, chargés exclusivement des examens, et devant fournir les doyens, les chanceliers des facultés, le recteur de l'université ainsi que les membres de la commission de l'instruction publique, lesquels, dans ce cas, ne participent plus aux examens.

Enfin, le projet se termine par une idée religieuse destinée à démontrer que la science chrétienne poursuit le double but de rendre les hommes plus sociaux et plus charitables, en leur prescrivant de ne pas déplaire aux autres, même dans les actions indifférentes; *essendo uno dei frutti della religione il render gli uomini civili*; *ed essendo dittame della carità christiana il non dispiacere ad altrui neppure nelle azioni indifferenti, massima che può esser il fondamento di tutto il galateo.*

TROISIÈME PARTIE.

ÉTABLISSEMENTS.

Sono gli spedali il grande e solo tempio sacro alla scienza, e alla istruzione medica. (Rasori.)

HÔPITAUX.

Les mots italiens *spedale* ou *ospedale* présentent trop de conformité avec les mots français *hospice*, ou *hôpital*, pour qu'il soit nécessaire de répéter ici les dissertations étymologiques et les recherches historiques dont ces derniers ont été l'objet. Quant au problème posé, il y a déjà près d'un siècle, sur l'inutilité des établissements de bienfaisance publique, sur les dangers des fondations de charité, sur les abus inhérents aux services ayant pour but le soulagement de la misère et de la pauvreté, le temps n'est pas encore venu de le reprendre. Car la donnée première de ces questions portait sur la certitude d'éteindre les souffrances du peuple, et de satisfaire à tous ses besoins, au moyen du développement de l'industrie. Or, l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur ce nouveau miracle de la multiplication des pains et de l'âge d'or revenu sur la terre. Les prodiges industriels ont augmenté non seulement parmi nous, mais encore en Angleterre, la classe déjà si

nombreuse des indigents. Un jour viendra sans doute, où la production manufacturière mieux réglée, combinée surtout avec l'agriculture, de manière à ne pas enlever journellement à celle-ci ses bras les plus forts, ses hommes les plus robustes, ses intelligences les plus actives, préviendra les crises commerciales inséparables aujourd'hui de l'état d'isolement et de concurrence ; en même temps que les revenus du sol, plus considérables et mieux répartis, augmenteront le bien-être et la moralité de la population laborieuse. Alors seulement l'aumône administrative de l'hôpital pourra être remplacée par le pécule de l'épargne individuelle ou par la part de chacun dans l'association des familles ; alors la mutualité, ce principe dont aujourd'hui l'on voit partout poindre les germes, sera sanctifié par des institutions plus sociales, plus généreuses que celles du passé. Mais en attendant, on peut conclure comme les encyclopédistes du dix-huitième siècle, et dire avec eux : *Sans doute, il faut encore des hôpitaux partout.*

L'Italie qui n'a pas eu son ère de philosophisme, ère toujours plus ou moins paradoxale, l'Italie qui par conséquent est restée chrétienne, aurait peine à regarder ces asiles de la souffrance, ces retraites de la vieillesse, ces abris de l'enfance abandonnée, comme les brillantes superfluités d'une civilisation complète, et les dépositaires abusifs de la fortune des mourants ; à ses yeux, l'hôpital restera longtemps la marque non équivoque de la fraternité évangélique, le signe palpable de

l'aumône collective venant s'ajouter à l'aumône particulière, l'œuvre en un mot précédée de la foi, et dans ses croyances l'hôpital né de la religion catholique ne peut finir qu'avec elle, c'est-à-dire qu'il doit subsister indéfiniment.

Aussi, après la multiplicité des hôpitaux, ce qui frappe le plus en Italie, c'est d'un côté la grandeur et la solidité des constructions, de l'autre les fortunes immenses possédées par certains d'ent'reux; trois choses qui ont une origine commune: l'idée religieuse. Celle-ci montrant la charité comme la première des vertus, garantissant l'utilité des manifestations matérielles de la générosité individuelle, désignant les riches comme les usufruitiers des biens du pauvre; comment les fidèles ne tireraient-ils pas de ces vérités, la conséquence de loger, nourrir et secourir à perpétuité les infirmes et les misérables? Comment les populations rapprochées du siége de l'Eglise, auraient-elles pu négliger la réalisation du plus humain de ses préceptes? On ne s'étonnera donc pas aujourd'hui, si déjà en 1198 une maison pour les enfants trouvés existait à Rome, tandis que la France n'en a possédé de pareilles que quatre siècles plus tard; on comprendra que Clément II ait pu prescrire, en 1703 (1), un régime pénitentiaire exactement le même que celui inventé, il y a peu d'années, par les philantropes américains, bataves ou français; on se rendra raison de l'établissement déjà ancien

(1) Rapport à M. le Ministre de l'intérieur, sur le Système des Prisons d'Italie, par Cerfbeer, Janvier 1839, imprimerie royale.

en Italie, d'un asile destiné aux femmes en couches, où la charité les accueille, où le mystère les accompagne, où l'enfant reste avec leur secret, établissement dont Paris n'a été doté par la reine Marie-Antoinette, que peu d'années avant la révolution : enfin on se demandera, si nos hospices d'orphelins sont disposés, comme celui de Saint-Michel sur les bords du Tibre, pour permettre aux jeunes filles d'y passer leur vie et de s'y choisir un époux.

Il est donc utile d'examiner en même temps, où sont placés les plus importants hôpitaux d'Italie, de faire connaître leur population respective, leur spécialité, et de signaler les particularités de chacun. Tel est l'objet du tableau qui va suivre :

Ce tableau n'a trait qu'aux hôpitaux ; mais, sous d'autres rapports, il peut se compléter des investigations officielles faites dans ces derniers temps en Italie, par ordre du gouvernement français, quant aux mesures administratives, qui concernent l'organisation de la bienfaisance publique. C'est ainsi qu'on peut consulter avec utilité les divers rapports statistiques adressés à M. le ministre de l'intérieur, par M. Cerfbeer, surtout celui du premier juin 1840, où se trouvent divisées en deux chapitres d'une première section, des recherches remarquables sur les hôpitaux de Milan, de Venise, des Etats Romains, de Bologne, de Parme, de Modène, et sur les hospices et maisons de secours de ces mêmes contrées.

M. Cerfbeer exprime son regret de n'avoir pu visiter les établissements de bienfaisance de l'Ita-

lie, les hôpitaux et les hospices, avec les lumières que donne la connaissance approfondie de la médecine. Cette circonstance et cet aveu, tout en expliquant les différences essentielles, qui séparent notre travail de celui de M. Cerfbeer, nous font déclarer, combien nous nous serions estimé heureux de coopérer avec lui à une exploration scientifique, qu'il poursuivait, en même temps que nous la nôtre. Dérivées toutes deux d'une source commune, avec un but semblable de philantropie et d'humanité, elles se seraient encore mieux complettées en se coordonnant. D'une autre part, la demande d'un homme de l'art, pour examiner les effets de certaines affections morbides particulières à l'Italie, a reçu son accomplissement; puisque, ainsi qu'on le verra par la suite, nous avons regardé cette étude, comme partie intégrante et essentielle de l'objet même de la mission que nous avons remplie.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
	ROYAUME DU	
	GÉNES.	
DE PAMMATONE.	Maladies aiguës.	850
	Enfans trouvés, exposés par année.	285
	des années précédentes.	2800
	dotés tous les ans. . .	21
DES INCURABLES.	Maladies chroniques.	410
	Aliénés.	320
	TURIN.	
DE SAINT-JEAN.	Maladies aiguës.	340 lits.
	Incurables.	68 408
DE LA CHARITÉ.	Indigens invalides des deux sexes et Orphelins.	2000 ind.
DE LA MATERNITÉ.	Femmes en couches et Enfants trouvés.	1200 enf.
DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE.	Maladies chroniques. . . . . principalement le Cancer, la Phthisie, l'Hydropisie, la Consomption.	100 lits. . . . 25 lits. . .
MANICOME ROYAL.	Aliénés des deux sexes.	300 individ.
DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.	Maladies aiguës pour les hommes.	60 lits.
PETITE MAISON DE LA DIVINE PROVIDENCE, SOUS LES AUSPICES DE St-VINCENT DE PAUL.	Maladies non comprises dans les dénominations précédentes: Salle d'Asile, Maison d'Orphelines, Ecole de Sourds et Muets, École pour les Enfants du peuple, Institut des Sœurs de la Charité.	800 individ.

PARTICULARITÉS.

PIÉMONT.

Revenus moyens : 540,000 liv.	dont : revenus patrimoniaux,	300,000
	secours de la ville et de la province. . . .	360,000
Revenus moyens : 240,000 liv.	provenant de l'administration	120,000
Total.... 780,000 liv.	Total égal.....	780,000

A Gènes, les pauvres, en état de travailler, sont recueillis dans un établissement appelé *Albergo dei poperi*, indépendant de l'administration des hospices. Construit depuis près de 180 ans, mais offrant encore la plus grande solidité, adossé à la montagne dont les eaux se distribuent aisément sur tous ses points, décoré des statues ou des bustes de ses fondateurs ou donateurs, il réunit une population de 1500 orphelins ou indigents, occupés à fabriquer des tissus de laine, de coton, de fil de chanvre, des tapis, des bas, des rubans de soie, etc., etc. Les moins habiles peignent, cardent ou filent les matières brutes. Il y a aussi des tailleurs et des cordonniers : les hôpitaux se fournissent des produits de ces manufactures ; le reste est vendu pour le compte des marchands de Gènes.

Ces 408 lits donnent lieu à un mouvement annuel de 6,500 individus, dont l'entretien coûte 300,000 fr.

Avec un établissement particulier pour les maladies contagieuses et principalement les vénériennes.

Les femmes grosses sont reçues gratis, si elles sont indigentes, ou moyennant une pension de 30 fr.

Fondés en 1818 par une Société de Charité visitant les malades à domicile.

Ajoutés dernièrement par le Roi Charles-Albert, avec destination spéciale à la Pellagre, aux affections scorbutiques, à la teigne scrophuleuse, etc.
Dans cet hôpital, le service se fait par une porte pratiquée au chevet de chaque lit. C'est par là que disparaissent les morts, sans que les malades voisins s'en aperçoivent.

Cet établissement a été reconstruit depuis peu d'années. A côté se trouve une maison particulière, où chaque malade paye une pension comme dans les maisons de santé de Paris ou des environs.

Autrement appelé des *chevaliers*, parce qu'il fut fondé en 1578 par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, pour les Ordres Militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Il y a trois succursales dans les provinces.

Cette Institution est toute récente ; *Creata dal niente*, à peine compte-t-elle 12 années d'existence et cependant elle assiste plus de mille personnes.
Elle reconnaît pour fondateur le chanoine Cottolengo, auquel a été accordée, il y a très-peu de temps, la médaille d'or de la Société Monthyon et Franklin.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
HÔPITAL MILITAIRE DE LA DIVISION DE TURIN.	Pour les soldats présents sous les drapeaux.	"
L'ERGASTOLO.	Maison de correction des femmes de mauvaise vie.	"
CONGRÉGATION DE St-PAUL.	Secours à domicile.	"
ASSOCIATION DES ACCOUCHEMENTS.	Secours aux femmes enceintes.	"

EMPIRE

MILAN.

GRAND HÔPITAL. . . .	Toutes les maladies curables. . .	2000 lits. par jour 1500 ind. dans l'an. 18000.
DE SAINTE-CATHERINE ET DE SAINT-ANTONIN.	Maternité. . . . . Enfants trouvés.	4000 individ. dont 2000 exposés 185 femmes enceintes, 307 naissances.

PARTICULARITÉS.

Seul établissement dirigé par des hommes spéciaux, formés en conseil de santé militaire.

Fondation nouvelle, où a été essayé le système pénitentiaire de l'isolement et du travail en commun, modifié par une triple classification des détenues, en mauvaises, médiocres et bonnes. Les premières occupent 86 cellules construites au troisième étage ; les secondes dorment en commun dans un grand dortoir du rez-de-chaussée, et les troisièmes passent au premier où chaque couche se compose d'une paillasse, de deux draps et d'une couverture.

Confrérie qui fournit aux pauvres les chirurgiens et les médecins en cas de maladie, ainsi que les remèdes.

Cette association dont la reine est la présidente perpétuelle, assiste à domicile les femmes enceintes, et leur fait des aumônes en argent ou en linge.

D'AUTRICHE.

Le plus beau bâtiment de la bienfaisance publique en Italie, fondé en 1446 par l'archevêque Henri, agrandi en 1456 par François Sforza, duc de Milan, qui en fit construire la partie gauche d'après le dessin du Bramante, et fini en 1797 par le docteur Joseph Macchi, qui lui légua deux millions pour adapter le côté gauche au reste de l'édifice.

Etabli en 1780 par l'impératrice Marie-Thérèse, pour les femmes en couches, les nourrices et les enfants exposés, dans le couvent supprimé de Sainte-Catherine, auquel fut ajouté, en 1785, celui de Saint-Antoine. L'acte de fondation de cet établissement n'a trait qu'aux enfants illégitimes ; mais en vertu de la réforme de 1780, il doit recevoir en outre ceux que la pudeur offensée des mères pourrait faire disparaître, les filles ou les veuves devenues enceintes, et même les mariées assez pauvres pour manquer de moyens de se procurer un heureux accouchement.

Pour l'admission des femmes enceintes, on exige qu'elles soient dans le huitième mois de leur grossesse, qu'elles portent un certificat d'indigence avec une déclaration close, où se trouve écrit leur propre nom, et qui n'est ouverte qu'en cas de mort.

Les enfants exposés ne sont libres qu'à l'âge de 15 ans. Leurs gardiens ont une pension déterminée proportionnellement aux divers âges. Les filles qui se marient reçoivent une dot ; celles qui prennent du service dans l'établissement comme accoucheuses, sont payées double.

L'éducation de chaque enfant coûte 500 francs.

Quoique l'allaitement des enfants légitimes ne soit pas accordé par les actes de fondation, il constitue, dans ce moment, une des plus grandes dépenses de l'hôpital.

L'opinion du directeur est que le tour devrait être supprimé.

Des nourrices payées sont attachées à l'intérieur de l'établissement ; elles allaitent les enfants, en attendant qu'ils soient placés au dehors. Elles ne peuvent pas en prendre plus de deux à la fois.

L'allaitement artificiel est réservé à ceux qui sont atteints de maladies contagieuses, et à ceux qui manquent de nourrice. Souvent on combine les deux modes de nourriture.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
DELLA SENAVRA.	Aliénation mentale pour les deux sexes.	450 individus, moitié hommes et moitié femmes.
DI SANTA CORONA.	Secours à domicile aux pauvres malades qui répugnent de se présenter à l'hôpital.	"
HÔPITAL TRIULZI.	Les personnes des deux sexes hors d'état de gagner leur vie.	500 individus.
FATE-BENE-FRATELLI.	Hommes fiévreux.	62 lits.
FATE-BENE SORELLE.	Femmes atteintes de maladies aiguës.	50 lits.
HOSPICE DE St-AMBROISE.	Militaires en activité.	400 individus.
VILLA ANTONINI.	. . . . .	"
LA SENAVRETTA	. . . . .	"
MAISON DUFOUR.	. . . . .	"
COLOMBO.	. . . . .	"
PAVIE.		
GRAND HÔPITAL.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques, accouchements et ophtalmies.	450 individus.
PADOUE.		
GRAND HÔPITAL.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques.	300 individus.
VICENCE.		
GRAND HÔPITAL.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques.	200 individus.

PARTICULARITÉS.

Autre institution de Marie-Thérèse, complétée par l'empereur Léopold. Les bâtiments en sont mal situés, à cause de l'humidité des campagnes environnantes. Plusieurs projets d'amélioration ont été proposés. M. le docteur Piantanida, dans un excellent mémoire qu'il nous a fourni, serait d'avis d'établir dans ce genre d'hôpitaux, des travaux d'horticulture pour les hommes, et de filature pour les femmes; *essendosi riconosciuto, che l'occupazione e il remedio pui efficace per gli alienati di mente, e il migliore palliativo per gli incurabili.* M. Piantanida constate aussi que le régime de propreté de la Senavra en a banni à jamais toutes les affections scorbutiques.

Confrérie instituée en 1497, et à laquelle se trouvent attachés six prêtres, avec un surnuméraire pour constater la pauvreté du malade, six accoucheuses, douze médecins ordinaires et six chirurgiens, avec douze autres vice-chirurgiens pour la phlébotomie.

Du nom du prince Antoine-Ptolémée Triulzi, qui consacra son propre palais à cette œuvre pie.

Ancien hospice de Saint-Jean-de-Dieu, desservi en ce moment par de pieux religieux, qui y pratiquent eux-mêmes la médecine, la chirurgie et la pharmacie.

De nouvelle création. Contre épreuve du précédent, et dirigé par Mme la comtesse Visconti-Ciceri, une des fondatrices, avec plusieurs autres dames Milanaises.

Situé dans un ancien couvent des Franciscains, remarquable sous le rapport de l'art et des peintures qui en ornent l'église.

Etablissements privés pour le traitement de l'aliénation mentale, méritant une mention honorable, à cause de leur bonne tenue et des résultats constatés.

Quatre tours carrées, huit salles au rez-de-chaussée, en croix avec trois dômes dont un au milieu, orné de deux rangs de galeries en bois : tel est le plan de cet hôpital. Bien distribué et bien aéré, des ventilateurs y sont pratiqués de diverses manières, pour une circulation constante. Des dames ayant un costume particulier en font le service intérieur, volontairement et sans indemnité.

Parfaitement placé sur la Brenta, et divisé en trois grandes cours, dont celle du milieu offre un carré parfait de 30 mètres de côté.

Presque détaché de la ville.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
	VÉRONE	
Hôpital civil.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques.	220 individus.
Ricovero.	Mendiants et enfants trouvés. . .	600 individus.
	VENISE.	
Hôpital provincial.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques, syphilis.	700 individus.
San Servolo.	Maladies chirurgicales. . . . . et aliénés.	100 } individ. 250 }
Ricovero.	Invalides ou infirmes.	700 individus.
Saint-Laurent.	Maison de travail et d'industrie.	400 individus.
	GRAND DUCHÉ DE PARME	
	PLAISANCE.	
Hôpital civil.	Des deux sexes, maladies aiguës et chroniques.	200 individus.
Hôpital militaire.	Soldats autrichiens.	70 individus.
	PARME.	
Congrégation pieuse de la Charité.	Secours à domicile.	"

PARTICULARITÉS.

Fondation du gouvernement français, et renfermant plusieurs classes d'ateliers ; les ouvriers n'en sortent que pour être employés ailleurs. Cette maison, très-bien administrée, se soutient avec 23,000 francs par an.

A cause de l'humidité du sol, les salles des hôpitaux de cette partie de la Lombardie, ont une aire composée de pouzzolane tamisée, de briques pilées et de chaux. Cette matière à laquelle on mêle des fragments de marbre, forme un ciment indestructible et des mosaïques d'un très-bel effet.

Les deux salles de blessés surtout offrent un bon état d'appropriation. Celles-là et les autres sont desservies par des frères de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, administrateurs, médecins, chirurgiens et pharmaciens. Ils préparent les médicaments du grand hôpital, des enfants trouvés et du dépôt de mendicité.

Dont 100 à la charge d'une commission de souscripteurs.

Tous payés, la plupart couchant dehors ; établissement fondé par les français, qui y avaient réuni 3000 personnes, et qui avec celui des orphelins, des enfants trouvés et des hôpitaux provinciaux, ont pour directeur un médecin nommé par l'empereur.

ET DE PLAISANCE.

Les malades qui ont subi de graves opérations, sont placés dans des chambres particulières.

Cet hôpital est situé près du précédent ; mais il n'est pas aussi bien distribué, parce qu'on a été contrarié par sa destination primitive comme couvent.

Confrérie de bienfaisance composée d'un nombre égal d'ecclésiastiques et de séculiers nobles, bourgeois ou personnes de distinction. *But* : Soulagement des malades indigents. *Organisation* : Deux membres visiteurs par paroisse, douze distributeurs des aumônes accordées, une pharmacie gratuite, huit médecins et six chirurgiens ordinaires, avec deux médecins et deux chirurgiens extraordinaires, payés, les premiers, à raison de 428 fr. 13 c., les seconds de 256 fr. 87 c. ; douze administrateurs, érigés en congrégation appelée secrète, pris dans la société générale, et nommant douze autres confrères chargés, savoir : Deux des affaires et des biens de la campagne, deux des maisons de la ville, deux de la pharmacie, deux des propositions d'admission pour de nouveaux membres, deux des obligations pieuses de l'extérieur et de l'exécution des volontés des bienfaiteurs de l'œuvre ; enfin, deux de la poursuite des causes litigieuses et de la conservation des archives. L'emploi des médecins et des chirurgiens est triennal ;

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
DE LA MISÉRICORDE.	Malades des deux sexes de la ville et de la campagne, non incurables.	400 lits.
DE St-FRANÇOIS DE PAULE.	Aliénés.	100 individus.
DES INCURABLES.	Artisans de la ville et de la campagne.	24 lits.
DELLE GRAZIE.	Enfants trouvés.	1500 individus.
SANTA MARIA MADDALENA.	Femmes enceintes. . . . . Nourrices, accouchements.	12 lits.

DUCHÉ DE

REGGIO.

HÔPITAL CIVIL.	Des deux sexes, pour toutes les maladies.	70 individus dont 20 militaires
SAINT-LAZARE.	Aliénés des deux sexes.	80 individus.

MODÈNE.

HÔPITAL CIVIL.	Toutes les maladies.	80 individus.

GRAND DUCHÉ

FLORENCE.

SANTA MARIA NUOVA.	Des deux sexes, pour toutes les maladies.	1000 lits.

tous peuvent être réélus jusqu'à six fois. Tous les ans on examine scrupuleusement la manière dont ils ont fait le service. A chaque renouvellement d'emploi, ils sont tenus de le demander, deux mois avant l'élection, par une déclaration écrite. Ils ont droit tous les ans à quinze jours de vacances. Des récompenses peuvent être distribuées en dédommagement aux médecins et chirurgiens extraordinaires.

Agrandi et mieux distribué par les soins du gouvernement français. Salles voûtées dessus et dessous ; aération plus facile et plus en rapport avec le climat.

Les genres de folie ne sont point séparés ; mais les sexes seulement.

Régime à peu près semblable à celui de l'hôpital de Milan ; les enfants qui se marient, appartenant encore à la maison de Parme, reçoivent en dot 116 fr. 54 c.

La surveillance et la discipline intérieures de la Maternité sont confiées au professeur directeur et à cinq dames nommées par l'archiduchesse ; elles visitent tous les jours l'hospice à tour de rôle.

MODÈNE.

Cet hôpital a de remarquable, au premier étage, près de la façade et hors des salles une large galerie ouverte et destinée aux convalescents.

Cet établissement, situé en pleine campagne, offre peut-être le premier exemple des aliénés travaillant la terre. Les chambres et les corridors en sont voûtés, propres et spacieux. Il renferme des salles d'étude et de travail ; il manque d'étendue et d'une salle séparée pour les convalescents.

Construit au-dessus du sol, avec toutes les précautions pour le préserver de l'humidité. On sait que le terroir de Modène offre le moyen de trouver partout des sources jaillissantes.

DE TOSCANE.

Cet établissement est un des plus complets de l'Italie, en ce que, outre les salles pour les malades, il y a un local pour les opérations, un autre pour les dissections ou les préparations anatomiques, un amphithéâtre composé

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
	Mouvement des malades en 1839.	
	Maladies aiguës.	hommes 3158. femmes 3075.
	Maladies chroniques.	hommes 105. femmes 169.
	Maladies de famille.	hommes 64. femmes 91.
DE BONIFACIO.	1° Aliénés.	hommes 259. femmes 238.
	2° Maladies cutanées.	hommes 516. femmes 343.
	Militaires	officiers 4. soldats 1312.
	Incurables.	hommes 15. femmes 201.
	Infirmes.	hommes 56. femmes 101.
	TOTAL GÉNÉRAL.	9707.
DEGLI INNOCENTI.	Enfants trouvés.	6000 individus.
	Maternité.	12 élèves.
FATE BENE FRATELLI.	Hommes atteints des fièvres et Blessés.	
PIA CASA DI LAVORO.	Maison d'industrie	1000 individus.
	PISE.	
SANTA CHIARA.	De tout sexe et de toutes maladies.	300 individus.
	SIENNE.	
SANTA MARIA DELLA SCALA.	De tout sexe et pour toutes les maladies.	400 individus.
SAN NICOLO.	Aliénés.	56 chambres.

PARTICULARITÉS.

de deux pièces contiguës, où les professeurs donnent leurs leçons et font les examens, une bibliothèque, un jardin botanique et une pharmacie à cinq pièces avec deux laboratoires.

Le système de chauffage, par lequel on a utilisé pour le service général l'excès de calorique employé à la coction des aliments, se fait remarquer par sa simplicité ; on le trouve décrit par le docteur Valentin, Voyage en Italie, page 111.

L'admission des malades indigents a lieu gratuitement et sur un certificat délivré par le commissaire du quartier ; ceux qui payent peuvent prendre place dans les salles communes, à raison de 50 c. à 1 fr. par jour, et dans les chambres particulières appelées *nobles*, pour le prix de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c.

Sur le total de 9707 malades, qui ont composé la population annuelle des deux hôpitaux de Florence en 1839, on compte sortis guéris 6884 ; morts 1330 : restés en traitement 1493.

Ces chiffres, rapprochés des états qui les ont fournis, indiquent une population constante de 1611 individus ; la mortalité générale a été de 12 8/10 p. °/o en hommes, et de 14 3/10 p. °/o en femmes.

Entretenus par l'établissement et répandus en grande partie dans les campagnes, pour le service de l'agriculture.

Le bâtiment de cet hôpital fait partie du précédent.

Abolition de la mendicité par le travail.

Bâtiment à un seul étage : les femmes, séparées des hommes, sont servies comme à Florence par des sœurs appelées *Oblate*.

Composé de huit salles avec un système de ventilation aux extrémités de chacune, et des fenêtres d'un seul côté ; emploi exclusif d'eau de citerne pour le service intérieur.

Cette maison est remarquable par sa propreté et les précautions de détail prises pour la maintenir. Toutes les dispositions sont faites, afin que sans entrer dans la chambre du malade, on puisse lui enlever ses ordures et ses immondices.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
	LIVOURNE.	
SAINT-ANTOINE.	Hommes.	300 individus.
SAINTE-BARBE.	Femmes.	170 individus.
	DUCHÉ DE LUCQUES.	
GRAND HÔPITAL.	Des deux sexes, mais séparés. . .	300 individus.
LA FRÉGIONAJA.	Aliénés. . . . , ...	100 individus.
	ÉTATS ROME.	
DI SANTO SPIRITO.	Infirmes.	1000 individus.
	Enfants trouvés.	400 individus.
	Aliénés.	300 individus.
SANTA SANTORUM.	Femmes atteintes de maladies internes. . . . . , . . .	500 individus.
SAINT-JACQUES DES INCURABLES.	Des deux sexes, vénériens et maladies chirurgicales.	150 individus.
SANTA-MARIA DELLA CONSOLAZIONE.	Des deux sexes, blessés, fracturés ou contus.	200 lits.
SANTA-MARIA E SANTO GALLICANO.	Des deux sexes, maladies de la peau.	200 individus.
SANTA TRINITA.	Convalescents.	Séjour de 4 jours pour chacun.
SAINT-JEAN DE DIEU.	Malades payants.	Nombre indéter.
SANTO-ROCCO.	Filles enceintes et femmes en couches.	

PARTICULARITÉS.

LUCQUES.

Comme dans quelques autres hôpitaux d'Italie, les médecins et chirurgiens y résident.

A 4 milles de Lucques, sur une petite éminence, dans un endroit très-salubre.

DU PAPE.

Ces divisions se trouvent renfermées dans des bâtiments différents, séparés par une rue et successivement disposés pour les recevoir. Plusieurs Pontifes, et surtout les papes Lambertini et Braschi, ont puissamment contribué à leur aggrandissement et à l'accroissement des ressources. Elles suffisent aujourd'hui à toutes les nécessités de réparation et d'entretien. L'hôpital est insalubre, à cause de sa position sur le Tibre.

Etablissements spéciaux formant des subdivisions de celui di Santo-Spirito, soumis à la même administration, et prenant part aux mêmes sources de revenus.

« Tous ces hôpitaux, dit Charles Morgan, sont bien éloignés d'offrir la pro-
» preté désirable, et les praticiens n'ont pas une grande réputation de zèle. »
(Etat de la médecine en Italie, appendice au livre de lady Morgan, 1821.)

Fondé par le cardinal Antoine-Marie Salviati, pour recevoir, sous le secret le plus scrupuleux, les filles-mères, et les femmes mariées dépourvues des moyens nécessaires aux dépenses de l'accouchement.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT.	SPÉCIALITÉ.	POPULATION.
SAINT-MICHEL A RIPA.	1° Enfants pauvres destinés au travail.	"
	2° Adultes en état de correction.	"
	3° Vieillards à secourir, à cause de leurs infirmités.	"
	BOLOGNE.	
DELLA VITA.	Des deux sexes, fiévreux et blessés.	200 individus.

ROYAUME

NAPLES.

DES INCURABLES.	Des deux sexes.	1000 individus.
	Maladies chroniques.	*Mouvement de* 1839.
		hommes 4899.
		femmes 3159.
		8058.
DELLA PACE.	Maladies aiguës.	
DEI PELLEGRINI.	Blessés par accident.	
SANTO-FRANCESCO.	Prisonniers des deux sexes, et Prostituées malades.	400 malades.
SANTA MARIA DEL FEDE.	Filles publiques, Vénériennes. . .	100 individus.
ANNONZIATA.	Enfants trouvés.	
DELLA TRINITA.	1° Soldats.	800 individus.
	2° Vénériens.	200 individus.
DEL SACRAMENTO.	Soldats.	180 individus.
PIEDE-GROTTA.	Marins.	500 individus.

AVERSA.

MADALENA.	Aliénés.	hommes 220.
		femmes. 150.

PARTICULARITÉS.

Composé de deux grandes salles croisées, au rez-de-chaussée, autour desquelles règne, dans le haut, une galerie étroite, en bois.

DE NAPLES.

Ainsi distribués : 1° les hommes au 1er étage ; 2° les femmes au 2me. Les usages économiques occupant le rez-de-chaussée. *Subdivisions* : Une salle pour ceux qui ont besoin de frictions mercurielles, une salle pour les phthisiques, une salle pour les plaies en état de gangrène, une salle pour les moribonds, une salle pour les paralytiques. Et, suivant les époques et le nombre des malades, des salles particulières pour les calculeux, les maladies des yeux, les galeux et les teigneux.

L'hôpital des incurables reçoit aussi, dans un local séparé, des malades payants ; il possède en outre, à cinq milles de Naples, à un endroit appelé *Torre del greco*, sur les bords de la mer et à peu de distance du Vésuve, un petit établissement destiné aux hydropiques et aux convalescents.

Séparation entre les deux sexes. Cours larges, avec un bassin au milieu ; jardin d'agrément. — Bains. — Théâtre, billard, imprimerie, machine rotative. — Usage du chant et de la danse. — Emploi de la musique militaire et du tambour comme moyen de distraction ou de direction.

Il a paru essentiel de renfermer toutes les particularités, qui distinguent la plupart des maisons de bienfaisance publique d'Italie, dans un cadre unique, afin d'éviter l'inconvénient des détails. En choisissant même, parmi les faits particuliers, ceux dont l'imitation peut être utile à la France, il a fallu laisser à d'autres le plaisir ou le devoir d'en retracer la partie historique, locale et pittoresque. Lors donc que, plus spécialement, nous allons être amené à examiner 1° le matériel, 2° l'administration, 3° le régime sanitaire, 4° le service intérieur de ce genre d'établissements, nous aurons principalement en vue *lo Spedale gli Incurabili* de Naples, *lo Spedale Maggiore* de Milan, *lo Spedale Santa Maria nuova* de Florence, le premier le plus monumental, le second le mieux administré, le troisième le plus complet des hôpitaux du territoire italien.

Quant aux autres, après avoir dit tout ce qu'ils offrent de bien, ils devraient être soumis, sous d'autres rapports, à des critiques dont le résultat serait peu utile pour nous et peut-être blessant pour nos voisins. Ainsi, à cet égard, comme sur la porte des salles de Saint-Jean à Turin : *silenzio e rispetto.*

L'emplacement des hôpitaux ne saurait être indifférent. Les aperçus exprimés par l'auteur de l'article, relatif à ce dernier mot dans le Dictionnaire des Sciences Médicales, sur les précautions à prendre avant de bâtir un asile pour les malades ou pour les infirmes, résument admirablement tout ce côté de la question. Mais on n'a pas à choisir, en France, des

espaces libres, pour y élever des constructions. Il s'agit avant tout d'utiliser, d'agrandir, de disposer, d'approprier celles qui existent souvent depuis des siècles, quelquefois celles qui, avant la révolution, étaient affectées à une destination différente. Ces deux circonstances d'ailleurs ne se présenteraient pas, que la parcimonie des gouvernements, leurs dettes, et les ressources trop minimes des départements ou des villes, ne permettraient plus que la création d'édifices dépourvus de tout caractère de grandeur, et privés de la plus grande partie de ces accessoires de luxe, dont l'époque a lui pour les peuples modernes.

En parcourant l'Italie, l'on est souvent frappé des inconvénients attachés à la situation même des hôpitaux; plusieurs forment le centre de quartiers populeux et bruyants. Les fenêtres de leurs salles s'ouvrent sur des rues constamment fréquentées par le public, ou ébranlées par le roulage. Les précautions hygiéniques exigeant une circulation constante d'air, les ouvertures ne le transmettent qu'accompagné des cris des passants. D'autre part, cette disposition permet d'établir entre le dedans et le dehors, des rapports toujours dangereux pour la santé des malades, et celle des convalescents. Sans compter qu'elle aide au développement accidentel des affections pestilentielles ou typhoïdes, et augmente les craintes naturelles des populations voisines des hospices. En Italie surtout, où le peuple et les médecins croient si facilement à la contagion, où par exemple dans certaines villes, on regarde la mort

d'un locataire pthisique, comme un motif légal de résiliation du bail, les abus résultant des emplacements non isolés, deviennent plus nombreux et plus évidents. Ces abus, il faut les signaler, sans espérer toutefois d'y voir appliquer un remède, puisque le défaut de ressources gouvernementales conservera longtemps encore le statu quo actuel, bon ou mauvais.

Tels sont, à Florence l'hôpital de San Bonifacio pour les militaires; à Milan, le grand hôpital, offrant pour division principale une cour, véritable passage public, espèce de rue avec double galerie, où s'ajoutent de chaque côté deux façades identiques. Ce mode de construction expliquerait à lui seul, pourquoi à côté de cet hospice le plus riche de la Lombardie, le plus largement entretenu, on en a vu d'autres s'élever, se multiplier, dans ces derniers temps; car pourrait-on admettre la vérité rigoureuse de certaines confidences, d'après lesquelles cette institution née des largesses particulières, se trouverait en ce moment abandonnée des riches, qui se livrent à l'ambition de fonder et de favoriser ailleurs de nouveaux établissements; afin d'y attacher leur nom, et de s'en faire une gloire toute personnelle ?

Quant aux salles, si en général on doit recommander qu'on les construise larges, hautes, spacieuses, il faut aussi, à cet égard, éviter de dépasser de justes bornes. En Italie, on est frappé de leur immensité; leur longueur et leur hauteur n'ont rien de commun avec celles des autres pays. Ces disposi-

tions paraissent au premier abord rationnelles, à cause de la chaleur du climat, de l'encombrement des malades, et des exhalaisons miasmatiques qu'ils répandent autour d'eux; il arrive pourtant que dans ces immenses cathédrales, comme on les a appelées, en cherchant à combattre une température souvent trop élevée, on n'a pas songé aux effets de l'hiver. Quoique plus douce qu'ailleurs, cette saison n'amène pas moins ici avec elle des refroidissements très-sensibles, et les affections thoraciques se développent souvent dans le lieu même où l'on cherche à les combattre. A Naples, la partie la plus chaude de la Péninsule, on compte par an de 60 à 100 jours pluvieux, de 140 à 180 jours sereins, de 100 à 150 jours nuageux. Par conséquent, ce serait une erreur de croire à une uniformité constante de température. Il y a là, comme en France, des variations subites, des dépressions barométriques considérables, et si le thermomètre, sur un chiffre moyen de 15 degrés de Réaumur, se maintient pendant plusieurs semaines de l'été à 30°, il descend aussi en décembre et janvier, jusques à deux au-dessous de zéro, et s'y maintient un certain nombre de jours; on indiquera plus loin les localités, où le climat présente moins de rigueur et plus d'uniformité.

D'ailleurs la grandeur exhorbitante des appartements ne procure pas par elle-même un air frais. Lorsque l'air extérieur se trouve fortement réchauffé, en vertu de la loi d'équilibre, celui du dedans n'offre avec l'autre que la différence de quelques degrés; à moins qu'on ne prenne le soin de maintenir une

circulation active, au moyen d'un réservoir souterrain, ainsi que cela se pratique dans plusieurs ateliers de magnanerie ; avantage dont on pourrait aisément jouir dans les hôpitaux à salles voûtées, comme sont ceux des villes situées en Italie, sur les bords de l'Adriatique.

On remarquera encore, combien la longueur des salles retarde le service et le rend pénible, en imposant de véritables voyages aux personnes chargées des distributions journalières. Ce même inconvénient se reproduit dans les édifices à plusieurs étages superposés les uns aux autres; ici les lieux destinés aux usages économiques, se trouvent nécessairement éloignés. La nécessité d'une surveillance continue justifie, dit-on, un tel état de choses, en ce que dans une salle large et spacieuse, un seul agent embrasse d'un même coup d'œil tous les lits, et observe la conduite de tous les malades. Cette considération pourrait être de quelque poids, appliquée aux hôpitaux, où l'on n'admet pas l'emploi des rideaux; encore même ne parut-elle pas suffisante à l'Académie des Sciences de France, appelée à juger un mémoire : *Sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades*, *par Antoine Petit.* Voici comment s'exprime, à ce propos, *Coste*, dans le Dictionnaire des sciences médicales, au mot Hôpital.

« En récapitulant tous ces plans, je me rappelle » qu'Antoine Petit avait compté pour un grand » avantage, la rapidité avec laquelle l'œil de la sur- » veillance se porterait sur la totalité de trois à

» quatre mille malades à la fois. C'était à l'imitation
» du *Panoptique* de Bentham ; ce jurisconsulte an-
» glais avait donné ce nom à la prison en polygone
» circulaire, construite demanière que l'inspecteur,
» logé au centre, pût, sans se déranger et sans être
» vu, voir tout ce qui se passe dans les loges des
» détenus. Dans une prison, soit, mais dans un hô-
» pital, je n'aime pas cette prétendue vue de partout.
» Elle paraîtrait une tyrannie au pauvre malade qui
» se croirait espionné; à l'hôpital, cette surveillance
» exercée par chaque sœur, dans sa salle respective,
» doit être ambulante et se distribuer individuelle-
» ment, dans la proportion des divers besoins et des
» secours à donner ».

Ainsi se trouve prouvée la vérité de l'opinion de Cabanis; en 1789, celui-ci proposait de distribuer les hôpitaux existants alors, en succursales de moindre étendue, et de réduire celles-ci, en les multipliant, à de petites proportions. Ce philosophe-médecin, éclairé des premières lueurs de l'économie politique, ne se dissimulait pas sans doute les avantages de l'association et les profits matériels résultant de la réunion de plusieurs services publics, sous une direction et sous un toit communs. Mais en même temps, il comprenait l'impossibilité d'exercer *convenablement* la médecine et la chirurgie, dans un hôpital composé de plus de 150 lits, d'y faire respirer un air salubre aux malades, d'y déterminer un régime adapté au tempérament de chacun, avec les différences relatives à la quantité, la qualité des aliments, et l'opportunité dans leur administra-

tion, et d'y confier le service à des personnes réunissant à un caractère bon et compatissant, l'adresse sans laquelle on aigrit la douleur, au lieu de la soulager.

L'on n'a pas encore adopté, en France, la pratique des conclusions de Cabanis. Mais chaque jour l'esprit bourgeois, c'est-à-dire, celui d'une juste appréciation des choses commodes et confortables, place irrésistiblement les habitants des villes, dans cette direction. Déjà, au lieu de ces grands appartements nus et carrés, de ces escaliers larges et froids, de ces immenses corridors régulièrement alignés, où le riche autrefois si mal chauffé, avait tant de peine à se garantir contre les variations atmosphériques, la vie privée a adopté de petites chambres hermétiquement fermées, faciles à être entretenues en bon état de chaleur, et complétées par des accessoires où tout se trouve sous la main. L'habillement a revêtu une forme moins somptueuse, mais aussi moins gênante La table a subi l'empire des lois hygiéniques, réduite en général à deux repas, plus réguliers, plus abondants, plus sains que les quatre de nos ancêtres. Pourquoi les hôpitaux n'auraient-ils pas leur part de cette révolution, accomplie dans les mœurs françaises? Pourquoi à la place de ces caravanserails asiatiques, où le malade était autrefois reçu au milieu des plus beaux prodiges de l'architecture, transporté à travers des escaliers de marbre, traîné le long d'avenues ornées de statues et de peintures (1), pour

(1) « A l'Archiospédale di San-Spirito de Rome, à Saint Ambroise

aller souvent prendre place, lui sixième (1), sur un lit infect, à côté de plusieurs morts, ne fonderait-on pas désormais dans tous les quartiers d'une ville, quelquefois même sur quelques points de la campagne, de petites maisons, propres, aérées, voisines surtout du lieu même de la naissance des malades, où par conséquent les retiendraient encore les liens de la famille? Pourquoi enfin n'entrerait-on pas, par règle générale, dans un système de secours à domicile complètement organisé, en considérant les hôpitaux actuels, comme des établissements provisoires et

de Milan, autrefois à Malte, aujourd'hui encore dans les plus grands et les plus beaux hôpitaux d'Espagne, les accessoires étrangers à la personne même du malade n'ont jamais rien ajouté à son bien-être; ce ne sont pas eux qui ont favorisé, ni accéléré son rétablissement.... Eh! que m'importent, ou plutôt qu'importent à vos pauvres malades ces ordres d'architecture si savamment combinés aux colonnes et au fronton du portique, ces énormes et menaçants lions de marbre qui devraient mieux défendre des injures d'une indécente malpropreté, votre bel et large escalier pris à la même carrière, et la mosaïque de votre vestibule et le socle de votre péristile; si après avoir franchi tous ces intervalles, je suis forcé de préserver ma chaussure des indiscrets dépôts, que vous n'avez pas le courage de proscrire, et dont l'odeur fatigue encore mon imagination, alors que mes sens sont enfin délivrés de leurs atteintes? Cependant, je me promets quelques dédommagements et plus de satisfaction dans vos salles de malades, et l'imposante élévation de leurs voûtes me persuade d'abord que l'air intérieur, pour les malades qu'il peut tuer ou sauver, sera moins insalubre que celui de l'entrée... Je suis encore cruellement déçu. » (Dictionnaire des sciences médicales, au mot *Hôpital.*)

(1) En 1784 seulement, Louis XVI réforma à cet égard l'usage de l'Hôtel-Dieu de Paris, et ordonna que chaque malade eût son lit particulier.

d'exception, dont l'importance doit se reduire peu à peu ?

A Gènes, les salles des hôpitaux sont ornées d'inscriptions, de bustes et de statues. Le donateur dont la généreuse bienfaisance ne dépasse pas 25,000 fr., a droit à la première de ces distinctions ; pour 50,000 fr., on lui accorde la seconde ; enfin, la statue de marbre assise ou debout, simple ou compliquée souvent de tous les ordres de l'architecture, n'est jamais acquise à moins de 100,000 fr. A Milan, le 25 mars de chaque deuxième année, on expose les portraits des bienfaiteurs de l'Ospédale Magiore, sous les portiques du rez-de-chaussée.

Enlevez à ces usages ce qu'ils ont d'exagéré ou de trop peu chrétien, supprimez surtout ce tarif proportionnel de vertu basé sur la quotité des aumônes, appréciez un peu mieux l'esprit de charité, en raison des intentions même de celui qui donne, faites qu'une manifestation d'humanité ne devienne pas un signe de vanité ou d'orgueil, et vous aurez sanctifié cette marque utile, respectable, nécessaire, de la reconnaissance publique.

Mais pour la rendre complète, liez l'œuvre des pères à celle des enfants, établissez une noblesse de philantropie, comme l'Europe possédait autrefois une noblesse guerrière, et pour cela confiez en partie, l'administration des établissements de bienfaisance, aux représentants de ces mêmes familles qui les ont fondés, agrandis, ou réparés.

Cette dernière idée semble comprise en Italie ;

du moins là, toute administration hospitalière représente dans ses éléments quelque chose de traditionnel, tandis qu'à cet égard tout se trouve entièrement effacé en France, depuis la révolution de 1789. Sous le prétexte, en effet, que la plus grande somme de biens appartenant autrefois aux hôpitaux a changé de nature, que les conditions mises aux libéralités primitives ne peuvent sans inconvénients être accomplies aujourd'hui, la direction et la surveillance de toutes les maisons de secours reposent entre les mains du gouvernement ou des municipalités; de sorte que celles-là s'amoindrissent tous les jours au profit de l'autorité centrale., dépouillant peu à peu leur caractère religieux et patriarchal.

A Milan, où les Français ont laissé le plus de traces du régime impérial, et où il a suffi souvent au gouvernement autrichien de superposer un nom propre, à celui que l'empereur Napoléon avait désigné, le même fait se présente à l'observation; aussi a-t-on déjà vu que par de nouvelles fondations, les âmes charitables de la Lombardie, cherchaient à manifester leur opposition aux anciennes : *perche giudicano alcuni, che una soverchia ingerenza vi prenda la publica autorita, da cui desirebbero soltanto una larga tutela.*

Dans cette capitale de la Lombardie, l'administration des hôpitaux se compose : 1° d'un économe général nommé par le souverain (c'est aujourd'ui M. Vincent Saint-Pierre, avocat), et chargé de la perception et de la distribution des revenus; 2° d'un

directeur pour la surveillance et la police intérieure, également au choix du souverain, responsable envers le gouvernement, et qui correspond avec celui-ci par l'entremise de la royale délégation de la province, sur l'état scientifique, disciplinaire, sanitaire et économique des quatre grands établissements.

Le docteur Piantanida occupe en ce moment cette fonction.

Cette organisation offre une extrême simplicité ; appliquée à la France, elle se réduirait à un Directeur par département. Ici, en effet, le fonctionnaire comptable pourrait, à raison de la différence dans la source des revenus entre nos hôpitaux et ceux de Milan, où ils sont exclusivement le produit des legs pies, être facilement suppléé par chaque receveur actuel des hospices ou des communes; elle sanctionnerait ainsi cette intention de M. Duchâtel, lors de son premier passage au ministère de l'intérieur, d'établir au sein de chacune de nos 86 divisions territoriales, un inspecteur des établissements de bienfaisance publique. Directeur ou inspecteur, la mission à remplir serait la même : elle aboutirait toujours à prévenir ou à détruire cette espèce d'anarchie existante en ce moment entre toutes les personnes attachées à notre régime hospitalier, anarchie dont les conséquences se sont déjà traduites en pétitions à la chambre des députés.

Dans le royaume de Naples (1), l'administration

(1) Statuti per lo Reale Stabilimento, degli Incurabili di Napoli, 1839.

des hôpitaux est collective. Elle appartient à un gouvernement particulier composé de trois personnes, dont un sous-intendant et deux gouverneurs. Comme ces fonctions sont gratuites, c'est-à-dire exposées par cela même à être exercées avec indifférence, il a fallu charger un quatrième individu, ordinairement ecclésiastique, de veiller, sous le nom de *Recteur,* à l'éxécution de toutes les parties du service. Voilà le véritable administrateur, le seul utile, le seul nécessaire, celui par conséquent en qui se résume l'unité de direction ou de surveillance, unité indispensable en pareil cas. En outre du recteur, logé dans l'établissement et recevant un salaire, la trinité gouvernementale se fait assister par un receveur géneral, chargé des écritures et de l'initiative de toutes les propositions, ayant pour objet le maintien, l'amélioration ou le changement du régime hospitalier. La comptabilité forme une division à part, avec ses employés spéciaux.

Les trois gouverneurs se partagent le soin de veiller particulièrement, savoir : le premier à la surveillance du personnel, le second à la direction des archives, le troisième à l'administration des biens et à la perception des revenus ; ils président ensemble aux concours publics, pour les places de médecins d'hôpitaux.

De plus, comme en définitive c'est toujours de la santé, de la maladie ou de la convalescence des individus qu'il s'agit, le gouvernement des hôpitaux de Naples s'entoure d'une commission sanitaire composée de neuf membres, cinq médecins et quatre

chirurgiens ; ceux-ci visitent journellement l'établissement, et on a soin que leur inspection ne soit ni négligée, ni illusoire. Ce n'est là sans doute qu'un détour pour adopter le principe de l'organisation de Milan, où le directeur des maisons de bienfaisance, le plus souvent médecin, procède seul, et sans autre contrôle que celui du gouvernement autrichien ; tandis que la commission sanitaire de Naples se voit obligée de faire passer ses avis ou propositions par la filière d'une administration tout-à-fait étrangère, la plupart du temps, aux connaissances spéciales les plus nécessaires au but même de l'institution.

Partout ailleurs en Italie, la direction des hôpitaux participe plus ou moins de la forme, que lui avaient donnée, en France, les édits de Louis XIV. En Piémont par exemple, l'administration se compose d'un président et d'un vice-président, à la nomination directe du chef de l'état, de l'avocat général près le sénat, de l'intendant général de la division, de deux syndics de la ville, du premier receveur municipal, de deux décurions choisis parmi les quatre protecteurs des établissements publics, et de deux autres membres électifs, désignés la première fois par le Roi, et remplacés dans la suite sur une liste de présentation dressée par la commission.

En Toscane, elle repose sur une commission nommée par le Grand-Duc, sans aucune condition d'aptitude. A Venise, on a créé depuis 1816, une commission générale de bienfaisance publique, présidé par le Patriarche, avec mission de veiller sur les

trente confréries de la ville, qui ont pour objet de secourir les indigents malades ou en état de santé.

La combinaison de ces divers modes d'organisation, paraît seule capable d'imprimer la plus salutaire impulsion aux établissements de bienfaisance. Deux éléments doivent y concourir, l'action directe du gouvernement et le contrôle local. Un agent administratif nommé par le ministre de l'intérieur d'une part, de l'autre une commission municipale, prise dans certains cas parmi les bienfaiteurs des hôpitaux et les membres de leurs familles, n'ayant d'autre attribution que celle d'approuver les comptes annuels et d'indiquer les améliorations, voilà comment on pourrait espérer de concilier les besoins de la centralisation, avec l'intérêt traditionnel et actuel des villes. Tout a été en effet essayé depuis 1789, et l'on sait aujourd'hui l'insuffisance de ces conseils de charité, institués en 1821 pour fortifier les nouvelles commissions déjà bien caduques à cette époque, et ne vivant plus en ce moment que de la force empruntée par elles à l'influence médiate ou immédiate des préfets de département. Comme aussi en invoquant l'appui de la bienfaisance particulière, il faut bien se garder de la laisser libre d'imposer toute espèce de conditions à ses largesses, car on tomberait bien vite dans le danger de voir se renouveler des prétentions analogues à celle de ce bon Adam, clerc du Roi, qui léguant à l'Hôtel-Dieu deux maisons, ajoutait : ne faire ces dons qu'avec la clause expresse, qu'au jour de leur anniversaire, il serait accordé, sur leur produit aux malades tout ce qu'ils désireraient

manger, pourvu qu'on en pût trouver : *eâ conditione quod ægrotantibus tantùm prædicti hospitalis quidquid cibariorum in eorum venerit desiderio*, SI TAMEN POSSIT INVENIRI, *de totali proventu donorum, in die anniversarii ejus detur.*

Ce despotisme posthume d'un donateur paraîtra sans doute ridicule et dangereux, et la volonté d'un mourant aussi capricieux ne saurait être respectée. Cependant, il existe un principe utile dans le lien qui attache plusieurs générations successives à la prospérité du même établissement. Cela devient évident, quand on examine de près en Italie les hôpitaux appartenant à des confréries ou à des corporations religieuses. On les trouve en général admirablement tenus : tels sont ceux qui dépendent d'un ancien ordre militaire ; témoin l'hospice de Saint-Maurice à Turin, dirigé par un grand hospitalier. Dans cette même capitale, on distingue encore l'hôpital de Saint-Jean fondé par des chanoines, et resté sous la direction du chapitre de la cathédrale, ainsi qu'une nouvelle maison de secours due au chanoine Cottengo. A Milan et à Rome, la congrégation des *Fate bene fratelli* acquiert tous les jours plus de titres à la confiance publique. A cet ordre, appartenait le fameux frère Côme, devenu une des gloires des annales chirurgicales.

Si en France, on ne peut plus croire à la résurrection des anciens ordres hospitaliers, si au sein du plus grand nombre des villes les établissements de charité publique sont tombés, pour n'en plus sortir, dans le domaine séculier, il importe à leur

perpétuité de suppléer immédiatement à l'esprit religieux, par l'esprit de famille, dont le germe ne demande qu'à se développer socialement. Pour cela, il suffit d'ordonner que les enfants des fondateurs des hôpitaux, de ceux qui les ont soutenus autrefois, de ceux qui les ont relevés après les tempêtes politiques, seront appelés à participer à la même œuvre comme membres des commissions administratives, et comme ses protecteurs naturels.

Ce n'est pas qu'on doive refuser tout crédit au plan proposé par M. le vicomte Alban de Villeneuve Bargemont (1) ; il n'y aurait au contraire, qu'à le compléter par l'introduction de l'élément traditionnel ou de famille, en exigeant que la classe des *jeunes auditeurs* dont il propose l'institution, fût exclusivement composée de jeunes gens dont les pères auraient rendu quelque service de bienfaisance publique, et qu'à y faire représenter l'autorité dans chaque département par un homme spécial, semblable au directeur-médecin des hôpitaux de la Lombardie, et auquel on pourrait adjoindre, avec les attributions définies par son titre, un *Aumônier Diocésain.*

Veut-on maintenant connaître le moyen de mettre en activité ce double rouage d'une administration directe et contrôlée ? Le voici, en prenant pour modèle l'organisation de la Lombardie.

Les hôpitaux proprement dits, se divisent dans

(1) Economie politique chrétienne, tome 3, pages 18, 19, 20 et 61.

cette contrée en *grands* ou *provinciaux* situés au lieu où réside la royale délégation, et en *communaux* répandus sur les divers points de la circonscription administrative. Les uns et les autres dépendent immédiatement de la royale délégation, avec laquelle correspond le directeur administrateur de l'établissement, en s'informant de tout ce qui regarde l'intérieur des salles et la dépense des revenus. Le soin principal des directeurs consiste à surveiller le service et le traitement des malades; à eux seuls appartient la responsabilité de la bonne tenue des hôpitaux; ils veillent de même avec assiduité à ce que les médecins, les chirurgiens, les inférieurs, les domestiques, et tous les employés remplissent exactement leurs devoirs. Dans le cas d'une vacance, le directeur ouvre un concours et soumet ensuite la candidature des plus capables à la royale délégation : celle-ci forme sa liste particulière de présentation, et sur toutes les deux à la fois, les conseillers du gouvernement prononcent, à la majorité des voix. Le directeur suit encore la pratique médico-chirurgicale des hôpitaux, et lorsqu'un cas remarquable de clinique externe s'offre à l'observation, il cherche lui-même à le vérifier et à l'interprêter. Il en est ainsi des opérations chirurgicales d'une certaine importance, et dont la convenance et les moyens d'exécution doivent être décidés en conseil, à la majorité des votants. Le directeur dresse, tous les mois, le procès-verbal des discussions scientifiques du corps médico-chirurgical : il le transmet comme renseignement à la royale déléga-

tion et puis au gouvernement, qui se trouve par ce moyen immédiatement informé. On suit une marche analogue, quant au régime économique des employés de l'hôpital.

Toutes ces attributions conférées au directeur, supposent nécessairement en lui une capacité spéciale : s'il doit être médecin, il doit posséder aussi les qualités de l'administrateur. En proposant donc de naturaliser ces fonctions parmi nous, il faudrait n'appeler à les remplir que les sommités médicales, et lui adjoindre les jeunes gens qui, après avoir obtenu un certain rang dans les examens, seraient en outre obligés de subir l'épreuve d'un surnumérariat auprès des grands hôpitaux du royaume; de là ils sortiraient plus tard comme sous-directeurs ou sous-inspecteurs. Quant aux commissions, elles suppléeraient à l'existence des royales délégations de la Lombardie.

A nos yeux, cette subordination des médecins ou des chirurgiens d'un hôpital, à un chef unique, et responsable, présente de grands avantages. Cependant, à Naples, règnent une opinion opposée, et, par suite, une pratique différente. Là, on n'admet aucune hiérarchie entre les professeurs médecins ou chirurgiens de première, de seconde et de troisième classe, divisés pourtant en médecins et chirurgiens de premier degré (*primari*), en médecins et chirurgiens ordinaires, en médecins et chirurgiens de journée (*di giornata*) appelés quelquefois praticiens (*pratici*).

Toutes ces distinctions reposent sur l'ancienneté. Les quatre plus âgés (*più antichi*) s'appellent de

droit primaires : les six derniers sont chargés du service journalier, et tous les autres sous le titre *d'ordinaires*, se partagent avec ceux-là la direction des salles, sans reconnaître aucune suprématie, et sans être tenus envers les premiers ni entr'eux à aucune subordination, convoquant leurs collègues en consultation seulement lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Sans vouloir insister sur les vices d'une pareille organisation, et sans même relever le reproche fait à la France et à d'autres nations, d'avoir un jour mal à propos voulu imposer des supérieurs au personnel médical des hôpitaux, il suffira de transcrire les réflexions apologétiques du docteur Magliari (1), pour prouver qu'à Naples cette indépendance absolue des médecins et des chirurgiens de l'hospice des incurables n'offre qu'une valeur relative.

« Un tel système mérite certes des éloges, comme » le plus favorable au développement de notre pro- » fession. Celle-ci à l'égal des autres sciences a besoin » de sa liberté pour prospérer et grandir : il n'est » pas en effet impossible de voir un chef de service, » tout aussi injuste qu'ambitieux, et souvent même » ignorant, abuser de son pouvoir, et disposé à » sacrifier à l'intérêt personnel, au préjudice de » l'art, de l'humanité et de ses collègues ».

Pour l'honneur de la médecine, il faut penser que cette raison se réfère à un fait essentiellement exceptionnel; or, si les règles doivent se baser sur des

(1) Annali clinici degl'Incurabili, cenno d'al' caval. Magliari, pages 5 et suivantes.

principes généraux, nul doute qu'à Naples, comme en France, une hiérarchie fondée sur le mérite, la réputation, les services, ne soit la meilleure des garanties pour l'administration sanitaire des hôpitaux.

Toutefois, du principe de la subordination mal compris, découleraient certains abus dont on se plaint chez nos voisins, et qui touchent de près à la dignité de la profession elle-même, comme à la conservation des malades.

Il a été dit précédemment, comment les études médicales et chirurgicales se trouvaient séparées dans les universités, avec des droits particuliers attachés à chaque diplôme. Par suite, se sont établies la suprématie du médecin proprement dit, et la subordination du chirurgien, considéré seulement comme son aide ou *son témoin*; cela résulte de l'explication suivante, donnée par Santevil, et rapportée par Mahon, dans son Traité de Médecine Légale.

« La pratique familière au chirurgien le rend » très-propre à observer et à décrire ; mais au seul » médecin appartient de résumer ce que le premier » a vu, et d'en déduire de justes conséquences. De » cette cause est né l'usage de nommer un méde- » cin avec deux chirurgiens pour faire des rapports; » ces derniers étant comme des témoins de l'état de » l'individu, et le médecin comme un juge, dont » l'opinion détermine principalement la sentence des » magistrats ».

Voici maintenant comment cette opinion, vraie ou fausse, injuste ou légitime, porte aujourd'hui ses conséquences.

Le chirurgien principal d'une maison de secours, ne peut, dans certains états d'Italie, hors les cas d'urgence, tenter une grande opération, sans avoir au préalable assemblé ses collègues médecins, et pris leur avis. Une question de science, une question de coup-d'œil, une question d'expérience privée, devient ainsi une affaire de scrutin, où chacun apporte ses préventions et où souvent la raison ne se range pas du côté du plus grand nombre, surtout lorsque celui-ci se trouve intéressé à rabaisser l'influence de l'opérateur. Aussi avons-nous entendu M. le Consul Général de France à Gènes, déplorer la mort d'un pauvre matelot qui, dans le cas d'une amputation jugée nécessaire par le chirurgien de la salle où on le déposa, ne put cependant la subir, parce que la majorité des voix fit prévaloir une opinion contraire. Cet abus en amène un autre : le malade opéré rentre quant à son régime, sous la direction immédiate du médecin, et l'opérateur n'est plus rien pour lui.

« Au médecin, dit le docteur Magliari, est ex-
» clusivement attribué le droit des prescriptions ali-
» mentaires et médicamenteuses; celui du chirur-
» gien se borne à des soins purement externes. On
» ne saurait passer sous silence qu'un tel système a
» quelquefois des inconvénients, et qu'un chirur-
» gien se plaindrait souvent avec raison, si un mé-
» decin ordonnait une méthode curative contraire
» à sa manière de voir ».

Que les administrations hospitalières se montrent difficiles pour l'admission des sujets au service pratique des malades, qu'on exige d'eux des garan-

ties complètes, et chacun applaudira ; mais qu'en présence du malheureux soumis à leur expérience, dont ils ont sondé toute la profondeur des ressources vitales, qui s'est révélé à leurs yeux au milieu des angoisses de la douleur, peut-être sous des rapports jusque là inconnus, on les réduise à l'impuissance d'agir, c'est là un fait monstrueux repoussé à la fois par la justice et l'humanité. Ajoutons qu'à cet égard on a déjà accompli quelques progrès à Gènes; autrefois le professeur de clinique de la faculté se trouvait lui-même obligé de recourir à une commission dans les cas d'une grande opération, aujourd'hui, il suit librement ses propres inspirations. M. le docteur Campanella, qui tient le premier rang parmi les chirurgiens de ce pays, a aussi le droit de décider de l'opportunité de l'application de la Lithotritie. Ce droit, personne n'oserait d'ailleurs le lui contester, à cause de ses succès dans cette opération, qu'il a le premier pratiquée dans ce pays.

Après avoir exposé le service sanitaire des hôpitaux d'Italie dont il convenait toutefois de ne faire ressortir ici que la partie originale, il importe de dire un mot de leur gestion intérieure, et de montrer ce qui les distingue, à cet égard, de ceux de France. Cette différence repose sur un seul point : l'absence presque générale, au-delà des Alpes, des sœurs de la charité et des autres congrégations admises parmi nous.

Afin de bien apprécier une institution, il faut l'entourer de termes de comparaison, et se demander

surtout comment on y suppléerait, si elle venait à disparaître. Or, cet examen amène à affirmer que, relativement au personnel des hôpitaux, c'est-à-dire à cette classe d'agents employés directement au soulagement des malades, qui leur prodigue des soins, qui vit avec eux, qui sympathise à leurs souffrances, qui se réjouit de leur guérison, qui s'attriste de leur mort, la France possède une supériorité incontestable sur les états voisins. Pour s'en convaincre, il suffirait d'entendre avec quel respect on y parle de nos filles de Saint-Vincent-de-Paul, et combien on nous y envie leur religieuse assistance.

On n'entre jamais dans un hôpital d'Italie, sans être frappé des difficultés inhérentes à l'emploi d'individus, qu'aucun lien moral ne retient dans ces asiles de la douleur, où ils n'apportent que des soins mercenaires avec la préoccupation constante de les rendre et plus rares et plus faciles. Partout plaintes nombreuses de la part du directeur contre des infirmiers également incapables, également intempérants; partout une discipline sévère; mais par cela même constamment éludée; partout l'ordre maintenu par la force des réglements, et par conséquent souvent compromis pour peu que la surveillance ne soit ni assez active ni assez multipliée.

On sait déjà combien, sous d'autres rapports, les hôpitaux appartenant à des confréries nous avaient paru mieux tenus, et mieux administrés et nous avons cité à ce sujet celle des *Fate bene fratelli.* Un aussi bon exemple nous a fait encore plus regretter que les corporations hospitalières de femmes

n'aient pas encore pénétré dans toute l'Italie ; et c'est là une nouvelle démonstration de cette vérité si bien exprimée par Cabanis :

« Les hommes, écrivait ce célèbre médecin en » 1789, ne sont nullement propres à servir les ma- » lades. La nature semble avoir réservé aux femmes » seules cette honorable fonction, de même que le » soin de l'enfance; et ce n'est pas le motif le moins » touchant de notre respect pour elles. Voyez un » homme auprès d'un malade ; s'il veut lui parler, il » l'étourdit ; s'il veut le remuer, il le secoue ; s'il » lui donne à boire, il verse dans les draps la moitié » de la boisson; son émotion est toujours tardive, » et ses secours n'arrivent jamais à temps. Mettez » une femme à sa place, sa tendre pitié devine, » prévient les besoins ; elle fait tout à propos et sans » précipitation, elle est à tout, et ne paraît occupée » que d'une seule chose. Avec quelle adresse elle » remue un corps douloureux ! Quelle propreté » dans les détails du service ! On sent que cette » main délicate est faite pour soulager nos maux, » comme cette imagination mobile et tendre pour » nous consoler dans nos peines. L'association libre » des sœurs de la charité est, sans contredit, la » meilleure institution pour le service des malades ; » il est à désirer que le gouvernement leur confie » le soin des hôpitaux des malades, et qu'il cherche » les moyens naturels et justes d'augmenter le nom- » bre de ces respectables hospitalières. Ce qui contri- » bue peut-être le plus à nourrir leur ferveur, c'est » qu'elles ne s'engagent que pour un an, et qu'au

» bout de ce terme, elles peuvent rentrer dans le » monde. Sentant qu'il est en leur pouvoir d'être » libres, elles ne désirent point d'autre liberté. Il » en est peu qui veuillent abandonner un état dont » tous les travaux sont des bienfaits, et qui leur » est devenu d'autant plus cher, que leur vie en- » tière est le sacrifice le plus sublime qu'il soit donné » à l'homme de faire à la vertu ».

Ces paroles auxquelles les événements politiques, accomplis en France il y a près de cinquante ans, impriment une nouvelle force, doivent être tôt ou tard entendues et porter leur fruit dans toute l'Europe civilisée. L'Italie voudrait-elle être la dernière à confier le soin de ses malades, hommes et femmes, à *ces vierges charitables que le meilleur des hommes, puisqu'il fut le plus hospitalier, institua, pour être le modèle accompli des qualités bienfaisantes qui rapprochent la créature du créateur?* (1) Déjà dans plusieurs états, notamment à Modène, à Florence, et à Saint-Lazare de Turin, on les a appelées à la surveillance des usages économiques, ainsi qu'au service intérieur; enfin, depuis peu d'années, les Dames du Sacré-Cœur, dont l'ordre à pris naissance à Angers, dirigent à Rome une espèce de maison de correction pour les femmes; signe évident et caractéristique de la mission civilisatrice de la France, léguant ainsi à la ville sainte, d'où sont sorties tant de corporations religieuses, une nouvelle association mieux appro-

(1) Coste, Dict. des Sciences Médicales, art. *Hôpitaux*.

priée que les anciennes aux besoins temporels.

Et qui sait, si bientôt l'Italie charitable, surtout si cette belle ville de Milan, où la bienfaisance publique a de si nobles et de si nombreux représentants, ne viendra pas nous emprunter cet usage, en vertu duquel au sein d'une riche cité, la fleur du beau sexe, appartenant aux premières familles, sans vœux, sans aucune sorte d'engagement ni de rétribution, passe huit ou dix ans de sa jeunesse en habit de religieuse, dans l'exercice et toute la ferveur des devoirs d'hospitalières; ce qui n'empêche aucun mariage sortable, car la guimpe est remplacée souvent par le chapeau de fleurs ou la robe nuptiale ? (1)

En attendant, il nous a été permis de consacrer à toutes ces personnifications du sentiment évangélique, l'hommage d'un respect et d'une reconnaissance que partagent tous les hommes, le plus souvent en contact avec le personnel des hôpitaux ; hommage d'autant plus sincère de notre part, qu'au-de-là des Alpes, nous avons eu quelquefois l'occasion de venger les français d'une accusation de prétendu philosophisme, qui les empêche, nous disait-on, d'apprécier les bienfaits sociaux du christianisme. Il n'est pas de peuple, au contraire, avons-nous répondu avec conviction, qui ait mieux compris l'application du principe religieux, au soulagement du pauvre, et à l'extension de la fraternité humaine.

Oui, si d'autres nations attendent encore l'institu-

(1) *Id. id.*

tion des filles de Saint-Vincent-de-Paul, des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, des dames de Saint-Charles-de-Lorraine, etc., qu'elles sachent bien que notre pays s'en montre glorieux, fier et reconnaissant, quand il songe à l'obligation à elles imposée de ne connaître de la société où elles vivent que les maux physiques, et quand il voit leur œuvre s'accomplir seulement à l'aide d'un travail constant, pénible, difficile, plein d'amertume. Une telle mission n'est-elle pas sainte dans son principe, plus sainte encore dans son utilité? c'est la bienfaisance de l'homme élevée jusqu'au trône de Dieu, par des femmes dont l'existence touche continuellement au ciel et à la terre; de ce côté se manifestant par les actes les plus matériels, de l'autre mortes spirituellement aux désirs et aux affections; « créatures, » comme on l'a déjà dit, qui font leur purgatoire » ici-bas, avant d'arriver au paradis, et qui n'ont » qu'à expier le péché de leur origine; femmes sans » maladies ni santé, ni jeunes ni vieilles, qui traver- » sent les années sans les sentir, et qui meurent » avant d'avoir vécu. » (1)

(1) Nisard, Hospice des aliénés, à Gand.

MUSÉES.

> Nulla est alia pro certo noscendi via, nisi quam plurimas et morborum, et dissectionum historias, tum aliorum proprias, collectas habere et inter se comparare. MORGAGNI. *

> L'anatomia patologica, creava l'ingegno di Morgagni, nel conoscère le cagioni e la sede delle malattie, col fine di prevenirle o curarle. DE RENZI. **

Le devoir de rendre les opérations anatomiques ou du moins leurs résultats moins précaires et moins fugitifs, que le souvenir d'un homme ou le besoin d'un moment, la nécessité, pour les travaux des savants, de servir de tradition aux générations futures, ont donné naissance à ces collections désignées sous le nom de *Musées*, à la fois anciennes et nombreuses dans la péninsule italique. L'histoire de ces établissements, avec le moyen de les rendre plus utiles et de les améliorer successivement, se rattache à des noms illustres et soulève d'importantes questions scientifiques. S'enquérir de leur état actuel, les juger dans leur ensemble, indiquer en quoi ils peuvent aider à l'enseignement et à la pratique de l'art de guérir, voilà le but des développements suivants.

On regarde en général les ouvrages de Morgagni, comme le point de départ de tous les travaux nés

* De sed. et caus. morb., lib. 14, Prœmium.

** Pensieri sulla Patologia Generale.

des autopsies cadavériques, et propres à les compléter. Ce sont là, en effet, les œuvres les plus saillantes en ce genre ; mais même en Italie, on reconnaît que ce médecin célèbre avait eu des précurseurs. Ainsi, au commencement du 16e siècle, un florentin, Antonio Benevieni, publia un livre renfermant quelques observations tracées d'une main habile, quoique l'auteur n'eût pas entièrement répudié les erreurs et les préjugés de son époque. Ainsi, l'Université de Bologne possède encore des préparations en cire dues à Ercole Lelli ; celui-ci les modela en 1725, et plus tard le pape Benoît XIV lui accorda une pension, pour perfectionner ces premières productions.

En ce moment, l'Italie renferme de grandes richesses anatomiques, et chaque jour en voit éclore de nouvelles. Parmi les musées dignes d'attention, on peut citer, outre ceux de Bologne et de la Toscane, celui de Rome d'une création plus récente, et ceux de Naples, de Modène, de Lucques, de Parme, de Milan d'une importance encore secondaire, mais où se rencontrent quelques préparations remarquables. Ce sont en général de jeunes médecins qui continuent à cet égard l'impulsion imprimée par des devanciers habiles, et quelquefois malgré des obstacles difficiles à surmonter; tous les jours cependant ces obstacles finissent par céder aux exigences scientifiques, et à la persistance de tant d'hommes qui vivent encore du souvenir de Mascagni.

Au nombre des collections appartenant aux universités péninsulaires, celle de Pavie mérite d'abord

une mention spéciale. Le célèbre Pierre Franck la fonda en 1786 ; enrichie depuis par Scarpa dont on y conserve la vessie renfermant deux calculs volumineux, à côté de celle de l'illustre Spallanzani, les travaux du professeur Panizza, l'ont tellement augmentée, que la gloire de celui-ci est devenue inséparable de celle de l'établissement lui-même ; aussi ne saurait-il être sans intérêt de dire à cette occasion quelques mots de cet anatomiste, la personnalité la plus saillante de l'université de Pavie.

PANIZZA.

Lors de notre visite à cette dernière, ce fut lui d'abord qui frappa nos regards. Nous lui parlâmes sans le connaître, au sein même de son amphithéâtre, où il s'occupait à disséquer un fœtus ; heureuse rencontre qui nous le montrait livré à ses occupations journalières, le scalpel à la main, dans une salle voisine de celle où l'on admire ses préparations.

Le professeur Panizza a succédé à Scarpa, dans l'enseignement comme dans la direction anatomique de la faculté de Pavie ; il peut sans désavantage, supporter, sous bien des rapports, la comparaison avec cet illustre chirurgien de la haute Italie.

M. Panizza, homme de cinquante ans environ, ancien médecin militaire attaché à l'armée impériale française, avec laquelle il participa à la campagne de Russie, doué d'une très-grande activité physique, aime passionnément la science qu'il cultive ;

personne n'en parle avec plus d'action, d'enthousiasme et de reconnaissance. Il sait le rang important accordé aux études anatomiques dans les facultés de France, et il applaudirait, si des règlements nouveaux obligeaient les élèves de Pavie à disséquer pendant plus d'une année, limite accoutumée des prescriptions universitaires, en Lombardie. Cela n'empêche pas ceux qui veulent continuer les investigations cadavériques, de s'y adonner en dehors des cours ordinaires des facultés.

M. Panizza jouit d'une grande considération en Italie; elle n'a peut-être pas d'égale dans sa spécialité, et l'on y place sa valeur morale au niveau de sa renommée scientifique.

De remarquables recherches d'ophtalmologie commencèrent à en jeter les fondements. *Ses observations anatomico-chirurgicales sur le fongus médullaire de l'œil, et sur l'opération de la cataracte* par dépression, devenues classiques dans l'Allemagne, ont obtenu, dans ce dernier pays, les honneurs de la traduction.

En France, M. Panizza a plus particulièrement fixé l'attention par ses recherches antropo-anatomico-physiologiques *sopra li genitali maschili*, ouvrage auquel l'Académie des Sciences de Paris accorda le prix Monthyon, et qui renferme des détails nouveaux sur les corps caverneux du pénis du chien, la découverte des vaisseaux lymphatiques des glandes, et la meilleure démonstration de tout le système lymphatique des parties génitales du mâle.

Contre l'opinion de M. Lippi, celle ci corroborée

depuis par les travaux de M. Civinini de Pise, relativement à la communication directe des veines et des vaisseaux lymphatiques, M. Panizza admet l'existence d'un ganglion intermédiaire, où prend naissance une veinule, cachée quelquefois par un lacis de lymphatiques; et par l'innombrable quantité de vaisseaux de cette espèce, recouvrant la surface de la verge, il explique la fréquence et la facilité de l'infection siphylitique.

On doit encore au professeur Panizza la découverte du cœur biloculaire du *Crocodilus Lucius*, d'autres expériences sur les lymphatiques des reptiles sauriens, ophidiens et batraciens, ainsi que sur la fonction de l'innervation, ce qui l'a amené à désigner le véritable nerf du goût.

Ces diverses propositions de physiologie humaine et comparée se trouvent confirmées par des injections encore plus belles que celles de Mascagni. Elles se lient à des pièces que les hommes de l'art appellent admirables, et qui concentrent un profond intérêt sur M. Panizza, ainsi que sur le cabinet de Pavie. On n'exigera pas sans doute l'énumération de tout ce que celui-ci renferme d'intéressant(1); mais il ne faut pas non plus passer sous silence les investi-

(1) Le Directeur actuel, M. Corneliani, se propose de publier un catalogue raisonné des pièces contenues dans le Musée Anatomico-Pathologique de Pavie; ce sera là un travail utile et nécessaire. Une table alphabétique de tous les établissements de ce genre manque à la science; elle serait pourtant d'un grand secours aux études médicales, surtout lorsque celles-ci portent sur des objets matériels d'un déplacement impossible.

gations du docteur Verga, parce qu'elles ont prouvé contre l'opinion de certains physiologistes, entr'autres de M. Costes, l'existence de vaisseaux sanguins dans des parties, qu'on en supposait jusqu'à présent totalement privées.

Ainsi, en injectant de la gélatine colorée avec du cinnabre par l'artère ombilicale, on a vu se manifester des vaisseaux sanguins dans le chorion de la chèvre, dans l'amnios et dans l'allantoïde des brebis; fait physiologique facile à vérifier, et qui se reproduit d'une manière anormale dans les fausses membranes, unissant la plèvre costale à la plèvre du poumon. Ces résultats ne sont pas sans importance, surtout constatés en Italie, où les anatomistes sont plus rares qu'ingénieux et habiles observateurs.

Après les cabinets de Pavie, il importe d'accorder une attention particulière à ceux de Bologne, qui jouissent d'une réputation encore plus grande. Nous les avons donc visités avec soin, examinés en détail, comparés à ceux de la France, et nous déclarons qu'ils renferment des préparations curieuses, belles, nombreuses, bien entretenues, et dont par cela même, il est impossible de présenter ici un compte rendu même approximatif. Constatons seulement que pour la première fois dans notre excursion scientifique, nous avons trouvé à Bologne l'anatomie comparée, traitée suivant son importance relative, et considérée comme une science utile à l'histoire de l'homme proprement dite. On remarque encore dans ce cabinet, une classification mé-

thodique des objets composant la collection, et pouvant servir à un enseignement sur la matière.

Les divers appareils du système vivant y sont représentés de manière à démontrer cette vérité physiologique, savoir : que le degré de complication des conditions organiques suit généralement dans son développement celui des phénomènes fonctionnels.

Ainsi l'on voit le système osseux des mammifères et des classes les plus rapprochées d'eux, disposé de manière que l'ostéologie animale s'y montre dans ses principales variétés. Les organes de la digestion, ceux de la circulation et de l'innervation s'y rencontrent aussi avec leurs différences dans les divers degrés de l'échelle. On a suivi pour ces derniers la division proposée par Bichat, de nerfs de la vie animale et de nerfs de la vie organique.

En s'appuyant sur cet exemple digne d'être donné par une ville où pour la première fois, en 1151, l'anatomie fut professée publiquement, et où se sont formés depuis les Mondini, les Malpighi, les Wasalva, il serait à désirer que partout les collections scientifiques reposassent sur l'idée même qui préside aux leçons de l'enseignement, auquel elles doivent servir, afin que celui-ci revêtît une forme matérielle, toutes les fois qu'il semblerait possible d'obtenir ce résultat. Cette pensée demande une explication ; nous allons la donner.

On sait comment les physiologistes modernes ont parlé de l'évolution embrionnaire, en voulant faire correspondre à ses diverses époques toutes les clas-

ses de la série animale. Quelle que soit la valeur intrinsèque de cette opinion, il y aura toujours un certain intérêt à examiner, dans le cabinet de Bologne, les degrès successifs du développement fœtal, et personne ne contestera que cette petite collection ne devienne extrêmement utile aux élèves appelés à s'instruire sur la fonction de la reproduction.

Ce qui vient d'être dit pour un cas particulier, s'appliquerait également à tous les systèmes; les appareils répéteraient, aux yeux des étudiants, les conditions palpables des faits vitaux de l'organisme. Que s'il se présentait alors une exception, un de ces faits desquels on a à déduire cette conclusion, savoir : qu'un organe peut appartenir à certaines espèces et ne pas exister dans d'autres d'un degré supérieur; de telle sorte que le premier appareil dont il dépend quoique plus simple, n'en parût pas moins parfait dans son mode d'action, on les signalerait plus facilement.

Et si la science mieux éclairée comblait cette lacune, il serait alors aisé de donner place à la nouvelle découverte, en y rattachant le nom de son auteur. C'est ainsi que nous avons été amené à rendre hommage à M. Alessandrini (1), qui a constaté le pancréas et les appendices pyloriques qui le suppléent, dans l'*Accipenter Sturio*. Cette partie lobuleuse, oblongue, se joint, suivant lui, aux appendices pyloriques, et à un conduit s'ouvrant dans

(1) Professeur distingué d'anatomie à l'université de Bologne.

l'intestin, au-dessous du canal cholédoque. Ce savant a confirmé ses premiers aperçus par une remarque analogue, faite sur le *Lucius Esox*.

A côté de ces travaux, on pourrait en citer d'autres importants, quoique moins originaux : ainsi à l'appui de l'idée admise avec juste raison que le développement musculaire se trouve sous l'influence du système nerveux, M. Alessandrini a conservé un veau et un pourceau privés de certaines portions de la moëlle épinière, et en même temps des muscles correspondants. Il faut ajouter cependant que les mouvements à produire ne sont pas toujours en rapport direct avec les quantités des masses nerveuses ; car tous les poissons sans exception, offrent les plus petits organes nerveux et les parties musculaires les plus grandes. La baudroie et le tétrodon présentent de telles dispositions, au plus haut degré (1).

Ces réflexions éveillées dans notre esprit à l'occasion du cabinet de Bologne, prouvent quel fruit on retirerait d'une coordination méthodique de toutes les préparations anatomiques. Appliquons-les encore à un autre exemple, à celui des collections anatomo-pathologiques, et aux résultats de la maladie la plus généralement étudiée jusqu'à ce jour, l'Inflammation.

On sait tout ce qui a été écrit et décrit sur ce phénomène morbide; à lui seul on a voulu lui faire représenter toute la médecine. En Italie on a

(1) MM. Desmoulins et Magendie, t. 2, p. 175.

cherché à expliquer la fièvre angéiotenique par l'inflammation des membranes artérielles et veineuses ; cependant nulle part ne se trouvent les preuves matérielles d'une semblable assertion. On y montre bien des artérites et des phlébites ; mais on ne dit pas : voilà l'altération organique à laquelle correspondait l'affection, regardée comme son effet. Dès-lors l'on conçoit que l'intérêt attaché aux lésions de texture disparaît, puisqu'il ne se lie pas à l'histoire complète d'une maladie, et qu'une observation tronquée perd de son importance et de sa valeur.

Ce qui est vrai d'un cas particulier peut s'ériger en règle générale : oui, les préparations pathologiques doivent former une véritable classification nosologique avec toutes ses variétés, et dans sa plus large signification. Quelquefois sans doute, certaines individualités morbides se refuseront à être ainsi traduites en objets sensibles aux yeux de l'élève et du professeur ; souvent on ne pourra pas établir des rapports proportionnels entre les désordres nécroscopiques, et les symptômes observés pendant la vie ; mais alors on tiendra compte de ces faits négatifs, ou mal caractérisés, qui ont donné naissance dans la péninsule italique à cette interprétation peu sérieuse des cas, où les nécropsies n'indiquent aucune lésion appréciable : *e morto, per chè era tropo sano.*

Ainsi, quand on sera obligé de conclure anatomiquement, on évitera d'aller au-delà de la vérité ; de même les dynamistes exclusifs seront forcés à leur

tour de ne plus contester des choses, qu'ils pourront voir et toucher.

Voilà, selon nous, la disposition la plus rationnelle de toutes les collections scientifiques, si on ne les envisage pas seulement comme des objets de curiosité, que l'on visite pour se distraire et non dans un but d'études sérieuses.

Ce plan de classification ressortira mieux encore par une comparaison un peu étrangère à notre sujet, auquel nous avons tenu d'ailleurs de conserver son caractère didactique et médical.

Dans les pynacothéques de l'Italie, les tableaux se trouvent distribués en écoles, et procèdent plus ou moins directement des grands maîtres, que la plupart des villes de la péninsule se glorifient d'avoir produits. Il existe une École Florentine dont Michel-Ange et Léonard de Vinci sont les plus illustres ornements, une École Romaine commencée par Pierre Vanuci dit le Pérugin, et dominée par le nom de Raphaël, une École Vénitienne, célèbre par le Giorgione et le Titien, enfin une École Lombarde, qui doit son plus beau lustre et son caractère au Corrége.

La science n'a-t-elle donc pas aussi ses hommes d'élite, et ses divisions représentées le plus souvent par des noms propres ? Tous ceux qui ont créé des spécialités ne deviennent-ils pas, pour ainsi dire, chefs d'école, quoique parfois dépassés dans leurs découvertes ?

Ainsi on regarde Morgagni, comme le père des anatomo-pathologistes ; dès-lors pourquoi ne pas

coordonner systématiquement tous les travaux rattachés au système organicien, où viendraient occuper un rang supérieur ceux de Broussais, de Bichat et de leurs nombreux disciples ?

Pourquoi ne pas se conduire à cet égard, comme dans les cabinets de Phrénologie, où l'on n'admet encore que les divisions inventées par Gall et Spurzheim ?

La même idée s'applique également à tout ce qui dans la science des maladies, peut être montré pour ainsi dire en relief.

Alibert a classé les affections de la peau d'après leur aspect extérieur ; il a joint à son travail des planches magnifiques, traduction exacte de leurs symptômes. Ne serait-il pas utile de reproduire ces dessins en cire, ou à l'aide de préparations naturelles, comme on voit à Bologne et ailleurs, la représentation complète des diverses périodes de la vaccine ?

On peut en dire autant des caractères anatomiques de ces maladies cutanées, qui ont servi de base aux recherches si remarquables de Biett.

Si de la médecine proprement dite, on passe aux parties accessoires, l'application de cette idée s'étend et produit des fruits plus nombreux.

En botanique, il existe bien des jardins où elle a reçu son application; le système de Linnée forme le plan de la plupart de ceux d'Italie.

La pharmacie présente ses médicaments dans un ordre déterminé, soit chimique, soit médical.

Il en est de même de la chimie, et d'une de ses

branches, la toxicologie. Nous avons entendu le professeur Anglada, de Montpellier, parler de sa toxicothèque, où la classification des poisons reposait sur une règle générale, ayant ses principes d'ensemble et ses divisions particulières.

En nous arrêtant ici, nous devons indiquer encore, à propos du cabinet de Bologne, un musée d'obstétrique, où figurent les diverses positions du fœtus. L'utilité de ce genre de collections devient plus évidente, si l'on se rappelle la difficulté, en France et en Italie, Paris excepté, de pouvoir examiner sur le corps vivant tous les cas pratiques de l'art des accouchements.

Au sein d'une université, où serait ainsi representée la totalité des branches de la science de l'homme, une collection faite d'après le principe précédent, offrirait l'ensemble le plus imposant. Elle perpétuerait le nom des fondateurs, esprits généraux et créateurs, réservant d'avance une place à la mémoire des hommes adonnés aux observations de détails, vérificateurs nécessaires, contrôleurs indispensables des découvertes des premiers ; à côté de Colomb, Améric Vespuce. Sans doute, le but ici proposé semble encore éloigné, mais chaque jour nous en rapproche. Voyez à quelle distance se trouve déjà l'apparition du premier livre, de nos belles bibliothèques, si riches, si nombreuses, si différentes de ce qu'elles étaient même sous Louis XIV ; et jugez par le présent, de l'avenir assuré aux autres collections scientifiques. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que le travail dont nous venons de tracer

l'esquisse, sera long et pénible; surtout si l'on considère le chaos des musées actuels. Que faire pour sortir de ces difficultés, ou du moins pour ne pas s'en créer de nouvelles? Prendre cette précaution, accompagner la description matérielle d'un cas morbide de l'histoire, de l'histoire de la maladie qui l'a fournie.

A Florence, par exemple, où l'on remarque la longue suite des désordres organiques, offerts par le système osseux, on s'enquiert vainement des circonstances dans lesquelles ils ont été produits. Là se trouvent pêle-mêle toutes les dégénérescences de l'économie humaine, qu'elles proviennent de la carie, de la nécrose, du cancer, de la siphilis ou de toute autre cause. L'œil tombe toujours par hasard sur une préparation très-bien faite, mais où se rencontrent même des cas exceptionnels, appartenant plutôt à la physiologie qu'à la pathologie; tels sont le développement excessif d'une machoire inférieure, dont M. Jules Cloquet possède le dessin, des ossifications artérielles, plusieurs mains sexdigitaires, le squelette d'un monstre bicéphale à deux colonnes vertébrales, avec deux extrémités céphaliques, et simple au niveau du thorax, etc., etc. C'est en vain que l'on demande un texte pour obtenir des détails ou des explications sur d'aussi curieuses observations; leur réunion semble faite plutôt pour exciter la curiosité, que pour aider aux progrès de la science.

Le musée de Pise échappe seul à ce reproche. Là, on trouve l'exposition détaillée de la maladie, de la

mort et de l'autopsie de chaque sujet, qui se rapporte à une pièce pathologique. Cet exemple ne saurait être trop recommandé; car son imitation révolutionnerait scientifiquement les cabinets d'anatomie et de physiologie, et les mettrait en état de donner tous les fruits qu'on a droit d'en attendre.

Une autre remarque assez curieuse s'applique au cabinet de zoologie de la même ville, c'est la manière toute pittoresque dont les animaux sont représentés; chacun d'eux conserve, dans sa position immobile, une de ses habitudes les plus saillantes. La caille rassemble sous son aile sa famille effrayée; là, une belette étouffe un perdreau; ici des grenouilles semblent croasser au milieu des joncs, ou surnagent à demi sur l'eau d'un marais; plus loin, au milieu d'un groupe, un énorme sanglier expire, frappé par la lance du chasseur : au fond de sa plaie, où bouillonne encore un sang noir et épais, on aperçoit un fragment de l'arme; sur le second plan, un gros chien éventré halète pour la dernière fois, tandis qu'un autre retient avec effort par l'oreille, le féroce animal. A côté, un loup est aux prises avec un chien de berger, qui vient de le forcer à lâcher un agneau; dans une position particulière repose une lionne avec une gazelle, morte à ses pieds; enfin, en un coin se détache le crâne d'un quadrupède, déjà en putréfaction et sur lequel pullulent une myriade d'insectes, que des oiseaux viennent enlever. N'est-ce pas assister à un véritable drame, dont les mœurs de chaque animal forment le sujet, et ne dirait-on pas une page de Buffon

animée tout-à-coup par la présence des acteurs, dont il a si bien tracé les caractères ?

En résumant notre opinion sur les cabinets de physiologie, d'anatomie humaine et descriptive existants en Italie, nous dirons : Certains commencent encore et méritent à peine d'être mentionnés ; d'autres, tels que ceux de Pavie, de Bologne, de Florence et de Pise contiennent des pièces importantes, et des faits, dont l'observateur sérieux peut retirer quelques avantages. Il faut regretter seulement qu'une coordination méthodique ne serve pas de fil dans ce labyrinthe scientifique, et ne concoure pas ainsi au perfectionnement de la science des maladies. Nous soumettons avec confiance cette réflexion dernière à MM. Panizza, Alessandrini, Zaneti, Générali, etc., etc., et aux autres ingénieux préparateurs actuels d'une contrée si riche en travaux de ce genre.

Maintenant, s'il fallait exprimer un avis sur les musées de la France et de l'Italie mis en regard les uns des autres, on pourrait le formuler ainsi : L'Italie a plus de goût peut-être pour donner aux préparations une forme propre à les faire remarquer ; elle semble obéir en cela à une influence éloignée de la peinture et de la sculpture ; les modèles en cire y sont d'une rare beauté ; un homme du monde aimera mieux visiter ses galeries que les nôtres ; l'image de la mort et des causes qui l'ont amenée ne se réveillera pas aussi facilement dans son esprit.

L'Italie, en un mot, prépare plus et mieux, que la France ; on la dirait toujours préoccupée des détails d'une de ces représentations dramatiques, où la vérité se montre toujours fardée. A Florence surtout, on est frappé de la quantité et de la perfection des ouvrages exécutés en cire. Il n'y a qu'à admirer, quand on se trouve en présence de ceux de M. Calamaï, destinés à éclairer quelques points de physiologie végétale microscopique. Ici, l'éloge doit être accordé sans restriction, tant à cause du fini des préparations que de leur objet ; car elles s'appliquent à reproduire des phénomènes quelquefois invisibles à l'œil nu. Telle est par exemple la représentation des observations si importantes de M. de Mirbel, sur la fécondation de certaines plantes.

Ce musée possède encore de magnifiques modèles des organes génito-urinaires de la femme ; et en outre de ces parties destinées à représenter un cas normal ou morbide, le reste de la préparation constitue de véritables Vénus aux formes pleines et arrondies, aux contours élégants et gracieux ; *ecco una Venere*, s'écrient les cicerone chargés d'accompagner les voyageurs, comme s'ils devaient ne jamais perdre de vue le spectacle de la beauté physique. D'un côté l'anatomie avec toutes ses horreurs, de l'autre la sculpture reproduisant la beauté dans tout son éclat, l'utile se confondant avec le beau, le savant ne voulant jamais se séparer de l'artiste.

En France au contraire, les musées frappent moins par leur élégance ; la fidélité en fait le principal mérite, on y estime peu tout ce qui n'est pas chair

humaine réelle ; la cire n'y joue qu'un rôle secondaire ; on accorde tout au plus un coin au mannequin de M. Auzou, qui se rapproche tant de la réalité. On veut y voir la nature sans déguisement, on la dépouille de son voile le plus léger. Cela se conçoit ; ici règne la science qui se dit exacte et positive, telle que l'ont enfantée le sensualisme philosophique et l'anatomo-pathologisme. En France, on prépare moins ; on dissèque davantage.

DOCTRINES MÉDICALES

EN ITALIE.

DEUXIÈME DIVISION.

PATHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE.

Mi nasce speranza, che non sia lontano il tempo in cui la sciensa medica tolgasi del circolo rimproveratole da Bacone, circolo d'errori e d'inezie, che ben merita d'esser così chiamato ; ed essa entri finalmente, che è omai tempo, nella geniuna via del progresso, e meriti giuttamente il nome di medicina sperimentale.

RASORI. *

Non devesi giammai dimenticare l'influenza che ha nell'esito delle malattie, quelle unione di combinazioni non soggette à calcolo, quel effetto di non evitabili circostanze, che ha il nome di fortuna.

TOMMASINI. **

I sistemi ebbero sempre il vantaggio di offrire la scienza più raccorciata, più simplice, più piana, più amena; e allettare con facili e generali principi, e assicurare con franche spiegazioni e adescare con novità : i quali sono bene ami a cui la gioventù, e gli uomini vogliosi di farsi in alto gridare con poca fatica vengono presi facilmente.

BUFALINI. ***

Nulla filosofia può essere utile alle nazioni se non discende dalle sue alture metafisiche alla pratica sociale ; e in mezzo alla societa si tratta sempre di realizare l'idea, di redurre ai fatti i principi.

PUCCINOTTI. ****

LA première division de ce travail a exprimé notre pensée sur l'Italie médicale, considérée d'après

* *Teoria della Phlogosi.* — ** *Prospetto*, *etc.* Bolona 1822. — *** *Cicalate*, etc. — **** *Intorno alla medicinà civile, Memorie.*

son organisation administrative. Il nous a semblé important de traiter cette partie avec détail, soit parce que les institutions représentent des idées, soit pour mériter l'intérêt, que deux ministres de l'instruction publique (MM. Cousin et Villemain), avaient bien voulu promettre à nos communications.

Il reste à faire connaître l'état actuel de cette même contrée, en se plaçant à deux points de vue nouveaux, *les Doctrines Générales et les Hommes qui les résument, leur Application* ou *la Thérapeutique*. Nous avons donc à l'étudier encore et comme professeur et comme praticien ; position alternative, qui réagissant sur elle-même nous disposera à corriger le vague des généralités vers lesquelles converge naturellement l'imagination italienne, en même temps qu'elle nous servira à éclairer la marche d'une pratique, quelquefois ailleurs trop empirique.

Si dans la recherche de points d'appui propres à jalonner le champ spéculatif que nous nous proposons d'explorer, nous avions eu la prétention de rencontrer des théories médicales bien tranchées, et des noms bien séparés dans leur originalité respective, il eût été difficile de satisfaire nos désirs. La question ainsi posée serait restée à l'état de problème. Pas plus qu'en France, pas plus que dans le reste de l'Europe, les grands hommes, les génies acceptés et reconnus, dominant un siècle, s'identifiant avec une philosophie ou un système, n'apparaissent aujourd'hui en Italie. Qu'on lise les livres, qu'on écoute les conversations, que l'on suive

les cours publics, que l'on assiste à des examens, partout se multiplient les preuves de cette vérité. On ne s'incline devant aucune célébrité, devant aucune réputation ; cependant les pensées fortes et grandes gouvernent seules les états, commandent aux générations, font surgir de la foule les chefs de file, aussi bien les médecins illustres que les sommités politiques. Toutefois, en y réfléchissant longtemps, surtout en comparant entr'elles les opinions isolées et les pratiques particulières, on finit par découvrir l'esprit d'un temps ou d'un lieu déterminés ; on arrive à comprendre quel est, dans une sphère délimitée, le mouvement intellectuel le plus général.

Ainsi de ce qu'on prétend, en Italie, de la vogue de l'Hippocratisme, de son universalité, il faut seulement conclure, que là on n'appartient pas généralement à cette classe de médecins, qui après avoir renié toute généalogie, ont voulu substituer leur drapeau à celui des antiques traditions. En se plaçant sous le patronage d'un nom justement vénéré, on n'a pas prétendu qu'Hippocrate ait fermé à jamais les portes de la science ; on a seulement avancé que l'anatomo-pathologisme, et en particulier le système de Broussais et de ses disciples n'ont pas justifié toutes les prétentions, affichées d'abord avec tant d'assurance.

Cette vérité devient évidente, lorsqu'on entend encore répéter, que la théorie de l'inflammation avait paru, au-delà des Alpes, longtemps avant la publication de l'*Examen des Doctrines*, et que

Broussais s'était longtemps arrêté en Italie, avant de fonder son école. Quoi qu'il en soit de ces assertions, on peut présumer hardiment que l'amour-propre italien, froissé dans sa nationalité, a amené les médecins de ce pays à se proclamer Hippocratistes, dans l'unique intention de protester contre le Physiologisme moderne, si peu en rapport avec la nature même de leur esprit.

Ce fait trouve d'ailleurs une explication rationnelle dans certaines influences étrangères à la médecine : en effet, le milieu au sein duquel vivent les facultés et les universités d'Italie, profondément catholique et chrétien, impose aux enfants de ces dernières, une rigoureuse orthodoxie ; ceux-ci n'oseraient professer d'autres dogmes que ceux de la religion nationale. Leur philosophie toute spiritualiste, et la médecine qui en dérive, réalisent donc à des degrès plus pratiques, des doctrines prenant leur source dans le giron de l'Eglise (1).

En outre, les italiens n'ont pu se servir qu'avec réserve de la presse, ce grand moyen de dissolution

(1) A l'appui de cette assertion, il suffira de citer la déclaration placée par M. Puccinotti à la tête de sa *Pathologie inductive*, publiée cependant dans la Toscane, le pays le plus tolérant de la péninsule italienne.

Déclaration. — « Pour éviter toute ambiguité ou interprétation » fâcheuse des mots que j'emploie : *forces*, *mouvements et facultés* » *organiques*, je déclare ne jamais leur faire désigner *le principe* » *spirituel* qui anime l'organisme ; et à l'égard de toute autre opi- » nion, je dirai avec Marcilius Ficinus : *In omnibus quæ aut hìc* » *aut alibi tractantur*, *tantùm assertum esse volo*, *quantùm ab* » *Ecclesiâ comprobatur* ».

morale et politique, cet instrument puissant qui d'autre part crée et édifie. Simples spectateurs des travaux encyclopédiques de nos pères, et de la révolution intellectuelle accomplie par eux, il leur a été interdit de s'y mêler activement.

Aussi n'en saisissent-ils même pas la portée d'une manière complète, confondant toujours la France du dix-huitième siècle avec celle du dix-neuvième ; frappés de sa valeur révolutionnaire, et ne comprenant pas, comment elle a su conserver assez de virtualité organique, pour sauvegarder et agrandir l'édifice scientifique, à travers les tempêtes politiques, qui semblaient devoir l'engloutir. Cette situation n'aurait pu d'ailleurs être sagement appréciée à l'étranger, que si au milieu de tant de ruines éparpillées, mais déjà taillées en matériaux prêts à un nouvel emploi, nos hommes spéciaux s'arrêtant pour attendre les médecins des autres pays, n'eussent pas appliqué immédiatement les découvertes anatomiques et physiologiques, dont depuis Haller, s'enrichit sans cesse la science des maladies.

Comme nouvelle preuve de ce qui précède, il n'y a qu'à rappeler l'impossibilité, pour l'Italie, de se livrer à des discussions littéraires et d'économie sociale. A cet égard, cette contrée se trouve encore en arrière de la nôtre, de toute l'époque qui sépare l'empire de la révolution de 1830. Pendant cette première époque, l'on combattait et l'on ne raisonnait pas ; période grande et glorieuse, principalement par le côté militaire. Plus tard, la restauration, en dehors de ses propres instincts, vit s'accomplir des luttes plus

pacifiques et mieux liées au monde de l'intelligence. En littérature, la guerre du romantisme et du classicisme ; en philosophie, l'agonie du sensualisme remplacé par l'école éclectique ; celle-ci se superposant aussi en médecine à l'anatomisme : telle fut l'œuvre poursuivie de 1815 à 1830 dans les idées, et qui, à cette dernière date, a passé dans les faits.

Ce n'est pas que les Italiens ne pressentent tout ce qu'offre d'opportun aujourd'hui, dans l'art de guérir, une doctrine de conciliation ; mais comme l'esprit humain procède seulement par un mouvement oscillatoire, lent et successif, il leur reste à suivre une route pareille à celle que nous avons parcourue. Cependant déjà de toute part, ils prononcent le mot d'éclectisme, et invoquent la fusion des systèmes et des pratiques. Et si nous n'avions voulu nous assurer par nous-même de l'état bien réel de la médecine italienne ; si nous n'avions suivi, à travers les publications importantes, la marche progressive de l'idée médicale; si nous n'avions vu expérimenter au lit du malade, les différentes méthodes de traitement, il nous eût été permis de croire qu'au-delà des Alpes, le règne de l'absolutisme dogmatique était arrivé à sa fin, et que là aussi les esprits se ralliaient à la vérité de l'adage : *in medio, stat virtus.*

Mais ce ne sont là que de trompeuses apparences, la forme extérieure plutôt que le fond des choses. De toutes nos vérifications, il reste au contraire démontré que ces signes d'infidélité à la règle du passé ne présentent pas encore une consistance positive

et réelle, et que cette profession de foi philosophique tient principalement à l'influence de la France, toujours fidèle à son œuvre d'initiation, même dans la science de l'homme proprement dite.

Sera-t-il possible de trouver dans ces faits le germe d'un esprit public médical? tout au plus, il en résulte l'opinion généralement acceptée, que nul n'avait le droit, ni en son nom, ni au nom d'un autre, de dire que la science fût close, et que la dernière pierre de l'édifice était posée. Ainsi lorsque, dans ces dernières années, l'Europe entière obéissait à un mo uvement réformateur; lorsque tout se transformait, les hommes et les choses, la politique et la littérature; lorsque les idées, parties de France, franchissaient les Alpes et les Apennins, grosses encore des orages au milieu desquels elles étaient apparues, l'Italie septentrionale fut aussi contagieusement atteinte de ce besoin de démolir et de reconstruire. Elle se servit de Brown, pour essayer de détrôner Hippocrate; plus tard, elle foula aux pieds les préceptes du premier, brisa sa propre idole, et comme épuisée de tant d'efforts, retomba sur elle-même, reprenant ses allures habituelles, faute de génies capables de la pousser dans une voie originale, en dépit des obstacles inhérents à sa position scientifique.

Et cela se conçoit : il n'y a pas encore un siècle, l'Italie était réellement Hippocratique, comme le monde médical tout entier. Depuis, ses institutions, qu'elle n'a pu changer, lui ont rendu difficile, malgré quelques tentatives remarquables, le renou-

vellement de ses croyances intellectuelles. La tradition a continué de peser sur elle de toute la force de l'immobilité de ses gouvernements, parce que jusques à Brown et Rasori, le principe ancien, conservé avec sa religieuse pureté, avait exercé, en ce pays, une influence, analogue à celle de la scolastique au moyen âge, sur les doctrines philosophiques.

Il sera tenu compte plus tard des modifications contemporaines qu'on a voulu lui faire subir. Il importe en ce moment de fournir des preuves à l'appui de la conclusion qui précède, par l'exposition même du cadre nosologique, offert à l'observateur, dans la plupart des hôpitaux de l'Italie, sans excepter ceux de la Lombardie, où le Contre-stimulisme a cependant pris naissance.

Il est inutile de parler ici de la Pellagre, ce fléau endémique en certaines contrées, sinon pour s'étonner qu'on ne lui ait pas encore consacré un service particulier. L'histoire d'une spécialité morbide serait déplacée en ce moment. Il s'agit seulement de signaler ici, à l'aide d'un aperçu général et rapide, les différences théoriques propres à l'Italie; or, celles-ci doivent ressortir naturellement de l'ensemble, présenté par l'aspect seul d'une salle d'hôpital, où l'on observe tant de maladies différentes.

Les classifications, on le sait, résument la science tout entière ; et à part certaines dénominations imposées par des étymologies vicieuses, par des usages locaux, ou bien par des circonstances in-

connues, les désignations nominatives expliquent la manière d'envisager les affections pathologiques.

En France, dans le service des divers médecins anatomo-pathologistes, on est frappé d'entendre répéter constamment, à l'occasion du diagnostic, les expressions empruntées à l'anatomie, et ces terminaisons en *ite*, traduisant, selon eux, la prétendue nature des individualités morbides, toujours rapportées ainsi à la localisation et à l'inflammation : (Encéphalites, Pneumonites, Bronchites, Hépatites, Gastrites, Arthrites, etc., etc.).

En Italie, et à Milan particulièrement, on traite au contraire des Fièvres (*Febris*) angéioténique, rhumatique, synoque, etc., c'est-à-dire littéralement, une modalité anormale de tout l'organisme, non rapportée à une lésion de texture. Quelquefois un symptôme général y impose son nom au diagnostic. Ainsi le mot *Tabes* figure au-dessus des lits des malades affectés de consomption et de marasme.

En passant des hôpitaux aux écoles, à celles surtout dont quelques essais plus ou moins sérieux n'ont pas altéré le véritable caractère, comme est celle de Modène, par exemple, on trouve toujours la tradition doctrinale conservée intacte. Là, il n'y a droit pour personne de discuter le texte Hippocratique, arche sainte à laquelle nul ne saurait toucher sans sacrilége. Cette conviction a pris en nous une plus grande force, après avoir assisté dans l'université de cette ville, à une séance d'apparat, dont le tableau rapide donnera, en outre, une idée des

mœurs médicales de cette portion du territoire italien.

Le 5 juillet 1840, avaient lieu, dans cette capitale d'un duché moins étendu que certains départements de la France, la clôture de l'année classique, et l'admission de dix élèves au grade de docteurs en médecine. La réunion était présidée par un prêtre venu en voiture, reçu avec la plus grande distinction, annoncé par une musique bruyante, et exerçant sous le titre de Grand Chancelier, la première fonction de l'instruction publique. L'assemblée quoique fermée au public, se présentait solennelle et nombreuse; mais cette mise en scène portait avec elle un caractère de gravité et d'étrangeté qui, en France, ramenerait nos souvenirs à cent ans en arrière de l'époque actuelle.

Les candidats descendirent à la porte pour recevoir le grand chancelier, revêtus d'un costume noir complété par le manteau de nos anciens bacheliers. Le président ayant pris place, désigna le professeur chargé du discours d'usage : les dix récipiendaires se rangèrent autour de ce dernier, et en face de leurs juges.

La tâche de chacun d'eux consistait seulement dans le développement oral d'un aphorisme d'Hippocrate; l'argumentation se bornait à une demande, suivie d'une réponse aussi brève que possible, et semblables l'une et l'autre à des leçons de catéchisme. Ici, pas de véritable discussion; mais, en revanche, des saluts, des compliments exagérés, des superlatifs

officiels, donnés et reçus avec un admirable sang-froid, et imprimant à la cérémonie une physionomie tout-à-fait concentrée sur des formalités purement extérieures.

Après cette épreuve, si on peut l'appeler ainsi, le chancelier demanda l'assentiment des professeurs, qui votèrent par acclamation. Lecture fut donnée de la loi conférant aux nouveaux élus le droit d'exercer. Le promoteur les revêtit des insignes professionnels, après leur avoir fait prêter successivement serment à genoux, sur les œuvres d'Hippocrate.

Alors commença le discours de l'orateur désigné d'avance : ce fut, cette année, le professeur de botanique. Il parla en latin, et longtemps ; ses raisonnements semblaient porter, plutôt sur une question religieuse que sur des faits scientifiques. Tout le dix-huitième siècle, et ses noms les plus illustres, Voltaire, Maupertuis, s'y trouvaient vivement attaqués, et accusés de matérialisme, ainsi que la plupart de nos savants modernes, MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Dutrochet, Bory-de-Saint-Vincent, etc., etc. L'on y fulmina contre l'orgueil humain, mère de cette prétention de généraliser, de cette folie de synthèse, dont la France semblait atteinte, et l'on finit par une invocation à Dieu très-haut et très-puissant. Moins le préambule, tout cela tenait plus du sermon que de la dissertation philosophique. Au haut de la chaire, cela eût sans doute paru utile et opportun ; dans l'enceinte d'une université, au milieu des lauréats d'une faculté de médecine, c'était au moins un hors d'œuvre.

La cérémonie terminée, les clairons retentirent une seconde fois, et les dix nouveaux docteurs reconduisirent le grand chancelier à sa voiture. Comment ce fait peut-il se rattacher aux autres faits de notre temps ? De l'Hippocratisme pur, et un sermon pour discours académique ! comment coordonner ces étranges choses avec le mouvement médical de l'Europe, pour si stationnaire qu'on le suppose dans certains lieux ? Tel est le problème que nous dénonçons à la France, ce pays où l'on suppose toujours la religion en lutte avec la science, dont on attaque les doctrines, mais dont on dévore les productions, même au fond du petit Duché de Modène.

On vient de le voir ; à Modène, le culte du vieillard de Cos absorbe encore, étouffe même en médecine, toute autre renommée contemporaine. On n'entend prononcer, à côté de son nom, que ceux des Lancisi, des Baglivi, des Sydenham, des Boerhaave, ses imitateurs et ses plus illustres disciples. L'autorité de Torti, né dans ce pays et auteur du beau travail sur les fièvres pernicieuses, s'y trouve aussi souvent invoquée. Ajoutons avec justice que l'amour-propre national marche à cet égard d'accord avec le respect dû au médecin praticien, dont la sage expérience a éclairé une des plus graves questions de la pathologie.

Mais pourquoi à cette estime de la tradition, à cet amour du passé, dont, à un point de vue conciliateur, il faut bien reconnaître la légitimité, ne pas unir la volonté de surpasser les anciens, d'élargir le cercle des connaissances reçues de nos pères ;

pourquoi, selon l'expression de Bacon, ne pas aller au-delà de ce qu'ont tenté les *antérieurs*, et ne pas accepter quelque chose des découvertes modernes? C'est que dans certaines contrées, les tendances scientifiques demeurent étouffées par les craintes du pouvoir. Cependant, comme à travers et malgré les précautions les plus rétrogrades, l'esprit humain cherche toujours son niveau, on voit poindre quelques rayons de la lumière nouvelle. Ainsi, à Modène même, au milieu des théories les plus surannées, les études anatomiques, en se multipliant, commencent la révolution médicale déjà accomplie en d'autres lieux. Déjà, on y remarque un cabinet d'anatomie descriptive et morbide, où figurent de fort belles injections des vaisseaux capillaires; mais ce musée, et le professeur qui le dirige avec zèle et discernement, M. Generali, sont jeunes encore. On ne peut donc guère ici constater que des espérances, et se livrer au pressentiment d'un autre avenir.

En remontant l'histoire médicale du pays soumis à notre appréciation, l'essentiel pour nous a été de juger sa situation présente, telle que l'ont dessinée les années qui viennent de s'écouler. En fouillant plus avant dans le passé, nous aurions sans doute ajouté de nouvelles preuves à celles déjà fournies, et déduit des réputations plus anciennes, une conclusion identique. Tout le monde connaît en effet, les utiles observations des Ramazini, des Cirillo, des Cotugno, etc. On sait en même temps

que ces auteurs célèbres appartiennent à l'école Hippocratique.

Il reste en ce moment à bien apprécier le rôle de l'homme, qui n'a pas voulu suivre la route commune, qui a brisé les tables de la loi et s'est posé en réformateur. On devine qu'il s'agit ici de Rasori. Son œuvre continuée par des disciples dévoués, va devenir l'objet d'un examen impartial. Il en résultera peut-être, que l'action des uns et des autres fut grande, persistante, exagérée même; mais pas aussi générale que l'a fait supposer en pays étranger, le retentissement amené par cette communauté d'efforts. On pourra démontrer en outre aujourd'hui, quoi qu'on en ait prétendu, que leurs productions, loin d'être toujours absolument originales, se lient au contraire directement à celles des siècles précédents, que Rasori avait eu l'intention de renier avec violence.

RASORI.

L'Italie géographique coupée en deux grandes divisions, présente par correspondance une séparation presque pareille de deux doctrines médicales, l'Hippocratisme et le Contre-stimulisme. Dans toute la partie septentrionale de la péninsule, à Gènes, à Turin, à Pavie, à Milan surtout, ce dernier système domine. On l'y rencontre se produisant au grand jour, avoué, professé même, quelquefois aussi déguisé sous le nom d'Eclectisme et d'Hippocratisme. A Parme seulement, commencent

à se manifester des tendances contraires, et plus on avance vers Naples et Rome, plus le Rasorisme diminue d'influence, et finit par s'effacer tout-à-fait.

Cependant à cause de sa popularité, du bruit qu'elle a fait par le monde, de ses nombreux partisans, de ses prétentions rénovatrices, de son caractère excentrique sous le rapport des idées et de la thérapeutique, il semble utile de jeter un coup-d'œil sur cette théorie, déjà bien jugée en France, plutôt par instinct qu'avec connaissance de cause. Existe-t-il d'ailleurs ici, beaucoup de médecins en état de répondre d'une manière explicite et rationnelle à cette question : Qu'est-ce que le Rasorisme ? Dès-lors il devient indispensable de l'aborder en face et avec détail.

Rasori naquit à Parme en 1762 ; à dix-neuf ans, il avait obtenu son titre de docteur. Cette précocité d'instruction parut cependant moins remarquable que sa thèse. Celle-ci eut un caractère si tranché, qu'il disposait déjà de l'avenir du jeune lauréat. Ce fut là un premier pas dans cette voie originale, qu'il parcourut plus tard avec tant de hardiesse. Il débuta d'une manière si brillante, que le duc de Lucques crut utile à la science de l'envoyer voyager à l'étranger. Grâce à ce patronage, Rasori se rendit en Italie et dans la Grande-Bretagne, séjourna à Londres, et à Edimbourg, mais ne visita pas Paris ; fait assez curieux, quand on songe aux différences de la théorie connue sous son nom, avec celle qui marquait alors l'apparition de l'école anatomique.

Par une éducation distinguée, Rasori s'était accou-

tumé de bonne heure aux aperçus généraux et philosophiques ; ainsi se trouvent encore expliqués, et sa tendance vers les idées d'ensemble, et le caractère synthétique de son œuvre. Longtemps, il avait médité les livres des auteurs doués au plus haut degré de la faculté de formuler et d'abstraire. Il connaissait à fond les travaux de Locke, de Condillac, de Galilée, de Bacon ; mais il témoignait aussi une prédilection particulière pour certaines individualités scientifiques, à la fois remarquables par la forme et par la pensée. Buffon apparaissait à ses yeux, comme un maître et comme un modèle; savant et littérateur, le Pline de Montbard personnifiait, selon lui, la plus solide des réputations contemporaines.

Voilà, en peu de mots, les commencements de Rasori ; voilà ses antécédents d'auteur et de médecin. Ne font-ils pas pressentir déjà ce que deviendra un homme d'une nature riche, flexible, complète, et ne donnent-ils pas à connaître, comme ses maîtres l'avaient deviné, quelle belle carrière il devait parcourir, nécessairement désireux de conquérir, lui aussi, deux lignes dans une histoire universelle?

On a déjà vu ce qu'était alors l'Italie sous le rapport médical, et comment l'Hippocratisme la dominait partout; l'Hippocratisme, c'est-à-dire le passé avec ses richesses; mais en même temps avec des idées et des pratiques surannées, germe fécond, mais bagage pesant, au sein duquel un triage était très-difficile à opérer. Ce milieu ne pouvait convenir à Rasori ; aussi chercha-t-il à s'y soustraire ;

et comme il ne se sentait pas encore lui-même assez fort pour présider à un travail de rénovation, c'est au nom de Brown qu'il s'attaqua aux systèmes les plus universellement adoptés. La traduction du *Compendio della Nuova Doctrina Medica di G. Brown, e Confutazione del sistemo dello spasmo* parut en 1792. Rasori y ajouta un préface philosophique et des notes. L'époque explique assez le bon accueil que dut recevoir ce livre ; tout paraissait alors au moment de se régénérer, les sciences comme la politique. Le signal de cette ère nouvelle avait été au loin aperçu, et d'autres ne s'y sont pas trompés, lorsqu'ils attribuent l'intronisation du Brownisme, en Italie, à cette effervescence du moment entretenue par les *fumi della revoluzione franceze*, cette œuvre sublime d'initiation sanctifiée par tant de sacrifices.

Mais un homme tel que Rasori ne pouvait s'arrêter à moitié route. Ardent et passionné, doutant du présent, , soupçonnant un autre avenir, il ne redoutait pas les partis extrêmes. Aussi, il renversa bientôt lui-même la haute renommée qu'il avait agrandie. Après avoir répandu, prêché, préconisé la théorie du médecin écossais, il la proscrivit rigoureusement dans ses leçons publiques à l'université de Pavie, où il remplissait dès 1797 la chaire de Pathologie Générale. Maniant avec bonheur la parole, cet instrument de propagande et d'instruction, du haut de cette tribune, il ne tarda pas à grouper de nombreux prosélytes. On peut aujourd'hui se faire une juste idée de sa puissance de vulgarisation, en

apprenant que non-seulement les esprits chauds, aventureux, avides de nouveautés, comme en renferme toujours la médecine, se rallièrent facilement aux modifications hardies introduites par lui dans la science des maladies, mais que les femmes elles-mêmes ne restèrent pas étrangères à ces débats scientifiques. Elles prirent parti pour Rasori : *le donne se ne fecero defenditrici.*

Ce n'était pas cependant des changements peu importants dans les résultats, que Rasori apportait aux idées de Brown. Il proclamait précisément le contraire de ce que celui-ci avait admis. Il avait cru d'abord avec le médecin écossais que presque tous les états pathologiques doivent être envisagés comme la conséquence d'un défaut de stimulus; idée doctrinale et sacramentelle, d'où dérive, comme corollaire, l'emploi des excitants; eh bien! tout à coup il avance à l'encontre de cette proposition, que dans la grande majorité des cas, on est obligé de diagnostiquer des désordres hypersthéniques, et d'user des moyens capables de combattre cette modalité de l'organisme vivant. C'est pourquoi, en raison même de cette espèce de palinodie médicale, ses adversaires et ceux de son école lui refusent un caractère original, appelant le Rasorisme, *Doctrina Browni Reformata.* Mais, poursuivons : Rasori repoussant la théorie écossaise, pouvait suivant l'usage, se rallier aux idées existantes, en Italie, avant l'adoption de cette dernière, user en leur faveur de l'avantage qui suit toute réaction, en un mot se réfugier paisiblement au sein de la tradition. Une

telle apostasie, un tel aveu d'impuissance ne convenaient ni à son génie ni à son caractère ; il voulait être réformateur : en conséquence, à défaut de sa chaire dont il venait d'être dépouillé, il se servit de la presse, pour repousser les attaques dirigées contre lui, et lorsque son successeur, Moscati, fut devenu contradicteur de ses convictions scientifiques, il publia un discours où la critique sans doute toujours profondément consciencieuse, dépassa bien vite le but et la vérité, en jugeant la tradition avec une injustice manifeste. Aujourd'hui, par exemple, que ces luttes se trouvent réduites à l'état de simple souvenir historique, admettrait-on entr'autres propositions plus ou moins heureusement renouvelées depuis et jugées en dernier ressort, ces étranges assertions sur *le Prétendu Génie d'Hippocrate* ?

« Hippocrate ayant la tête pleine des rêveries des » médecins et des philosophes ses contemporains ou » ses prédécesseurs, a présenté un bizarre assem- » blage de tout ce qui s'était produit en ce genre » avant lui. Son seul mérite, *peut-être*, c'est d'avoir » conservé une histoire mal digérée de la prétendue » science médicale de son époque, encore même » l'a-t-il embrouillée. En résumé, s'il est le père de » quelque chose en médecine, c'est de toutes les » erreurs qu'il a le premier constatées, et de cette » déférence aveugle pour l'antiquité, cause de re- » tard pour la science, véritable obstacle aux » progrès (1) ».

(1) Voir *La mente di Giovani Rasori*. Saggio di Juseppe Périni.

Rasori, semblable à un enfant de mauvaise humeur, étend sa colère contre Hippocrate, à toute l'école qui représente ce dernier ; et si les ouvrages de Brown ont attiré son attention, c'est parce qu'ils sont les premiers, auxquels il reconnaît un véritable droit à occuper un rang parmi les productions médicales. De semblables hérésies ne méritent plus aujourd'hui une réfutation sérieuse. Quoiqu'on en ait pu dire, Hippocrate restera comme un modèle, que sous quelques rapports, on n'est pas parvenu à surpasser; car personne, avant et après lui, n'a mieux étudié la symptomatologie. Résumé net et précis des travaux de ses devanciers, ses ouvrages seront toujours médités avec fruit, malgré l'opposition de certains hommes trop audacieusement systématiques, notamment Rasori et Broussais.

On vient de voir quel esprit animait le révolutionnaire italien, en face de l'antiquité, et quelle tache il s'était imposée vis-à-vis de ses contemporains, en se servant du système de Brown dans un but raisonné d'émancipation et de renversement. On risquerait de ne pas l'apprécier complètement, si on ne le suivait dans son indépendance, dans ses propres doctrines et dans la pratique baptisée de son nom.

Il semble qu'une des préoccupations les plus constantes de Rasori, ait été de réduire l'explication des phénomènes vivants à une cause unique, et assez générale pour les embrasser tous. On dirait qu'il voulait, relativement à la science de l'homme, jouer le rôle de Newton, à l'égard des connaissances phy-

siques et chimiques. Il affectait de ne pas comprendre les divisions introduites dans l'étude des corps vivants, l'utilité de séparer par exemple la physiologie de l'hygiène, qui s'occupe d'une manière spéciale de ce qu'on avait appelé les choses non naturelles, n'accordant par conséquent qu'une mince importance aux conditions fournies par le monde extérieur dans la production des phénomènes fonctionnels. Il ne voulait pas non plus regarder la pathologie comme une branche de la thérapeutique, confondant celle-ci avec la matière médicale proprement dite. Par suite de cette propension unitaire, de cette disposition généralisatrice, Rasori dut essayer de systématiser et de créer ; en cela il lui eût été difficile de ne pas se laisser séduire par la doctrine de Brown, à laquelle la sienne touche par la conception, si elle s'en éloigne par les conséquences pratiques.

En effet, lorsqu'on jette un coup-d'œil sur l'ensemble des ouvrages de Rasori, on est de plus en plus frappé de son penchant décidé vers la synthèse, et d'une exhubérance d'imagination l'emportant toujours au-delà de l'observation proprement dite.

Déjà il a dépassé Brown pour arriver à Darwin, dont il traduit aussi la Zoonomie ; et l'on va voir par le simple exposé de l'idée fondamentale de ces deux auteurs, que le premier est resté loin de l'autre, ou bien comme le dirait un anatomo-pathologiste exclusif, qu'il a moins rêvé.

Non-seulement Brown ne définit pas l'*excitabilité*, mais il s'abstient de décider si c'est un agent

matériel, ou une propriété, une certaine manière d'être de la fibre vivante.

Darwin reconnaît au contraire l'excitabilité comme un agent matériel, ayant une existence propre et indépendante de la fibre, qui en reçoit la vie par combinaison réciproque.

En outre Brown ne s'était pas senti le courage de rapporter tous les phénomènes fonctionnels à une même cause ; il n'avait pas osé dire par exemple, bien qu'il eût reconnu l'identité des effets de la faculté de comprendre, que la sensation et toutes les opérations intellectuelles se réduisaient à une simple contraction de la fibre.

Darwin n'hésite pas un moment à affirmer que tous les actes de l'économie vivante, les phénomènes du sentiment comme ceux des mouvements musculaires et vasculaires, rentrent dans le principe posé par lui, et que c'est de là que dérivent toutes les lois présidant à une série déterminée de phénomènes.

On peut hardiment affirmer que ces différences entre ces deux physiologistes, se traduisent en subtilités, dont on a déjà depuis bien longtemps perdu l'habitude. Il en est d'elles comme de ces discussions élevées ailleurs, pour établir par exemple, s'il faut reconnaître un Principe Vital d'une existence indépendante, ou si au contraire cette expression se rattache arbitrairement à une loi générale. Sous ce rapport, rien de plus sage que l'avis de Barthez : « C'est là, disait-il, la girouette de l'édifice, et non » la base qui doit le supporter ».

Jusqu'à ce moment, Rasori se présente plutôt comme critique ou comme imitateur, qu'avec une personnalité bien caractérisée. Quelles seront désormais ses allures, aujourd'hui que livré à lui-même, libre de tout engagement, répudiant à la fois le passé et le présent, il vient de se détacher de Darwin ? De ses idées théoriques, il tirera des conclusions pratiques; et après avoir renié toute tradition spéculative, il commencera à appliquer ses principes au lit du malade. Ainsi, à l'occasion de la fièvre de Gènes, il publia en 1800 un travail intitulé : *de Febre Nosomica*, où il enseignait à traiter cette funeste affection par la méthode contre-stimulante, donnant à la fièvre méchiale une nature constamment inflammatoire, quelles que fussent ses formes extérieures. Jusque là cependant, sa pensée ne se produisait que peu à peu et comme par lambeaux. Jamais en effet et jusqu'au dernier temps de sa vie, il ne lui a imprimé un caractère bien net, jamais il ne l'a revêtue d'une expression bien précise. On la trouve pour ainsi dire disséminée, soit dans ses leçons gratuites de clinique médicale, soit dans de nombreux articles de journaux, soit enfin dans des tableaux de statistique, où il répond par des chiffres aux objections de détracteurs nombreux et d'autant plus ardents, que bientôt la politique y mêla ses passions tyranniques et le despotisme de ses préjugés. Rasori en effet, ardent réréformateur en médecine, se montra partisan déclaré de la révolution française. Pouvait-il dès-lors ne pas être attaqué de toutes les manières ?

Rasori a admis avec Darwin l'excitabilité, être substantiel existant indépendamment de la fibre, comme cause de tous les phénomènes vivants.

Ceux-ci comprennent à la fois les actes normaux ou physiologiques et les modalités anormales ou pathologiques. La physiologie et la pathologie s'unissent étroitement l'une à l'autre; ainsi d'ailleurs qu'il va être démontré plus clairement encore.

Afin que l'excitabilité, en sa qualité d'agent matériel, se reproduise d'une manière positive et qu'elle continue de se maintenir en action, il faut le concours et l'influence de puissances douées d'une vertu réelle et générale.

Or cette reproduction peut se présenter dans des conditions différentes.

Ou elle a lieu d'une manière normale et égale, se maintenant dans certaines limites déterminées ; et voilà ce qui constitue l'état physiologique.

Ou, au contraire, l'équilibre se trouve rompu, et alors se manifeste l'état pathologique ou de *Diathèse.*

La diathèse peut avoir lieu par excès d'excitabilité, on l'appelle alors *Diathèse* de *Stimulus*, ou bien par défaut d'excitabilité ; dans cette hypothèse, elle prend le nom de *Diathèse* de *Contre-stimulus.*

Selon qu'on la remarque dans l'un ou l'autre de ces deux cas, les puissances qui l'ont produite, prennent le nom de *Stimulants* ou de *Contre-stimulants.*

On constatera sans-doute ici que l'action de ces puissances est générale, et que la diathèse constitue

un état morbide universel, par lequel toute l'économie est atteinte.

On observera encore que l'hygiène ou l'étude des agents externes nécessaires à la production des actes normaux de l'économie, se lie intimément avec la physiologie, de même que la thérapeutique et la matière médicale avec la pathologie. Voici comment Rasori avait cherché à se soustraire aux reproches adressés par lui à ses prédécesseurs :

Les agents externes envisagés comme conditions de fonctions ou de maladies, ont un mode d'agir identique, ne différant que par le degré, du plus au moins. De là ces conclusions : *La fonction est l'équilibre de l'excitabilité*; *la maladie ou diathèse, est une trop grande ou trop petite dose d'excitabilité*; *et l'une et l'autre forment le résultat de puissances productrices, dont l'action s'accomplit toujours sur le corps tout entier, fonctionnant comme un seul organe.* D'où la conséquence, qu'il existe des rapports proportionnels entre la cause et l'effet, entre la fonction, l'affection morbide, et les agents dont elles dépendent.

Telles sont les idées communes à Brown, à Darwin et à Rasori. Il s'agit maintenant d'examiner quels éléments appartiennent en propre à ce dernier; car il faut nécessairement justifier cette assertion recueillie de sa bouche par un de ses disciples, le docteur Pirondi de Marseille, à savoir : que *Brown avait ouvert la porte, sans entrer.*

Eh bien, il y a entr'eux deux des différences essentielles : tandis que Brown admet les maladies

dites de contre-stimulus en plus grand nombre que celles de stimulus, Rasori émet une opinion tout-à-fait opposée; d'où l'on peut avancer, que quoique le point de départ soit exactement le même, et quoique relevant d'un même principe doctrinal, chacun se trouve amené à une pratique divergente. Il est donc aisé de les combattre l'un par l'autre, et de leur opposer, comme une objection commune, le soin qu'ils ont pris de se réfuter mutuellement au lit du malade.

L'on a invoqué en faveur du Rasorisme, l'ancienne opinion de Sydenham sur les constitutions médicales, que ce dernier prétend durer quelquefois un demi-siècle, pendant lequel elles appellent une médication applicable à toutes les individualités morbides. Quelques vieux médecins parlent d'anciennes observations toutes favorables à cette idée; leur assertion peut avoir quelque fondement, et être soutenue. Cependant il serait difficile de concevoir une constitution médicale, aussi longue et aussi universelle dans ses effets.

En outre, en admettant même l'opinion précédente, on arrive à cette conséquence, que le Rasorisme, ou pur ou avec ses nuances, ne repose que sur des principes relativement vrais, c'est-à-dire circonscrits dans une époque déterminée, et embrassant un seul ordre de faits, ceux qui se montrent dans certaines conditions extérieures, fugitifs et transitoires comme elles. Il ne s'agirait donc plus d'une large synthèse propre à rassembler et à interpréter toutes les observations isolées, mais d'un système ne

s'étendant pas au-delà d'un temps limité, et se réduisant aux minces proportions de l'histoire bien faite d'une constitution médicale. Telles n'ont pas été et n'ont pu être les prétentions de la théorie italienne. Rasori a proclamé sa mission, comme plus étendue et plus durable ; toute autre manière de l'envisager serait une imitation de ce qui s'est produit à toutes les époques marquées par le règne d'une idée exclusive ; c'est ainsi qu'on a parlé par exemple, du Physiologisme. Cependant il y aurait plus que de l'injustice aujourd'hui à ne pas présenter Rasori dans toute la plénitude de sa doctrine ; celle-ci peut être résumée ainsi :

Attribuer à l'excitabilité la cause de tous les phénomènes vivants ; reconnaître son équilibre comme l'état de santé; son excès ou son défaut comme l'état de maladie : voilà l'idée mère de la physiologie et de la pathologie ;

N'avoir que deux indications à remplir ; augmenter ou diminuer l'excitabilité : voilà la thérapeutique ;

N'admettre que deux sortes d'agents curatifs, des stimulants et des contre-stimulants : voilà la matière médicale ;

Rapporter la fonction et la diathèse à deux états primitivement et consécutivement généraux ;

Proclamer ces deux états, des effets de puissances agissant sur tout le système ;

S'imaginer qu'il s'agit seulement de remplir des indications générales, par des moyens dont l'action a un même caractère ;

Croire que l'effet est toujours identique comme la cause ;

N'établir entre la santé et la maladie que des différences de degrés, comme entre les diverses affections morbides, et leurs diverses périodes ;

Soutenir aussi l'identité des indications thérapeutiques, avec celle des actions médicamenteuses ;

Telles sont les formules auxquelles doivent être ramenées toutes les parties du système de Rasori ; tels sont les aphorismes qui le résument en peu de mots, qu'on l'étudie dans les leçons de ce savant médecin, dans ses tableaux cliniques, dans les journaux où il l'a exposé et défendu ; enfin, dans son *Traité de la Phlogose*, livre si impatiemment désiré, écrit en 1839 sur le bord de la tombe, et que l'on pourrait appeler le testament médical du génie le plus remarquable de l'Italie contemporaine.

Nous venons d'exposer la succession des idées de Rasori, généralement adoptées dans toute la partie septentrionale de l'Italie. On remarquera que l'influence du Médecin Milanais présente une certaine analogie avec celle du fondateur du physiologisme en France, tant à cause de la manière dont ce dernier a paru et s'est propagé, que par l'œuvre critique qu'il a accomplie, par son caractère exclusif et intolérant, et par l'ardente conviction de son auteur, si bien partagée par ses nombreux disciples. Toutefois il existe, quoi qu'on en ait prétendu, des différences radicales entre les deux doctrines : ces différences

bien étudiées doivent empêcher à jamais de confondre le Physiologisme et le Contre-stimulisme.

Dans celui-ci, tout est homogène, tout se lie et se tient, tout relève du même principe ; quoique plusieurs de ses propositions, ou principales ou secondaires, ne puissent être admises.

En effet, on doit d'abord à l'occasion de l'hypothèse de l'excitabilité, ayant une existence indépendante et substantialisée, reproduire tous les arguments déjà connus contre la prétention analogue du vitalisme, pour lequel le principe vital a joué, relativement aux phénomènes physiologiques, le même rôle que l'âme, quant aux faits psychologiques. Ainsi, on n'adresserait pas sans raison à Rasori ce reproche d'ontologie, si souvent renouvelé de notre temps, et prêt à disparaître avec les raisons qui le motivaient.

Il répugne encore de n'admettre qu'un seul agent pour tous les actes vitaux, et de rapporter à une même cause, les manifestations d'ailleurs si diverses du monde physique et du monde moral ou intellectuel. L'accusation serait à cet égard aussi fondée que celle dont a retenti naguère l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à propos du système de Broussais, corollaire naturel peut-être, sous ce rapport seulement, de la doctrine de Brown et de Rasori (1).

D'un autre côté, si l'excitabilité est regardée

(1) *Eloge de Broussais* par M. Mignet, séance publique de l'académie des sciences morales et politiques, du samedi 27 juin 1840.

comme une et indivisible, les fonctions et les maladies sont uniquement étudiées dans leurs conditions générales, dynamiques, vitales : d'où la conséquence de négliger en physiologie, les phénomènes propres à chaque appareil et à chaque organe, de tenir peu de compte en pathologie des symptômes ; les uns et les autres se réduisant à une bien minime importance ; puisqu'à la rigueur identiques quant au fond, ils ne diffèrent guère que dans les apparences ; on est amené à négliger ainsi complètement, suivant le style anatomique, la notion de siége. C'est là en effet une des graves accusations dirigées contre le contre-stimulisme, et elle a fait dire avec raison à un de ses adversaires : « Però, la una » et indivisa excitabilita di Brown, videte essere di » necessita una aerea imaginazione et nulla più » (1).

Et chose remarquable, nous voici ramenés à la doctrine de la généralisation, précisément par un système pour lequel la vie, la fonction et la diathèse, constituent un effet, un résultat des stimulants et des contre-stimulants sur l'excitabilité, par une doctrine qui avait nié le passé, c'est-à-dire le vitalisme, dont elle finit pourtant par n'être qu'une modification. Cela ressortira d'une manière plus évidente encore du parallèle plus détaillé du contre-stimulisme et du physiologisme.

Les deux doctrines naquirent d'un sentiment commun. La médecine se traînait dans une ornière,

(1) M. Buffalini : *Cicalate intorno alla medicina analitica.*

d'où il fallait la faire sortir. Or, lorsqu'on songe aux déclamations de Broussais contre les temps antiques ; quand on se rappelle la haine systématique de Rasori contre Hippocrate, on dirait une même page appliquée à deux biographies différentes. Des deux côtés, même ardeur, même mépris des traditions, même confiance dans l'enseignement écrit ou parlé. Dans chaque esprit, un égal fanatisme de décomposition, inspiré par le désir de tout savoir, l'espérance de tout refaire. Pour être justes toutefois, constatons que le médecin de Milan était déjà illustre, lorsque celui du Val-de-Grâce végétait encore inconnu. Il est facile de déduire les conséquences de ce fait démontré légitime, par l'histoire du mouvement médical de la même époque.

Comme le système de l'irritation, celui de l'excitabilité est dichotomique. Sous ce rapport, tous les deux se ressemblent. Les maladies diffèrent entr'elles ainsi que les fonctions, du plus au moins. Mais voici le point où elles se séparent pour ne plus se rejoindre, où s'établit entre l'une et l'autre l'intervalle immense, qui divise l'école vitaliste, dynamiste, généralisatrice, de celle des localisateurs, ou des anatomo-pathologistes exclusifs.

Rasori se servit de Brown pour renverser les idées dominantes, lorsque les sciences physiques et chimiques n'avaient pas encore pris un grand développement. D'ailleurs, on ne doit pas oublier qu'il écrivait en Italie, et encore aujourd'hui cette contrée est loin d'avoir, à cet égard, accompli les progrès effectués ailleurs.

Broussais, au contraire, appartient à une époque et à un pays, où l'*école de Bacon, de Locke et de Condillac gouvernait exclusivement les intelligences. L'analyse était plus qu'un instrument; elle était devenue en quelque sorte une religion* (1), comme le démontrent en médecine les travaux des Chaussier, des Cabanis, des Pinel et surtout de Bichat. Les milieux où s'étaient produits Rasori et Broussais se trouvaient donc marqués par des diversités certaines et positives; comment celles-ci n'auraient-elles pas influé sur les doctrines, dont ils étaient les glorieux représentants?

Aux yeux de Rasori, l'*excitabilité*, c'est l'*unité*, la synergie qui préside à tous les actes de l'économie vivante. Pour lui, toutes les fonctions se ressemblent; parce qu'elles sont l'effet de cette cause générale, et qu'elles sont générales comme elle.

Broussais, au contraire, ne voit dans l'*irritation*, que la *multiplicité*, qu'il matérialise. A ses yeux, la différence des phénomènes repose sur la disposition particulière des molécules.

De là, deux physiologies opposées : l'une synthétique, l'autre analytique; l'une abstraite et spéculative, l'autre positive et matérielle.

En pathologie, même observation, mêmes conséquences : Rasori et Broussais doivent inévitablement arriver à des conclusions absolument contraires.

Rasori et Brown ont des idées identiques en pathologie générale, et comme M. Tommasini l'a

(1) M. Mignet, *Éloge de Broussais.*

écrit quelque part : *il consensu, conspiratio una d'Ippocrate sono a mio avviso, sinonimi d'ell'indivisa incitabilita di Brown.* Cette proposition vraie, soit qu'on l'applique au contre-stimulisme d'Édimbourg ou à celui de Milan, les rattache tous deux aux principes Hippocratiques.

Même dans la théorie de la phlogose, Rasori rapporte en effet à l'excitabilité, l'initiative du développement de l'inflammation. Il fait dériver de ce premier mouvement, les phénomènes consécutifs qui constituent cette affection ; d'après lui, la question du siége de l'inflammation n'est que secondaire, accidentelle, accessoire : il proclame celle-ci dans toutes ses périodes, dans tous ses actes, l'effet de la diathèse de stimulus, c'est-à-dire une exagération de l'excitabilité.

Cependant, reconnaissons-le, il a apporté son attention sur quelques phénomènes anatomiques et en particulier sur les qualités physiques du sang, comme aussi sur le mécanisme de l'inflammation elle-même. Mais il n'a pas été heureux sous ce rapport ; Rasori doué au plus haut degré de la faculté de généraliser, paraît peu propre à se servir des procédés analytiques. Le détail ne va pas à sa nature ; le fait tout nu, tout isolé répugne à son esprit, du moins se coordonne mal avec ce dernier ; si au lieu d'interpréter, il essaie de l'observation, il s'égare ou devient vulgaire. Evidemment, sa tête avait été créée pour s'élever à de plus hardies conceptions, pour les débattre et les augmenter par sa réflexion ou sa

logique ; mais sa main n'était pas destinée à manier le microscope et le scalpel.

Que dire en effet d'une Théorie sur la Phlogose, dans laquelle on s'appuie sur ces étranges propositions ?

La congestion n'a lieu que dans les capillaires veineux ; mais comment distinguer la séparation de ceux-ci des capillaires artériels ? Où se trouve l'anatomie assez déliée pour montrer où les uns commencent et où les autres finissent, quand les premiers sont mécaniquement dilatés par l'afflux du sang qui vient du cœur.

Le cœur et les artères seuls forment des organes actifs, tandis que tous les vaisseaux veineux sont passifs. Etranges assertions, dénuées de preuves, opposées aux travaux de Wasalva, de Meckel, de Béclard, de M. Magendie, et que cependant il faudrait appuyer d'irrécusables témoignages ; car l'ensemble de la théorie repose sur cette explication mécanique !

Le mouvement circulatoire s'augmente par l'effet de la diathèse de stimulus ; le sang est poussé avec plus de force des capillaires artériels dans les veineux, qui se dilatent et s'engorgent ; la congestion limitée d'abord, peut affecter une plus grande étendue.

L'accroissement du mouvement circulatoire amène un dégagement de calorique : celui-ci agissant sur le sang produit la coagulation de la fibrine ; de telle sorte que dans l'état normal, le liquide sanguin se divise en deux parties, le serum et un caillot

rouge ; et sous l'influence de la diathèse sténique, en trois, serum, caillot et couenne.

Ici, on le voit aisément, Rasori proclame des erreurs pathologiques, ou des idées qui ne lui appartiennent pas. A cette dernière catégorie se rattache son opinion sur la formation du pus, provenant, affirme-t-il, d'une extravasation de fibrine, digérée pour ainsi dire par le calorique ; véritable *coction* admise par tous les anciens, et reproduite de nouveau par MM. Leuret et Gendrin.

Mais voici des assertions plus originales et encore bien moins justifiables, surtout après les travaux modernes sur l'*inflammation*.

Celle-ci, selon Rasori, n'a jamais puissance de produire ni de détruire, et il regarde la cicatrice, comme un corps étranger.

Que prouvent de semblables paradoxes, sinon que Rasori était mort scientifiquement, avant l'apparition de son dernier ouvrage ? Comment sans cela aurait-il pu, en 1837, après Broussais et ses disciples, définir les inflammations, des maladies de stimulus accompagnées d'un engorgement local dans les capillaires veineux, et les traiter toujours d'accidents et de complications ? On ne ne sera donc pas étonné, si nous déclarons le livre de la phlogose une œuvre avortée, une banale répétition d'arguments usés, un sophisme inopportun, un véritable anachronisme.

Mais quelle a été la mission du contre-stimulisme dans les progrès de l'art médical ? Dynamiste et dyathésique malgré ses attaques contre les anciens,

dogmatique et généralisateur par sa définition de la fonction et de la maladie ; admettant d'autre part une explication mécanique de la phlogose, effet de la diathèse de stimulus, et l'action nécessaire des agents producteurs de l'excitabilité, on doit le regarder comme une espèce de transition, entre l'anatomisme absolu et le vitalisme exclusif.

Cette considération acquiert un nouveau prix de l'examen des travaux du professeur Tommasini. Ces derniers représentent partiellement la même école; et les objections qui s'élèvent contre Rasori s'appliquent aussi par certains points, aux idées du célèbre professeur de Parme. Ainsi se justifient les détails dans lesquels nous allons entrer, détails dignes d'intérêt, par ce qu'ils ajoutent à l'exposition des doctrines médicales de l'Italie. M. Tommasini a déjà figuré dans notre travail à plus d'un titre. Il a été déjà mentionné avec distinction, comme administrateur. Son nom mérite plus encore d'être invoqué, comme celui d'un homme spécial de théorie et de pratique médicales.

TOMMASINI.

Arrivé à Parme, le premier juillet 1840, j'eus hâte de me présenter chez M. Tommasini. J'étais porteur d'une recommandation de notre docteur Esquirol, peut-être hélas! la dernière écrite de sa main; à ce titre, je fus annoncé au professeur italien.

Que je m'accuse d'abord ici d'une indiscrétion ; il ne pouvait d'ailleurs en résulter rien de grave. Pen-

dant que le secrétaire déclinait mon nom, je jetai par hasard un coup-d'œil sur le manuscrit dont il venait de quitter la copie ; j'y lus un mot, un seul mot : *Affection Fébrile.* Ce fut pour moi le résumé historique de toute une vie médicale, et comme l'arme du soldat qui, suspendue au mur de la chaumière, rappelle un demi-siècle de campagnes.

Introduit dans un cabinet de travail orné de livres, je pus enfin saluer cette illustration médicale si célèbre dès longtemps à l'étranger, cet homme qui a tant écrit, enseigné, pratiqué, et reconnaître sur une physionomie distinguée, les traits caractéristiques du savant, auquel une longue habitude des idées spéculatives, aidée du talent de les appliquer, a imprimé un cachet particulier.

M. Tommasini, type des beaux vieillards encore pleins de sève, vigoureusement constitué, doué d'une très-forte virtualité intellectuelle, laisse deviner à la première vue que la nature l'avait heureusement préparé, pour chercher des routes nouvelles. Son œil vif et tout-à-fait méridional, sa parole facile, vibrante, animée, annoncent l'homme d'imagination, qui ne saurait se borner au contact des phénomènes sensibles, mais qui conçoit et réfléchit en même temps, et coordonne du moment même qu'il voit, touche et entend. En mesurant les lignes de cette figure régulière mais anguleuse, de cette tête parfaitement sphérique, on arrive à y trouver une pensée de domination, un instinct de supériorité, et un ensemble, faits pour maîtriser la science et plier à la même règle les observations de

détails. Médecin , sa destinée l'entraînait à fonder une école ; écrivain théorique, il devait s'éloigner des sentiers battus. Qu'eût-il été dans un pays et dans des circonstances favorables à l'ambition des hommes intellectuels ? A quoi serait-il parvenu en France par exemple ? Peut-être à une haute renommée politique, positivement à celle d'un grand orateur.

Notre conversation roula d'abord sur les doctrines , les pratiques et l'organisation de l'Italie , sous le rapport de l'art de guérir. Nons parlâmes Systèmes, Thérapeutique, Ecoles et Protomédicat, Rasorisme et Hippocratisme ; enfin il me fut permis de lui demander quelle nuance le séparait du médecin milanais , et comment s'était formée en dehors ou à côté de ce dernier, la nouvelle médecine des états ultramontains. Je vais rapporter sa réponse en l'analysant.

Brown et ses principes étaient en grande faveur chez les Italiens ; Rasori détrôna le maître et la doctrine. Bientôt il se posa lui-même en face de la théorie écossaise dont il nia la vérité, et en face de l'Hippocratisme, contre lequel il dirigea les quolibets les plus hardis , les sarcasmes les plus amers. Rasori cependant, malgré ses attaques contre le passé et le présent , y est resté attaché 1° en donnant à sa diathèse une immense importance , 2° en généralisant l'étiologie, 3° en oubliant de s'aider des secours de l'anatomie pathologique.

Entre Rasori et les localisateurs purs résumés en Broussais, il restait un hiatus, un intervalle à combler , M. Tommasini se réserva le soin de remplir

cette lacune; ce furent là l'objet et la fin de ses ouvrages, antérieurs par leur publication à l'apparition des Phlegmasies Chroniques ; fait incontestable que Broussais a reconnu avec franchise, mais en déclarant que nonobstant son long séjour en Italie, il avait ignoré l'existence des travaux de son confrère de Parme. M. Tommasini, loin de mettre nullement en doute la bonne foi du médecin français, ajouta qu'il s'était toujours honoré d'obtenir son approbation, et de se trouver sur quelques points d'accord avec lui.

Cette tendance à rendre justice au mérite des autres, nous a encouragé à demander à M. Tommasini son opinion sur les médecins contemporains ses compatriotes, sur ceux principalement dont le nom et les travaux ont jeté quelque éclat. Ainsi il a été amené à nous signaler le docteur Giacomini de Padoue, comme touchant de très-près à ses idées, et comme les ayant complétées par des recherches utiles sur la matière médicale ; on verra plus loin comment nous avons été en mesure de justifier cette opinion.

Le lendemain de notre conversation avec M. Tommasini, un de ses disciples m'assura, que malgré des différences insensibles, réelles ou radicales, dans les doctrines, leur pratique restait à peu près exclusivement Rasorienne, et que le traitement contre-stimulant régnait encore dans presque la moitié de la péninsule.

M. Tommasini fut le condisciple de Rasori : et tous deux reconnurent pour maître Flaminio Torregiani de Parme. Dès lors, on ne s'étonnera pas

qu'élevés sous les mêmes influences, vivant dans le même pays, à la même époque, ils présentent entr'eux des points de contact multipliés. L'un et l'autre représentent le contre-stimulisme. Les détails qui précèdent sur l'histoire scientifique du premier, peuvent servir à faire deviner celle du second.

Le plus beau titre de M. Tommasini tient à ses recherches sur l'inflammation ; celles-ci, nous le répétons à dessein, antérieures à celles de Broussais, avaient aussi précédé les travaux de Rasori, sur cette même question de pathologie.

Ce dernier d'ailleurs, toujours au point de vue de la diathèse, regardait la phlogose comme un symptôme, un accident, une complication ; M. Tommasini avait avancé au contraire que la phlogose existait primitivement, plaçant ainsi souvent l'état général sous la dépendance de l'état local, affirmant que les symptômes qui affectent l'ensemble de l'économie peuvent tenir à des phénomènes de réaction, et l'irritation s'établir sur un point, en vertu de ce principe si connu des anciens : *ubi stimulus, ibi fluxus*, et dont l'épine de Vanhelmont ne forme qu'une répétition.

Selon M. Tommasini, l'excitabilité localement augmentée, se communique à la totalité du système vivant, et par sa diffusion provoque la diathèse inflammatoire ; de là l'origine de presque toutes les maladies. L'on comprend dès-lors qu'à cette identité de cause corresponde un identité d'effets, et que les états pathologiques ne diffèrent que du plus au moins. L'inflammation invariable dans sa nature ne

présente dans tous les cas que des degrés divers, des différences proportionnelles.

M. Tommasini donne aussi une explication dynamique de la condition morbide locale ; tandis que Rasori a si malheureusement inventé l'engorgement par la dilatation mécanique des capillaires veineux, et leur passivité. *Capillari venosi sentono stimolo del sangue* (1).

Le sang altéré dans sa nature par un acte chimico-vital devient donc *cause irritative*, et voilà pourquoi la couenne qu'il présente est regardée comme le symptôme pathognomonique de la phlogose, et de la fièvre produite par la diffusion de celle-là.

Ces propositions résument les principaux points de dissemblance entre MM. Tommasini et Rasori : le premier a multiplié les maladies phlogistiques, et par ce nom il faut entendre celles qui sont primitivement locales ; le second au contraire s'est tenu toujours au point de vue diathésique ou général; d'où on a pu établir par antithèse deux états contraires, *l'état morbide Tommasinien* et *l'état morbide Rasorien* (2). C'est comme si, en France, on faisait ressortir le système des auteurs qui nient l'essentialité des fièvres, par le rapprochement différentiel de ceux qui l'ont pris pour base fondamentale de la pathologie ; comme par exemple si l'on opposait le dogme de l'inflammation proprement dite, c'est-à-

(1) *Traité de la Phlogose*, page 218, vol. 1.

(2) Lo stato morboso Rasoriano. — Lo stato morboso Tommasiniano v. p. 100. *Dialogi da Puccinotti.*

dire le désordre purement organique, à celui de la diathèse inflammatoire.

Mais avant d'arriver à des formules aussi explicites, le chemin se trouve progressivement jalonné. Rasori procédant de Brown et surtout de Darwin, suivit la même division nosologique, mais en la retournant et en la disposant dans un sens contraire. On a dû remarquer, combien faible était le rôle attribué aux conditions organiques par cette théorie, même en y ajoutant les idées mécaniques sur la phlogose. Tommasini se ressent aussi de l'origine commune, mais à ses yeux les actes de l'économie constituant des actions et des réactions, déjà la notion du siége commence à se dégager nettement. *L'universalita dipende dalla localita, la diatesi dipende dello stato morboso.*

Tels sont les aphorismes si clairs, si précis de M. Tommasini, et d'autant plus remarquables que ce médecin les proclamait en 1803. Il devient donc de plus en plus évident, que l'Italie a devancé la France dans la localisation des effets pathologiques. C'est en 1808 seulement que Broussais soutint sa thèse inaugurale où il rejette l'essentialité absolue de la fièvre hectique, mais toutefois d'une manière moins hardie et moins positive. Après cet aveu qui ne répugne en rien à notre amour-propre national, nous supposerait-on l'idée de dépouiller le physiologisme de son mérite intrinsèque et original, et de le représenter, comme se traînant à la remorque du contre-stimulisme Tommasinien? Ce serait bien mal nous comprendre.

Toute l'importance d'une opinion médicale ne réside-t-elle donc pas dans ses conséquences réalisables, dans son application au complément de la théorie et aux progrès de la pratique; et ne doit-on pas accorder à la fois aux deux médecins dont il vient d'être question, la gloire d'avoir les premiers introduit, dans la médecine, l'anatomie pathologique, ce nouvel élément auquel se trouvaient réservés de si glorieux développements, cette science que Morgagni a eu la gloire de constituer, et qu'a vu naître l'Italie, sans en comprendre néanmoins toute la portée, même après les efforts de M. Tommasini?

Ce dernier, en effet, avait admirablement pressenti l'importance de la notion de siége; mais comment ses disciples et lui ont-ils pratiqué cette idée? N'est-elle pas demeurée stérile entre leurs mains? A peine, si leur attention a voulu se porter sur les phénomènes physiques de l'inflammation. Ils ont soupçonné, il est vrai, l'existence d'un très-grand nombre de maladies locales; ils ont dit, par exemple, que la véritable fièvre continue était sous la dépendance d'une lésion d'organes. Mais comment l'ont-ils prouvé? Se sont-ils séparés violemment de Rasori, et de son point de vue constamment et exclusivement généralisateur? Ont-ils classé autrement que lui les fonctions et les maladies? Ont-ils indiqué d'autres éléments de diagnostic et de pronostic? La thérapeutique et la matière médicale ont-elles subi des changements radicaux? Non : entre l'école de Bologne (c'est là que le Tommasinisme a eu le plus de

retentissement) et celle de Milan, où est mort, où a exercé, où a professé Rasori, on ne reconnaît que des modifications imperceptibles, du moins dans la pratique; de telle sorte que la dénomination de contre-stimulisme les embrasse toutes deux.

Broussais et les Physiologistes suivant une marche opposée, acceptèrent logiquement toutes les conséquences du principe de la localisation des maladies, proclamé par eux cinq ans après M. Tommasini, et qu'il faudrait rapporter sans doute à Morgagni, en rappelant au même titre les noms de Lieutaud et de Bonnet, de Prost, de Pujol (de Castres) et d'Hippocrate lui-même. D'après Leclerc, en effet, le Père de la médecine, avait très-bien compris que toutes les fièvres ne sont pas essentielles. La question de priorité se trouve donc ainsi réduite à une bien minime importance; et si au mot français *irritation*, on substituait celui de *phlogose*, les deux systèmes sembleraient présenter une analogie parfaite en principe, quoique bien différente dans leurs résultats.

En effet, ceux-ci à peu près nuls en Italie, représentent, en France, les immenses travaux des anatomo-pathologistes. D'abord, timidement énoncé et timidement accueilli, l'organicisme a fini par s'élever bien vîte jusqu'à l'autocratie, avec la réputation de Broussais; et par lui l'anatomie pathologique a semblé constituer un moment la médecine tout entière.

Grâce à cette influence, on a créé une physiologie nouvelle s'appuyant d'expériences sur les

animaux vivants, et une classification particulière des maladies ; on a commencé par proclamer la multiplicité des désordres cadavériques, pour n'admettre plus tard, comme primitive, que l'inflammation de la muqueuse gastrique.

Après avoir étudié les solides, on a provoqué l'examen des liquides ; après s'être servi du scalpel et du microscope, on a multiplié les analyses chimiques.

On a inventé ou perfectionné de nouveaux moyens de diagnostic : l'instrument de Laennec, par exemple, avec toutes ses modifications.

On a précisé les symptômes locaux, et établi les indications non sur l'action médicamenteuse, mais sur les lésions de texture démontrées par les nécropsies.

On a employé des méthodes curatives locales, et expliqué leur action, autrement que Rasori et M. Tommasini.

En présence de faits aussi saillants, de résultats aussi riches, et surtout si opposés à ceux du contre-stimulisme italien, comment ne pas reconnaître que le Tommasinisme ne diffère guère du Rasorisme, et que c'est toujours en réalité la reproduction de la même idée, avec de légers changements dans la forme ?

Tel ne se présente pas au contraire le physiologisme, touchant il est vrai à la doctrine italienne par son point de départ, mais s'en éloignant incessamment, en se créant une physiologie, une pathologie et une thérapeutique à son usage. On

dirait deux greffes de diverse nature, placées sur une même tige.

Ce qui précède a dû suffisamment indiquer l'ensemble du système de l'excitabilité, du moins quant à ses principes généraux de physiologie et de pathologie. Plus tard viendront d'autres développements relatifs à la thérapeutique, à la matière médicale et à la pratique proprement dite. Déjà il doit être démontré que l'histoire du contre-stimulisme italien se lie directement aux progrès de la science médicale en général; et que celle-ci, sous peine d'être incomplète, doit donner place aux travaux de Rasori et de Tommasini, ses deux plus glorieux représentants dans la péninsule italique.

Ainsi que nous le démontreront les détails suivants, puisés dans quelques leçons de l'hôpital Santa-Maria-Nuova de Florence, cette dernière considération s'applique aussi à M. Bufalini. C'est encore là un de ces hommes dont on ne peut pas dire avec le Dante : « Passons et n'en parlons pas ».

BUFALINI.

Si en France le nom de M. Tommasini a obtenu une plus grande popularité médicale que celui du professeur Bufalini, il n'en est pas de même en Italie; aujourd'hui la réputation de celui-ci égale au moins celle du médecin de Parme, et la Clinique de Florence attire peut-être un plus nombreux concours de jeunes docteurs.

Le professeur Bufalini justifie-t-il cette préfé-

rence dans la faveur publique ? Grâce à lui, peut-on espérer de voir bientôt la médecine italienne sortir de l'ornière du contre-stimulisme ? C'est là du moins un but hautement avoué ; car l'école contre-stimuliste représentée au premier congrès de Pise, par M. Tommasini en personne, avait vu M. Bufalini se poser en face d'elle, comme un redoutable adversaire. Quant à nous, sans rien préjuger à cet égard sur le compte de ce dernier, avant même de relire ses travaux à demi effacés de notre souvenir, c'est au lit du malade, à sa clinique, que nous sommes accouru, pour connaître et apprécier à la fois l'homme de pratique et d'enseignement.

Sa manière de poser le diagnostic nous a d'abord étonné, parce qu'elle sortait des habitudes de la division dichotomique italienne. A l'occasion d'une fièvre gastrique, M. Bufalini a discuté avec l'élève, à qui le malade avait été confié, la nature de l'affection présente. Les mots hyper et hyposténiques n'ont pas été une seule fois prononcés. Après l'énumération des symptômes, il a demandé par quoi ils pouvaient être provoqués : c'était, a-t-on répondu, une maladie du ventricule produite par une irritation légère, mais attribuable à des causes diverses, et par exemple à la présence de vers ou de matières saburrales ; on pouvait d'autre part, la regarder comme ayant une existence propre et indépendante. Par la méthode d'élimination, on est parvenu à reconnaître l'absence de la vermination, et à juger que l'inflammation de l'estomac n'était ni assez gran-

de, ni assez franche, pour donner lieu à des indications thérapeutiques. Alors on s'est rejeté sur l'embarras saburral, et cette idée a dicté le traitement. Quelques heures après, l'estomac se trouvait débarrassé des matières exerçant sur lui une action délétère ; mais l'irritation persistant avec tous ses symptômes, au premier rang desquels se montrait la douleur, une application de sangsues a été ordonnée ; le lendemain, le malade entrait en convalescence.

Cet exemple nous a initié tout-à-coup à la méthode de M. Bufalini, présentant une si frappante analogie avec les principes d'investigation, dont Bérard de Montpellier s'est fait le représentant le plus légitime.

Mis alors en rapport avec M. Bufalini, nous avons obtenu de lui l'autorisation d'assister à sa leçon, dont on va lire l'exposition ; le lecteur participera ainsi à une visite d'hôpital, dans sa plus grande exactitude et dans tous ses détails essentiels ;

Arrêtons-nous d'abord devant le lit d'une jeune femme entrée le jour même. Elle est dans la force de l'âge, atteinte depuis longtemps d'une dysménorrhée, en proie à des digestions pénibles, très-impressionnable au physique et au moral, éprouvant certains mouvements convulsifs, de l'anxiété, de l'inquiétude, toussant et amenant parfois des crachats accompagnés de stries sanguines, avec quelques dispositions aux vomissements : le pouls est serré et concentré, la percussion et l'auscultation découvrent un engouement très-léger du

côté gauche de la poitrine, où rien n'annonce l'existence de désordres plus graves. Tel est l'ensemble des signes anamnestiques et des symptômes actuels. Quelle est donc la nature de l'affection ici présente? Cette interrogation signifie qu'à Florence les leçons cliniques se réduisent à une conversation raisonnée entre le professeur et un élève.

On discute sur la valeur de chaque symptôme, sur l'importance fonctionnelle de l'organe qui le fournit. L'affection est-elle simple ou compliquée? Dans l'espèce, on se prononce pour cette dernière opinion; mais, traitera-t-on l'état général ou l'état local? Celui-ci ne peut être négligé, puisqu'il est question du poumon, organe important, fournissant des stries sanguines, et privé de sa parfaite liberté d'action. D'un autre côté, on sait combien les symptômes nerveux sont trompeurs. Quel nom donner enfin à l'état pathologique actuel? Est-ce une pneumonie, une hystérie, etc., etc.? En remontant à la cause, c'est-à-dire à la difficulté menstruelle, on conclut qu'il s'agit de ce dernier mode morbide, et que l'état local n'est qu'un effet offrant d'ailleurs peu de dangers. Le professeur le dit lui-même. Nous avons, ajoute-t-il, à nous occuper d'une de ces maladies dont la forme offre un grand développement, un grand appareil, et qui pourtant ne constituent pas une situation grave pour le malade. Le traitement, conséquence et corollaire de toutes les observations précédentes réunies, consistera à user de moyens peu énergiques dirigés contre la dysménorrhée, cause de tout ces désordres exté-

rieurs, d'ailleurs peu redoutables de leur nature.

Le mot de névrose avait été prononcé; il demandait une explication, le professeur la donna. « Une » névrose, dit-il, consiste dans une lésion de la mo- » tilité et de la sensibilité, dont ne rend logiquement » raison aucune modification de texture appréciable » (*sensibile*) »; et voilà comment, au lit du malade, la pratique se lie à la théorie, comment des faits individuels, on s'élève aux plus hautes considérations de pathologie générale. Cette question relative à la névrose ainsi résolue, suffirait pour donner la clef des opinions médicales du professeur Bufalini.

C'est encore, dans la clinique de Florence, que nous avons enfin retrouvé l'emploi des moyens de diagnostic si populaires en France, où la pratique s'aide avec tant de succès de l'auscultation et de tous les autres procédés physiques mis en vogue dans ces dernières années. Ainsi, pendant le cours de cette dernière visite à l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, et dans une circonstance où il s'agissait d'un épanchement dans la partie droite de la cavité thoracique, non-seulement nous avons été témoin d'une discussion, à raison de la valeur des symptômes propres à ce désordre organique, et de leur comparaison avec des états morbides d'une nature analogue ou différente; mais encore nous avons pu voir le maître et les élèves, cherchant à reconnaître la quantité de liquide épanché, voulant savoir s'il était borné ou diffus, et pour cela mettant en usage tour à tour l'auscultation, la percussion, ou la mensuration. Et lorsque par voie d'élimination, par méthode

d'exclusion, ils ont été amenés aux indications curatives, ils se sont demandé, s'il ne valait pas mieux chercher à favoriser l'absorption de l'humeur extravasée, que d'essayer de la *Paracentèse*. L'emploi du premier moyen ayant prévalu, les motifs de cette préférence ont amené des explications détaillées, à la suite desquelles les poudres tempérantes de Franck ont été ordonnées.

Cette esquisse rapide donnera une idée exacte des cliniques de M. Bufalini. Elles offrent le plus grand intérêt; les élèves y interviennent toujours, pour exprimer leur avis. Le professeur ne se borne pas à une analyse rapide des symptômes inhérents aux faits isolés; mais à cette occasion, il se place aux points de vue philosophiques les plus élevés, les plus larges, les plus logiques, afin d'arriver à des applications immédiates.

Encore un exemple, emprunté à une observation d'hypertrophie du cœur. L'affection une fois constatée et le traitement indiqué, il fallait aussi déterminer le régime. Or, ordonnera-t-on la nourriture animale ou la nourriture végétale? Quelques-uns prétendant que la première favorise l'hypertrophie, par sa puissance assimilatrice et les qualités stimulantes qu'elle donne au sang, la rejettent par cette raison. Cette assertion spécieuse semble, au premier abord, présenter un fondement de vérité qui frappe. S'élevant à des considérations plus générales, M. Bufalini se demande, 1° s'il est vrai que les hypertrophies soient plus fréquentes chez les personnes dont la digestion chymeuse et chylifère se fait

le mieux ? 2° Quels sont les tempéraments qui offrent le plus souvent ces sortes d'affections, et les conditions extérieures dans lesquelles ils les acquièrent ? 3° Ce que les monstruosités enseignent à cet égard ? 4° Enfin, quels sont les organes le plus fréquemment atteints ?

Il n'est pas vrai, dit-il, que la dégénérescence de certaines parties, c'est-à-dire les tumeurs accidentelles, se développent avec plus de facilité chez les personnes robustes, et dont les fonctions digestives s'exécutent le mieux. On les remarque au contraire plus multipliées chez les individus faibles, cacochymes, à tempérament lymphatique et scrophuleux, mal nourris, et habitant des lieux bas et humides.

Les fœtus ou les enfants provenant d'individus d'une santé douteuse, offrent également le plus grand nombre de monstruosités, autant celles qui ont lieu par défaut, que celles qui existent par excès de développement.

Enfin, les organes les plus sujets à des hypertrophies ou à des atrophies sont précisément ceux, où une circulation moins active donne à la fibre moins de consistance.

La physiologie et la pathologie combattent donc ce paradoxe généralement répandu, qui attribue à la nourriture animale la propriété de favoriser le développement anormal des tissus, et par suite le corollaire thérapeutique, qui prescrit le régime végétal, comme le seul convenable dans les affections de cette nature. Par conséquent, la nourriture la

plus appropriée devra tendre à favoriser l'hématose, et pour cela elle sera mixte, se composant à la fois de substances empruntées aux deux règnes de la nature organique.

Nous rapportons ici les traits saillants d'une conversation scientifique, dont bien des détails ont dû nous échapper ; mais ce qu'il nous a été possible d'en retenir indiquera suffisamment la méthode, l'esprit de l'enseignement confié à M. Bufalini, et les principes de sa doctrine, comme ceux de sa thérapeutique. Toujours résultera-t-il de ce simple exposé, que là se rencontrent une hauteur d'aperçus et une profondeur de pensées bien rares dans un praticien ordinaire. D'ailleurs c'était déjà beaucoup à nos yeux, parmi cette uniformité monotone de croyances et de prescriptions médicales, ayant leur point d'appui au sein du Rasorisme, ou du Tommasinisme cette variété du premier, de découvrir un esprit distingué par une heureuse originalité, par une tendance progressive et ne craignant pas de heurter les préjugés reçus, *e qui non vole fare della medicina per abitudine.*

Tel nous a apparu M. Bufalini au milieu de ses disciples, au sein d'une salle d'hôpital, plein de confiance en lui-même, mais ne dédaignant pas l'expérience de ses devanciers. Avant de le juger définitivement, il reste à le suivre dans ses leçons de médecine pratique et dans ses ouvrages ; car rien de plus utile que de rapprocher les diverses manifestations de ces natures exceptionnelles, pour lesquelles la science possède des secrets inconnus au vulgaire,

et qu'elle ne leur confie souvent que l'un après l'autre.

Les doctrines médicales de M. Bufalini ne sont pas organiciennes, et nous aurions pu rapporter de nouveaux faits à l'appui de cette assertion. Nous l'avons par exemple entendu à l'occasion d'*une fièvre intermittente périodique*, établir la distinction de Franck et de la plupart des auteurs élémentaires, sur les diverses espèces de fièvres, depuis la fièvre inflammatoire jusqu'à la fièvre nerveuse.

Il nous a déclaré admettre l'essentialité des fièvres. Bien plus, en réponse à l'une de nos observations, il a proclamé l'opinion que la lésion organique du cœur, fréquente dans les maladies arthritiques, était non la cause, mais l'effet de l'affection générale.

Nous avons eu occasion de le voir établir le diagnostic, le pronostic et le traitement de plusieurs maladies thoraciques ; nous avons admiré la manière sûre et précise dont il s'aidait de l'auscultation, bien digne à cet égard de prendre rang, parmi les meilleurs élèves de Laennec ; mais différent, sous un autre rapport, du plus grand nombre de nos médecins d'hôpitaux, il nous a paru négliger de décrire les lésions organiques pulmonaires. Cependant les circonstances paraissaient favorables pour faire leur histoire, et compléter des observations d'ailleurs parfaitement saisies.

L'opinion générale en Italie, qui représente M. Bufalini comme médecin organicien, ne paraît donc pas suffisamment motivée; du moins, elle ne résulte

pas de sa pratique. Moins diathésique sans contredit que la plupart de ses confrères, il tient compte du diagnostic anatomique, circonstance rare au-delà des Alpes ; mais pour cela l'école physiologique voudrait-elle le compter au nombre de ses adeptes ? Lui-même refuserait d'y prendre rang.

Lorsque nous sommes allé entendre M. Bufalini dans sa chaire de Médecine Pratique (les Facultés d'Italie séparent toujours celle-ci de la clinique proprement dite), sa leçon roulait sur la fièvre bilieuse. Après une énumération claire, brillante et toujours facile des symptômes, de leur génération et de leur marche, après l'énumération des diverses lésions remarquées chez les individus victimes de l'affection dont il faisait le sujet de cet entretien, rappelant toutes les opinions émises à cet égard, passant en revue les altérations des solides, celles des liquides, et en particulier de la bile et du sang, il est arrivé à cette conclusion : toutes ces modifications morbides, soit des tissus, soit des humeurs, ne sont ni assez constantes, ni assez proportionnées à l'intensité et à la durée des symptômes, pour qu'on puisse leur donner le nom de causes, pour qu'on doive les regarder, comme tenant sous leur dépendance la fièvre bilieuse. Or, cette proposition s'étend à toutes les fièvres, dont on doit admettre l'*essentialité*. Dans le courant de la leçon, en parlant des affections qui peuvent accompagner, précéder ou suivre la fièvre bilieuse, le mot de diathèse était souvent intervenu : ainsi, par exemple, on avait signalé la complication

produite quelquefois par la diathèse arthritique. Cette manière de s'exprimer nous paraissant opposée aux opinions prêtées par le public médical à M. Bufalini, nous nous sommes empressé de lui demander des explications.

Celui-ci a bien voulu nous dire qu'il n'admettait pas des fièvres essentielles, en ce sens que jusqu'ici l'anatomie pathologique était restée impuissante à donner la raison de tous les symptômes fébriles, surtout en s'en rapportant seulement aux altérations des solides, et que les opinions de l'école française ne se trouvaient à cet égard nullement justifiées (En Italie cette dénomination s'applique toujours à l'école physiologique). Nous croyons, a-t-il ajouté, que les fièvres tiennent à des modifications de texture, inappréciables par les moyens ordinaires, et qu'il faut chercher dans les altérations humorales. Le sang par exemple offre presque constamment des caractères morbides, dans les diverses espèces de fièvres.

Si nous avons bien compris la pensée du savant praticien de Florence, nous la croyons surtout inspirée par l'humorisme, et par le désir de ne pas être confondu avec les sectateurs du contre-stimulisme. D'ailleurs l'examen des travaux écrits de M. Bufalini, vient encore à l'appui de ce sentiment.

M. Bufalini blâme en effet, avec raison, Rasori et M. Tommasini, de séparer deux choses étroitement unies, la matière et les forces qui la régissent ; bien plus, il les accuse de regarder à tort celles-ci comme nanties d'une existence indépendante et antérieure

à la première. Lui, au contraire, admet en principe et donne pour base à ses théories, les modifications morbides subies par la *mixtion organique.*

Il combat la division des désordres fonctionnels, en hyper et hyposthéniques. De son point de vue, cette distinction dichotomique de sa nature ne tarde pas à disparaître, la presque totalité des maladies rentrant dans une seule classe ; il arrive ainsi sous ce rapport à l'unité pathologique. Enfin c'est à ses yeux le plus grand des abus, que de rapporter à une seule cause, l'*excitabilité*, tous les phénomènes du système vivant.

M. Bufalini déclare donc vicieuse toute méthode *à priori*, et proclame au contraire la nécessité de procéder analytiquement, de partir de l'observation pour s'élever à l'hypothèse. Il ne veut pas, dit-il, s'occuper de la nature des individualités pathologiques ; mais il lui suffit de connaître leurs causes, leurs signes apparents et leurs méthodes curatives.

Il résulte de ce mode de procéder, que c'est à la subdivision de l'ancienne unité théorique et à sa décomposition, que tendent *Les Fondements de la Pathologie Analytique.*

Ce livre a surtout pour objet les différences à établir entre les états anormaux de l'organisme ; de manière qu'il s'appuie principalement sur les faits exceptionnels, sur ceux qui se distinguent par leur originalité.

E qui io tenterò di stabilire la dottrina delle affezioni semplici, je tenterai d'établir la doctrine des affections simples ; voilà la déclaration et le point

de départ de l'auteur, multipliant ensuite à l'infini les espèces, les individualités pathologiques, et tombant dans un excès opposé aux exagérations trop généralisatrices de Rasori. Du côté de M. Bufalini, la tendance synthétique s'amoindrit ; mais des détails bien circonstanciés, bien minutieux, prennent leur source dans l'hypothèse de la *mixtion organique*, hypothèse dont la conséquence naturelle amène à étudier encore moins l'anatomie pathologique des solides, que celle des liquides. Le célèbre professeur de Florence a par conséquent constitué une théorie humoriste, dans laquelle la chimie prend nécessairement la première place (1).

Tel est le caractère le plus frappant de la partie dogmatique des ouvrages du professeur Bufalini, évidemment insuffisante et bien inférieure à sa critique. Ici, en effet, ce savant médecin se montre dialecticien puissant et presque irrésistible dans ses attaques. On le trouve moins heureux dans l'adoption des principes nouveaux destinés à servir de base à sa classification nosologique (2) : et l'on pourrait rapporter à lui, ce qu'un grand philosophe disait de Luther : *il a bien critiqué, mais mal doctriné.* Nul doute que si M. Bufalini eût voulu se borner à démontrer comment le contre-stimulisme ne satisfaisait plus aux besoins de l'époque, son but aurait été positivement atteint. Dans le duché de Toscane, et dans les états voisins, ses opinions ont rallié, à cet

(1) Voyez son *Analyse du sang.*

(2) Voyez ses *Cicalate.*

égard, un très-grand nombre de partisans. Rasori et M. Tommasini y ont perdu de leur influence, et l'on est surpris, après avoir lu un travail de ce dernier, sur la propagation de ce qu'il appelle la *nuova dottrina italiana*, de voir bien des noms parmi ceux qu'il désigne comme ses adeptes, s'en être aujourd'hui complètement séparés. M. Bufalini peut revendiquer l'honneur d'avoir provoqué cette désertion.

Son ouvrage intitulé *Fondamenti della Patologia Analitica*, avait affiché la prétention de constituer une œuvre principalement organique. Ce travail annonce une érudition grande, mais un peu confuse, et, chose extraordinaire, malgré son titre, il se trouve rempli de raisonnements, tandis qu'il exprime à peine des résultats d'observations individuelles. En outre, dans sa majeure partie, il peut être considéré comme l'abrégé d'une histoire médicale ancienne et moderne. Il est inutile d'insister à cet égard : arrivons de suite aux conclusions, c'est-à-dire à la classification présentée comme le corollaire des principes posés (*Tavola della classificazione delle umane infermità, secondo i principii discorsi*).

Tous les états pathologiques forment deux classes. La première comprend les maladies constituées par le désordre des qualités physiques ou mécaniques des organes, absolument locales et présentant une lésion manifeste. On peut les appeler *mécanico-organiques*.

Dans la seconde sont rangées les affections, con-

sistant en une aberration des actes de la fonction assimilatrice et des phénomènes de la chimie vivante. Quoique locales, elles dénotent une tendance à devenir générales, à affecter le système tout entier, ou à demeurer latentes sur une partie impossible à déterminer. Elles prendront le nom de *chimico-organiques.*

Au dessous de ces deux divisions principales, il n'existe que des ordres et des genres. Peut-on ne pas voir là une répétition de cette double distinction née avec la médecine, et qui sépare les maladies *en internes ou médicales* et *en externes ou chirurgicales*, c'est-à-dire un fait de l'empirisme le plus vulgaire, excusable tout au plus dans l'enfance de l'art de guérir ?

Sait-on, en effet, où se trouve amené M. Bufalini ? à multiplier à l'infini les espèces, à donner à un symptôme toute l'importance d'une individualité morbide, à placer celui-là dans une classe, et l'affection dont il dépend dans une autre.

Ainsi les *tubercules*, le *squirrhe*, le *fungus médullaire* appartiennent à la section des *maladies absolument locales* (chose inouïe !), et la diathèse scrophuleuse et cancéreuse, à celle des maladies locales, avec tendance à devenir générales.

De plus, comme on veut admettre la localisation de toutes les affections, et qu'il s'en présente cependant qui ne se traduisent pas, du moins d'une manière apparente, par des lésions d'organes, M. Bufalini est obligé de reconnaître des *maladies indéterminées*, c'est-à-dire se refusant à rentrer dans le

cadre nosologique proposé par lui. Toutefois, qu'on ne s'attende pas sous ce rapport, à quelques exceptions plus ou moins rares, là se trouvent au contraire toutes les névroses : la Pellagre, la Plique de Pologne, etc., etc.

En résumé, il résulte de notre jugement sur M. Bufalini, que ses critiques valent mieux que ses affirmations. Ce n'est pourtant pas, par impuissance et faute de virtualité personnelle, qu'il a manqué à sa prétention d'organisateur ; les obstacles lui sont au contraire venus de circonstances tout-à-fait indépendantes de lui ; mais le maîtrisant à son insu et peut-être malgré lui. Il présentait un système de détails et de multiplicités matérielles, dans un pays où l'analyse chimique et l'anatomie pathologique commencent seulement à être honorées, quoique ces deux sciences y aient pris date depuis longtemps, dans un pays où la médecine est restée absolument dynamique, même depuis Morgagni, Bordeu, Bichat et Broussais.

Le frontispice du principal ouvrage de M. Bufalini (*Fondamenti della Patologia Analitica.* Édit. de Milan 1838), se trouve orné d'un buste d'Hippocrate ; c'est là un véritable symbole. Les doctrines anciennes, quels que soient les efforts tentés pour échapper à leur influence, dominent encore au-delà des Alpes. Ainsi dans certains autres pays, les peuples restent catholiques, malgré le Luthérianisme et les mille sectes qu'il a engendrées.

Quoi qu'il en soit, nous ne craindrons pas de le

dire, parce qu'il y a dans cette conclusion justice et vérité : M. Bufalini est un brillant professeur, un critique ingénieux et profond, un habile praticien, et par lui la clinique de Florence a acquis une supériorité incontestable sur toutes les autres de l'Italie.

PUCCINOTTI.

A quelques lieues de distance de Florence, sur l'extrémité de la ligne qui, du haut de la Lombardie se prolonge jusqu'au littoral méditerranéen, en divisant la péninsule italique en deux parties égales, dans cette Toscane qui semble être le pays de la tolérance et de la conciliation, se présente un médecin d'une assez haute renommée, pour trouver place à côté des trois illustrations précédentes; il s'agit de M. Puccinotti, professeur de médecine légale à l'université de Pise.

M. Bufalini s'était posé comme un puissant dissolvant, et sa *pathologie analytique n'avait fait que des ruines.* M. Puccinotti tenta de reconstituer la science, de rappeler les esprits aux idées synthétiques, de créer un nouveau dogme médical, de ramener les croyances aux principes généraux, en cherchant à prouver que le scepticisme, dans la science des maladies, conduit à l'inaction et à l'impuissance thérapeutiques. Quand on lit ses ouvrages, on dirait une profession de foi d'éclectisme.

« *La Pathologie Inductive*, dit-il, s'est donnée » mission de recueillir tout ce que possédait la

» science avant le contre-stimulisme, d'examiner
» ce que renferme de positif cette dernière théorie,
» ce qu'on peut admettre de la *Pathologie Analy-*
» *tique*; afin de faire rentrer tous ces matériaux
» dans un système plus vaste, créé d'après les véri-
» tables lois de l'induction »....

Dans cette intention, M. Puccinotti a tenté de donner de nouveaux aliments à la foi clinique; mais, chose assez remarquable, c'est en se rejetant dans le passé qu'il a voulu discréditer l'exagération des doctrines contemporaines.

« *Excitabilité*, *mixtion organique*, s'écrie-t-il,
» fondements purement hypothétiques, bases peu
» solides pour construire la science de l'état mor-
» bide! »

Creuser de nouveau ces fondements, consolider ces bases, voilà le but que s'était proposé la *Pathologie Inductive*, celui de ses ouvrages auquel M. Puccinotti semble attacher le plus de prix, et qu'il présente comme le résumé de ses investigations, et le programme d'une médecine nouvelle, appelée par lui *étiologique*, probablement à cause de l'importance qu'elle accorde à l'étude des causes.

Ce livre difficile à lire, à raison d'un style plein de néologismes, plus difficile encore à comprendre, parce qu'on y trouve un tel morcellement d'idées, que dans chaque page existent une ou deux subdivisions, n'a pu s'adresser qu'à des lecteurs d'élite, par conséquent au petit nombre. Aussi-bien n'a-t-il pas exercé une grande influence sur la théorie et sur

la pratique ; il faut le regarder comme un travail consciencieux et profond, mais manquant d'originalité, surtout dans l'application. Les généralités demandent toujours à être justifiées par des observations de détails. Or, souvent on n'y saisit pas, comment l'on est amené aux conclusions adoptées, ni quel parti on peut en retirer. Du reste, là figurent ces dogmes fondamentaux de l'école vitaliste, savoir :

Que les affections morbides peuvent être de même nature quant au fond, et diverses dans les manifestations symptomatiques ;

Qu'il peut y avoir identité dans leur forme, et diversité dans leur nature.

On y admet aussi la *spécificité* de certains états pathologiques ; et après avoir établi l'existence d'une force conservatrice propre au corps vivant, en état de santé, on reconnaît aussi comme une vérité démontrée, la doctrine des *crises*.

C'est pourquoi on arrive avec étonnement à la négation absolue de l'essentialité des fièvres (*La febre e apertamente un sintoma* ; la fièvre est évidemment un symptôme), et à cette assertion que toutes les maladies reconnaissent une origine primitivement locale. D'où résulterait la solution positive d'un problème non encore démontré par l'anatomie pathologique, et dont l'affirmation motivée renverserait la plupart des autres principes de la pathologie inductive.

M. Puccinotti commet encore une faute en divisant les maladies en deux grandes classes, l'une

relative à l'état malade développé et entretenu par la présence d'une cause étrangère à l'organisme, et appelée *éthiopatique* ; l'autre embrassant toutes les affections constituées par une modification morbide chimico-organique (*processo morboso chimico-organico*), existant par elle-même et ne relevant pas d'une cause nécessaire, comme sont celles de la première catégorie.

Il semble inutile d'insister davantage sur un ouvrage dont M. Puccinotti s'est exagéré la portée ; il vaut mieux se presser d'arriver à ses autres productions, auxquelles il n'y a que des éloges à accorder.

Ainsi, déjà en 1820, le célèbre professeur de Pise avait compris que les idées de M. Tommasini devaient être restreintes, en ce qu'elles exagéraient l'importance de la Phlogose, comme cause génératrice des maladies. Dans ce même but, il chercha à démontrer plus tard, que celle-ci ne se présentait que comme un accident dans la classe des fièvres miasmatiques et contagieuses, et comme une simple complication éventuelle dans toutes les maladies rhumatismales, dans toutes les cachexies et dans toutes les névroses.

Il réduisit avec raison le nombre des artérites, des phlébites et des névrites.

Il distingua les inflammations légitimes, celles produites par une trop forte augmentation de la force plastique, des états au contraire où se manifeste une tendance sceptique.

Ici des citations multipliées prouveraient au be-

soin que M. Puccinotti se sentait mal à l'aise dans l'étroite hypothèse de l'excitabilité, et l'on comprend, en lisant et en méditant ses écrits, combien son esprit tendait naturellement à s'ouvrir une voie à la fois plus large et plus vraie.

Personne en effet ne comprenait mieux comment le système dycothomique dominant avant lui, donnait à l'étude des causes externes une trop faible importance, et il appréciait, avec les anciens, l'influence des grands agents physiques du monde extérieur sur l'économie vivante; aussi recommandait-il les *Topographies Médicales*, comme très-propres à faciliter l'étude de l'homme malade.

Après Rasori qui avait prétendu anéantir la tradition, M. Puccinotti s'efforça de démontrer que tout se lie dans l'univers, et qu'à chaque chose du passé se rattachent des souvenirs profitables. *E doctrina essenzialmente storica*, dit-il, en parlant de sa théorie.

« Sa mission, ajoute-t-il, consiste à agrandir les » relations de l'art de guérir, à ne pas s'occuper » exclusivement de l'individu, mais de la société; » car la médecine constitue un chapitre indispensa- » ble de la véritable philosophie de l'histoire. *Anché* » *la medicina e un capitolo indispensabile a una* » *vera filosofia della storia* » (1).

Qu'on juge, d'après ces principes, comment il devait traiter certaines prétentions d'empêcher les jeu-

(1) *Dialogi intorno alla storia della flogosi* composti da Puccinotti.

YALE MEDICAL LIBRARY HISTORICAL LIBRARY

nes gens voués à l'art de guérir, d'exercer autre chose que leur faculté de perception, de les claquemurer dans un rationalisme exclusif, de leur prêcher de se méfier de toute tendance aux aperçus synthétiques, de leur dire que si on découvre par hasard quelque idée philosophique, quelque vue d'ensemble, on doit la craindre et s'en méfier, comme d'un spectre trompeur (*spettro ingannatore*); enfin de tenir pour vrai que la science médicale ne peut de sa nature prétendre à l'universalité.

M. Puccinotti repousse avec force de telles maximes. Il déplore le sort des médecins condamnés à n'avoir pas de système, à laisser dormir leur imagination, à forcer leur cœur à se taire. Il veut au contraire qu'on développe dans d'égales proportions les puissances, intellectuelle, créatrice et passionnelle. « Ouvrez l'histoire de la médecine, dit-il, » et vous verrez que les hommes les plus illustres » et le plus justement célèbres, possédèrent un » système, de l'imagination, et la faculté de sen- » tir à un très-haut degré (*sentirono altamente*). » Que vos œuvres se laissent pénétrer par ces trois » éléments, *e avrete gloria non peritura* ».

Par ses idées philosophiques, M Puccinotti converge ostensiblement vers le Panthéïsme, ce système qui, dans ces dernières années, a envahi les croyances religieuses, la politique, la littérature; et qui devait naturellement se produire en médecine. Dans cette direction, plusieurs tentatives ont été faites en France; le professeur de Pise les a

répétées au-delà des Alpes, frappé des influences réciproquement harmoniques de l'homme et de l'univers. Qu'on nous permette de citer ici ses propres expressions empruntées au premier chapitre de la pathologie inductive, portant ce titre : *Vita universale.*

« Que tout dans la nature soit doué de vie, c'est » une conviction que donne le spectacle de l'éter- » nel mouvement qui s'y manifeste, et que dé- » montre le fait de la transformation des formes, » celui de la composition, de la recomposition, de » l'attraction ou de la répulsion des corps et de leurs » parties ; cela résulte aussi de cette série infinie de » combinaisons qui, en se correspondant, devien- » nent l'origine et le maintien de l'harmonie de l'uni- » vers. Aucun changement n'a lieu, sans résulter » comme effet, d'un autre qui l'a précédé, et sans » devenir la cause à son tour de celui qui le suivra. » *L'Être Suprême a si étroitement uni toutes les* » *parties du grand œuvre, qu'il n'en est aucune,* » *sans relation avec le système tout entier.* Il » n'existe pas de dogme philosophique plus propre à » la science italienne que celui de *la Vie Univer-* » *selle*, né d'ailleurs avec la première école philoso- » phique d'Italie, celle de Pythagore, qui le procla- » mait le principe fondamental de sa doctrine.

» Celle-ci, employant le langage métaphorique, » regardait les plus petites productions de la na- » ture, non comme des grains de poussière placés » sur les rouages de la machine du monde, mais » comme de petites roues parfaites, qui s'en-

» chassent dans de plus grandes. En effet, il n'existe » rien d'isolé, chaque corps possèdant une activité » qui lui est propre, et qui tient du milieu où » il se trouve. Ainsi, quand nous parlons de la vie » de chaque être organisé, nous n'entendons pas » envisager celle-ci, comme l'effet d'un principe » particulier à chacun d'eux, d'une cause qui leur » est uniquement dévolue; mais seulement d'un » degré, d'un mode plus ou moins parfait de la » *vie universelle* ».

Voilà donc une théorie analogue à celle dont M. le professeur Ribes de Montpellier s'est fait l'éloquent interprête; il l'applique d'abord à l'univers entier, ensuite au globe terrestre, à l'espèce humaine, à l'individu considéré dans les deux moitiés harmoniques du couple, l'homme et la femme; ensuite à la science de l'hygiène, etc., etc. Comment expliquer cette similitude de doctrines préconisées ou écrites en même temps, quoique dans des pays différents, si on ne savait qu'une idée arrivée à l'état de maturité se produit spontanément et à de grandes distances, qu'il existe pour ainsi dire des éclosions scientifiques, surtout dans l'art de guérir, lorsque d'ailleurs la philosophie a préparé et déblayé le milieu où elles doivent se développer?

D'après ce que l'on vient d'en faire connaître, qui refuserait aux opinions de M. Puccinotti leur caractère de grandeur et d'élévation? Esprit supérieur partout où n'existe pas la nécessité d'une étude approfondie des détails, il a bien vite compris combien était vaste la science médicale, combien

les circonstances actuelles donnaient d'opportunité à sa culture, et quels avantages présentaient les tendances synthétiques, à une époque où l'analyse exagérait ses dernières conséquences de désagrégation et d'isolement.

Ce jugement expliquera peut-être, pourquoi M. Puccinotti n'a pas rendu une justice complète aux travaux essentiellement pratiques de ces derniers temps. En effet, il n'a nullement voulu reconnaître les ressources apportées dans la science du diagnostic par l'invention du Stétoscope, du Plessimètre, etc., etc., s'obstinant à appeler ces instruments, des amusements français (*balochi francesi*).

Sans doute, on a exagéré la valeur de toutes ces découvertes, on en a fait trop de bruit; mais méconnaître à ce point leur utilité relative, leur rôle complémentaire, serait se jeter dans un extrême contraire encore plus déplorable.

C'est avec aussi peu de raison qu'il blâme ses confrères, de négliger tous les jours l'étude des grands maîtres italiens, d'encourir le reproche d'*Estéromanie* (*esteromania*), en portant toute leur attention sur les ouvrages venus de France. Vouloir ainsi parquer les intelligences dans une circonscription territoriale déterminée par des mers et des montagnes, nous semble une grande erreur. Ne vaut-il pas mieux rallier tous les peuples au principe de la réciprocité? Il serait mal sans doute de négliger et de méconnaître les richesses nationales; mais pourquoi ne pas admettre que les nations voisines puissent avoir les leurs? Et pourquoi vouloir constituer

des douanes intellectuelles, que personne d'ailleurs ne respecterait plus aujourd'hui? Un échange permanent d'idées est indispensable aux deux pays, dont on poursuit ici la comparaison, et c'est faire tenir à la France un langage digne d'elle, que de la représenter comme disposée à bien accueillir les produits scientifiques de la Toscane ou de tout autre état de l'Italie, et même quelques-uns de ces *Dictionnaires*, vulgarisation aujourd'hui nécessaire des découvertes et des inventions nouvelles, contre lesquels M. Puccinotti fulmine ses anathèmes, les regardant comme un fléau dont il tient, avant tout, à sauvegarder les contrées ultramontaines.

Cette manière de terminer ainsi par une critique notre jugement sur le célèbre professeur de Pise, dont il sera encore question plus loin, formerait une conclusion peu logique avec nos intentions. Hâtons-nous de déclarer, qu'à nos yeux il semble l'homme de l'Italie contemporaine le mieux préparé, pour prendre part au mouvement social, qui s'accomplit dans le sein de celle-ci. Personne en effet ne possède comme lui la facilité de s'élever aux conceptions les plus larges, et de donner à ses idées une forme ingénieuse et dramatique : faculté précieuse dans un pays où le côté poétique des choses prédomine, où l'on juge, sur le style de l'écrivain, la conviction qui l'anime. Sous ces divers rapports, M. Puccinotti se présente, comme un esprit supérieur. Ses écrits, pleins de savoir et d'érudition respirent la philanthropie la plus pure. Médecin recommandable, citoyen dévoué, ce double

caractère se trouve toujours au fond de ses leçons et de ses ouvrages. A ce sujet, on ne lira pas sans intérêt la traduction d'une de ses pensées, empruntée au mémoire intitulé : *Intorno alla medicina civile, Memorie*; publication assez récente, offrant d'ailleurs un certain à propos, au moment où les gouvernements cherchent à prévenir le plus grand des abus nés des progrès de la mécanique industrielle.

« On dit que les Spartiates, dans leurs repas » publics, posaient un crâne humain au milieu de » leur table, afin de rappeler les esprits à la tem- » pérance. Pourquoi ne dresserait-on pas, au mi- » lieu des édifices manufacturiers, le squelette d'un » ouvrier déformé et contourné par des fatigues » excessives, afin que la tyrannie des spéculateurs » se corrigeât à cette vue, et que la condition » humaine ainsi que le sentiment de la fraternité » sociale fussent plus respectés ? »

Dans l'examen rapide qui vient d'être fait des doctrines médicales italiennes, il a fallu se borner à mettre en relief les individualités les plus saillantes, les plus distinctes par leur originalité, ou représentant le mieux des chefs d'école. Ceux dont le nom se rattache à diverses spécialités déterminées, trouveront place ailleurs. Ils figureront dans nos divisions subséquentes, animant de leur personnalité certaines questions de physiologie et de pathologie.

Jusqu'ici, il n'a nullement été question de l'Ita-

lie méridionale. Ce silence a sa raison ; mais avant de l'indiquer, il convient de reconnaître que cette moitié de la péninsule eut un passé glorieux dans les diverses branches des connaissances humaines et en particulier dans l'art de guérir.

Naples par exemple peut citer avec orgueil les noms de Cirillo, de Cotugno, de Sementini père, dont la renommée se lie à celle de son fils, aujourd'hui professeur à l'université et praticien distingué. Avec de telles illustrations, un pays peut se montrer fier de sa tradition, et voilà ce qui explique pourquoi, en ce moment, l'Ecole Médicale de Naples ne présente pas un cachet particulier, un caractère national. Les médecins contemporains, pleins de savoir et d'expérience, ont restreint leur ambition au devoir de continuer des maîtres célèbres, quoique leur propre talent, si remarquable quand il s'agit de parler et d'écrire, eût dû les amener naturellement à la prétention de formuler et de débattre de nouveaux dogmes médicaux. Cette disposition rend digne d'étude le mouvement scientifique napolitain; mouvement manifesté soit par des traités ex-professo, soit par de nombreux journaux. Mais à travers ces productions d'un esprit brillant, au fond des conversations les plus spéciales avec des hommes d'une haute valeur, on chercherait envain un nom qui pût servir de drapeau à un système et à une théorie. Aucun ne s'écarte de la route ouverte et frayée par les anciens. A peine si on rencontre quelques rares exceptions, osant se dire disciples de Rasori et de M. Tommasini.

Néanmoins, à Naples, les choses originales attirent l'attention et provoquent un jugement sérieux. Le plus souvent aussi, elles meurent étouffées dans leur principe, à cause du peu d'habitude de poursuivre longtemps une seule idée. L'Homœopatie y a fait son apparition officielle ; l'Orthopédie vient de s'y introduire et un journal a été fondé en son honneur. La Phrénologie y est cultivée avec zèle, par le docteur Luigi Ferrarese. Il faut donc accorder à ce pays la gloire de ne pas reculer devant les découvertes intellectuelles des autres peuples, mais, malgré l'énumération des faits précédents, on doit considérer ceux-ci comme des germes demandant à être fécondés. Lorsque l'on parcourt et que l'on étudie ce magnifique littoral, on s'étonne qu'avec des hommes d'une excellente constitution scientifique, avec des corporations savantes d'une renommée européenne, avec des réglements semblables à ceux de la France, avec les meilleures intentions de la part du gouvernement, on n'obtienne pas des résultats plus saillants, de plus frappantes personnalités ; enigme morale qui a peut-être son mot mêlé à celui des révolutions politiques, ou des transformations sociales !

Ces réflexions s'appliquent également à Rome, où quelques pratiques isolées, quelques médications particulières relatives aux fièvres d'accès, excitent seules un certain intérêt. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner la portée des unes et des autres, un chapitre spécial devant être consacré plus

loin à ce qui touche directement à la thérapeutique et à la clinique.

Par ce résumé sur l'ensemble des doctrines italiennes, il reste démontré que le contre-stimulisme, après s'être superposé à l'Hippocratisme, après avoir obtenu une très-grande vogue, a perdu une partie de son influence, grâce aux efforts de quelques médecins contemporains. Le rôle de Rasori offre beaucoup d'analogie avec celui de Broussais, en ce sens que l'un et l'autre ont dominé plusieurs générations médicales. Pourtant il a fallu signaler entre ces deux réformateurs des différences essentielles. En effet Rasori admet l'excitabilité une et indivisible de Brown; tandis que Broussais représente l'excitabilité ou l'irritation, comme localisée le plus souvent sur un seul organe. Enfin les travaux de M. Tommasini servent de passage naturel, entre la conception du médecin de Milan et celle du professeur de Val-de-Grâce. M. Tommasini toujours au fond contre-stimuliste, mais plaçant dans les grands appareils le siége des affections morbides, multiplie à l'excès les névrites, les artérites, les phlébites. Après lui, l'Italie s'est donc trouvée dans des conditions plus analogues à celles de la science médicale, en France, sous l'empire de l'anatomo-pathologisme, cette école de critique et de transition, contre laquelle se prononce une réaction chaque jour plus incessante et plus vive.

Et voilà qui explique pourquoi, depuis quelques années, on a senti, dans nos Facultés, le besoin d'un

enseignement consacré à l'exposition des généralités. On s'est décidé à comprendre que la philosophie médicale, c'est-à-dire l'art de réduire en règles, en formules, en préceptes, les détails et les faits isolés, marchait naturellement de pair avec l'observation proprement dite. On a vu, en d'autres termes, que la médecine devait être à la fois dogmatique et analytique. Ces résultats ont été surtout poursuivis du moment qu'à la tête de l'université se sont trouvés des hommes plus habitués à méditer sur les phénomènes de la nature intellectuelle, et s'élevant, jusques à l'étude de l'humanité dans l'espace et le temps, par la psycologie et l'histoire.

Ainsi Broussais a inauguré un cours de Pathologie et de Thérapeutique Générales; ainsi à Montpellier, et récemment à Lyon, on a institué des chaires analogues. En Italie, il convient au contraire de favoriser d'autres tendances; les traités généraux sur la science de l'homme y sont communs, seulement on y a peut-être un peu trop négligé l'examen des actes matériels de l'économie vivante.

Pour régénérer d'une manière complète le haut enseignement médical, pour féconder de plus en plus cette idée, il semblerait logique de l'appliquer à chacune des spécialités de l'art de guérir, et l'on concevrait jusqu'à un certain point l'utilité de dédoubler les chaires les plus importantes. Pour mieux faire comprendre cette pensée, un exemple suffira.

La physiologie humaine n'a été explorée par quelques-uns qu'au point de vue de ses dogmes fondamentaux, et comme embrassant surtout les

actes qui appartiennent au corps vivant tout entier. Tels sont Stahl, Barthèz son imitateur, et leurs disciples, demeurés incompris, parce qu'ils étaient incomplets, et parce qu'un siècle éminemment positif devait nécessairement les mal juger, à cause de leur obstination à se tenir en dehors de l'esprit de l'époque, et à se renfermer dans un Vitalisme exclusif, en dépit des progrès de l'Organicisme.

A un point de vue opposé, Haller, Cabanis, Bichat, tous ceux qui ont abordé l'étude de la physiologie expérimentale, les chimistes qui constataient sur les animaux l'action des aliments et des substances médicamenteuses et vénéneuses, les phrénologistes, etc., se sont placés à la tête de la science, en se prêtant un mutuel appui ; et bientôt assez forts de leur position absolue et relative, ils n'ont plus permis que l'étude des phénomènes fonctionnels de l'homme restât isolée. Par eux, avec raison, la physiologie humaine s'est présentée comme une branche de l'histoire naturelle. Et les dissections, les analyses chimiques, quoique ne portant que sur un ordre de faits, et sur certaines conditions apparentes, se sont tellement multipliées que leur histoire pourrait aujourd'hui fournir matière à un enseignement régulier. D'autre part, et pour donner satisfaction à toutes les tendances légitimes, pourquoi ne pas créer à côté de ce dernier et sur la même ligne, une chaire destinée à interprêter comparativement les observations isolées, et à démontrer surtout les avantages qu'en a retiré la science des maladies. Dans une faculté de médecine, se poursuit

un double but, la pratique et la théorie. Il faut donner aux élèves des principes, autour desquels ils puissent grouper les faits de détails, que les sens leur auront fournis. La *Physiologie Philosophique* devrait par suite se trouver en connexion naturelle avec la *Physiologie Expérimentale*; car plus les richesses matérielles scientifiques de ces dernières années sont nombreuses, et plus une bonne méthode pour les classer devient indispensable.

En général, l'Italie se montre inférieure à la France, relativement à toutes les spécialités qui s'appuient sur l'observation proprement dite. Aussi a-t-elle négligé l'application de l'analyse, à la découverte des phénomènes normaux de l'économie animale. Il y aurait néanmoins injustice évidente à l'accuser de n'avoir rien produit en ce genre; les noms de Spallanzani, de Morgagni et de Scarpa répondraient, sous ce rapport, à une accusation trop exagérée; mais n'est-on pas autorisé à avancer hardiment que les travaux de ces médecins célèbres ont été surtout fécondés ailleurs. A Paris, s'est constituée leur école, et non à Pavie, à Pise ou à Naples. Là, en effet, la Physiologie Comparée, forte de l'opinion de Haller, et appuyée sur ce principe, savoir : que l'échelle des animaux doit être envisagée comme résumant toutes les additions possibles d'organes, représente l'homme, comme la somme la plus élevée des parties matérielles; aussi la physiologie humaine a-t-elle surtout étudié les conditions de texture. L'Italie au contraire, malgré les auteurs que l'on vient de citer, auxquels on

pourrait joindre Malacarne, Rolando, M. Bellingeri, etc., a conservé à l'exploration de l'homme en état de santé, un caractère purement dynamique. Par exemple, M. Medici, auteur d'un Manuel Elémentaire de Physiologie, livre devenu classique, n'y a pas compris la plus grande partie des détails, dans lesquels se complaisent nos savants; car à ses yeux la faculté de généraliser paraît de beaucoup supérieure à celle de créer et de multiplier à l'infini les observations isolées.

Les Leçons de Physiologie de M. Martini professeur à l'université de Turin, procèdent du même principe doctrinal, ainsi que son Histoire de la Physiologie.

La même considération s'applique aux autres branches de l'art de guérir. Cette vérité démontrée d'abord par l'histoire théorique de la pathologie italienne, vient de l'être encore par celle de cette partie de la médecine, qui s'occupe de l'homme en état de santé. Elle se trouve donc suffisamment confirmée, et il faut aussi dire avec un médecin piémontais d'un grand mérite, que la Péninsule Transalpine, ce pays de la poésie et de l'invention, laissait souvent aux savants étrangers le soin de faire fructifier ses découvertes.

En Italie, on ne saurait marcher sans boussole; on y procède toujours synthétiquement et par hypothèse. En France, au contraire, l'opposition et la dissemblance dans les idées politiques semblent avoir constitué une anarchie scientifique et intellectuelle. A voir nos savants et nos corps académiques,

on dirait une armée vaillante et courageuse sans discipline ,et des ouvriers laborieux préparant les matériaux d'une œuvre dont le plan repose encore dans la tête de l'architecte. Là, il n'existe guère que des hommes généraux, ici que des hommes spéciaux; d'un côté l'on crée des théories, on réfléchit, on raisonne, on procède a priori; de l'autre, on nie la puissance des idées d'ensemble, l'on analyse, l'on dissèque : tandis que chez nos voisins, les ouvrages revêtent la forme synthétique ; presque tous les nôtres ne sont que des recueils d'observations et des dictionnaires, où l'ordre alphabétique tient lieu de méthode. Du dogmatisme italien, résultent une foi vive, des convictions médicales ardentes et profondes, suivies d'une pratique énergique, hardie, téméraire à l'excès; parmi nous, au contraire, la médecine s'est laissée envahir, faute de conception première et de principes arrêtés, par le scepticisme et l'empirisme, qui ont produit, comme dernière conséquence, la *Méthode Numérique*, cette fausse application de l'axiome de Platon : *Mundum regunt numeri*, qui serait la négation de toute indépendance scientifique.

Telles nous sont apparues *doctrinalement*, l'Italie et la France médicales, mises en parallèle. Nos réflexions précédentes sur l'enseignement, sur la manière dont il était distribué au-delà et en deçà des Alpes, devait avoir préparé à cette opinion ; elle sera d'ailleurs encore justifiée par d'autres détails; car les chapitres suivants ne sont que des preuves ou des corollaires.

SPÉCIALITÉS.

CHIMIE. — HYDROLOGIE. — TOXICOLOGIE. — MÉDECINE LÉGALE.

> Nel secolo XIX, ebbe origine il periodo della ricomposizione delle parti, della collazione scientifice dei particolari, della formazione d'ell' enciclopedia razionale della medicina, che questa e l'età virile, la piu matura e riflessiva delle scienze; che in queste età, la scienza interroga l'universo, ne esplora i fenomeni, le leggi, per cercare in ogni atomo, in ogni aura, in ogni stelo, le leggi dell' unità, et le regioni dell' analogià. BUFFA *

L'histoire scientifique d'un pays ne saurait se borner à une vue d'ensemble ; elle s'exposerait ainsi à rester dans le vague, et à inspirer peu de foi à cause de sa trop grande généralité. Toute proposition un peu collective exige d'ailleurs des preuves; or celles-ci ne se rencontrent que dans les détails.

D'où résulte l'utilité de consacrer des investigations minutieuses, à l'examen de quelques spécialités et de montrer quel est leur état actuel en Italie, toujours par comparaison avec leur position respective en France. Toutefois, il semble convenable de rassembler, dans un même cadre, les matières des chaires, que rapproche une certaine affinité. Aussi va-t-il être successivement question de la *Chimie*, de l'*Hydrologie*, et de la *Médecine Légale*, en rattachant à cette dernière la *Toxicologie*.

La chimie n'a pas encore reçu, dans la Pénin-

* *Della filosofia medica*. Milano, 1838.

sule, tout son développement; sous ce rapport, cette contrée se trouve un peu en dehors des progrès modernes, non par la faute de ses savants, mais à cause peut-être des préoccupations de certains gouvernements plus disposés à maintenir qu'à créer. La plupart de ses laboratoires touchent encore aux premières années de leur existence. Celui de Turin, et l'on pourrait en citer plusieurs autres, vient à peine d'être achevé. En outre, l'Italie ne possède pas des fabriques de produits chimiques; les nôtres lui fournissent les substances médicamenteuses et les agents employés dans les arts. Un voyageur de commerce pour cette partie, français de nation, ancien élève en pharmacie, affirmait que la plupart de ses clients d'Italie restaient étrangers aux manipulations chimiques; souvent, ajoutait-il, on abuse de leur inexpérience, pour leur faire accepter des médicaments, recommandés plutôt par la modicité des prix que par une bonne composition.

A peine aussi rencontre-t-on en parcourant les états italiques, des travaux dignes d'ajouter quelque chose à la science des affinités. On y chercherait vainement un nom recommandé par des expériences récentes ou de nouvelles découvertes. Est-il besoin de dire combien la position de la France présente des avantages de ce côté? Il serait trop long d'énumérer les conquêtes successives qu'elle doit à ses chimistes, et de les suivre dans l'application de leur science, soit aux arts, soit à l'industrie, soit à la science des maladies.

Il suffira de rappeler qu'ici la médecine a enri-

chi son codex, et que même il s'est produit un formulaire entièrement composé de médicaments nouveaux inconnus des anciens (1). Ces faits incontestables, nos voisins les reconnaissent avec empressement, sans se rendre peut-être raison de leur origine ; qu'on nous permette donc quelques explications.

Avant Brown et Rasori, on l'a déjà vu, l'Italie ne reconnaissait d'autres principes que ceux de l'école antique, dont un des préceptes les plus nettement formulés consacre une séparation fondamentale, entre l'étude de ce qu'on appelle la matière inerte et les investigations s'appliquant à l'économie vivante. Certes, on ne saurait nier les différences existant entre l'une et l'autre : mais il faut aussi convenir des analogies. En tenant compte seulement des premières, on s'exposerait à isoler des faits qui se prêtent un mutuel appui ; on diviserait des choses distinctes sans doute, mais non sans véritable point de contact.

Or, tandis qu'en France, tous les corps savants voulaient rapporter à une loi unique, les divers phénomènes naturels, refusant d'admettre l'unité et l'activité propres à notre organisme, tandis que la physiologie et la pathologie se laissaient envahir par les sciences physiques, l'Italie au contraire soutenait avec Hippocrate et le contre-stimulisme, le système de la *spécificité* des lois qui régissent le corps humain, ainsi que le démontre d'ailleurs en-

(1) Formulaire de M. Magendie.

core aujourd'hui le fait suivant, très-important par sa date et par la réputation du médecin dont il émane, M. Giacomini de Padoue, auteur de plusieurs ouvrages que revendique l'école de Rasori et de M. Tommasini.

En lisant les actes du congrès de Pise (16 octobre 1839), on demeure frappé de l'analyse d'un mémoire communiqué dans une de ses séances, contenant les principales opinions émises par M. Giacomini sur le fluide sanguin, et basées sur des observations peu en rapport avec l'état actuel de la médecine. Comment prouver, en effet, que le sang ne jouit pas d'une vie propre, et que les solides le tiennent sous leur dépendance? En outre, ce mémoire renferme une assertion encore plus dangereuse : on y conteste l'utilité des analyses chimiques, relatives à la composition de cette *chair coulante*, suivant l'expression de Bordeu, et nullement profitables, d'après l'auteur en question, à la pratique de la science des maladies. Sans reproduire avec détail une réfutation devenue inutile depuis les magnifiques travaux de MM. Barruel, Denis, Gibert, etc., il suffira de constater en ce moment cette circonstance, que dans un congrès très-remarquable par le nombre et la réputation de ses membres, l'un d'eux a osé méconnaître publiquement l'influence médicale de la chimie, cette science si nouvelle et déjà si féconde. Ailleurs on dira quelle place il faut lui assigner dans la médecine proprement dite. Mais l'Italie doit se persuader, que pour conserver un rang digne de ses travaux

passés et présents, elle a surtout besoin de se compléter par les sciences accessoires.

Dans le désir de chercher des excuses à cette erreur d'un homme du mérite de M. Giacomini, on peut se demander, s'il n'avait pas obéi trop légérement peut-être à un esprit d'opposition systématique contre M. Bufalini, le plus rude adversaire en ce moment des doctrines Rasoriennes, dont relève le premier. De part et d'autre, les dissentions scientifiques tiennent, on doit le croire, à des convictions consciencieuses et éclairées : pourtant elles ne se manifestent pas moins, avec une vivacité en apparence très-personnelle; là aussi, souvent la raison cède et l'homme reste.

Notre position nous permet de nous exprimer de la sorte, nous qui avons recueilli dans le cours de nos explorations, sur le compte des sommités médicales de la France, des jugements aussi impartiaux que ceux de la postérité; véritable justice préparatoire, rendue aux dispensateurs de la gloire intellectuelle de notre patrie, espèce de compensation bien due à des hommes, dont on nie souvent, dans leur propre patrie, par bon ton, par préjugé ou par jalousie, les services et la renommée.

Ainsi à Parme, le chevalier Speranza, auquel un long enseignement suivi de livres utiles sur la médecine légale, ont mérité le droit d'apprécier les autres, n'hésite pas à certifier les progrès dont cette spécialité se trouve redevable à l'illustre doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et à témoigner ses regrets de ne pouvoir répéter, faute d'éléments, les belles ex-

périences de ce dernier, auquel il attribue hautement et avec raison l'honneur d'avoir crée par subdivision, une spécialité importante : la Toxicologie. Sur ce point, la supériorité de la France se trouve donc reconnue par les savants étrangers.

Ils rendent une égale justice à nos travaux d'Hydrologie, en convenant que les effets des eaux employées comme agents thérapeutiques, s'y montrent expliqués, d'après une connaissance plus approfondie de leur composition intime.

Après avoir visité en Italie plusieurs établissements d'eaux minérales, on demeure convaincu que ce pays possède de belles sources médicamenteuses, mais que l'histoire médicale de celles-ci laisse encore beaucoup à désirer, surtout en ce qui touche à la connaissance exacte de leurs principes constitutifs : qu'on nous permette à cet égard de donner un exemple et de hasarder quelques conseils.

Les bains de Lucques jouissent d'une grande réputation. Il semble inutile de se perdre ici dans une description trop détaillée de leur position, et des agréments qu'ils procurent aux malades. Nous devons seulement déclarer, que s'il nous a paru convenable de choisir plus particulièrement cet établissement thermal pour en faire l'objet de nos réflexions, c'est en partie à cause de leur ancienne réputation ; notre Montaigne les a mentionnés, après en avoir éprouvé l'efficacité. Les étrangers leur accordent d'ailleurs, de nos jours, une préférence marquée, et tous les ans on y rencontre une

société brillante, animée par la présence du Duc Régnant, de sa cour, et par sa gracieuse hospitalité. Ces eaux thermales doivent être rangées dans la classe des *salines*, comme le démontrent le caractère physique, la saveur et la précipitation des sels; elles renferment cinq sources placées sur le versant méridional de la montagne, différenciées seulement par le degré de chaleur et la quantité des ingrédients minéralisateurs. Celle qui jouit de la température la plus élevée, domine aussi topographiquement toutes les autres; son usage ne peut avoir lieu, qu'après un séjour provisoire dans un grand bassin où elle perd l'excédant de son calorique. A cet égard, il nous a été permis de soumettre une observation au Duc de Lucques lui-même, et il peut devenir utile de la rappeler ici à M. le marquis Boccella, son majordome, directeur de la commission des bains, dont le zèle comprend et devance toutes les améliorations, qui contribuent à faire connaître et aimer cette belle partie de la Toscane. A notre avis, les eaux thermales ne devraient jamais être privées d'aucune des substances qui constituent leurs vertus médicamenteuses; il faudrait donc essayer de nouvelles recherches, afin d'amener une source d'eau froide, destinée à mitiger la trop grande thermalité de celles qui existent à découvert: par ce moyen, on conserverait à celles-ci la plus grande partie des sels aujourd'hui déposés par l'effet du refroidissement.

L'analyse chimique des eaux de Lucques n'existe pas, du moins elle ne figure pas dans l'ouvrage du

docteur Francheschi, qui, pendant sa vie, fut attaché à ces bains en qualité de médecin; cependant ce livre contient un chapitre intitulé : *Delle qualite fisice chimiche delle acque thermali Lucchesi.* Mais au point où est arrivée l'hydrologie, ce n'est pas indiquer les propriétés chimiques d'un corps que de se borner à des à peu près extrêmement vagues. L'état actuel de la science exige que la composition des eaux se démontre rigoureusement par des chiffres proportionnels. Alors seulement la médecine peut rationnellement en conseiller l'usage, les prescrire dans certains cas bien déterminés comme elles, et sortir de cet empirisme qui expose les malades à des déplacements, quelquefois inutiles, souvent dangereux. Un esprit opposé, esprit mathématique, investigateur, minutieux, si l'on veut, aurait dû présider à l'étude de chacune des sources des bains de Lucques, établir leurs analogies et leurs différences relatives, par comparaison avec celles d'autres pays semblables de nature et de position : ainsi se justifieraient logiquement des préférences ou des habitudes; ainsi l'art de guérir utiliserait les lumières provenant d'une analyse exacte.

Nous avons à espérer que ces paroles trouveront de l'écho, convaincu d'avance des richesses thérapeutiques renfermées dans un des établissements les mieux placés de l'Italie, et de la prospérité qui l'attend. En cela, il deviendra profitable au duché de Lucques d'imiter la France, si riche en travaux de ce genre. M. Anglada, professeur à Montpellier, chimiste et médecin d'une rare distinction, n'a rien

laissé à désirer, quant à l'histoire des eaux sulfureuses des Pyrénées orientales; M. le docteur Fontan vient de répéter et de rendre plus précise l'analyse des eaux de Bagnères-de-Luchon, ainsi que des autres établissements Pyrénéens. Voilà de bons et solides exemples : voilà des guides sûrs pour le médecin, à qui il importe tant de connaître la composition intime du médicament à employer, indépendamment de sa forme, qu'il soit ingéré ou qu'il soit introduit dans l'économie, par l'absorption cutannée. L'action des bains médicamenteux ne sera donc proposée qu'avec les conditions précédentes; conditions dont l'absence en Italie, rapprochée de leur utilité évidente, prouve, comme on l'a déjà pressenti, que l'hydrologie se ressentait du peu d'extension que les études chimiques avaient obtenue dans ce pays. C'est encore ici la répétition, par la cause et par l'effet, des observations précédentes relatives à la toxicologie.

Mais la médecine légale ne s'applique pas seulement à l'histoire des poisons; elle s'occupe encore de la police sanitaire, de l'hygiène publique, et des cas de criminalité par où elle se lie à l'étude du droit, etc., etc. Sous ces divers rapports, l'Italie possède des enseignements remarquables et quelques ouvrages ex professo que l'on pourrait consulter avec fruit. Après avoir prononcé déjà une fois le nom de M. Speranza, il y a justice à le répéter en signalant à l'approbation publique son opuscule intitulé : *Sulla dignita della Medicina Legale*; parce

qu'il renferme la preuve d'une grande érudition dans la spécialité professée par son auteur. Là se rencontre en peu de pages, toute une histoire bien faite des œuvres les plus remarquables sur cette matière. Il a fallu de grandes recherches pour obtenir ces nombreux renseignements, peut-être un peu trop succincts, et pas assez analysés. Ce travail, excellent programme, d'une érudition peu commune, renferme les meilleures indications pour faciliter l'examen de toutes les questions liées au problème médico-légal, et ayant, pour la plupart, une grande importance sociale.

Pour prouver que l'Italie n'est pas demeurée, comme l'Angleterre, en dehors du développement de la médecine judiciaire, l'on pourrait citer ici et sans remonter à une époque trop éloignée, les observations de Chiarugi sur la folie, la Chirurgie du Barreau (*Chirurgia Forenze*) de Celoni; les travaux de Sicuro et de Meli précurseur de Barruel, sur les différences à établir entre le sang de l'homme et celui des animaux; ceux de M. Piantanida sur le suicide, et quelques autres parmi lesquels on distingue la classification méthodique des blessures, par M. Puccinoti.

A Pise, il existe en effet, une chaire de médecine légale recommandée par la renommée de ce dernier. D'après ce qui a été dit plus haut de cet habile professeur, on comprend combien il devenait essentiel de connaître le caractère de l'enseignement confié à un tel maître. On pourra s'en former une idée d'après l'analyse de deux de ses meilleurs mémoires portant

un titre déjà connu du lecteur (*Intorno alla medicina civile*, *memorie*), mémoires embrassant trois parties : *l'Hygiène Publique*, *la Médecine Légale* et *la Philosophie Médicale*.

La première traite de l'éducation publique et privée, du régime pénitentiaire, qui partout cherche à s'acclimater, quoique en dehors de l'influence des physiologistes, de l'établissement d'une gymnastique adaptée aux diverses professions, de l'histoire des maladies populaires et des moyens propres à les prévenir. Elle comprend, en outre, des recherches sur les affections épidémiques, et sur la propriété contagieuse de certaines affections.

A la seconde, c'est-à-dire à la médecine légale proprement dite, M. Puccinoti rapporte l'application de la phrénologie à la législation ; il veut que l'examen des questions psycologiques précède les arrêts des cours et tribunaux appelés à prononcer sur les diverses monomanies, et en particulier sur la monomanie homicide. C'est ce qu'il appelle la Psycologie du Barreau (*Psicologia Forenze*).

Enfin, la troisième partie démontre, comment la philosophie médicale sert à lier entr'eux les faits de salubrité ou de sûreté publique, les rattacher à l'histoire de la médecine, et par celle-ci à l'organisation des peuples, et à leur civilisation.

Ces idées justes et élevées, peut-être un peu trop générales et trop dépourvues de preuves ou d'observations de détail, forment une masse de principes dont les bases demeurent à peine indiquées. Toutefois comme elles procèdent d'un des premiers mé-

decins de l'Italie, on peut y reconnaître la physionomie intellectuelle et morale des chaires de médecine légale, en ce pays.

Dans la nomenclature précédente des éléments qui forment les attributions de ces dernières, on n'accorde à la toxicologie qu'une place très-restreinte; tant l'Italie apprécie moins les travaux analytiques, que ceux qui reposent sur la synthèse souvent la plus hasardée. C'est là la conclusion des considérations qui précèdent, relativement à l'*Hydrologie*, à l'*Histoire des Poisons*, et à la *Chimie* qui les embrasse l'une et l'autre.

On aurait tort cependant d'exagérer l'opinion que cette science n'a pas assez multiplié ses applications au-delà des Alpes, et qu'elle compte peu d'hommes spéciaux, capables d'en comprendre les avantages. Il existe évidemment des savants italiens qui cultivent la chimie avec succès, mais par exception. A ce titre, on peut citer M. Sementini de Naples et le professeur Sgarzi, à qui l'on doit (chose rare en ce pays) un excellent travail sur les eaux minérales de la Porretta près Bologne, et une dissertation remarquable sur l'analyse des calculs pulmonaires. De tels exemples et d'autres auxquels il serait trop long d'accorder ici une mention particulière, porteront leurs fruits; déjà l'on signale plusieurs créations récentes de chaires et d'ampithéâtres destinés à la chimie. Il appartient aux Universités d'en demander un plus grand nombre; à elles de fonder des cours d'hydrologie et de toxicologie, afin de grouper au-

tour des généralités de la médecine italienne, des détails complémentaires et dont le but se devine aisément ; c'est de la rendre moins raisonneuse et plus pratique.

En effet, le défaut de culture des sciences chimiques l'a privée jusqu'ici de puissants moyens de diagnostic, quelquefois même de véritables bases thérapeutiques. Elle sent aujourd'hui combien il est faux de vouloir, avec Hippocrate, séparer absolument la médecine de l'étude des corps inertes, de ne pas admettre des analogies réciproques, et de déclarer qu'il existe entre ces deux modes de développements de l'esprit humain, des différences radicales.

L'art de guérir ne vient-il pas, en effet, de profiter des conquêtes contemporaines du physicien et du chimiste? On n'en saurait douter, au souvenir de ces mots : *Diabétès*, *Gravelle*, *Chlorose*, *Affections des liquides*, *Traitement Prophylactique*, etc. La médecine la plus rationnelle n'est-elle pas aussi la moins exclusive, celle qui embrasse l'homme et l'univers, et tient compte de l'action réciproque et continue de l'un sur l'autre, celle qui résume le *moi* et le *non moi*, devenant ainsi tous les jours plus universelle ?

Tel se dessinera désormais partout le caractère de la science des maladies. Déjà les chimistes les plus distingués lui ont fourni de nouveaux moyens prophylactiques et hygiéniques. En décomposant les médicaments pour conclure à la possibilité ou à l'impossibilité de leur combinaison, en les dépouillant de certains principes, n'ont-ils pas rendu leur action

plus énergique, plus sûre, et expliqué plus médicalement les effets des ressources fournies par la nature (*hydrologie*)?

Tous ces efforts, en rendant le diagnostic plus sûr, ont déterminé le seul résultat que l'on doive ambitionner, celui des conséquences thérapeutiques. Enfin la chimie a nécessairement multiplié les occasions d'introduire le médecin dans le sanctuaire des lois, par la création de la toxicologie; intronisation légitime et si généralement acceptée que les villes où se jugent des causes importantes, et où les études du droit sont cultivées avec soin, réclament hautement le secours d'hommes spéciaux, pour compléter l'enseignement judiciaire.

La médecine légale, cette science si riche et d'un si bel avenir, voilà le lien de la législation et de la médecine proprement dite, voilà en même temps l'élément indispensable de la bonne administration sanitaire du pays. Le temps approche où les écoles qui ont pour mission spéciale de connaître nos codes et d'en appliquer le texte, appelleront dans leur sein des professeurs, capables de dévoiler les secrets cachés encore pour elles, et se peupleront de *médecins-légistes* et de *légistes-médecins.*

En insistant surtout, dans ce chapitre, sur l'importance de la chimie, on a voulu prouver comment par elle la profession médicale augmente d'importance et s'élève à un rang plus social; chose moins utile peut-être pour la France, mais qui ne saurait manquer d'intérêt pour les états voisins, surtout pour l'Italie, sa sœur sous l'empire et son amie dans

tous les temps. Encore quelques efforts pacifiques des savants des deux contrées, et l'art de guérir atteindra à une hauteur digne d'eux, digne surtout d'une confraternité, qui tous les jours plus intime, conservera cependant à chacune d'elles sa physionomie originale et son caractère national.

JOURNALISME MÉDICAL.

Fate..... che gli altri indrizzi e frene.
TASSO *

Nelle vostre mani, si trova l'opinione degli scienziati e voi soli siete i distributori delle lodi e dei vituperi ; come fate, sta molto bene....
IL GATTO LETTERATO **

Quelle que soit la spécialité intellectuelle dont on se propose de suivre le développement, et pour peu que les recherches ne se réfèrent pas à des époques trop reculées, on est toujours sûr de se trouver face à face avec la presse périodique. Il n'existe pasen effet un seul progrès accompli en dehors d'elle, depuis un demi-siècle. Partout elle se présente résumant les travaux des temps passés, discutant les intérêts du présent, prophétisant les espérances de l'avenir; vérité claire, positive, reconnue, et d'où résulte la nécessité d'étudier l'état actuel du Journalisme Médical, en Italie.

* *Cap.* 1, *verso* 30 — *Gerusalemme liberata.*

** *Giornale scientifico letterario*, *Avertimento al publico.* .... Capolago, 1839.

Un tel examen concorde d'ailleurs avec la nature scientifique et les habitudes nationales de la France. Ici, la liberté de la presse a tant produit ; on s'y est tellement habitué à l'aimer et à l'écouter ; elle y a si bien rempli les quinze années de la restauration, tour à tour opprimée ou victorieuse, tantôt traitée avec le plus grand dédain, tantôt regardée comme un oracle infaillible, jusques à son triomphe définitif sur toute une dynastie de rois, que là plutôt qu'ailleurs, on sent la portée et l'importance des questions qui se rattachent à elle. Ainsi donc rien de plus naturel et de plus normal, que de nous livrer en ce moment à un sérieux examen des tendances et des mœurs propres au journalisme médical italien.

L'Italie ne possède pas de publications politiques indigènes ; car on ne saurait donner ce nom à quelques Gazettes paraissant sous le patrônage des Ducs et Archiducs, personnifications secondaires de la puissance autrichienne. Elles n'expriment qu'un fait, la volonté du souverain et de son gouvernement, empruntant beaucoup aux feuilles des autres nations, surtout à celles de la France, mais ne répétant que ce qui rentre dans une ligne déterminée par les principes du droit public, qu'elles sont exclusivement chargées de soutenir.

En revanche, les sciences s'honorent de représentants et d'organes nombreux. Parmi ceux-ci, se font remarquer en première ligne les recueils appartenant à la médecine. A vouloir les énumérer d'après leurs titres, on en constaterait peut-être un nombre supérieur à celui des productions

spéciales publiées à Paris et même en France sur la même matière. Dans presque toutes les universités, on en trouve plusieurs ; mais elles n'exercent pas l'influence des nôtres, par la raison que leur action se circonscrit dans un petit espace, et qu'elle ne franchit presque jamais les limites des villes et des états où on les imprime. Tout au plus si elles parviennent à la connaissance de l'Italie entière ; d'ailleurs leur quantité elle-même s'oppose à une propagation étendue; chacune divisant le nombre absolu des lecteurs, ne peut compter que très-peu d'abonnements. Ici et toujours se renouvellent les inconvénients inhérents à une extrême division territoriale. La centralisation avec de justes limites, c'est-à-dire associant aux mêmes bienfaits une capitale puissante et des provinces libres dans leurs dispositions naturelles, favorise à la fois les tendances scientifiques, une bonne direction politique et la production générale. Pour bien comprendre ce triple avantage, il suffit de parcourir les pays placés dans des circonstances contraires, d'entendre leurs vœux et d'apprécier les vices journaliers d'une organisation, impuissante à force d'être morcelée.

Dans ces pays, la presse médicale a subi les inconvénients attachés à la forme même de l'organisation politique. Rencontrant des obstacles auxquels il ne dépendait pas d'elle de se soustraire, elle n'a pu s'exprimer avec la franchise de nos journaux ; on ne lui aurait pas permis d'aborder quelques-uns des sujets qui en ressortent directement, par exemple celui de l'organisation de l'enseignement. Dans cer-

tains états, la censure s'exerce même sur les opinions médicales, sans être cependant nullement confiée à des juges compétents en pareille matière, comme se trouvent certaines facultés ou les conseils de docteurs préposés à cette mission. Là agissent alors d'autres influences : ainsi à Milan, l'homœopathie produite sous le patronage du gouvernement autrichien, entourée de toutes les préventions germaniques, s'est trouvée livrée à l'examen d'un public, qui n'était pas libre d'exprimer sa pensée à cet égard.

Un médecin de grande réputation avait écrit un article critique sur la doctrine d'Hahnemann ; ce travail d'abord mutilé par le secrétaire du gouvernement, fut ensuite défiguré par la censure et dépouillé de tout ce qui pouvait en assurer le succès ; fait d'autant plus frappant que la faculté de Pavie, à laquelle revient habituellement la tâche d'examiner les productions de l'esprit, exerce son pouvoir avec une modération remarquable.

On pourrait emprunter au Piémont des exemples semblables, et plus multipliés qu'ailleurs ; car son gouvernement semble chargé d'un rôle de douanier, à l'égard des idées françaises qu'il poursuit sous toutes les formes.

Ce pays touche de trop près à la France et se ressent trop de son ancienne occupation, pour ne pas avoir essay é de l'existence d'un journal de médecine. Là surtout, ce genre de publication deviendrait utile, d'abord à cause du nombre d'hommes studieux que renferment Gènes et Turin ; en second lieu, parce que les idées scientifiques françaises s'y

modifieraient en s'appropriant aux besoins nationaux des autres parties de l'Italie moins rapprochées de nos côtes ; mais en attendant, on constate dans cette contrée l'absence de toute espèce de recueil médical périodique. De nos journaux politiques, un seul s'y trouve toléré, la Gazette de France.

Pour répondre à un besoin généralement reconnu, deux jeunes médecins demandèrent un jour au gouvernement le droit de rédiger et de répandre une feuille spéciale sur la science des maladies. On ne leur répondit pas par un refus direct et péremptoire ; mais on leur suscita tant d'entraves, on leur imposa de telles conditions, qu'ils n'osèrent commencer leur entreprise. On exigeait par exemple d'eux un cautionnement garanti par un immeuble, et la preuve que chaque rédacteur et l'imprimeur en étaient les propriétaires réels. Conçoit-on quels pouvaient être les dangers d'un petit journal bien spécial, par conséquent parlant à un nombre de lecteurs très-restreint et d'un caractère si peu révolutionnaire? mais aussi peut-on dire à quel degré de prévention aveugle s'arrête la puissance publique, quand elle manque du sentiment de sa force morale ? A l'époque où le duché de Gènes appartenait à la France, on y remarquait un corps scientifique, publiant les travaux de ses membres et des mémoires pleins d'intérêt. L'académie et le journal furent supprimés en 1815 ; eh bien ! le souvenir de cet acte de vandalisme, nous l'avons retrouvé au fond de toutes nos communications avec les savants Gé-

nois, accompagné de réflexions dont vingt-cinq ans n'ont en rien diminué l'amertume.

Voilà contre quels obstacles avait à lutter une partie de la presse médicale en Italie; il lui a donc fallu de grands efforts pour se constituer; car tout ici-bas commence par obéir à l'empire des circonstances. Il y aurait pourtant erreur, à supposer qu'elle a eu sans cesse et partout à lutter contre le mauvais vouloir des gouvernements. Cette règle générale, offre d'heureuses et honorables exceptions. Dans la Toscane par exemple, les idées n'inspirent pas une aussi grande frayeur, et tous les journaux français y ont droit de cité. A Lucques aussi, la même hospitalité leur est accordée, et le voyageur s'étonne peu d'y rencontrer le National, objet d'une prohibition expresse dans toutes autres les parties de l'Italie.

En poursuivant l'examen des journaux de médecine de la péninsule, comme un corollaire de questions scientifiques plus générales, il a par conséquent été nécessaire de se tenir en garde contre la possibilité de donner pour le caractère de tout un pays, ce qui n'appartient en réalité qu'à une de ses divisions, et c'est là peut-être la plus grande difficulté d'un travail pareil à celui-ci. Cette intelligence de la multiplicité, cette perception de natures particulières, voilà ce que nous avons cherché à acquérir, afin de mériter de ne pas être confondu, sous ce rapport, avec certains observateurs convaincus d'avoir toujours noyé les détails dans l'ensemble.

Au milieu donc de cette masse de journaux de médecine existant aujourd'hui en Italie, il im-

porte de juger l'esprit et la portée de ceux à qui appartient une individualité nettement dessinée. La plupart se résument en compilations, formées à l'aide d'extraits empruntés à la presse Allemande, Anglaise ou Française. Les articles originaux s'y montrent très-rares ; on les croirait plutôt destinés à communiquer à l'Italie l'impulsion venue du dehors, qu'à vulgariser les doctrines médicales indigènes.

Un jeune médecin italien, plein de modestie et d'érudition, M. Augustin Bertani de Milan, sorti de sa patrie pour aller visiter l'Allemagne et la France intellectuelles, racontait que toutes les fois qu'il exposait au-delà du Rhin les conceptions systématiques propres à son pays, on lui exprimait la plus grande surprise de ce qu'elles semblaient étrangères aux journaux d'Italie, qui négligeaient de les faire connaître malgré ce qu'elles renfermaient d'original et d'intéressant.

En outre, chaque recueil ne reçoit pas une direction unitaire, de manière que ses différentes divisions ne forment jamais un tout homogène. La plupart des rédacteurs en chef avouent au contraire admettre, sans contrôle préalable, les opinions individuelles les plus divergentes, et ne pas tenir à ce que leur publication représente telle doctrine plutôt que telle autre.

On ne peut nier sans doute, pour un journal scientifique, le besoin d'accepter des idées souvent contradictoires; car on exige de lui l'exposition des faits nouveaux, de quelque part qu'ils viennent, ses lecteurs demandant avant tout à se tenir au courant

de ce qui se passe dans le monde de leur spécialité. Il devient pourtant facile de concilier cette manière de procéder avec le principe d'homogénéité, qui doit présider à toute publication périodique. Un article original se présente, acceptez-le, transcrivez-le dans vos colonnes avec son caractère propre, avec sa physionomie personnelle ; mais en même temps, s'il s'éloigne de la ligne la plus habituellement suivie par le journal, faites remarquer, à l'aide de commentaires, les dissemblances fondamentales, et combattez les idées peu rationnelles ou dangereuses. Ainsi se trouveront combinés à la fois, et les droits de la science, qui, comme la vérité, doit toujours être ou avoir la prétention d'être une, et le besoin de plaire à des abonnés exigeants, en donnant quelque chose à la variété à laquelle on sacrifie trop en ce moment.

Cette manière de juger les articles destinés à un journal, se rapporte aussi à l'analyse des travaux ex professo produits en dehors de sa rédaction, comme à celle des faits cliniques. Ainsi doit être conçue la critique, toujours rigoureusement vraie et consciencieuse, mais exacte et sévère. A ce propos, qu'il soit permis ici d'exprimer une pensée venue souvent à notre esprit.

Dans la publication du grand nombre d'observations empruntées chaque jour, soit aux visites des hôpitaux, soit à la pratique particulière, qui n'a pas été frappé de la monotone assurance, avec laquelle les rapporteurs les présentent presque toujours, comme ayant abouti à des succès incontestables, à des guérisons merveilleuses ? A ce compte, ne

devrait-on pas posséder en ce moment la thérapeutique la plus large, la plus logique, la plus heureuse? Souvent même on voit sur le papier, des médications contraires, préconisées à quelques pages d'intervalle dans des cas analogues, et dans toutes les circonstances, l'affection pathologique aboutit à une terminaison favorable. Exagérations évidentes! erreurs peut-être volontaires et coupables! triste effet de la concurrence et de l'isolement des membres du corps médical! La science des maladies n'y gagne rien; cependant il s'accomplirait une œuvre réellement utile à ses progrès, si certaines publications périodiques se consacraient exclusivement à la propagation des faits négatifs, et si le journalisme s'emparait du résultat tel quel des cliniques. La vérité ne se présente jamais tellement absolue, qu'on ne puisse arriver à elle que par la ligne droite.

En France au contraire de l'Italie, les opinions médicales sont représentées par la presse au même titre et de la même manière que les croyances politiques. Chacune s'y rattache à un recueil spécial suivant sa marche déterminée, tenant à une doctrine et se vantant d'avoir contribué à sa diffusion ou à son triomphe; s'il rapporte des idées opposées aux siennes et en discords avec son principe, c'est dans le but de les combattre et de les réfuter.

La *Revue Médicale*, par exemple, vint se poser en antagoniste de l'École de Broussais, même au moment où celle-ci semblait devoir tout envahir. On se rappelle encore les articles si vigoureux de feu Miquel et de tant d'autres; et l'on sent aisément

la raison pour laquelle le docteur Cayol ancien professeur de la faculté de médecine de Paris, et son propriétaire actuel, a intitulé ce recueil : *Journal des Progrès de la Médecine Hippocratique.*

Sur une ligne parallèle marche le *Bulletin de Thérapeutique* aujourd'hui très-répandu. Après les faits pratiques dont la multiplicité remplit presque toutes les colonnes, viennent souvent prendre place des discussions théoriques d'un grande portée, vues surtout par leur côté critique. Nulle part on n'a combattu avec plus de bonheur ce qu'on a appelé la *Méthode Numérique*, cette application à la médecine de l'exagération matérialiste du dix-huitième siècle. Il ne peut être indifférent de constater que ces deux journaux ont toujours compté parmi leurs collaborateurs des médecins sortis de la Faculté de médecine de Montpellier; à celle-ci appartient le docteur Miquel, rédacteur en chef du Bulletin.

On multiplierait ici facilement des exemples analogues : ainsi la *Gazette Médicale* dont le propriétaire, M. Guérin, a publié un travail remarquable sous le titre de l'*Eclectisme Médical*, et s'est toujours proclamée éclectique.

Pour compléter ce tableau, il suffirait d'indiquer les tendances des journaux du camp opposé, où l'on rencontre les noms des anatomo-pathologistes les plus connus et fréquemment celui de Broussais leur maître ; mais il faut se restreindre, afin de revenir à la presse médicale italienne contemporaine, que nous avons dit être de nos jours peu caractérisée dans ses recueils divers, et surtout peu systématique. Cet

état de choses était différent, il y a à peine quelques années, parce qu'alors l'Italie, comme la France, se trouvait travaillée par une opinion dominante. Là le Contre-stimulisme tendait sans cesse à tout absorber et à s'imposer; à cette époque aussi, l'attaque et la défense, vives, ardentes, passionnées, intolérantes, virent tour à tour les noms les plus célèbres s'interposer dans le débat.

Le Rasorisme rencontra pour adversaires la rédaction du Journal de Venise, connu sous le nom de *Giornale per servire ai progressi della Patologia*; il fut aussi combattu par celui que fonda Omodei. Ce nom se rattache au développement du journalisme médical italien d'une manière si intime, que l'on croit ici continuer son histoire, en faisant connaître succintement ce médecin, recommandable surtout par sa publication périodique la plus ancienne peut-être de l'Italie.

OMODEI.

Omodei naquit dans les états sardes en 1779. Après avoir terminé son éducation première à Turin, il se rendit à Pavie, où la réputation de ses maîtres Scarpa, Nessi, Carminati, Brugnatelli, etc., jetait alors un grand lustre sur les études médicales; là il reçut en 1800 le titre de docteur. Plein de modestie et de savoir, il comprit cependant que les droits attachés à la possession d'un diplôme ne devenaient légitimes qu'en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'homme malade. Aussi

ne tarda-t-il pas à partir pour Vienne, où il compléta ses études théoriques : dans ce but, il suivit avec assiduité la clinique de Pierre Franck, qui fut pour lui plus qu'un maître ; car il resta constamment son ami (1).

De retour en Italie, il se fixa à Milan. Nommé médecin militaire en 1804, et chargé d'un service à l'hôpital militaire ainsi qu'aux prisons, il remplit ces fonctions jusqu'en 1811. A cette époque, il donna sa démission, ne pouvant pas se rendre à l'hôpital d'Ancône, auquel il venait d'être attaché comme médecin, mais ayant obtenu les plus honorables attestations du gouvernement et du ministère de la guerre.

Ce début dans la carrière par une pratique active auprès des soldats malades, devait, comme il arrive presque toujours, exercer une grande influence sur la vie scientifique d'Omodei. Ses idées le dirigèrent donc naturellement, vers tout ce qui peut assurer le bien-être et la santé des hommes voués à la défense active du pays. Aussi après leur avoir consacré les soins les plus empressés, s'être opposé à la diffusion des maladies contagieuses et avoir proposé des règlements sanitaires, ne tarda-t-il pas à publier deux ouvrages spéciaux, intitulés, l'un : *Polizia Economica Medica delle vettovaglie*, Milano 1806, in-8°; l'autre : *Sistema di Polizia Medico-Militare*, 1807. Le premier traite particulièrement

(1) La plupart de ces détails et les suivants sont empruntés à la Biographie d'Omodei publiée par le docteur Calderini.

des moyens de conserver les vivres destinés aux armées, de la qualité des boissons, des aliments, de leur altération et des procédés pour reconnaître celle-ci, de l'état dans lequel ils doivent être administrés, de leur bon usage, et des abus qu'ils peuvent engendrer. Le second suit le soldat dans toutes les circonstances de sa vie : il l'étudie dès l'instant de sa présence sous les drapeaux, pour ne le quitter qu'au jour de son congé définitif; il l'accompagne dans les garnisons en temps de paix, dans les hôpitaux, dans les camps, et jusque sur le champ de bataille. On y remarque un chapitre assez curieux sur le célibat considéré relativement à son influence sur l'individu, sur la société, et comme cause occasionnelle des maladies. Malheureusement ce travail resta inachevé; il n'eut pu qu'ajouter à la gloire de l'Italie médicale, qui a posé la première, les règles destinées à assurer la vie et la santé des personnes attachées aux armées, par le livre de Porzio, publié à Naples en 1601, avec ce titre : *De militis in castris sanitate tuendâ.*

Omodei nommé plus tard médecin consultant auprès du ministère de la guerre, essaya de plusieurs projets propres à améliorer le régime des hôpitaux militaires, notamment de l'établissement d'un règlement sanitaire pour les soldats, basé sur l'effet d'une statistique médicale complète. Fidèle à sa mission, il soutint des controverses, pour fixer la valeur des propriétés désinfectantes des acides azotique et chlorhydrique dans les maladies contagieuses, donnant une préférence peu fondée à l'ex-

position à la chaleur et à l'air, ainsi qu'au lavage avec l'eau fraiche, des objets soupçonnés de contenir le germe de l'infection.

L'extension de l'ophtalmie d'Egypte qui venait d'attaquer la garnison d'Ancône en 1812 et 1813 lui fournit l'occasion d'étudier cette cruelle affection, d'indiquer les moyens les plus propres à en arrêter les progrès, et de se prononcer affirmativement sur son caractère contagieux, contre l'avis de plusieurs de ses confrères Français et Italiens. Ses travaux aboutirent à une excellente monographie de cet état pathologique. Plusieurs fois depuis, son attention fut ramenée sur ce sujet important, et toujours il arriva aux mêmes conclusions.

On ne peut omettre de citer encore ici son ouvrage intitulé : *Del governo politico-medico del morbo petechiale*, publié d'abord en 1817, et augmenté en 1824 d'un tableau statistique, d'autant plus remarquable, qu'alors on s'aidait peu encore des observations ainsi présentées.

Déjà à la fin de 1814, un décret du gouvernement autrichien, en excluant les étrangers des emplois publics, avait dépouillé Omodei de sa place de Médecin en Chef près de l'hôpital militaire de Milan. C'est peut-être à cette interruption forcée de sa pratique qu'il dut l'idée de s'adonner à un nouveau genre de travaux. Du reste, les liens les plus puissants le rattachaient à la Lombardie, où il obtint plus tard d'être naturalisé.

Omodei, comme médecin militaire, fit preuve d'un zèle éclairé et infatigable; sous ce rapport, il a

laissé une réputation de *praticien assidu, humain et heureux dans ses cures* (1). Ce n'est pas ici le lieu d'insister d'avantage sur cette première partie de sa carrière; il suffira de l'avoir indiquée aux hommes spéciaux voués à l'amélioration du sort du soldat; il reste maintenant à l'apprécier dans sa qualité de publiciste, point par où sa biographie se lie intimément à l'histoire même du journalisme italien.

Omodei fonda les *Annales Universelles de Médecine* vers l'année 1816 (2). Par ses soins, ce journal acquit en peu de temps, un immense crédit; il devint, suivant M. Calderini, le *Vade Mecum* de tout médecin italien, désireux de connaître les progrès des sciences médicales accomplies par les nations civilisées. Doué d'un tact exquis, Omodei choisissait avec désintéressement les notices et les observations les mieux appropriées aux besoins du moment; il recherchait principalement les investigations directement liées à des conséquences pratiques. Dédaignant de transformer son recueil en instrument de lutte et de scandale, la critique n'y manque jamais d'urbanité et de justesse. Enfin il était plein d'indulgence pour les jeunes gens; il les aidait de ses conseils, et les excitait au travail en ouvrant ses annales à leurs premiers essais. Aussi cette publication de plus en plus populaire a-t-elle compté

(1) *Medico pratico, fu assiduo, umano, e felice nelle sue cure.*

(2) Ce journal formait en 1840, époque de la mort d'Omodei, 92 volumes in-8° très-compactes; il se continue sous la direction de M. Calderini.

parmi ses collaborateurs les plus illustres médecins de la péninsule transalpine ; elle se répandit bientôt dans toute l'Europe, et pénétra même en Amérique. Ce succès et cette universalité peu communs relativement aux travaux de cette espèce, indique que ceux d'Omodei devaient avoir un mérite particulier, mérite déterminé et justifié d'avance par ses bonnes études à Pavie et à Vienne, et par ses observations de pratique militaire.

Ce médecin recommandable mourut au commencement de l'année 1840, après avoir fourni la carrière la plus utile et la mieux remplie. A sa mémoire se rattachera toujours l'idée d'un homme laborieux, d'une haute portée, mais manquant peut-être un peu d'originalité, répugnant à toute idée exclusive, désireux de concilier la tradition avec le présent, et possédant au plus haut degré, à cause même de ces tendances eclectiques, les qualités du journaliste qui doit étudier, discuter et juger les autres, plutôt que découvrir et inventer.

D'après cette appréciation, il devient facile de concevoir pourquoi Omodei sut échapper à la contagion Rasorienne, et pourquoi il se déclara l'adversaire d'un système que son auteur enseignait aussi au moyen de journaux, et défendait, à l'aide de publications particulières, avec toute la prévention, toute la verve et peut-être l'intolérance ordinaires dans cette position.

Déjà en 1802, on trouve le nom de Rasori attaché à la rédaction des *Annali di Medicina*, et en

1811 on le voit s'associer à Miquele Leoni dans la publication des *Annales di scienze e lettere* ; mais le contre-stimulisme sentit bientôt le besoin de posséder un organe spécial. Dans ce but, à la voix de M. Tommasini alors professeur à Bologne, s'éleva le *Journal de la Nouvelle Doctrine Italienne*, destiné surtout à répondre à des adversaires déjà nombreux. Ce fut sous ce rapport, le même spectacle qui se produisit en France, lorsque Broussais vit son système attaqué. La lutte se déclara également vive au sein des deux pays, où les disciples se montraient plus exclusifs encore que les maîtres. A part le nom des systèmes, à part le nom de leurs auteurs, le Physiologisme et le Rasorisme subirent les mêmes vicissitudes pour aboutir, nous l'avons dit, à un sort pareil ; tant il est vrai qu'il faut à toute théorie, pour se constituer, non seulement la conviction des inventeurs, et des adeptes dévoués, mais encore sa confirmation par les faits : or voilà précisément par où pèchent les hypothèses exclusives. Embrassant un seul ordre de phénomènes, tandis que les exceptions se multiplient pour les contredire, elles perdent chaque jour de leur terrain et finissent par disparaître. La vérité exacte et complète exige l'application simultanée de l'intelligence et des sens aux découvertes scientifiques ; elle suppose la conception qui résume, et en même temps l'analyse qui vérifie.

L'exposé précédent prouve que la gloire du journalisme italien ne repose pas sur la tête de quelques médecins inconnus ; d'autres noms encore, comme ceux de Strambio, de MM. Speranza, Puccinotti,

Bufalini , etc. (1) suivis de quelques-uns d'une publicité moins éclatante , appellent l'attention des corps savants ou des médecins étrangers sur la presse italienne.

Toutefois une lacune s'y fait sentir, et il importe de la signaler. Les différents recueils péninsulaires n'abordent presque jamais aucune question

(1) La Liste suivante fera connaître d'une manière complète l'état actuel des Journaux de Médecine en Italie , avec les noms des principaux Directeurs :

Annali Universali di Medicina (Milano) , Calderini.

Annali Medico-Chirurgici (Roma) , Metaxa.

Annuario delle Scienze Chimiche e Farmaceutice (Mantova).

Biblioteca di Farmacia Chimica Fisica (Milano) , Cataneo.

Bulletino delle Scienze Mediche (Bologna) , Societa Medica.

Bulletino di Chimia e Farmacia (Parma).

Effemeridi di Clinica , Medicina , Chirurgia è Chimia Farmaceutica (Napoli).

Effemeridi delle Scienze Mediche (Milano) , Fontanetti.

Effemeridi di Medicina (Napoli) , Cervellari.

Esculapio Napoletano (Napoli).

Il Filiatre Sebezio (Napoli) , de Renzi , Ronchi.

Giornale per servire ai progressi della Patologia (Venezia) , Numius.

Giornale delle Scienze Mediche (Torino) , Collegio di Medicina.

Giornale delle Scienze Medico Chirurgiche (Pavia).

Memoriale della Medicina Contemporanea (Venezia) , Benvenutti.

Memorie della Societa Chirurgica di Bologna.

Osservatore [l'] *Medico* (Napoli) , Migliari.

Racoglitore [il] *Medico* (Fano) , Malagodi e Govone.

Poligrafo (Verona) , Orti.

Giornale Arcadico (Roma) , Societa.

Repertorio delle Scienze Fisico mediche del Piemonte (Torino) , de Rolandis

Severino [*il*] *Giornale Medico Chirurgico* (Napoli).

Gazetta ecletica di Chimica (Verona) , Semberini.

d'anatomie, de physiologie comparées, et de sciences naturelles proprement dites. A cet égard, la presse médicale française mérite la préférence sur celle de l'Italie ; car, à part des journaux assez rares spécialement consacrés aux diverses branches scientifiques, celles-ci ne produisent rien d'intéressant qui n'ait son retentissement dans la physiologie et la pathologie humaines.

D'un autre côté, il faut reconnaître aux médecins italiens, l'avantage de posséder une connaissance plus étendue et plus approfondie des langues étrangères. Sous ce rapport, leur éducation ne laisse rien à désirer, puisque, durant une excursion qui nous a rapproché d'un assez grand nombre, nous n'en avons pas trouvé un seul qui ne parlât ou ne comprît notre idiôme, et souvent aussi l'Anglais et l'Allemand. Cette faculté d'une initiation facile aux ouvrages des autres nations, se manifeste dans les publications périodiques médicales, par des traductions quelquefois pleines d'intérêt. Elle explique en même temps, comment les italiens se tiennent toujours au courant de tous les travaux étrangers un peu recommandables, tandis que les leurs restent si long-temps ignorés en France; inconvénient grave, mais réparable, surtout aujourd'hui que l'étude des langues vivantes va occuper une place importante dans notre système d'éducation générale ; confirmation rationnelle et pratique de la vérité du mot de Charles-Quint : *Un homme qui sait quatre langues, vaut quatre hommes.*

Les journaux de médecine existant actuellement

en Italie, sont placés sous la direction ou d'un rédacteur unique, ou des professeurs d'une faculté, ou d'une commission de savants, ou des gouvernements eux-mêmes. A cette dernière circonstance, se rattache une mesure prise à Naples, et que la France devrait imiter au plus vîte, puisqu'elle s'est laissée dépouiller à cet égard de son droit d'initiative. Par un décret de 1833, le Roi des Deux-Siciles prescrivit la création d'un journal de médecine intitulé : *Annali Clinici dell' Ospedale degl' Incurabili*, et destiné à rapporter les observations les plus remarquables recueillies dans ce magnifique établissement. Cette publication placée sous le patronage de S. E. M. Nicolas San Angelo, ministre secrétaire d'état des affaires intérieures, compte déjà sept années d'existence, et il suffit de la parcourir pour voir que ses fondateurs ont attaché leur nom à une œuvre utile. C'est un bon journal de médecine, et en même temps un acte remarquable d'administration, en ce qu'il résume, au moyen de tableaux statistiques homogènes et complets, tous les faits d'influence climatérique si nécessaires à constater dans l'intérêt de la santé publique. Ces tableaux rapprochés de celui qui fut proposé au Congrès de Pise par le docteur Ferrario de Milan, sembleraient très-propres à être adoptés en France, quant à leur forme, et à l'unité qui en résulterait pour les observations recueillies au sein des hôpitaux.

L'institution des *Annales Cliniques de l'Hospice des Incurables de Naples*, trouvera tôt ou tard des imitateurs. Dans cet espoir, on ne lira pas sans

intérêt les dispositions principales d'un réglement ayant pour but d'assurer d'avance l'avenir de ce recueil, et qui figure dans les *Statuti, per lo Reale Stabilimento degl' Incurabili, sect.* 17, *pag.* 136.

Rédaction : confiée 1° obligatoirement à huit professeurs, quatre de médecine, quatre de chirurgie, proposés par la commission sanitaire de l'hôpital, 2° à la coopération volontaire des praticiens et des aides ; ceux-ci pouvant se faire ainsi des titres pour leur avenir.

Forme : une livraison de cinq feuilles au moins par trimestre, accompagnées d'un tableau contenant l'indication 1° du nombre des malades reçus, 2° de la maladie, 3° de l'âge, 4° du sexe, 5° du lieu de naissance, 6° du métier, 7° de la guérison ou de la mort.

Rétribution : Point de traitement fixe, mais seulement des honoraires proportionnés au mérite des travaux jugés et taxés par la commission sanitaire.

Renouvellement annuel de la moitié des rédacteurs, rééligibles seulement après trois ans.

Fonctions de ces derniers emportant obligation de parcourir les salles, pour connaître et décrire eux-mêmes les cas rares et dignes d'intérêt, l'effet heureux ou malheureux des nouveaux remèdes, le succès ou la non réussite des opérations chirurgicales, les procédés récemment introduits dans la pratique.

Prescription aux médecins ordinaires de signaler aux rédacteurs, par écrit ou de vive voix, les maladies offrant un cachet particulier, avec le pri-

vilége à eux conservé, sur leur demande, de se charger d'en rendre compte, sauf toutefois l'approbation de la commission.

Faculté accordée aux autres professeurs de l'hôpital, non rédacteurs officiels, de recevoir des honoraires pour les mémoires originaux fournis par eux et accueillis par la commission sanitaire.

Division entre chaque rédacteur des observations à insérer dans les Annales, de manière à affecter à chacun une spécialité déterminée.

Caisse particulière pour le soutien de l'entreprise moyennant un fonds d'association de 1 fr. 25 c. pour chaque livraison, cette caisse étant destinée à pourvoir aux frais d'impression, aux honoraires des rédacteurs et au salaire d'un correcteur d'épreuves.

Disposition transitoire mettant à la charge des fonds de l'hospice les dépenses précédentes, en attendant que les ressources de la caisse particulière (1) grandissent et suffisent.

Ainsi voilà donc enfin un gouvernement qui a voulu comprendre, combien il lui importait de prési-

(1) La Presse médicale de Naples possède encore un recueil digne d'attention. L'Institut central de vaccine publie un journal intitulé : *Biblioteca Vaccinica.* Commencé par le professeur Miglietta dès l'année 1808, il n'a pas éprouvé d'interruption depuis cette époque. Son objet consiste à perfectionner tout ce qui se rattache à une question, qui intéresse à un aussi haut degré et la science et l'administration. Dans sa spécialité, c'est une publication très-remarquable. M. le chevalier Salvatore de Renzi en est en ce moment le directeur principal. On sait déjà d'ailleurs de combien de services la propagation de la vaccine se trouve redevable à ce savant médecin.

der lui-même aux débats scientifiques, et d'imprimer un caractère social à la presse médicale. Après un tel exemple, laissera-t-on longtemps encore en France, cette dernière livrée aux efforts individuels; et le pouvoir supérieur ne cherchera-t-il pas au contraire à la diriger et à lui donner les tendances les plus favorables aux progrès de l'art de guérir? Déjà tous nos grands établissements de bienfaisance se trouvent placés sous la direction immédiate de l'administration qui s'occupe de leur économie domestique, de leur police sanitaire, de la nomination de leurs médecins. Serait-il moins utile qu'elle employât son influence pour favoriser la propagation et une saine interprétation des faits cliniques? Pourquoi l'Hôtel-Dieu de Paris, pourquoi la plupart des autres hospices du royaume, ne publieraient-ils pas chacun des annales tout au moins trimestrielles? Il suffirait d'affecter à cet usage une dotation spéciale, probablement bientôt couverte par les abonnements centralisés au ministère de l'intérieur.

La direction d'une telle entreprise reviendrait de droit, d'abord aux professeurs de clinique, et secondement aux médecins des hôpitaux. On y ferait aussi participer les facultés de médecine, afin d'embrasser les deux faces de tout fait scientifique, le point de vue théorique et la partie expérimentale. Est-il besoin d'ajouter combien il paraît aisé de lier, dans ce but, les trois grandes Facultés, de Paris, de Montpellier, de Strasbourg, par des communications réciproques et non interrompues?

On a vu plus haut combien d'efforts et de persé-

vérance, il a fallu souvent pour donner à la presse médicale, en Italie, une importance légitime, importance qu'elle acquiert si vîte en France, à cause des habitudes qui, étendant son domaine à d'autres sujets et la revêtant de formes moins sérieuses, poussent à son développement. Ainsi s'explique peut-être la prépondérance accordée, en pays étrangers, à nos recueils spéciaux.

Le journalisme résume, à notre avis, l'histoire contemporaine d'une nation, lorsqu'il peut se produire avec indépendance. Il complète l'autre presse, celle qui enfante des travaux plus longs et plus sérieux. Tandis que celle-ci représente la partie organique de la science, la première, critique et se montre toujours sévère à la fois aux hommes et aux choses. Son dictionnaire se compose, en presque totalité, de noms propres; son allure ressemble à celle d'un assaillant opiniâtre qui ne possède d'autre arme que la personnalité. Ne faut-il pas à une œuvre quelconque une virtualité très-puissante pour échapper intacte à ces atteintes et à d'aussi rudes épreuves?

Comme c'est à la discussion principalement que le journalisme consacre ses efforts, la médecine devait naturellement se rapprocher de lui, de ce terrain libre où toutes les opinions peuvent se produire. La science des maladies touche aux intérêts les plus chers, aux besoins les plus journaliers; voilà pourquoi elle occupe l'esprit d'un grand nombre de personnes, même étrangères à sa pratique. Ne comportant pas une précision semblable à celle des mathématiques, plus à la portée du vulgaire,

elle ne présente pas par conséquent ni une autorité inflexible, ni des dogmes invariables, ni des calculs transcendants; aussi elle se plaît dans la controverse, qui lui devient utile, nécessaire, profitable, par cela seul que chacun se trouve appelé à y prendre part, à l'aide de faits observés individuellement, et livrés ainsi au jugement du public médical.

En ce sens, la presse périodique est sans doute moins substantielle que les ouvrages ex professo; mais aussi elle s'adresse à un plus grand nombre de lecteurs. Ceux-ci l'écoutent avec plus d'avidité, parce que ses improvisations écrites répondent aux passions du moment, et mêlent des noms propres aux discussions quotidiennes, sans cela arides ou fatigantes. Rien donc de plus naturel que d'avoir vu en France, comme en Italie, les recueils spéciaux de l'art sanitaire fondés ou soutenus par les noms les plus célèbres : encore une preuve ajoutée à tant d'autres de la valeur relative de ce mode d'expression de la pensée humaine.

HOMŒOPATHIE.

Il molto proselitismo fu sempre il frutto delle novità maravigliose; e pur troppo il genero humano n'ebbe piu volte a sopportare indegnissime calamità ; e forse principalmente per questa cagione cotanto si tardarono i progressi delle scienze. BUFALINI. *

Nello scorso februario scrivevami da Parigi l'amico e collega Mojon , che l'ottuagenario Hahnemann da due anni colà dimorante , non ha fatto proseliti che omeopaticamente.

SPERANZA. **

Déjà depuis longtemps l'homœopathie a subi son jugement en France ; la science , d'accord cette fois avec l'opinion , l'a condamnée sans appel ; et voilà tout ce qu'on peut en dire aujourd'hui. Elle est morte, bien morte , malgré quelques efforts inutiles de galvanisation tentés après coup. Son existence a été ici des plus éphémères ; à peine si on rencontre encore, à Paris, quelques-uns de ses sectateurs , à peine si l'on trouve, dans toute la province, une demi-douzaine de praticiens ayant renié la vieille doctrine , celle qui commençant avec le monde , se constitua avec Hippocrate, pénètra au sein de toutes les contrées connues, à laquelle les gouvernements et les peuples consacrérent des hôpitaux, des écoles , des musées , des académies , et

* *Cicalate*, 11 (1835).

** *Sull' azione terapeutica del ferro*, *Venezia* 1839 *pag.* 22, *annotazione*.

qui cependant, au dire de certains hommes, devait s'effacer devant la théorie allemande, comme l'ombre devant le soleil : prophétie dont l'accomplissement ne tendait à rien moins qu'à réduire tout le passé de l'art de guérir, à l'état d'une erreur universelle. Toutefois, cherchons la raison d'être de cette minorité imperceptible qui proclame encore Hahnemann, comme un nouveau Messie médical.

Il existe des esprits qui, par leur nature, semblent frappés de vertige, en présence d'une nouveauté ou d'un fait extraordinaire, inouï. Toute chose récente prend à leurs yeux les couleurs d'une chose vraie ; leur bon sens s'humilie devant tout ce qui revêt un caractère original. Cette disposition tient à l'exagération d'un sentiment légitime ; car qui n'aime pas aujourd'hui le progrès c'est-à-dire le changement ; qui oserait prétendre, par exemple, que la médecine a touché à ses dernières limites, et qui voudrait la retenir dans les liens de la tradition, sans lui permettre le moindre mouvement en dehors de ses habitudes anciennes ? Mais les hommes sages et prudents s'efforcent, avant d'adopter une nouvelle route, d'en voir la direction, d'en calculer la solidité ; quand ils jugent, c'est avec réserve, avec circonspection.

Telle nous a semblé la position, la seule rationnelle à prendre vis-à-vis de l'homœopathie. Après l'avoir étudiée dans ses livres, dans ses journaux, dans la conversation de ses apôtres, après avoir participé à l'expérimentation de ses œuvres au lit du

malade, au sein même des hôpitaux (1), nous avons fini par nous réunir à l'avis du grand génie universel qui se compose à la fois des individualités et des masses, pour prononcer avec lui qu'Hahnemann n'est plus en ce moment que le missionnaire d'une idée paradoxale, ruinée *à posteriori* par l'observation, tuée par l'examen, et dont toute la valeur se réduit à un dernier coup porté à la doctrine de Broussais. Encore même, en l'attaquant par le côté de son caractère exclusif, elle n'en a jamais compris la haute portée, sous d'autres rapports. Aussi les luttes de l'homœopathie contre l'allopathie, c'est-à-dire contre le physiologisme n'ont-elles attiré l'attention que par la singularité des armes que la première a mises en usage.

Ce n'est ici ni le lieu, ni le moment de reprendre la critique déjà vulgaire de ses principes et de leur application. Nous n'avons pas été les derniers à manifester une opinion à cet égard (2); mais, à cause même de cette position exceptionnelle, nous ne pouvions nous empêcher de constater si, en Italie, Hahnemann avait été plus heureux qu'en France, et s'il s'y était ménagé des adeptes plus célèbres, des clients plus nombreux. Une conduite contraire aurait laissé une lacune au milieu de ce travail; d'ailleurs il fallait vérifier ce dont le rapprochement des

(1) Pratique du docteur Mabit au grand hôpital de Bordeaux, 1837.

(2) Voir le Feuilleton scientifique du *Réformateur*, journal politique, Paris, 1833.

choses nous a convaincu depuis, savoir : qu'au delà des Alpes, l'homœopathie se faisait un argument favorable de son extension et de son application prétendue parmi nous, contre-partie de son rôle à Paris, où elle proclamait l'Italie toute entière convertie à ses dogmes, les souverains et les peuples péninsulaires ne pouvant plus se passer des secours de sa nouvelle matière médicale, et l'enseignement lui-même débordé par ses principes. En présence de pareils faits si audacieusement affirmés, il paraissait urgent de poursuivre nos anciennes investigations et de soumettre cette doctrine à un nouveau jugement ; car alors il fallait la supposer mieux appréciée ailleurs que dans notre propre pays. Mais nous avons eu la démonstration de la fausseté de ces assertions, sans doute étrangères aux propagateurs officiels de la nouvelle théorie germanique.

Et d'abord que faut il entendre aujourd'hui par homœopathie ? est-ce la pensée d'Hahnemann littéralement formulée dans ses écrits, pure de toute alliance avec la médecine des contraires, sur laquelle il appelle la réprobation et la colère ? A ses yeux, en effet, les praticiens anciens et modernes représentent des meurtriers munis d'un diplôme, consacrés par la loi, exerçant avec impunité une funeste profession. Est-ce cette théorie exclusive, assise sur une symptomatologie si minutieuse, si difficile, si impossible, avec ses doses infinitésimales presque impalpables et douées pourtant d'une miraculeuse activité ?

Est-ce enfin cette doctrine modifiée, plus tolé-

rante, moins oublieuse de la généalogie scientifique, dont les adeptes se rappellent avoir vu autrefois, de leurs propres yeux, quelques effets réels et efficaces, qui ne veut repousser ni la saignée dans les apoplexies et dans les pneumonies, ni le sulfate de quinine à haute dose dans les fièvres périodiques pernicieuses? En France, les quelques rares disciples d'Hahnemann adoptent actuellement ces idées mixtes; ils croient à ce juste-milieu médical.

Eh bien! quoi qu'on en ait prétendu d'ailleurs, l'Italie rejette à la fois toutes ces nuances; elle ne croit ni au génie ni aux merveilles d'Hahnemann, malgré un penchant naturel pour tout ce qui lui vient de l'Allemagne. A Milan, l'homœopathie constitue la pratique de deux ou trois médecins autrichiens; à Lucques, un de ses sectateurs exerce auprès du Souverain; mais celui-ci n'en conserve pas moins à ses côtés un allopathe très-orthodoxe, le docteur Carina que nous nous félicitons d'avoir connu, et qui appartient à l'école de M. Bufalini.

Pour donner plus de poids à ces paroles, qu'il soit permis de rappeler ici les fragments d'une conversation avec M. Tommasini. Depuis longtemps, nous étions curieux de connaître à cet égard, les opinions de ce patriarche de la médecine italienne; curiosité vivement excitée d'ailleurs par cette considération : que celle-ci et la théorie d'Hahnemann arrivent à des conséquences contraires, diamétralement opposées, éloignées de la distance d'un pôle à l'autre, prescrivant l'une des doses infinitésimales, l'autre des quantités médicamenteuses énormes, mê-

me au jugement des médecins français. Enfin, nous avons eu l'occasion de demander au Professeur de Parme quelle était à ses yeux la valeur médicale de l'homœopathie. A cette question, il nous a d'abord raconté, que dans une séance de l'Académie de Naples, M. de Horatiis la lui ayant posée dans les mêmes termes, il s'était refusé à émettre son avis en public, cette doctrine n'ayant pas encore été expérimentée par lui; mais que plus tard, après en avoir fait l'objet d'un examen sérieux, il s'en était franchement expliqué dans un discours prononcé à ses élèves pendant son séjour à Bologne, discours auquel il nous renvoyait, se contentant quant à présent de nous en indiquer l'idée principale.

« Je ne conçois pas, dit-il, que l'on puisse prô-
» ner une méthode quelquefois innocente, sou-
» vent dangereuse. Je comprends que dans les ma-
» ladies chroniques, dans ces affections où l'on peut
» renvoyer au printemps qui suit, le commence-
» ment d'un nouveau traitement, où l'on amuse le
» malade, plutôt qu'on ne le soumet à une métho-
» de curative, l'homœopathie soit exempte d'incon-
» vénients graves, comme par exemple dans l'asth-
» me et les autres maladies de même nature; mais
» il n'en est pas ainsi, s'il s'agit de ces affections
» aiguës, où la gangrène menace un organe impor-
» tant, les pneumonies violentes, les entérites, etc.,
» etc., dans lesquelles, depuis Hippocrate jusqu'à
» nous, on a préconisé avec raison les médications
» les plus énergiques, les saignées, les sangsues,
» les purgatifs, etc., etc. Je veux alors qu'on se

» méfie d'une doctrine qui n'avoue aucune origine » régulière, qui refuse toute paternité ».

S'il fallait encore quelque chose, pour corroborer une condamnation aussi explicite, nous ajouterions que la jeunesse italienne, si vive, si ardente, si avide de connaissances nouvelles, assez libérale d'ailleurs pour ne pas accepter des opinions toutes faites, à qui le présent et l'avenir appartiennent, sans qu'elle ait le fardeau des doctrines ou des pratiques plus ou moins surannées, ne réserve pas un accueil plus favorable au système Hahnemanien. Nous avons vu beaucoup d'élèves et de jeunes professeurs; nous n'en avons connu aucun qui se soit déclaré son partisan.

Les populations, elles aussi, dédaignent les nombreux bénéfices dont on prétend les faire jouir, et le rôle de l'homœopathie ne s'offre pas plus brillant, sous ce rapport, dans la Péninsule qu'en France. On pourrait le comparer avec celui de cette médecine, qui croyait deviner tous les états morbides par l'inspection des urines; rôle réservé également aux apôtres de ces panacées universelles qui paraissent et meurent sous le coup des premières épreuves, comme par exemple cette Hydrosudopathie qui vient de naître, et à laquelle on peut prédire une fin prématurée. Toutefois on doit l'avouer, pour rendre hommage à la vérité : l'hypothèse d'Hahnemann repose sur un principe plus dogmatique, peut-être parce que son auteur a vécu longtemps dans cette Allemagne si érudite, si riche en idées synthétiques, et évidemment par la raison qu'elle relève de la

théorie vitaliste, fille elle-même de l'animisme stahlien : d'autre part, il ne faut pas oublier qu'elle a été parfois heureuse dans ses critiques, dirigées contre les anatomo-pathologistes, dont la conception matérialiste se concentre en un point de vue si étroit et si exclusif.

Pour ne rien oublier de ce qui peut faire ressortir l'élément progressif de l'homœopathie, il faut constater encore, que par elle l'allopathie a été ramenée à l'étude de la partie morale de l'homme, étude très-négligée depuis la fin du dix-huitième siècle. Pourtant la médecine de l'esprit n'a pas moins d'importance que celle du corps, ou, pour mieux dire, la science ne doit jamais les séparer l'une de l'autre dans leurs rapports réciproques et harmoniques.

En résumé ce n'est donc, en Italie, ni dans l'enseignement, ni dans le véritable public (par ce mot il faut entendre la classe la plus nombreuse et la plus pauvre), que l'homœopathie a pu s'introduire. Le hasard l'a jetée de prime abord au centre de certaines cours. Quelques souverains l'ont accueillie à cause de la bizarrerie de ses pratiques ; mais, chose remarquable dans un pays où les sommités sociales jouissent encore d'un immense crédit, elle n'a rallié presqu'aucun prosélyte, et ses efforts de propagation se sont évanouis en présence d'une indifférence universelle.

Maintenant il faut fouiller au fond de quelques salons, pour rencontrer de loin en loin quelques disciples d'Hahnemann. Le plus souvent, ils s'y in-

troduisent à la suite d'une cure exceptionnelle et extraordinaire. Pour nous qui sommes habitué à croire aux efforts de la nature médicatrice, nous ne nierons pas la plupart des faits si hautement proclamés ; seulement nous réserverons le droit de les interpréter, selon le besoin, à ceux-là, qui ont appris par l'observation et par l'étude, ce que la science doit en conclure. Or tous ces hommes, professeurs ou praticiens, les attribuent au régime et à la force conservatrice de l'économie vivante ; double cause parfaitement reconnue par les anciens, ces partisans éclairés et rationnels de *la médecine expectante.*

Conclusion. En Italie, l'homœopathie existe encore, mais au lieu de grandir, elle décline et tend à disparaître ; elle ne possède ni chaires ni cliniques. Un jour, on lui a confié à Naples une salle d'hôpital ; elle l'a perdue par motif d'impuissance bien et dûment constatée. Réduite en ce moment à traiter quelques maladies chroniques, qui n'exigent aucune médication active, ses espérances reposent entièrement sur les préventions, les préjugés ou les caprices de personnes peu compétentes pour la juger.

PRATIQUE MÉDICALE
EN ITALIE.

TROISIÈME DIVISION.

THÉRAPEUTIQUE, MATIÈRE MÉDICALE, CLINIQUES.

> Alcuni attingono presso il letto degli ammalati i fonti del sapere ; dopo lunghi e spesso pericolosi studii sui morbi, vergano sulle carte una sapienza apparata dei fatti.
>
> SALVATORE DE RENZI. *

De toutes les branches de l'art de guérir, la plus difficile peut-être et celle qui présente le moins de traités écrits, c'est la *Thérapeutique*. Cependant une telle spécialité offre une importance incontestable et une supériorité marquée sur les autres. L'état médical de l'Italie, comme celui de la France, servira de démonstration à cette vérité. Rien par conséquent de plus curieux et de plus utile à-la-fois que d'établir, sous ce rapport, les différences et les analogies propres aux deux pays ; cette recherche forme d'ailleurs la conclusion de ce travail, et le résumé pratique

* *Pensieri sulla patologia generale.*

des observations et des idées doctrinales déjà émises.

En effet, dans l'exposé précédent relatif à l'existence, en Italie, de plusieurs théories médicales, on a signalé le système Rasorien modifié par M. Tommasini, comme le plus original, si ce n'est comme le plus progressif et celui qui renfermait encore le plus d'avenir. Après en avoir fait l'objet d'une explication détaillée, il convient maintenant de suivre l'idée dans sa réalisation; de voir comment le principe passant par l'application a amené le contre-stimulisme à former un tout homogène et complet; car Rasori esprit éminemment philosophique, devait nécessairement donner à son œuvre un caractère unitaire et parfaitement lié dans toutes ses parties.

Selon lui, la Diathèse ou l'état Pathologique provenait de l'augmentation ou de la diminution de l'*Excitabilité*; tandis que l'état Physiologique constituait un fait d'équilibre. L'appréciation des phénomènes de la santé et de la maladie reposait donc sur une seule base : *la différence du plus au moins.*

La Thérapeutique Rasorienne servira de corollaire à ce théorème, en s'efforçant de remédier au défaut ou à l'excès d'excitabilité. Accroître ou restreindre cette dernière, c'est atteindre la cause morbifique, agissant sur l'ensemble de l'économie; les indications deviennent donc générales et dichotomiques, et la méthode thérapeutique se trouve en rapport avec la classification adoptée, qui vient prendre rang naturellement dans l'ordre des nosologies étiologiques.

Mais voici encore une autre conséquence d'autant plus essentielle à connaître, qu'elle n'établit pas comme la précédente des points de contact entre Darwinn, Brown et le contre-stimulisme italien. Seul, Rasori l'a formulée. Elle explique en outre sa manière de procéder au lit du malade.

Plus l'organisme, dit-il, s'éloignera en plus ou en moins de l'état normal, de l'équilibre de l'excitabilité, plus la diathèse sera grande et plus aussi augmentera proportionnellement le besoin d'agir contre cet excès ou ce défaut d'excitabilité ; or comme cette action constamment identique ne peut différer qu'en *quantité*, il faut admettre la nécessité d'employer des doses médicamenteuses analogues au développement de l'état pathologique.

D'où résulte cette nouvelle règle thérapeutique :

L'affection morbide développe l'aptitude de l'organisme à supporter des méthodes curatives plus ou moins actives. La *Diathèse* constitue la capacité des corps vivants à recevoir une dose de médicaments proportionnée au degré du mal ; cette capacité, Rasori l'appelle *Tolérance*. Le premier, il en a parlé en forme de loi et d'axiome. C'est là, suivant un de ses biographes, la véritable découverte Rasorienne (*la scoperta che è a dirsi Rasoriana*). La tolérance dure autant que le désordre survenu dans le corps vivant, variant toutefois d'intensité dans toutes les maladies et suivant les diverses périodes de l'affection.

Qui ne reconnaît ici l'application la plus large du principe Hippocratique : *Naturam morborum os-*

tendit curatio, dont voici la véritable traduction : La nature des maladies est indiquée par le traitement (*curatio*) ?

Contre cette opinion du médecin Milanais, s'élèvent de nombreuses objections ; il suffira d'en citer un petit nombre.

Et d'abord qui peut établir en guise de vérité rigoureuse, comme on le suppose, que l'état physiologique doive se confondre avec l'état pathologique, et que la fonction ne diffère de l'affection que par degrès ? Le contraire résulte de l'observation suivante :

Certains agents qui, sur l'homme en état de santé, développent, même en petite quantité, une puissance très-active, la perdent employés dans certains états anormaux ; les médicaments les plus énergiques, les narcotiques les plus puissants n'exercent aucune action ni sur l'homme ni sur l'animal enragés (1).

En outre la *Tolérance* devrait s'établir dès l'apparition de la maladie, augmenter progressivement jusqu'à sa période la plus élevée, et décroître ensuite jusqu'à sa disparition définitive. Les effets de l'habitude et de la médication *fractâ dosi* peuvent être invoqués à l'appui de la première partie de cette proposition ; mais ils servent aussi à réfuter la seconde. Telle est la règle générale, et si quelques cas rares, quelques exceptions viennent la contredire, rien de plus naturel que de les attribuer aux

(1) M. Magendie, *Journal*, *t.* 1, *p.* 4.

idiosyncrasies, aux dispositions propres à certains individus, et de les invoquer à l'appui même de faits plus universels qu'ils viennent ainsi corroborer.

Stimuler et contre-stimuler, juger du degré du mal suivant l'aptitude de l'économie à supporter de plus ou moins fortes doses médicamenteuses, par ce qu'on a appelé la TOLÉRANCE ; voilà donc tout le dogme thérapeutique Rasorien.

Dans ce dogme, ne se trouve nullement admise l'importance des indications ressortant de la notion du *siége*. Toutefois, on doit reconnaître que celle-ci a été pressentie plus tard par M. Tommasini, lequel proclamant l'état du sang la cause la plus fréquente de la phlogose, regarde comme essentiel d'employer largement la saignée : modification très-remarquable, en ce que s'appuyant sur l'altération d'une humeur, elle rattache un système définitivement et essentiellement dynamique à l'anatomie pathologique; tandis qu'en France, un commencement de retour vers l'humorisme semble devoir contribuer à modifier l'organicisme jusqu'ici si exclusivement solidiste.

De ce qui précède, on peut déjà conclure que la médecine Rasorienne néglige les indications locales fournies par la symptomatologie et par l'ouverture des cadavres, parce que, à ses yeux, le symptôme et la fonction sont les manifestations d'un même fait général, les effets d'une même cause *l'excitabilité*, et parce que, quel que soit l'appareil ou l'organe où ces derniers se produisent, elle ne reconnaît pas entr'eux des différences radicales, mais

seulement des diversités de forme ; les fonctions privées des parties se perdant toujours dans la vie générale.

Ainsi se résument les indications curatives du contre-stimulisme italien. Elles laissent facilement deviner la constitution de sa *Matière Médicale.*

Dans celle-ci, on divise les médicaments en *Stimulants* et en *Contre-stimulants*, suivant qu'on les dirige contre la diathèse de stimulus ou contre celle de contre-stimulus. En outre, comme Rasori admet à l'inverse de l'opinion de Brown, que le stimulus produit le plus grand nombre d'effets morbides, les contre-stimulants se multiplieront en proportion, et réuniront plusieurs substances placées primitivement dans la catégorie opposée. Les derniers partisans de cette doctrine, M. Tommasini et ses disciples, font de la saignée, on a dit pourquoi, le contre-stimulant par excellence. Non-seulement ils recourent fréquemment à ce moyen thérapeutique ; non-seulement ils pratiquent l'opération de la phlébotomie coup-sur-coup, et avec une telle énergie qu'on s'en effrayerait chez nous même aujourd'hui qu'elle vient d'y être préconisée outre mesure ; mais ils la posent encore comme terme de comparaison, et comme *criterium* servant à déterminer les effets des autres méthodes de traitement. Par exemple, toute substance ingérée dans l'organisme développe des résultats thérapeutiques ; eh bien ! selon que ses résultats ressemblent à ceux de la saignée, ou qu'ils

en diffèrent, on la déclare contre-stimulante ou stimulante.

Qu'on explique mécaniquement en quelque sorte l'action de la saignée, qui enlève par l'évacuation, une cause irritative matériellement représentée par le fluide sanguin, la chose semble à la fois physique et logique; mais quand le même effet se manifeste sans soustraction sensible, sans que rien d'appréciable disparaisse, il faut bien admettre une explication basée sur la théorie du dynamisme.

Brown rapportait les maladies asthéniques à la *diminution* des stimulants; Rasori admet de plus des contre-stimulants ou débilitants directs, c'est-à-dire des substances exerçant sur la fibre vivante une action diamétralement opposée à celle des stimulants ou excitants. Il regarde cette action comme générale, primitive, analogue à la nature des causes de la fonction et de la maladie, et comme donnant souvent naissance à certains états pathologiques contre lesquels les stimulants sont indiqués; action qui d'ailleurs peut avoir lieu sans l'intervention d'aucune évacuation, et s'expliquer autrement que par la *révulsion*.

De cette hypothèse découle ce corollaire : les médicaments n'agissent pas en vertu de leur composition chimique, ou du moins il faut aussi distinguer entr'eux des effets dynamiques, car il en existe d'identiques à l'analyse, mais dont les qualités médicamenteuses sont opposées. C'est rentrer, on le sent, dans une doctrine exclusive de généralisation; c'est se ranger entièrement dans la classe des méde-

cins qui étudient l'homme d'après son ensemble, sans tenir aucun compte des conditions physiques des appareils et des organes vivants.

Malgré de semblables points de contact, le Rasorisme reprend cependant bientôt son caractère particulier et sa conclusion systématique. En effet, quoi de plus contraire à la théorie vitaliste que de limiter l'action de presque toutes les substances médicamenteuses à ces deux effets : *contre-stimuler* et *stimuler* ; à ce dicothomisme qui se retrouve dans sa physiologie, dans sa pathologie, dans sa thérapeutique, et enfin dans sa matière médicale

On a vu plus haut comment la loi de *tolérance* se liait aussi à la conception hypothétique de Rasori ; celui-ci voulant se montrer logique jusqu'au bout, poursuivra les conséquences de cette loi même jusques à la manière de formuler, cette *ultima ratio* en médecine des dissertations les plus ingénieuses et des aperçus les plus séduisants.

En effet, d'après le principe adopté, les substances qu'on emploie agissant en raison directe de leur masse, la dose se mesure, pour ainsi dire, par le degré de l'état morbide sthénique ou asthénique. Celui-ci à son tour se démontre par l'aptitude de l'organisme à recevoir ou à refuser le remède.

Plus la maladie s'aggrave, plus la tolérance devient grande, et plus la *Dose* doit s'élever proportionnellement. On ordonne d'abord tout ce que peut tolérer le corps vivant. L'on arrive dès-lors peu à peu et bien vîte à l'emploi de quantités très-fortes, inusitées dans les anciennes habitudes du

monde médical. Le diagnostic une fois posé, il faut agir, et jusqu'à la période décroissante de l'affection redoubler sans cesse d'énergie.

C'est pourquoi l'aconit est prescrit journellement depuis un grain jusqu'à une drachme, le kermès minéral de vingt à vingt-huit grains, le tartre émétique de quatre grains à une demie-drachme, le nitre d'une demie-once à une once; dans la dyssenterie la gomme gutte s'emploie également suivant des proportions vraiment énormes.

Veut-on juger d'ailleurs par un exemple particulier de l'exagération des méthodes curatives italiennes? En voici un rattaché au nom d'un homme haut placé dans la science, d'un professeur de clinique, le docteur Volpi de Lucques dont les leçons et les idées n'appartiennent pas cependant au contre-stimulisme. Mais quand une pratique a de l'originalité et qu'elle aboutit à un résultat utile, elle mérite d'être signalée. Cette considération suffira pour justifier aussi les détails suivants sur l'administration de l'opium dans le diabétès.

On en commence l'usage à la dose de deux grains, la moitié le matin, l'autre moitié le soir, et tous les jours on l'augmente de deux grains.

« Je n'ai jamais outrepassé, dit le docteur Vol-
» pi à qui appartient textuellement cette obser-
» vation, la dose de soixante grains. Il est remar-
» quable que je n'ai jamais constaté des effets de
» narcotisme; les malades n'ont pas même dormi
» plus que d'habitude. Sous l'influence de cette mé-

» dication, les urines se sont réduites à la quan-
» tité normale. La diminution n'a pas lieu d'une
» manière égale et progressive ; quoique la métho-
» de curative soit régulière et graduée. Un jour
» elles s'élèvent à de grandes proportions, un au-
» tre jour au contraire elles sont bien moins con-
» sidérables.

» Une fois parvenu à restreindre ainsi la secré-
» tion, on aurait tort d'abandonner l'usage de
» l'opium, et de ne pas suivre une marche progres-
» sivement décroissante.

» Il ne faut pas négliger d'associer à l'opium,
» le régime animal, et de donner pour boisson un
» peu de vin.

» Le docteur Francheschi, ajoute M. Volpi, or-
» donnait l'opium en pilules ou le laudanum, en le
» portant jusqu'à 80 grains. Souvent il était obligé
» de combattre au moyen des anthelmintiques et
» des purgatifs, les complications amenées par la
» présence des vers ou le gastricisme.

» De mes malades et de ceux du professeur Fran-
» cheschi, aucun n'a éprouvé un entière guérison ;
» tous ont présenté des récidives plus ou moins
» promptes. Je connais un individu qui depuis lon-
» gues années, en prenant chaque jour de l'opium,
» maintient ses urines dans de justes proportions,
» sans que cependant l'affection ait disparu. La sé-
» crétion s'accroît tout-à-coup, dès que le médica-
» ment est délaissé plus de deux jours ».

Il s'agit donc seulement ici d'un traitement palliatif ; mais dans beaucoup de cas, on se trouve

réduit à cette extrémité, et le dernier fait signalé par M. Volpi prouve que grâce à la méthode de M. Francheschi, on peut espérer de prolonger longtemps la vie d'un diabétique. Ce résultat demandait à être révélé. D'ailleurs, le fait essentiel en ce moment consistait à prouver l'activité et l'énergie de la pratique italienne.

Enfin, pour en revenir au contre-stimulisme, il faut remarquer que celui-ci ne fait pas correspondre une différence dans le mode thérapeutique des agents qu'il emploie. Pour lui, un médicament, quelle qu'en soit la quantité, possède toujours les mêmes propriétés curatives; ces dernières, comme l'affection pathologique, varient seulement du plus au moins.

D'après cela, le nombre des produits médicinaux aurait dû se réduire, et la matière médicale devenir plus simple que celle des anciens. Il a suffi néanmoins à cette conception systématique de se borner à transporter certaines substances de la classe des stimulants dans celle des contre-stimulants, et de chercher à démontrer que leurs vertus étaient contraires à celles dont on les avait cru douées jusqu'ici, à cause de l'importance exagérée attribuée à la diathèse de stimulus; c'est pourquoi on a parfois négligé des médicaments à qui l'on supposait des propriétés excitantes. L'opium, par exemple, dont Sydenham signalait l'immense importance en disant : « *Ut sine illo manca sit medicina* », a inspiré des terreurs souvent bien chimériques. En résumé, les formulaires italiens

n'ont presque rien changé à leur ancienne constitution ; Rasori a déclassé et déplacé, voilà tout.

Tel est le caractère de la thérapeutique et de la matière médicale de ce célèbre réformateur. La première se borne à deux indications curatives, et malgré sa nature trop exclusive, au moyen de la loi de tolérance qui est loin d'être démontrée, elle aboutit à une matière médicale remarquable. Comme conséquence, à cause du nombre des médicaments et de leur dose si extraordinaire, on arrive à la médecine clinique la plus active et même la plus téméraire.

Jusqu'à présent on a du se borner ici à une simple exposition, à laquelle la critique a pris peu de part. Pour compléter ce qui reste à dire à cet égard, il suffira de présenter le plan d'un ouvrage du docteur G. Giacomini de Padoue (1), l'expression la plus avancée, la plus récente et la plus en vogue de la matière médicale du contre-stimulisme. Il faudra en même temps accompagner l'analyse de cet important travail de certaines objections contre lesquelles doit se briser un système décoré par M. Tommasini du nom de *Nouvelle Doctrine Italienne*, et dont le livre de M. Giacomini forme le commentaire le plus pratique.

Ce dernier établit parmi les médicaments les classes et les ordres suivants :

(1) *Trattato Filosofico sperimentale de' soccorsi terapeutici*, *vol.* 4 et 8, *Padova.*

CLASSE PREMIÈRE.			CLASSE IIe.
HYPERSTHÉNISANTS.			HYPOSTHÉNISANTS.
Ordre 1er	*Hypersthénisants.*	Cardiaco vasculaires.	Les deux premiers Ordres sont les mêmes que ceux de la Classe 1re ; le troisième comprend les Hyposthénisants lymphatico-glandulaires ; le 4e les Hyposthénisants Gastriques ; le 5e les Entériques ; le 6e les Céphaliques ; le 7e les Spinaux.
2e	Idem.	Vasculaires-cardiaques.	
3e	Idem.	Céphaliques.	
4e	Idem.	Spinaux.	
5e	Idem.	Gastro-entériques.	

La Classe 3e se compose des Spécifiques ou Empiriques.

La division Rasorienne se retrouve ici, mais localisée, devenue presque anatomique et reconnaissant aux médicaments un effet électif sur un appareil ou un organe; assertion vraie sans doute d'une manière relative, mais ayant par elle-même trop peu d'importance pour servir de base à une classification. D'ailleurs, comment l'appuyer de preuves suffisantes ? S'adressera-t-on aux expériences sur les animaux vivants ? Outre qu'elles démontrent de la part des agents externes une action différente suivant certaines circonstances, celles-ci peuvent varier selon l'espèce soumise à l'expérimentation.

Qui ignore aujourd'hui que des médicaments très-énergiques chez certains animaux ne le sont nullement chez d'autres ; qu'une injection, par exemple, de 12 grains de noix vomique sur la plèvre d'un chien produit la mort, tandis que six gros n'incommodent pas sensiblement une chèvre (1) ?

(1) M. Orfila (*Toxicol. génér.*, *t.* 2, *p.* 337 *et* 340.)

Qui ne sait que le mode d'introduction des modificateurs externes dans l'économie vivante, en change jusqu'à un certain point les propriétés vitales ?

Ainsi le virus vaccin introduit dans le système circulatoire ne manifeste pas ses effets, alors qu'il se communique si vite et si bien par la peau (1).

En outre, le contre-stimulisme suppose une parfaite identité entre l'état sain et l'état malade : or, on a ailleurs démontré, pour employer une antithèse italienne, que les *indications thérapeutiques* diffèrent des *indications physiologiques*.

M. Giacomini, comme Rasori et ses disciples, part encore du principe que l'action des médicaments d'une même classe ne varie pas, qu'elle se modifie seulement par l'énergie propre à chacun d'eux. Cette opinion manque de base solide; en effet, l'observation démontre qu'ils possèdent tous des vertus générales et diverses. Le contraire amènerait d'ailleurs à cette conclusion que l'on pourrait se servir indifféremment dans une maladie de telles ou telles substances, pourvu qu'elles fussent rangées dans la même catégorie.

Un autre inconvénient de la classification des contre-stimulistes consiste à n'étudier que l'effet primitif d'un médicament, par conséquent de négliger le secondaire, et de supposer que ces deux effets ne diffèrent pas l'un de l'autre; tandis que par exemple la scille dans les diurétiques, l'huile de

(1) M. Magendie, *Journal*, *t.* 2, *p.* 4 *et* 2.

croton tiglium dans les purgatifs, excitent d'abord et débilitent ensuite par les évacuations qu'ils provoquent. En s'opiniâtrant à ne tenir compte que des phénomènes généraux, vitaux, dynamiques, on parvient ainsi à négliger et presque à nier l'influence physico-chimique des agents médicamenteux sur l'organisme : cependant cette influence est de toute évidence; elle tombe sous les sens.

Ces reproches s'adressent à tous les sectateurs de la prétendue *Nouvelle Doctrine Italienne*, à M. Giacomini aussi bien qu'à ses prédécesseurs. D'autres objections s'élèvent plus particulièrement contre ce dernier.

Par exemple sa nomenclature présente des hyper et des hyposthénisants *cardiaco-vasculaires* et *vasculaires cardiaques*. Or, il semble incontestablement difficile de comprendre la séparation distinctive des uns et des autres, et de s'appuyer à ce sujet sur une saine observation.

Comment prouver aussi cette autre allégation à savoir : que l'application des médicaments sur la surface du corps constitue un phénomène purement physique et chimique expliqué par les lois de la pesanteur, de la distension et de l'affinité ? alors qu'il devient impossible de ne pas convenir aujourd'hui que toutes les parties du corps vivant participent de la vie générale chacune à sa manière, et que leur réponse à une provocation externe tient à autre chose qu'à une simple propriété de réaction. Avec le principe supposé, on ne peut rendre raison de l'action des substances agissant *par impression*.

Quelques gouttes d'alcool, l'inspiration de l'éther ou de l'ammoniaque font disparaître une syncope ; dira-t-on que c'est là un effet purement mécanique, explicable par les lois de la physique et de la chimie ?

Autre assertion également erronée. D'après M. Giacomini l'action dynamique vitale commence seulement, lorsque le médicament entre dans l'assimilation organique. Mais à ce point il n'est déjà plus médicament, substance hétérogène. Identifié avec la masse vivante, il devient une de ses parties. Evidemment on a confondu ici l'absorption et la chilification : et l'on a voulu ignorer qu'en se mêlant à nos humeurs, la plupart des corps inorganiques ingérés dans l'estomac ou introduits par toute autre voie conservent leur composition intime, et peuvent reparaître au dehors, sans avoir subi la moindre décomposition.

Par ces considérations, il faut conclure que M. Giacomini partisan d'un principe exclusif, d'un système incomplet, d'un fait particulier érigé à priori en règle générale, sans vérification suffisante, a imaginé une classification dans laquelle il lui a été impossible de faire rentrer tous les médicaments connus. Cette position explique comment il s'est vu obligé, pour parfaire son œuvre, de créer une *classe de médicaments spécifiques*, à l'exemple de Borda, professeur de matière médicale à Pavie, qui avait aussi établi, outre les médicaments stimulants et contre-stimulants, une division consacrée *aux substances hétéroclites*. Cette nécessité d'admettre des remèdes spécifiques ou hétéroclites, cette distinc-

tion si élastique que, sous cette dernière dénomination on pourrait comprendre les espèces de toutes les autres, doivent à elles seules ruiner d'avance une pareille classification médicinale. Contr'elle s'élève d'ailleurs encore une série d'objections qui vont être présentées ici seulement sous forme de propositions, à cause des développements déjà donnés :

1° Quelques contre-stimulants ne peuvent être supportés dans les inflammations locales; par exemple le tartre stibié dans la gastrite.

2° Certaines substances sont tolérées, quoique excitantes, dans les hypersthénies, parce qu'elles agissent par *révulsion* ; or ce mot est inconnu dans le dictionnaire contre-stimuliste.

3° Des affections où la diathèse de stimulus existe évidemment, se guérissent à l'aide des stimulants : *Similia similibus curantur.* Le laudanum combat avec succès les ophtalmies inflammatoires, et le poivre cubèbe les urêthrites.

4° L'application d'un vésicatoire sur un organe enflammé, change la vitalité de la partie et subjugue l'affection première.

5° Telle substance regardée comme contre-stimulante, agit efficacement contre les hyposthénies; ainsi sont dans le scorbut, les sucs et les acides végétaux.

6° Une affection disparaît quelquefois sous l'influence de méthodes curatives opposées, quelle que soit d'ailleurs sa nature primitive.

On a vu, comment l'hypothèse de Brown conservée par Rasori qui en avait interverti les termes,

tendait à devenir définitivement un système complet; on a fait connaître par quelles voies ce système liait l'étude de l'homme sain à celle de l'homme malade; on vient d'indiquer ses principes physiologiques et pathologiques produisant comme corollaires, une thérapeutique et une matière médicale spéciales; il ne reste donc plus rien à ajouter quant à la conception elle-même. Mais les observations pratiques suivies de ce point de vue; en d'autres termes la théorie développée au lit du malade, et non plus au fond des livres et du haut des chaires, voilà encore une des conditions indispensables de nos recherches. En effet s'il a été nécessaire de procéder d'abord synthétiquement au jugement de l'idée génératrice, il devient en ce moment utile de l'apprécier par ses fruits. De l'histoire de la pathologie générale, découle toujours naturellement celle des *Cliniques*.

Les Cliniques de l'Italie sont nombreuses; elles réunissent une très-grande quantité d'élèves, et tiennent à de bonnes et solides réputations professorales. Leur appréciation appelle donc et mérite toute l'attention de l'observateur. On évitera seulement de se perdre ici dans une énumération aride de noms de villes ou de personnes, qui souvent n'offrent aucune particularité remarquable; l'essentiel est de saisir çà et là des caractères distinctifs. Et d'abord, il importe de constater que l'enseignement pratique de la médecine manque souvent, en Italie, des éléments les plus indispensables, c'est-à-dire d'un nombre suffisant de malades. A Gènes, à Turin et ail-

leurs on se plaint avec raison d'y voir consacrer une trop petite quantité de lits ; inconvénient tellement grave que la plupart du temps le professeur ne peut traiter que des convalescents. Il deviendrait facile de comprendre cette restriction apportée au nombre des malades, si ce nombre se composait des cas les plus intéressants, choisis parmi tous ceux du même hôpital, et disposés dans une salle commune. L'expression de cette pensée provoquerait-elle l'objection basée sur le mécontentement qu'une pareille mesure exciterait de la part des médecins et des chirurgiens indépendants des facultés, on repondrait qu'un pays qui possède un enseignement supérieur, doit employer tous les moyens propres à en assurer l'entier développement? N'y a-t-il pas, en certains cas, une loi naturelle qui commande d'exproprier les prétentions personnelles, pour cause d'utilité publique?

L'enseignement pratique de la médecine repose généralement, en Italie, sur un principe trop étroit. Il ne sépare pas assez les spécialités les unes des autres; il a besoin en un mot de se voir complété. Ce même reproche pourrait se reproduire en France, qui laisse cependant bien moins à désirer à cet égard ; et cela, à cause de la différence des systèmes dominants dans les deux pays, et de l'extension accordée parmi nous, dans ces dernières années, à l'enseignement privé.

On ne trouve guère, au-delà des Alpes, que la division la plus banale des leçons cliniques; d'un côté l'étude des affections internes, de l'autre celle de la chirurgie proprement dite. Les écoles de ma-

ternité n'admettent exclusivement que des sages-femmes. Dans la Lombardie et à Naples seulement, l'ophtalmologie possède une chaire et une clinique particulières.

Cependant, depuis cinquante ans surtout, le grand nombre d'investigations portant sur certaines classes de maladies, et suivi de résultats tout-à-fait distincts, représente l'histoire des individualités pathologiques comme trop vaste, pour être embrassée dans son ensemble, et démontre les avantages qu'il y aurait à la morceler.

Qui n'a pas reconnu, par exemple, l'impérieuse nécessité de consacrer désormais aux maladies de la peau, des cours et des établissements séparés? L'hôpital Saint-Louis à Paris, a acquis une réputation européenne à cause des savantes leçons d'Alibert, de Biett et de leurs successeurs. Grâce à ces illustrations médicales, la Médecine Française marche sans égale, quant au diagnostic et au pronostic des affections cutanées, si fréquentes et si rebelles quelquefois aux méthodes curatives les plus rationnelles. Pourquoi donc après une aussi heureuse expérience, ne se trouve-t-il pas encore, au sein même des facultés, des *Cliniques des Maladies de la Peau?*

On pourrait indiquer en outre comme un progrès facilement réalisable, la création de *Chaires consacrées aux Affections Mentales*; ce genre de maladies très communes et pourtant très peu familières quant à leur traitement, à la plupart des jeunes docteurs, que les écoles livrent chaque année un di-

plôme à la main, à l'exercice de la médecine. Conçoit-on qu'en France, avec des établissements semblables à ceux de Bicêtre et de Charenton, avec les maisons importantes consacrées en province aux malheureux privés de la raison, et en Italie, avec les grandioses manicômes de Gènes, de Turin, de Reggio, d'Aversa, etc., on n'ait pas cherché à utiliser ces moyens d'instruction, à l'aide de *Cliniques spéciales sur la Folie ?*

Pour répondre aux progrès accomplis, il devient donc nécessaire d'implanter dans les écoles de médecine toutes les ramifications nouvelles de la science pathologique. Il existe d'ailleurs encore d'autres lacunes qui demandent impérieusement à être comblées. Cela se trouve déjà parfaitement compris en Toscane, où un projet nouveau d'enseignement médical ajoute aux chaires existantes des *Cliniques d'Orthopédie, d'Ophtalmologie, et d'Anatomie sublime* c'est-à-dire de chimie appliquée à l'étude de l'homme malade; partie de la médecine dont Fourcroy avait déjà pressenti l'importance, et à laquelle la multiplicité récente des observations microscopiques sur les fluides du corps humain affectent en ce moment un caractère particulier d'opportunité.

M. Romanelli, médecin recommandable de Florence, auteur de cette proposition de réforme ne doutait pas qu'elle ne fût adoptée par le chef de l'état, pourvu que les dépenses ne se trouvassent pas trop peu en rapport avec les revenus publics. « Mais en » cela, ajoutait-il, j'ai agi comme un véritable méde- » cin, indiquant le traitement à suivre, et ne recher-

» chant pas, s'il est au dessus des moyens pécuniaires » du malade ». Cet obstacle difficile à surmonter dans un petit état, ne saurait exister pour la France dont les ressources sont plus grandes. Ne serait-il donc pas à déplorer que ses facultés de médecine se montrassent bientôt inférieures, quant à l'enseignement clinique, à l'école pratique de l'hospice de *Santa-Maria-Nuova?*

Les cliniques professées sous l'influence du contre-stimulisme exclusif ou plus ou moins modifié (ici l'on entend non-seulement l'enseignement qui appartient aux facultés, mais celui qui se fait en dehors d'elles par des médecins d'hôpitaux sans titre universitaire), ne sont pas rares en Italie, surtout dans certaines parties de cette contrée; telles, par exemple, que le Piémont, le Milanais, et le Duché de Parme.

En arrivant de France par Marseille, si l'on débarque à Gènes, et si l'on visite les hôpitaux, on demeure bientôt frappé du caractère particulier qu'offrent les méthodes curatives propres à cette ville. On a beau être préparé, pour ainsi dire sous ce rapport, par la manière dont quelques praticiens français ont employé dans ces derniers temps, relativement à certaines affections, le traitement par la saignée coup sur coup, on n'en reste pas moins étonné de voir à l'hôpital de Pommatone, des faits analogues à ceux-ci que nous avons constatés dans le service du professeur Bô, auteur d'un ouvrage remarquable sur le Cholera-Morbus: un homme *soupçonné* d'avoir une maladie du cœur, venait de subir

l'opération de la phlébotomie dix-huit fois en quinze jours. M. Bò se présente hautement comme un adepte de l'école de M. Tommasini. De semblables exemples pourraient être multipliés ici ; il suffira de dire que dans les salles confiées à M. Bò pendant le cholera, se rencontraient peu de malades qui n'eussent été saignés plusieurs fois, comme le prouvent les tableaux statistiques.

Cette prédilection pour les effusions sanguines, n'est pas aussi marquée à Turin, du moins dans le service du professeur Griffa, qui suit au lit du malade les principes d'une doctrine analogue à celle que l'Ecole de Montpellier a vu illustrée surtout par Barthez et par Bérard. On peut ajouter cependant en général qu'il y a loin encore de la thérapeutique de tous les hôpitaux d'Italie, à celle des mêmes établissements en France. La première offre toujours beaucoup plus d'activité : elle se distingue principalement par l'usage de la saignée et par celui des antimoniaux, ces deux panacées de la médecine italienne, habituellement employés à la fois. La préférence donnée à l'une sur l'autre de ces deux méthodes, indique la nuance qui sépare le Contre-stimulisme Rasorien, du Contre-stimulisme Tommasinien.

A Pavie, une clinique se fait remarquer, parce qu'on doit l'envisager comme l'expression la plus exacte, la moins dissimulée du système de Rasori. Elle a pour organe M. Del' Chiappa, lequel après avoir écrit la vie de ce dernier, se montre, dans la pratique, encore plus exclusif que ne l'était son maître. Aujourd'hui que Rasori est mort, on peut

regarder comme une bonne fortune de rencontrer une orthodoxie aussi complète. Les principes théoriques du médecin Milanais nous semblent avoir été suffisamment exposés plus haut ; il faut seulement consigner ici comme un fait original, et qui prouve les liens du contre-stimulisme et de la doctrine de la généralisation prêchée par les anciens, que M. Del' Chiappa établit, d'après Rasori, une différence essentielle entre le fonds et la forme des affections morbides. Ainsi en se proclamant diathésique, dynamiste, il déclare ne donner au symptôme qu'une importance très-secondaire, surtout lorsqu'il se rattache à la notion du siége. Par là s'explique son opinion sur les érysipèles qu'il continue de soigner, dit-il, même après la disparition de l'exanthème ; sur des arthrites traitées en l'absence de tout signe externe; extension logique de l'idée analogue si généralement adoptée par les anciens sur les fièvres éruptives. Le médecin, prétend M. Del' Chiappa, doit ressembler à l'artiste, qui ne s'en tient pas à reproduire les formes extérieures, mais qui pénètre aussi dans la nature des choses. Voilà, selon lui, ce qui constitue le tact médical.

La matière médicale du professeur de Pavie ne consiste guère qu'en deux moyens principaux : les antimoniaux et les saignées. Déjà on a constaté qu'ailleurs on prodiguait les premiers à haute dose, et avec une sorte de fanatisme. Les préparations les plus usitées sont le kermès et le tartre stibié, plus rarement le sulfure et l'oxide blanc d'antimoine.

Le tartre stibié forme, d'après Rasori, le re-

mède le mieux approprié pour mesurer la diathèse de stimulus. Fidèle à cette parole, M. Del' Chiappa emploie cette substance hardiment. Il l'administre à la dose de trente, quarante, soixante grains et plus, dans les vingt-quatre heures, sans provoquer souvent ni vomissements, ni selles, ni sueurs. Il assure s'en servir avec le plus grand avantage dans les maladies inflammatoires, surtout dans celles de la poitrine (1).

Non pouvons rapporter ici l'observation d'une angine guérie sous nos yeux, et où l'on avait administré, du 23 au 26 juin 1840, le premier et le dernier jour compris, la formule suivante :

Tartre stibié, gr. ×
Eau de fontaine, ℥ *viij.*

Cinq saignées avaient déjà été pratiquées.

Une médication analogue s'applique aux états les plus opposés. Ainsi nous avons assisté au traitement d'une fièvre intermittente quarte, lequel avait commencé le 24 du même mois par :

P. Poudre de tartre ℥ *j.*
Nitre ℥ *j.*

Divisez en huit parties.

(1) *Delle Peripneumonie et del curarle principalmente inflammatorie col tartaro-stibiato di Rasori Discorso. Memorie intorno alla vita del cavaliere siro Borda di G. Del' Chiappa.*

Et s'était continué le 25, le 26, le 27, par :

Tartre stibié, gr. *ij.*
Eau de fontaine ℥ *viij.*

Fractâ dosi en huit fois.

Hâtons-nous d'ajouter que la maladie durait encore à notre départ de Pavie.

Cette pratique, quoique très-énergique, semble des plus simples, comme le dit son auteur, surtout comparée avec celle de M. le docteur Corneliani, autre professeur de clinique médicale dans la même université.

Celui-ci multiplie, en effet, les prescriptions, en usant des moyens externes ou internes. L'inspection des registres où se trouvent consignées jour par jour ses médications, démontre qu'il fait un grand usage de purgatifs répétés successivement huit jours de suite, et qu'il multiplie les saignées à l'infini (14 en huit jours, pneumonie). Dans une gastro-entérite ordinaire, arrivée au quatrième jour de son développement, et contre laquelle cinq saignées avaient été déjà ordonnées, une sixième eut lieu en notre présence ; et, ce qui pourra paraître extraordinaire, l'Huile de Ricin, déjà employée malgré l'inflammation locale, fut encore prescrite.

Le recueil de ses ordonnances quotidiennes représente tout un formulaire, où figurent la plupart des médicaments inusités et tombés dans l'oubli parmi nous.

A Parme séjour du professeur Tommasini, à Bologne où un intérêt particulier se porte sur les visites de MM. Comelli et Medici, on ne rencontre pas une pratique moins active. M. Comelli se montre peut-être plus tolérant et moins systématique que son collègue, Tommasinien prononcé. Le premier nous a paru appartenir à l'école des anciens.

Quoi qu'il en soit, et à part quelques exceptions de jour en jour plus nombreuses, le contre-stimulisme italien se distingue par l'activité de la médication, le degré très-élevé de la dose, et l'usage évidemment abusif de la saignée et des antimoniaux.

Une telle manière de procéder semble inexplicable aux hommes habitués à la thérapeutique francaise, surtout aux yeux de ceux qui n'osent plus arborer un drapeau déjà à moitié privé de son prestige, et qui se disent hypocratistes ou éclectiques. Voici, à ce point de vue, l'explication qui nous a été fournie de cette contradiction apparente :

La population italienne est adonnée à la boisson ; le vin ne manque pas dans ce pays et elle en abuse ; elle se livre aussi à des excès alimentaires. Comme effet de sa position méridionale, elle a des passions vives, énergiques, violentes ; en elle prédomine le tempérament sanguin : de là une étiologie presque générale et propre aux maladies inflammatoires ; de là la nécessité des saignées répétées coup sur coup, et des préparations antimoniales. A Vienne en Autriche, ajoute-t-on, la chose ne se passe pas ainsi. La population, naturellement sobre, laborieuse, froide, patiente, peu excitée par ses habitudes, n'y

boit que de la bierre. La méthode thérapeutique doit donc être différente, et c'est pourquoi l'homœopathie érigée même en pratique d'hôpital, a offert, dans ce pays, moins d'inconvénients qu'ailleurs. La temporisation, l'expectation deviennent des procédés plus rationnels, partout où l'acuité ne se montre pas vive et précipitée, partout où les symptômes inflammatoires ne menacent pas d'une très-prompte désorganisation les organes affectés.

Le docteur Hildebrand appelé comme professeur de Vienne à Pavie, après avoir essayé de transporter dans la Lombardie les méthodes de l'Allemagne centrale, obtint des résultats si négatifs qu'il fut obligé d'agir, ainsi qu'on le faisait avant lui, d'après la doctrine italienne.

Sans doute on ne saurait nier que les peuples n'offrent, comme les individus, une constitution qui leur est propre; mais le défaut d'homogénéité topographique des divers états de l'Italie forme une objection contre l'explication donnée. Il semble plus vrai d'attribuer à l'esprit de système agissant principalement sur Gènes, sur Turin, sur Pavie, sur Milan, sur Bologne, cette thérapeutique dont il restera longtemps encore des traces profondes, qui avait aussi pénétré un instant à Florence, à Naples et à Rome, mais dont le discrédit augmente sans cesse depuis la mort de Rasori. Celui-ci d'ailleurs a eu le malheur, comme Broussais, de survivre quelque temps à son influence, et de voir la critique détacher chaque jour, et livrer au vent quelques feuillets de son évangile médical.

Au milieu des analogies frappantes et continuelles que ces deux hommes célèbres ont été destinés à présenter, la moins curieuse n'est certainement pas celle de s'être vus restreints l'un et l'autre, quant à leurs idées, dans un cercle tout national. L'Italie a compté peu de sectateurs du physiologisme ; la France a repoussé universellement le système de Rasori ; mais les deux novateurs se sont créés au sein de leur patrie une puissance difficile à comprendre ailleurs. Pendant la vie de chacun d'eux, la minorité seulement a osé protester contre leurs systèmes ; il faut convenir néanmoins qu'elle prend une glorieuse revanche depuis leur mort.

Ces rapprochements, aidés de beaucoup d'autres, inutiles à accumuler ici, ont fait croire un instant à l'identité de la pratique Rasorienne et Broussaisienne, par correspondance avec l'opinion admise sur l'identité des principes synthétiques de l'un et de l'autre. Aujourd'hui l'on entend encore souvent des médecins d'Italie prononcer comme synonimes, les mots de méthode anti-phlogistique et de méthode contre-stimulante. On ne saurait trop s'élever contre cette confusion de langage, dont on va de suite deviner les inconvénients.

Qu'entend-on en général en France par méthode anti-phlogistique ? L'ensemble des moyens propres à combattre l'inflammation : depuis Broussais surtout, cette signification a été ainsi adoptée. Dans ce but quels sont les agents thérapeutiques employés ? La saignée générale, les évacuations locales, les sangsues. Quant au régime, inutile d'en

rien rappeler, non plus que de ces moyens insignifiants ou dont on regardait l'action comme révulsive. La doctrine mère de ce genre de traitement était éminemment anatomique. Plaçant toutes les maladies sous la dépendance des désordres de texture, elle a fini par les attribuer presque toutes à une seule lésion, la Gastrite, craignant par-dessus tout de provoquer cette dernière affection, véritable boîte de Pandore, renfermant le germe de la masse des infirmités humaines.

La méthode contre-stimulante proclame des principes opposés. Rasori généralisateur, dynamiste, dyathésique, attribue aux médicaments une action générale, vitale, s'adressant à toutes les forces de l'économie; il place tous les états anormaux sous la dépendance de deux modes généraux, la sténie et l'asténie, indépendants de telle ou telle corruption d'organes. A ses yeux disparaît cette si grande terreur inspirée par la classe des substances douées d'une action chimico-vitale sur les diverses parties du corps. Le tartre stibié et les autres antimoniaux sont prodigués par lui à forte dose. Il n'hésite pas à les employer, parce qu'il ne craint pas de déterminer le *Fluxus*, cause première des inflammations locales. Par la même raison, il ne compte plus de médicaments appelés révulsifs, mais des contre-stimulants directs; sa matière médicale s'élargit et par le nombre et par la quantité des substances médicinales. Tout diffère donc dans les deux systèmes, principes, corollaires, indications, formules et explications thérapeutiques.

Ce qui d'ailleurs, en Italie, devrait prévenir la confusion signalée, c'est le reproche que nos voisins nous adressent journellement. A leur avis, nos médecins auraient le tort d'abandonner le malade et de se montrer inactifs, lorsque l'affection pathologique traîne en longueur, et menace soit de passer à l'état chronique, soit d'arriver à une funeste issue.

L'objection ainsi présentée se rattache évidemment à une fausse appréciation des méthodes curatives en usage parmi nous. Sans doute, la thérapeutique française comparée à la thérapeutique Rasorienne semble faible, peu courageuse, trop fataliste si l'on veut; sans doute qu'à ce point de vue, les doses administrées peuvent paraître insuffisantes, et les précautions prises avant l'administration des remèdes, tenir à une timidité excessive. Mais c'est là, en un sens absolu, le mérite même d'une bonne méthode. Celle-ci marche pas à pas, afin de ne pas jouer une de ces parties désespérées où l'on s'expose à un double gain ou à une perte irréparable. Elle essaie les fractions minimes avant d'expérimenter leur plus grande puissance. Elle sait que la hardiesse vient souvent de l'oubli de la raison, et qu'un blâme légitime tombe d'ailleurs avec la même justice sur les partisans d'une médecine expectante exagérée, comme sur ceux qui systématiquement ont recours de prime abord à des médications trop énergiques (1).

(1) A ce sujet, nous avons entendu, à Milan, le Docteur Perini raconter un fait dont il disait avoir été témoin dans son dernier voyage à Paris, et qui, rappelé ici, semblera sans doute à la fois piquant et significatif :

On doit convenir que la thérapeutique et la matière médicale se sont vues renfermées dans un cercle bien étroit par le physiologisme proprement dit ; mais celui-ci ne représente nullement toute la France médicale. Que dirait-on au-delà des Alpes, s'il était prétendu qu'en dehors du contre-stimulisme, la science de l'homme malade n'y a rien produit? Lorsque l'on a parcouru les hôpitaux de la France et de l'Italie, lorsqu'on s'est mis au courant des pratiques comme des ouvrages spéculatifs des deux contrées, que l'on connaît en un mot, dans sa plénitude, chaque terme de la comparaison, on est amené à conclure que l'une et l'autre ont parfaitement étudié une des faces du problème pathologique, et qu'elles se sont pour ainsi dire servi de contrôle mutuel.

Si ce que l'on a lu plus haut de la médecine de Vienne résulte d'une saine observation, et pourquoi en douter, lorsqu'on voit l'Allemagne produire Stahl et arriver plus tard à la dose infinitésimale? si d'un

« J'ai vu, disait M. Perini, un des médecins les plus célèbres de France au lit d'un malade. Après une étude fort longue de la maladie, après un diagnostic porté avec une assurance et un tact qui faisaient honneur à son expérience, après un exposé de difficultés déjà surmontées avec bonheur et de détails circonstanciés sur la cause, l'origine, la marche de l'affection, son individualité, son pronostic, il se retira en oubliant un seul point, l'indication de la méthode curative ».

Nous n'avons aucune raison de croire cette anecdote controuvée; mais si nous la rapportons, c'est pour démontrer que nos voisins s'attaquent à des cas qui ne s'adressent qu'à un individu, et tout-à-fait exceptionnels, pour en faire la base d'une accusation générale contre la thérapeutique française.

autre côté on se rappelle et la loi de tolérance et son corollaire, l'excès des doses médicamenteuses, on arrive à croire qu'entre Hahnemann et Rasori, tous deux vitalistes et dyathésistes, quoique placés aux deux extrémités du même diamètre, doivent trouver place ceux dont la thérapeutique et la matière médicale forment le juste milieu entre une audacieuse témérité et une timidité pusillanime, soit que celle-ci provienne d'une trop grande confiance dans les efforts de la nature médicatrice, soit qu'elle tienne à un défaut de convictions et de croyances médicales. Tout se trouve donc, en ce moment, admirablement préparé, afin que, sur les ruines amoncelées par les travaux critiques d'un demi-siècle, s'élève enfin cette œuvre de réorganisation théorique et pratique.

En France, personne n'est déja plus assez hardi, pour affirmer que la médecine consiste seulement dans la simple observation des phénomènes sensibles : *ars tota in observationibus.* On y sent que les faits envisagés isolément ne constitueront jamais un édifice scientifique; mais que tout au plus, ils serviront de matériaux pour le construire. On y comprend d'ailleurs aujourd'hui la nécessité des formules synthétiques. L'empirisme ce produit du scepticisme philosophique, vient de se montrer impuissant à rien enfanter à son tour. L'art de guérir demande par conséquent un nouveau dogme embrassant tous les progrès accomplis, ceux de la tradition antique la plus reculée, comme ceux du présent le plus intimément lié à l'avenir.

L'Italie, de son côté, convient que l'imagination

ne doit plus dominer la science des maladies ; qu'elle tend à rapprocher tous les jours la richesse des détails bien constatés des principes qui les coordonnent. Là, ont commencé les analyses chimiques, les expériences sur les animaux vivants. Là, se multiplient journellement les observations microscopiques. Là, se complètent d'admirables préparations d'anatomie pathologique ; et voilà qui explique la création ou l'agrandissement de tant d'établissements scientifiques : amphithéâtres, cabinets de physique, laboratoires de chimie, musées de physiologie et d'anatomie humaine et comparée.

Tel est le principe de la réaction dont le siècle actuel vient d'être témoin, et qui s'accomplit sous les auspices d'hommes célèbres : MM. Bufalini et Puccinoti, livrés plus spécialement à des travaux de pathologie générale ; MM. Speranza de Parme, Semmola de Naples auteur d'un ouvrage remarquable de thérapeutique et de matière médicale ; MM. Panizza, Alessandrini, Generali, Puccini, Zannetti, Ponzi, Martini, Bellingieri, etc., etc., continuant, en lui imprimant des tendances progressives, l'œuvre des Morgagni, Mascagni, Fontana, Spallanzani et Scarpa ; MM. Sementini à Naples, et Sgarzi à Bologne, agrandissant tous les jours le cercle des sciences accessoires. Ici doit s'arrêter une énumération qui menacerait de devenir trop longue. Toutefois il semble juste de signaler aussi l'influence salutaire exercée, sur la rénovation de la science des maladies, par les Académies de Naples, de Florence,

de Bologne, etc., et par les Universités de Pise, de Pavie, de Parme, etc.

En France comme en Italie, le sentiment général proclame le besoin de s'aider par des emprunts réciproques, de reconnaître l'activité propre au corps vivant, principe qui, développé outre mesure, conduit à une pratique ou trop expectante et négative avec Stahl et Hahnemann, ou trop active et positive avec Rasori et Tommasini. Il enseigne à tenir compte en même temps du diagnostic local dont l'importance a été si bien démontrée par le physiologisme Broussaisien. Une telle manière de procéder se montre heureusement conciliatrice; dans son sein viennent se réunir les apôtres des indications trop générales, et les partisants des indications fournies par le symptôme. Source rationnelle d'une matière médicale complète, composée de médicaments affectant tout l'organisme, quoique différents par leur mode d'action, et de substances se spécialisant en résultats distincts sur telle ou telle partie, elle régénérera nécessairement la science des maladies, qui deviendra ainsi fille de l'observation et de la réflexion, à la fois expérimentale et dogmatique.

L'exposé précédent n'a compris que l'histoire de la thérapeutique, de la matière médicale, et des cliniques internes. Il devient donc nécessaire de le compléter par un aperçu général sur cette partie de l'art de guérir, qui enseigne à soigner l'homme malade par des moyens externes et par des opérations : *la Chirurgie proprement dite.*

CHIRURGIE.

In un tempo esisteva l'arte, non ancora la scienza chirurgica.
. . . . . Il chirurgo è un medico operatore.
DE RENSIS ET ANTONIO CICCONE *,

De même que les individus offrent des aptitudes, des goûts, des tendances d'une nature particulière, de même aussi tous les pays ne se montrent pas également propres à la culture des diverses branches scientifiques. Malgré eux et comme par instinct, l'application de leurs habitants se porte sur un ordre d'idées plutôt que sur un autre. Ce fait s'observe surtout quand des circonstances extraordinaires, des événements imprévus, les poussent avec plus de force vers certaines études; circonstances et événements qui s'aident de l'influence toujours si puissante du caractère national.

En France, les connaissances chirurgicales se sont développées, dans ces derniers temps, d'une manière remarquable. Depuis Ambroise Paré jusqu'à ce jour, de continuels efforts y ont accompli sous ce rapport, des progrès incessants et nouveaux. Les mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, Desault, Sabatier, et une foule de noms identifiés avec l'époque actuelle y représentent autant de jalons

* *Instituzioni di patologia chirurgica.*

placés sur la ligne des conquêtes successives de la chirurgie moderne.

Peu à peu, on a vu celle-ci secouer le joug à elle imposé par les préjugés anciens, s'émanciper d'une tutelle devenue illégitime, et oser se dire l'égale au moins de la médecine proprement dite. Aujourd'hui parmi nous, en effet, nulle distinction hiérarchique ne les sépare plus; et la science des maladies se repose dans son avenir également sur toutes deux, leur servant de lien, de point de suture, et leur accordant un mérite équivalent.

Comment la chirurgie française a-t-elle accompli cette révolution? Quels événements l'ont préparée? Par quels succès s'est-elle légitimée? Pourquoi a-t-elle eu lieu plutôt depuis un siècle environ, que précédemment? Par quelle raison, en un mot, s'expliquent de semblables transformations dans l'histoire de la chirurgie, et par où se rattachent-elles au grand cercle de la philosophie? Voilà des questions qu'il ne peut être sans intérêt d'effleurer en passant, quand elles se rapportent directement d'ailleurs au but même de ce livre.

La pratique externe, cette face de l'art de guérir, cette étude particulière de l'homme souffrant, exige des connaissances anatomiques minutieuses, scrupuleuses, détaillées. Loin de se borner à l'examen des grands appareils et des systèmes organiques, elle doit pénétrer dans la structure la plus intime des régions diverses, les connaître au moyen de l'anatomie descriptive normale aidée de celle des exceptions et des anomalies. Toute opération commencée, et le

malade une fois placé sous la main du chirurgien, celui-ci doit agir avec promptitude et se montrer prêt aux événements prévus et imprévus; double condition qui dépend le plus souvent de la manière dont il s'est familiarisé avec la situation respective des artères, des veines, des nerfs, des muscles, etc. Sans anatomie en un mot, la chirurgie n'existe pas. Aussi les progrès de celle-ci procèdent en même temps de ceux de la première. Cela explique la marche rapide suivie par l'école française chirurgicale, obéissant au mouvement irrésistible de l'école anatomique, si nombreuse, si populaire, si brillante en ces derniers temps.

Toutes deux apparaissent d'ailleurs avec la même raison d'être et avec une origine commune. Le dix-huitième siècle, on le sait, méconnaissait l'existence de tout ce qui ne tombait pas sous les sens. La philosophie devenue exclusivement matérialiste niait les phénomènes psycologiques, en donnant d'eux des explications matérielles. La physiologie avait cédé l'empire à l'anatomie descriptive. Comme corollaire, la médecine proprement dite devait donc s'effacer devant la chirurgie se disant science positive, et jetant à celle-là l'épithète de conjecturale.

A cette question scientifique se rattachaient d'autre part de véritables intérêts de position sociale. Les médecins avaient autrefois refusé d'admettre à un rang d'égalité, leurs confrères en chirurgie. Par réaction, ceux-ci comme toutes les classes opprimées, cherchaient à s'élever même au-dessus de leurs rivaux. Mais pour justifier cette prise de

possession, pour la rendre acceptable par tous, il fallait s'appuyer sur des études et des travaux supérieurs en nombre et en importance. Ce fut à l'aide des connaissances anatomiques que le personnel chirurgical parvint à conquérir cette situation nouvelle ; tandis que les docteurs en médecine qui datent de la première révolution, n'ont jamais pu échapper au reproche de n'avoir étudié que très-imparfaitement le mécanisme du corps humain.

En outre, les événements politiques vinrent servir merveilleusement au développement de la chirurgie française. Les guerres de la république et de l'empire lui demandèrent bientôt les secours de ses procédés opératoires, transportant ainsi sa renommée dans tous les pays de l'Europe, en même temps qu'apparaissaient journellement des faits de pathologie externe jusque-là inconnus ou mal traités. Il est plus facile de comprendre généralement le besoin et l'utilité d'une amputation, par exemple, que d'apprécier la valeur des méthodes curatives internes ; et voilà pourquoi on rabaissa les services de la médecine, pour exalter ceux de la chirurgie militaire. D'ailleurs, à cette époque, le temps manquait pour réfléchir ; le point essentiel était d'apprendre vîte ; il fallait agir et non discuter. Le monde scientifique en entier se trouvait livré aux détails et aux analyses.

Quand la restauration arriva, le terrain se rencontra donc admirablement préparé pour le développement philosophique de l'art des opérations. Un certain reflet de la gloire impériale retombait encore

sur des hommes auxquels on supposait une grande habitude du traitement des maladies, parce qu'ils avaient exécuté beaucoup d'opérations. Les observations attachées à leur nom agissaient favorablement sur le public, qui s'accoutuma tout-à-fait alors à confondre le médecin avec le chirurgien, si ce n'est à donner la préférence à ce dernier. Qu'on se rappelle, en effet, la célébrité des Dubois, des Larrey, des Boyer, des Dupuytren, etc., et, sans se perdre dans une trop grande énumération de noms propres, sans se livrer à la description interminable des procédés découverts ou perfectionnés de 1815 à 1830, il importe de rappeler en outre que pendant cette époque, l'industrie grandissant sans cesse intervint aussi dans la chirurgie, qui ne fut pas quelquefois la dernière à exposer ses produits dans ces magnifiques bazars élevés par le gouvernement à la mécanique nationale.

Ainsi peuvent se résumer les causes principales qui ont favorisé le mouvement ascensionnel de la science chirurgicale en France. L'Italie s'était-elle faite des conditions aussi favorables, et en avait-elle également profité? Non : car l'on n'a jamais accordé au-delà des Alpes, à l'anatomie, la même importance que parmi nous. Elle y est restée presque sans influence sur la médecine qui, même encore aujourd'hui, repose presque partout, en Italie, sur le dynamisme.

Dès-lors qu'on ne s'étonne pas si la chirurgie se montre là comme une science à part, n'ayant ni les priviléges, ni l'autorité de la médecine. Dans le

sein de certains hôpitaux, comme à Gènes, par exemple, et dans ceux de plusieurs autres villes, toute grande opération exige une consultation préalable de la commission sanitaire, composée toujours en majorité de médecins.

Enfin ce sont les états voisins qui vendent à la Péninsule transalpine ses instruments d'opérations. A Naples seulement, on les trouve confectionnés par des ouvriers indigènes.

Sous le rapport chirurgical, la situation de l'Italie, loin de la placer dans des conditions favorables, lui laisse donc éprouver au contraire des obstacles matériels qui retardent encore ses progrès; et si l'on y compte quelques opérateurs habiles, elle les doit peut-être en partie aux points de contact qu'ils ont eus avec nos chirurgiens pendant la période impériale; la plupart d'entr'eux datent en effet de cette époque.

Ainsi s'explique pourquoi la chirurgie italienne n'a pu marcher de front avec cette même science en Angleterre et en France. Sans doute celle-là s'honore de certains noms plus ou moins célèbres, au premier rang desquels figurent ceux de Scarpa, de Paletta, de Vacca, de Monteggia, etc.; sans doute elle présente encore, comme sujets recommandables, MM. Rossi, de Filippi, Riberi, Regnoli, etc.; mais les hommes qui pourraient entreprendre toute sorte d'opérations y sont rares, tandis que notre pays, non-seulement Paris, mais la plupart des villes de premier et de second ordre en sont pourvues d'une manière suffisante, et que presque chacune de nos

localités communales possède son opérateur nécessaire. Néanmoins ce progrès déjà ancien parmi nous, commence à pénétrer au-delà des Alpes, où des jeunes gens venus de nos facultés importent tous les jours les méthodes les plus nouvelles et les instruments les mieux perfectionnés.

A voir l'ardeur et le dévouement de ces derniers, on pourrait dire que la science a aussi sa jeune Italie (que ce mot soit pris sans aucune signification politique). Par eux, elle se dégage des préjugés du passé et devient moins vague tout en se faisant cosmopolite. Or, tel sera désormais le caractère de toute vue intellectuelle un peu pleine d'avenir. A quelques exceptions près, les progrès anatomiques appartiennent, dans la Péninsule, à la jeune génération médicale. Lorsque le diagnostic basé sur les autopsies y sera cultivé avec un soin particulier; lorsque la phrénologie s'y propagera d'une manière plus régulière; lorsque la physiologie comparée s'y enrichira de travaux importants, la chirurgie italienne montera bien vîte au rang que lui assigne naturellement son utilité à chaque instant mieux sentie. Par là seulement elle comblera l'intervalle qui la sépare en ce moment de la chirurgie française, dont elle reconnaît elle-même la supériorité.

Cette assertion présente un tel caractère de gravité qu'il convient sans doute de l'asseoir sur des preuves nouvelles.

On vient de citer quelques hommes dont peut à juste titre se glorifier l'Italie; cependant il serait difficile à la science opératoire de ce pays, de re-

vendiquer un caractère original, puisqu'aucun d'eux n'a laissé de traité classique complet. Voilà pourtant ce qui donne à une spécialité le droit de s'ériger en école. Ce sont les ouvrages de Sabatier, de Boyer, de Delpech, de MM. Velpeau, Roche et Sanson, etc., que l'on trouve entre les mains de tous les chirurgiens de la Péninsule, et que les professeurs eux-mêmes indiquent comme les meilleurs livres élémentaires, ceux-ci négligeant en général de publier les résultats de leur pratique, résultats que les étrangers ne peuvent connaître autrement. La plupart néanmoins ont mis au jour de très-petites brochures, bornées le plus souvent à la narration d'un seul fait pathologique. Parmi elles, on en remarque une de M. Regnoli sur un nouveau procédé d'*amputation de la langue.* Mais tout cela ne constitue que des travaux de détail intéressants sans contredit pour un cas donné, destinés à guider le chirurgien lorsqu'il se rencontre par hasard dans une circonstance semblable, mais dans tous les cas propres, on doit l'espérer, à en faire présager de plus sérieux et de plus complets.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de joindre ici quelques faits cliniques, avant de poser des conclusions dernières.

Dans l'hôpital militaire de Naples, existe une salle spécialement affectée aux plaies *dites cancéreuses.* Cette particularité doit son origine aux succès de M. Landolphi, succès assez frappants pour que le gouvernement ait cru devoir confier à ce

chirurgien un service tout-à-fait séparé des autres. Ses procédés ne sont pourtant ni nouveaux, ni extraordinaires. Qu'un ulcère se présente avec un mauvais caractère, quelle que soit d'ailleurs sa cause (affection vénérienne, herpétique ou toute autre), à lui seul en appartient le traitement. Sa thérapeutique repose sur des moyens externes et internes. Ceux-ci n'offrent rien de remarquable, mais les topiques employés impriment à leur pratique un cachet assez significatif.

Quand le mal n'a pas encore fait de grands progrès, M. Landolphi se sert, en lotions, d'une décoction de suie; ensuite il a recours aux vésicatoires, et enfin aux applications arsénicales.

Cette méthode se propose évidemment pour but de modifier les propriétés vitales du tissu affecté, en détruisant tout ce qui présente une nature maligne, et en ramenant la partie à l'état de plaie simple. C'est la conséquence naturelle du principe qu'un état pathologique, local d'abord, peut bientôt affecter toute la constitution; or cet inconvénient il importe de le prévenir avec promptitude et énergie. Aussi demeure-t-on frappé du sang-froid avec lequel M. Landolphi use sans ménagement des préparations d'arsenic, et en particulier de la formule suivante :

P. Pâte du frère Côme, 1/2 gros = 2 grammes.
Acétate de morphine, 4 grains = 2 décigr.
Cérat, 1 once = 30 grammes.

Il ne recule jamais devant l'application de ce topique quelle que soit l'étendue de la plaie. La mortification de la partie une fois obtenue, il la panse avec un cataplasme émollient. La plus grande difficulté de ce traitement consiste à distinguer et à saisir le moment où le tissu perd ses qualités cancéreuses ou malignes, pour se convertir en une désorganisation simple. Personne n'établit mieux que M. Landolphi cette importante distinction et ne sépare la partie mortifiée avec plus d'adresse. Qualité précieuse ! car il ne serait pas sans inconvénient de faire saigner les tissus par l'ablation maladroite des parties gangrénées.

Lorsque l'on manifeste des craintes relatives à l'empoisonnement, résultat possible de cette méthode curative, M. Landolphi répond : on court moins de risques en appliquant la pâte arsenicale à haute qu'à petite dose, parce que, dans le second cas, les vaisseaux lymphatiques se détruisent et se contractent.

Du reste d'après une foule d'observations, une telle pratique a réussi. Par elle ont été guéries des plaies de la face, de la tête, des ganglions inguinaux, du scrotum, des paupières, etc.; et, chose curieuse, parce que le siége du mal en rendait les conséquences encore plus dangereuses, même un carcinôme de la langue. Après avoir touché l'organe malade avec la solution de Dower, au bout de quelques jours, on vit la partie gangrénée se détacher, et l'individu recouvrer, avec la santé, la faculté de s'exprimer perdue presque en totalité auparavant.

Cette médication très-populaire à Naples ne s'applique qu'aux *plaies dites cancéreuses*, et non au *cancer véritable*. Les squirres ulcérés des glandes mammaires n'ont pas, en effet, offert dans leurs traitements, d'aussi heureux effets. D'autre part, cette dénomination d'ulcère cancéreux, si générale, si élastique, fait craindre qu'elle n'ait été souvent improprement employée. Ainsi, quand on demande si le mal ne se reproduit pas par la suite, on obtient une réponse négative : fait évidemment en contradiction avec l'expérience la plus vulgaire.

En outre, malgré des succès si évidents qu'ils ont appelé l'attention du gouvernement, malgré des observations dont le Roi de Naples a voulu être témoin (celui du carcinôme cité plus haut), de semblables procédés exigeront toujours une extrême réserve. On prétend qu'entre les mains de M. Landolphi, ils ont justifié parfois cette assertion. Nous avons soumis ces réflexions à ce médecin en personne, l'invitant à publier dans l'intérêt de la science, les cas d'insuccès, à côté des guérisons constatées. Mais toujours nous a-t-il paru important d'attirer l'attention sur une méthode déjà ancienne, mais peut-être trop négligée ailleurs qu'en Italie.

Il est une opération que la chirurgie italienne exécute bien et souvent : la *Lithotomie*. A Naples surtout, on la pratique communément et avec un rare bonheur. Ce fait avait frappé un juge très-compétent en pareille matière, Dupuytren. En constatant ce résultat glorieux pour un pays où l'art de guérir

compte sans contredit des praticiens distingués, il semble à désirer qu'on ne lui accorde pas une importance exagérée; car il deviendrait alors véritable obstacle pour l'adoption de la *Lithotritie,* ce procédé chirurgical créé de nos jours en France, et qui éprouve une certaine difficulté à s'introduire chez nos voisins.

Si le broiement et l'extraction de la pierre au moyen de l'instrument tranchant, s'appliquaient à des cas identiques, on pourrait concevoir cette répugnance que ne partagent pas d'ailleurs les jeunes médecins, notamment ceux qui ont été élevés dans les pays voisins de l'Italie. Pourquoi, en effet, abandonner pour le plaisir d'obéir à la nouveauté une méthode éprouvée par une sage expérience? Mais il ne s'agit pas de délaisser la lithotomie en faveur de la lithotritie; il faut seulement distinguer les cas où l'une est préférable à l'autre; car elles ne doivent et ne peuvent être indifféremment employées, comme le prouvent des observations incontestables et démontrées.

La clinique chirurgicale du professeur Porta, de Pavie, nous a offert comme digne de remarque, le cas d'un enfant débarrassé de la pierre au moyen de la lithotritie, et celui d'un homme dont la première opération avait été suivie de celle de la lithotomie. Un fragment cônique s'était engagé dans l'urèthre, et les pinces n'avaient pu le saisir que par le sommet du cône, sans l'amener au dehors.

Il a paru convenable de s'arrêter un instant à l'opération de la lithotritie, parce qu'elle confirme cette assertion primitive, savoir : que la chirurgie fran-

çaise offre un caractère original, se raccordant mal avec les habitudes de l'école italienne. Ainsi s'explique pourquoi MM. Civiale, Heurteloup, Leroy d'Etioles, Amussat, Rigal de Gaillac, et M. Charrière lui-même, grâce à cette pratique nouvelle, jouissent aujourd'hui, en Europe, d'une réputation méritée, tandis que les étrangers qui ne s'en sont servis que de seconde main ont conquis à cet égard peu de renommée.

On va voir encore une preuve de la même vérité empruntée non plus à un simple procédé opératoire, mais bien à un groupe d'affections diverses, variées, auxquelles correspondent aussi des méthodes curatives différentes, et représentant désormais une division très-importante de la chirurgie. Il s'agit de l'*Orthopédie*.

Tandis que la France possède déjà depuis longtemps, sur ce sujet, des livres *ex professo*, au premier rang desquels il est juste de placer l'ouvrage de Delpech, par la raison qu'il a précédé tous les autres et leur a servi de modèle; tandis qu'elle a créé des établissements particuliers, non-seulement à Paris, mais sur plusieurs points des départements (1), à peine si l'orthopédie commence à se produire en Italie. Toutefois à Florence, on lui prépare un bon

(1) Parmi ceux-ci, le magnifique établissement de la Muette, à Paris, est peut-être le plus remarquable. Son fondateur, M. J. Guerin, a agrandi une réputation bien méritée de médecin proprement dit, en appliquant la section des muscles sous-cutanés au traitement de certaines difformités.

accueil, puisqu'il s'agit de l'installer dans une chaire. Ailleurs, l'Orthopédie se trouve encore à l'état de prospectus, quoique à Milan, par exemple, on ait déjà essayé plusieurs fois de pratiquer la section du tendon d'Achille. Remarquons, en outre, que l'on doit à un jeune homme arrivé récemment de France, M. le docteur A. Bertani, d'avoir importé là cette opération. A Naples, le docteur Bruni a eu la gloire de naturaliser le traitement orthopédique.

Du reste, voici une particularité assez curieuse relativement à l'Orthopédie. En nous livrant à des recherches sur quelques points de médecine, nous avons rencontré à Bologne (Etats Romains), dans une collection de manuscrits grecs, sous la date du xve siècle, un livre où l'on trouve figurés la plupart des bandages chirurgicaux, avec quelques procédés de pratique orthopédique; tels sont, par exemple, ceux qui se rapportent au redressement de la colonne vertébrale. Les moyens indiqués paraîtraient sans doute barbares aujourd'hui; mais même malgré leur imperfection, ils prouvent que, sous ce rapport, de nombreuses tentatives devaient avoir eu lieu anciennement. Ainsi, les planches de l'ouvrage cité montrent souvent le malade étendu, et plusieurs personnes assises sur la protubérance anormale du rachis. N'est-ce pas là une première indication des perfectionnements accomplis dans l'époque actuelle?

En résumé, tout ce qui précède semblerait prouver le peu d'aptitude des peuples d'Italie à poursuivre avec opiniâtreté les travaux de détail;

car les soins minutieux exigés par les méthodes chirurgicales ne s'accordent guère avec la vivacité de leur esprit et la fougue de leur imagination.

L'état de l'*Obstétrique* dans la Péninsule Italienne viendrait au besoin corroborer cette opinion. L'art des accouchements a beaucoup à faire pour y atteindre la position qu'il a conquise en France. MM. Capuron, Baudelocque, Dugés, Mesdames Boivin, Lachapelle, etc., voilà les seuls guides que nos voisins eux-mêmes reconnaissent et auxquels ils n'ont pas encore donné de rivaux. Ils se regardent volontiers comme les disciples de pareils maîtres; et cela, parce que, en général, les cliniques d'obstétrique de l'Italie manquent d'exercices pratiques. Les enseignements consacrés à l'éducation des sages-femmes y sont peut-être plus complets que ceux destinés aux accoucheurs proprement dits. La remarque en appartient à M. Billi directeur de la Maternité à Milan, et nous l'avons vue de nouveau confirmée à Parme par le professeur Rossi, inventeur d'un excellent mannequin de manœuvre obstétricale, possédant d'ailleurs une expérience consommée, puisqu'il assure avoir présidé à l'accouchement de 13,000 femmes. Son père voué à la même spécialité en avait, dit-il, assisté dans sa vie 15,000, et son aïeul 7,000.

En terminant ce qui concerne l'art des accouchements, on s'étonnera peut-être qu'on puisse prétendre aussi à ce sujet, qu'on a raison d'appeler l'Italie le pays des souvenirs. Cependant rien de plus exact, quand on se rappelle la découverte faite dans les

fouilles de Pompeia, d'une espèce de forceps, d'un spéculum, et d'autres instruments de chirurgie dont s'est enrichi le musée de Naples. Tant il est vrai que les besoins de l'homme ne changent pas, et que les applications les plus nouvelles en apparence remontent souvent par quelque point à l'origine du monde.

Dans l'étude de la chirurgie italienne, nous avons négligé, à dessein, de parler de l'*Ophtalmologie*, parce que cette partie a acquis une telle importance en certaines villes de la Péninsule, qu'elle demande un examen séparé et suivi de quelques détails.

OPHTALMOLOGIE.

> La scienza e la pratica dell' oftalmiatria ha fatto tali e tanti progressi nel corso di soli 30 anni, che se il professore Scarpa ritornasse fra noi, non potrebbe più riconoscere le sue opinioni e si troverebbe costretto a professare altri principj. GIOV.-BATT. QUADRI *.

L'Ophtalmologie, c'est-à-dire l'histoire et le traitement des maladies des yeux, a depuis quelques années donné lieu à des travaux d'un mérite réel; elle s'est associée au grand mouvement médical par des progrès incontestables. Sous cette double considération, l'Italie a institué pour elle des cliniques particulières, non pas aussi nombreuses qu'on l'avait

* *Avviso che riguarda le Annotazione Pratiche del Cav. Professore Giov. Batt. Quadri.*

prétendu, mais distinctes et séparées en certains lieux des autres études pratiques. La plupart de ses hôpitaux renferment bien quelques lits consacrés aux personnes atteintes des affections du globe oculaire; mais le plus souvent ce service rentre dans le domaine chirurgical. Les chaires consacrées spécialement à l'étude de cet état morbide se rencontrent à Pavie, à Padoue, à Naples, et l'on se propose d'en créer sur d'autres points. A Florence, le nouveau projet de loi relatif à l'organisation de la médecine sépare aussi cet enseignement d'autant plus utile au-delà des Alpes, que les ophtalmies y sont très-communes, qu'on les y observe fréquemment avec toutes leurs variétés, et souvent à l'état de véritables épidémies développées au sein des établissements réservés aux malades. Par ces motifs, l'attention du médecin voyageur distingue naturellement cette branche de l'art de guérir. Aussi convient-il de faire connaître les hommes les plus experts en cette partie, et d'exposer leurs travaux les plus intéressants.

Rien ne donne une idée juste, exacte, complète des méthodes thérapeutiques d'un praticien, comme de le suivre à travers ses observations journalières, c'est-à-dire celles qui ne font pas exception. Un pareil avantage se rencontre souvent en Italie. Voici quelques résultats thérapeutiques qu'il nous a fournis.

Le professeur d'oculistique de Pavie, M. *Flarer*, dont l'académie royale de médecine de Paris a couronné en 1836 un *Mémoire sur l'Iritis*, mé-

moire non encore imprimé, nous ayant permis d'assister à ses leçons cliniques, nous y avons recueilli les faits suivants.

Contre l'Ophtalmie d'Egypte, affection de plus en plus commune en Lombardie, et à laquelle l'on attribue assez généralement la faculté de se communiquer par le contact immédiat, il emploie assez ordinairement avec succès un collyre ayant pour base le sublimé corrosif. Comme il reconnaît pour cause du mal, des tumeurs sarcomateuses de la conjonctive qui offre aussi une sécrétion muqueuse anormale, il touche celles-là une fois par jour avec le sulfate de cuivre. Dans la deuxième période des ophtalmies, et quand elles ont perdu de leur intensité, il se sert avec avantage, contre les effets de l'inflammation et contre la douleur, de la térébenthine prise à l'intérieur.

P. Huile essentielle de Thérébentine. une drachme.
Emulsion d'Amandes douces..... onces *vj* ou *viij*.

Rarement il emploie les vésicatoires et les sétons : les premiers cependant offrent une utilité réelle, pourvu qu'on ne les laisse pas à demeure. Les scrophules, cause première de tant d'ophtalmies, sont traitées par lui à l'aide du Chlorhydrate de Baryte.

Lorsqu'il s'agit des fistules lacrymales, il rejette l'usage de la canule, le plus souvent les malades ne pouvant pas la supporter.

La clinique du professeur Flarer procède directe-

ment, de la célèbre école de Vienne, dont Ber était le chef. Elle en est la fille légitime, ainsi qu'on l'entend souvent répéter à Pavie.

QUADRI.

A Naples, se rencontre l'homme qui représente certainement aujourd'hui le mieux l'Ophtalmologie dans la Péninsule italique. C'est M. le professeur Quadri, d'ailleurs sous tout autre rapport, praticien d'un rare mérite. Par la direction même de ses nombreux travaux, le rôle de cette spécialité médicale s'est étendu aux résultats les plus généraux; tant il y a gagner pour la science, quand un seul individu possède à la fois une habileté manuelle peu ordinaire, et une intelligence capable de s'élever aux principes les plus abstraits de la pathologie générale. La grande réputation de M. Quadri, sa pratique si heureuse, son influence comme professeur, la bienveillance avec laquelle il accueille tout ce qui de près ou de loin tient à la médecine, imposent ici le devoir de le signaler comme une des personnalités vivantes les plus recommandables de l'Italie chirurgicale. En outre, à ce nom se rattachent les idées les plus avancées, relatives à la théorie et à la pratique des altérations de la vue ; or les progrès scientifiques sont toujours plus faciles à saisir et à constater quand on peut les lier à certaines grandes existences scientifiques, et les rattacher à des noms propres.

M. Quadri ne regarde pas l'Ophtalmologie, comme constituée seulement par des procédés opératoires ;

il pense que ces derniers deviendraient souvent inutiles, si l'on prévenait ou si l'on enrayait le mal à l'aide de bonnes méthodes prophylactiques ou curatives. Selon lui, l'Ophtalmologie possède son étiologie, sa symptômatologie, son anatomie pathologique, sa thérapeutique; et il soutient avec raison que pour devenir bon oculiste il faut être bon médecin. A son avis, opérer, ce n'est pas traiter complettement un état morbide; c'est user d'un moyen qui peut souvent être remplacé par un autre, ou bien perdre de sa nécessité avec de meilleures précautions de régime. L'adresse mécanique se trouve donc ainsi réduite à une condition secondaire.

Que si l'on prend pour exemple une individualité précise, comme serait l'*Iritis*, cette affection populaire en Italie, et dont il a été plus particulièrement question entre l'auteur de ce livre et M. Quadri, on va voir de suite où amène l'application des principes précédents.

L'Iritis ne se présente pas toujours d'une manière identique, offrant le même état de simplicité dans les symptômes, provenant d'une cause égale, suivant une marche invariable, par conséquent devant servir de base aux mêmes indications, et provoquant dans tous les cas une médication homogène. Le siége seul ne varie pas; mais dans cette maladie, comme dans toute autre, le symptôme local ne suffit pas pour en fixer la nature et en rendre le traitement rationnel.

Tel est d'une manière succincte le point de départ de M. Quadri, justifié d'ailleurs par une thérapeu-

tique heureusement confirmée par les résultats (1). Ainsi, au lieu d'employer exclusivement les antiphlogistiques, il n'hésite pas à émettre cette opinion : que l'Iritis ne peut pas être envisagée comme une affection constamment inflammatoire, variant uniquement du plus au moins, et par des différences de degré ; que l'effet des évacuations sanguines s'explique mal par la proportion de la quantité du sang obtenu, et qu'il faut souvent avoir recours à d'autres moyens curatifs. « Je me sers parfois avec » succès (ce sont ses propres paroles) de la pommade » de Cirillo en frictions sur les pieds, et je trouve » encore un certain nombre de cas où cette méthode » manque d'action.

» Ainsi, l'Iritis peut se manifester comme dépen- » dant de l'affection vénérienne : alors il faut avoir » recours au Rob de Laffecteur, dont j'ai retiré des » avantages signalés, lorsque d'ailleurs le malade » n'avait pas déjà abusé des préparations mercu- » rielles.

» J'ai encore constaté (et cette opinion semble

(1) Les principes théoriques et pratiques de M. Quadri se trouvent exposés dans son ouvrage intitulé : *Annotazione Pratiche sulle malattie degli occhi.* Ce livre qui résume les progrès faits jusqu'à ce jour dans l'art de l'oculistique, forme quatre volumes, et est orné d'un très-grand nombre de planches. Il traite 1° de la trichiasis ciliaire, de sa forme, de ses effets, de sa guérison ; 2° de la pupille artificielle ; 3° de la cataracte ; 4° des causes et du traitement des ophtalmies et des diverses maladies des nerfs des yeux. C'est un véritable service à rendre au public que de lui faire connaître l'existence de pareils travaux, où la science peut puiser tous les jours les indications les plus utiles et les plus progressives.

» à la fois originale et rationnelle) que chez les
» individus précédemment affectés de fièvres inter-
» mittentes, les ophtalmies cédaient souvent à l'ad-
» ministration du sulfate de quinine; l'usage de ce
» médicament est encore indiqué, lorsque le malade
» a longtemps vécu sous l'influencedes miasmes pa-
» ludeux.

» Enfin, dit M. Quadri, l'Iritis ne se présentant
» pas toujours à l'état de simplicité, suivant la multi-
» plicité des causes qui lui ont donné naissance, on
» doit combiner les différents procédés de guéri-
» son. On se sent donc logiquement conduit à
» agir quelquefois simultanément avec tous les
» moyens que je viens d'énumérer ».

Ce peu de mots prouvent que M. le professeur Quadri a ramené l'Ophtalmologie, dans le cercle de la méthode analytique; d'où la conséquence qu'il devient impossible désormais de séparer la médecine de la chirurgie, et que la France a voulu se montrer sagement logique, quand elle a attaché à un seul diplôme le droit d'exercer toutes les pratiques de l'art de guérir.

Dans cette série d'études ophtalmologiques, pouvait-on négliger les affections qui semblent depuis quelque temps n'avoir envahi l'Italie que pour se rapprocher chaque jour davantage des frontières de France, telle par exemple que *l'Ophtalmo-Blennorhée* ou l'Ophtalmie d'Egypte? Non, sans doute; aussi dirons-nous un mot de cette espèce d'inflammation qui demande à la fois un traitement interne et un traitement topique local. Le-

premier varie suivant une foule de circonstances inutiles à déterminer en ce moment. Ajoutons cependant d'une manière générale, qu'à Naples on se sert avec avantage dans presque toutes les ophtalmies, du mercure doux. Quant au second, M. Quadri assure avoir obtenu autrefois quelques résultats efficaces d'un collyre laudanisé, dont la partie alcoolique était très-faible, mais qu'il a abandonné depuis pour adopter le suivant connu sous le nom de *Collyre de Lugsor*. Il en avait reçu lui-même la formule de M. Clot-Bey, auquel les occasions d'observer ce genre de maladie n'ont pas manqué en Egypte. Ce collyre se compose de :

Sulfate de zinc d'alumine	$\overline{aa}$ un gros	$= \overline{aa}$ 4 grammes.
Eau	quatre onces	= 128 grammes.

Doit-on envisager l'Ophtalmo-Blennorrhée, comme contagieuse? Une telle question a reçu une solution affirmative en Italie. Omodei qui s'était beaucoup occupé de ce genre d'ophtalmie, avait émis une opinion affirmative à cet égard. M. Quadri cite de son côté, des faits intéressants qui semblent devoir la corroborer.

Ainsi il certifie que les médecins chargés du service des individus atteints de l'ophtalmie d'Egypte ressentent dans les salles un picotement insolite, et finissent quelquefois par être atteints eux-mêmes de la maladie, lorsque d'ailleurs existent chez eux des dispositions naturelles à la contracter. A l'appui

de cette assertion, il rapporte l'observation faite sur un jeune enfant qui déjà affecté d'ophtalmie, avait été retiré par ses parents de l'*Albergo di Poveri*. La plupart des personnes mises en rapport avec lui ne tardèrent pas à présenter des symptômes analogues aux siens, moins toutefois une seule qui lui avait prodigué les soins les plus assidus. Cette histoire de maladie est curieuse, parce qu'elle peut servir d'argument à la fois aux contagionistes et aux non-contagionistes. Les uns invoqueront la dernière circonstance du fait rapporté; ils citeront la personne disposée à conserver, quand même, l'intégrité des organes de la vue; les autres s'appuieront sur l'apparition instantanée de l'affection qui frappe simultanément plusieurs individus ayant communiqué avec le malade. M. Quadri ajoute qu'après avoir examiné la conjonctive rebelle à l'apparition de l'affection morbide, elle lui était apparue dans un état de santé tel qu'il concevait très-bien pourquoi l'inflammation n'avait pu avoir prise sur elle. A son avis, et c'est le seul admissible, la contagion absolue n'existe pas; mais toute maladie peut se développer dans telle ou telle circonstance le plus souvent inconnue et propre à lui faire revêtir le caractère contagieux.

Comme preuve de cette opinion, M. Quadri nous a détaillé encore avec une obligeance peu commune le cas suivant : Un soldat souffre d'une ophtalmo-blennorrhée; à sa droite, trois de ses camarades offrent bientôt un état identique; à sa gauche, on en remarque trois autres également atteints. On éloigne de suite les voisins; ils se trouvent ainsi

préservés ; de sorte qu'on aurait pu croire à une espèce d'atmosphère au-delà de laquelle la contagion ne s'étendait pas , mais où elle sévissait au contraire avec promptitude et intensité.

On pourrait multiplier ici les exemples analogues, mais ils n'ajouteraient rien à la vérité des conclusions précédentes.

On a dû remarquer qu'on envisageait ici les cliniques ophtalmologiques d'Italie plutôt sous le rapport médical, que sous le rapport chirurgical (1). A ce dernier point de vue , il convient pourtant d'indiquer une opération (la pupille artificielle) pratiquée par M. Quadri avec un rare bonheur , et dont nous avons pu constater les succès les plus frappants.

Quant à la fistule lacrymale , ce savant chirurgien procède le plus ordinairement en incisant le sac lacrymal. Lorsque l'inflammation diminue , il place dans la plaie un bouchon de charpie renfermant un fragment de nitrate d'argent , bientôt dissous au moyen des larmes ; il laisse ensuite s'effectuer le travail de la cautérisation. Un fragment de corde à violon suffit pour empêcher l'obstruction du canal. Il nous a montré un jeune homme radicalement guéri par ce moyen , et une femme en traitement qui n'a pas dû tarder à l'être.

A cette occasion , M. Quadri nous a parlé des

(1) Comme complément à cette partie de notre travail , nous rappellerons les articles de M. Pétrequin , sur les cliniques d'*ophtalmologie* de l'Italie , insérés dans la Gazette Médicale , tom. 5 , 1837.

différences essentielles qu'il a reconnues dans les propriétés des divers escarrotiques : le nitrate d'argent, les préparations arsénicales etc. , etc. Il pense qu'on ne saurait sans inconvénient se servir indifféremment des uns ou des autres, chacun offrant une énergie et une action particulières.

Après ces développements pratiques, il convient peut-être d'entrer dans des considérations d'un autre ordre par cette double question : L'ophtalmologie, telle qu'elle est cultivée en Italie, peut-elle produire de meilleurs résultats en France ? A cet égard, l'enseignement ne comporterait-il pas ici une amélioration nouvelle? En d'autres termes, ne vaudrait-il pas mieux séparer l'étude pratique des affections oculaires, que de la laisser unie à la clinique chirurgicale proprement dite ?

Sans doute les médecins français ne se montrent pas inférieurs à leurs voisins dans la connaissance du diagnostic et de la thérapeutique des organes de la vue. On pourrait invoquer, à l'appui de cette assertion, les importants travaux accomplis dans cette direction depuis quelques années. Cependant, il faut l'avouer, c'est en dehors des facultés, en dehors des salles d'hôpital, que cette spécialité a conquis son importance sous l'inspiration d'hommes recommandables; bienfait incontestable de cette liberté d'enseignement par laquelle des efforts individuels sont venus d'eux-mêmes suppléer à ce que les Universités présentaient de fautif ou d'incomplet, et par où se sont révélées les dispositions de certaines personnes pour un ordre

d'idées mieux accommodées à leurs tendances naturelles. Mais si, en principe, chacun a le droit de se livrer à des leçons privées, de les diriger dans un sens plutôt que dans un autre, et de prendre la médecine par le côté le plus sympathique avec ses idées personnelles, il n'importe pas moins que les institutions consacrées à l'éducation publique professionnelle ne soient jamais dépassées par l'enseignement particulier. Leur obligation fondamentale consiste à se présenter toujours comme plus complètes que ce dernier, les ressources d'une nation étant plus grandes que celles des individus, et les différentes chaires s'éclairant mutuellement par des lumières réciproques réunies au foyer d'une association puissante. A cette question se réunit donc celle des progrès de la science elle-même, toujours mieux représentée par les Facultés et les Académies que par des noms isolés, quelle que soit leur célébrité spéciale.

Jusqu'à présent, la pratique de l'art de guérir, en Italie, a été envisagée surtout d'une manière générale. Cependant, même sous ce premier rapport, il existe des particularités que l'on ne saurait négliger, sous peine de se montrer incomplets. De là, la nécessité de parler ici de certaines individualités morbides, ou utiles à étudier, à cause de l'influence prétendue du climat italien pour leur guérison, comme la *Phthisie*; ou plus particulièrement inhérentes à la nosologie de la Péninsule transalpine, comme les *Fièvres Intermittentes*, ou comme la *Fo-*

lie, dignes de fixer l'attention, à cause des faits locaux de son traitement et des nombreux établissements consacrés à cette funeste infirmité.

PHTHISIE.

> Coll' ajuto delle osservazioni meteorologice, colla ispezione della figura e stato della superficie della terra, col soccorso della statistica, il medico va esaminando a quali mali predispose, per quali mali è balsame e medicina una regione qualcunqne. Studio sublime, commechè si eleva della grotta contemplazione delle cagioni communi, abbracia più ampia sfera d'influenze, e rende il medico delle civili communanze legislatore e benefico consigliere!
>
> IL FILIATRE SEBEZIO *.

Il ne saurait entrer dans l'intention de personne de s'attendre à ce que l'on présente ici une monographie complète de la phthisie : il convient au contraire de se réduire, à cet égard, à cette seule question : *Le climat de l'Italie peut-il être regardé comme un moyen prophylactique ou curatif de la phthisie pulmonaire?* Jusqu'à ce jour, on s'était prononcé généralement pour l'affirmative. Avait-on abouti à cette conclusion par une voie rationnelle, ou en obéissant à l'empire d'un préjugé, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu? Voilà ce qu'il faut constater, voilà ce qui va être examiné avec une entière bonne foi, d'après les données fournies

* *Giornale delle scienze mediche*, nov. 1839, pag. 314. — *Directore Sal. de Renzi.*

principalement par l'observation des malades renfermés dans les hôpitaux de la Péninsule transalpine.

Inutile d'abord de se perdre dans le dédale symptomatologique de l'état morbide dont il s'agit. Sa description exacte, bien faite, régulière, se trouve dans tous les ouvrages traitant *ex professo* de la matière ; les résultats positifs ou négatifs de cette affection figurent, dit-on, en colonnes parfaitement alignées sur des tableaux de statistique précis ; de telle sorte que le problème semblerait tenir à une question de chiffres disposés en additions comparables entr'elles. Qu'il soit permis cependant de s'élever ici précisément contre cette méthode numérique, séduisante au premier abord par son degré d'exactitude présumable, mais qui suppose sans raison que les faits médicaux se reproduisent toujours les mêmes, entourés de circonstances identiques, et donnant lieu à une signification invariable. N'est-il pas plus vrai au contraire de prétendre qu'un cas de maladie étant donné, chacun apprécie à son gré le désordre fonctionnel et organique qu'il présente, en le jugeant d'une manière différente selon son éducation première, ses habitudes, ses doctrines ? Avec de semblables variations dans le diagnostic, comment croire à la vérite d'un système qui se borne à compter les observations, sans s'imposer le devoir de les interpréter ?

Ces réflexions s'appliquent surtout à la phthisie. On en a admises de plusieurs espèces, et par cette distinction fondamentale, on est arrivé à des conséquences pratiques importantes.

En laissant de côté tout raisonnement superflu et inopportun en ce moment, il importe de constater que certains auteurs appellent *Phthisie* une affection caractérisée surtout par des symptômes généraux, pendant que d'autres au contraire donnent seulement cette dénomination à une lésion organique et spéciale du poumon. Ainsi, sous un premier rapport, la France et l'Italie se trouvent séparées par la différence des nosologies anatomiques et des nosologies assises sur une base opposée; or l'intervalle est grand entre l'idée doctrinale organicienne et la conception vitaliste. La première ne reconnaît que la phthisie tuberculeuse; tandis que la seconde, à l'exemple de l'Allemagne et des anciens, admet plusieurs sortes de phthisies. Dès-lors on peut voir combien, en pareil cas, la statistique perd de sa valeur, le nombre de phthisiques tenant au plus ou moins d'extension accordée à l'étimologie de l'affection elle-même.

Un tel fait ressort, par exemple, d'une manière évidente de nos observations recueillies à Milan, à Pavie, à Naples, à Rome, etc., etc. Dans la première de ces villes, on nous a mis en présence d'une femme prétendue phthisique; et cependant, à l'aide de l'auscultation médiate ou immédiate et de la percussion, il était impossible de reconnaître le moindre désordre dans la texture des organes respiratoires, quoiqu'on y pût constater l'ensemble des phénomènes de la consomption, du marasme et de l'étisie proprement dite. Afin d'être plus clair, précisément à cause de ce défaut de certitude mathématique

impossible dans toutes les investigations propres à la science de l'homme, il devient essentiel de déclarer que l'on ne va s'occuper ici que de la phthisie tuberculeuse.

Cette maladie règne généralement en Italie. Il importe donc de déterminer les raisons de son existence, de s'assurer si elle s'y produit plus fréquemment qu'ailleurs, et comment elle se présente lorsqu'elle est importée par des individus étrangers à la Péninsule. L'étiologie donnera évidemment la clef du problème à résoudre.

L'observateur s'étonne d'abord de trouver, en Italie, la diathèse scrofuleuse aussi répandue, et d'y constater la multiplicité des désordres qu'elle entraîne à sa suite. Ce fait frappe d'autant plus qu'il se reproduit presque universellement, qu'il parle aux sens, et se montre en relief, pour ainsi dire, dans les hôpitaux, dans les salons, dans les rues. La quantité de tumeurs provenant d'une pareille source semble réellement innombrable; mais pour un homme de l'art il ne s'agit pas seulement de voir les effets, il doit encore remonter aux causes. Voici les plus naturelles :

Dans certaines parties de la Péninsule, les conditions externes comprises dans la dénomination classique de *Circumfusa*, suffisent pour expliquer tous ces phénomènes pathologiques. L'air y est constamment surchargé de molécules aqueuses; comme, par exemple, dans les campagnes de la Lombardie où l'on a adopté de grands systèmes d'irrigation, aux environs de Pavie et de Milan,

comme aussi au centre de villes très peuplées où ne peuvent s'établir de libres courants atmosphériques. A cet égard, il faut remarquer principalement Gènes, dont les rues étroites et mal percées se trouvent bouchées d'un côté par les dernières assises des Alpes, et où les inconvénients de cette impasse doivent se faire d'autant plus sentir, que le voisinage de la mer, en augmentant l'humidité, exigerait par compensation une ventilation très active.

Mais de semblables circonstances physiques ne se retrouvent pas dans toutes les parties de la Péninsule ; cependant l'affection scrofuleuse se montre presque partout. Il convient donc de signaler les autres origines auxquelles on doit la rapporter; on verra d'ailleurs celles-ci se réunir et se combiner pour amener un résultat commun.

Le paupérisme, cette plaie des sociétés modernes, ce fléau depuis si longtemps naturalisé dans certains états italiens, fournit à ce sujet des indications assez précises, en ce qu'il résume toutes les conditions énumérées par les auteurs les plus estimés sur la cause des scrofules et les variétés de cet état morbide. Une mauvaise nourriture, des habitations basses, une atmosphère insalubre, la malpropreté personnelle, ne se rattachent-elles pas nécessairement à l'état d'extrême misère ? Le relâchement des mœurs qui n'est pas, il faut l'avouer, particulier à nos voisins, n'y aggrave-t-il pas nécessairement, et dans une effrayante progression, le nombre des enfants trouvés, et par suite tous les vices constitutifs d'une classe d'êtres, qui semblent expier par

une santé presque toujours incertaine les dérèglements de leurs auteurs ? Ces enfants trouvés sont élevés avec tant de peine, qu'à Milan par exemple, la difficulté de l'allaitement oblige la direction des hôpitaux à la triste nécessité d'en imposer deux à chaque nourrice, et de délibérer même si on ne leur en confiera pas trois; à beaucoup de ceux-ci, on distribue d'ailleurs l'alimentation au moyen du biberon seulement. Est-il difficile de concevoir toutes les infirmités physiques que doit présenter une population ainsi gâtée dans sa source ?

Ces considérations propres surtout à l'affection scrofuleuse, s'appliquent également à la phthisie tuberculeuse regardée, non sans raison, comme la plus ordinaire de ses dépendances. D'ailleurs la prédisposition à l'une et à l'autre s'acquiert de la même manière. Cette étiologie commune appartient aux divers points de l'Italie ; mais quelques différences topographiques peuvent lui imprimer un caractère particulier, et augmenter ou diminuer l'intensité de ses effets. Il devient donc important de les signaler.

Ainsi ce qui frappe le plus les voyageurs, c'est de ne pas jouir constamment et partout en Italie de cette égalité de température, de cette douce tiédeur d'atmosphère, de cette sérénité de ciel, en un mot de ce soleil excitant et consolateur dont parle le poète (1),

(1) *Mira il sole*
Ch' à se per che n'inviti e ne console.
TASSO.

et dont l'existence semble quelquefois problématique, même à l'époque la plus belle de l'année. Souvent ils sont tentés de se demander si, à cette occasion, on n'a pas encore substitué à l'exacte vérité le prestige d'une brillante imagination.

Ici on ne parle pas seulement de l'Italie septentrionale, pays où le froid succède à la chaleur, et l'humidité à la sécheresse avec une étonnante rapidité, où règne par conséquent une innombrable quantité de catarrhes, de bronchites, de pleurésies, de pneumonies endémiques à Gènes, à Turin, à Milan ; mais on peut encore désigner la Toscane, où les mêmes causes engendrent des résultats identiques. Que conclure de cette observation ? sinon qu'il faut user de la plus grande réserve dans le choix des localités supposées propres aux malades qui présentent des désordres fonctionnels ou organiques des poumons et de leurs dépendances; que par conséquent quelques portions de la Péninsule italique méritent seules la réputation accordée généralement et sans réflexion à chacune de ses subdivisions, d'exercer indistinctement les influences les plus salutaires.

Il n'y a pas longtemps encore qu'un journal de France justement estimé (le Bulletin de Thérapeutique) contenait un article remarquable d'ailleurs, relatif à des expériences récentes, accomplies à Milan sur l'emploi d'une médication nouvelle dans la phthisie. Comme explication des succès obtenus, le rédacteur ajoutait : Il ne faut pas oublier que ce traitement a eu lieu au-delà des Alpes. *In aere romano*, répétait-il d'après Baglivi ; explication

fausse de tout point, expression impropre radicalement, assertion très-erronée; car, à cause de sa position topographique, de sa proximité des montagnes et de ses conditions atmosphériques, la ville de Milan ne ressemble pas plus à Rome que Paris ne ressemble à Marseille.

Ces remarques méritent d'autant plus d'être prises en considération, que souvent les influences climatériques changent, même à de très-petites distances. Ainsi la ville de Florence ne saurait, sous aucun rapport, être désignée comme résidence favorable aux phthisiques, tandis que, à peu de lieues de distance de là, se trouve Pise, qui offre précisément des conditions diamétralement opposées.

En effet, ici règne habituellement une température douce, égale, sans brusques perturbations atmosphériques; de telle sorte que le tubercule une fois formé, peut y demeurer longtemps à l'état de crudité, précisément à cause de l'absence des circonstances provocatrices des inflammations pulmonaires. La résidence dans ce dernier pays ne préviendra certainement pas la phthisie et ne la guérira pas, mais le malade n'y succombera pas aussi vite qu'ailleurs; les progrès de l'affection y seront toujours moins rapides.

Autre observation. Dans la même ville, le choix du domicile à indiquer aux phthisiques ne saurait non plus paraître indifférent: certains quartiers, certains faubourgs, certaines rues, peuvent offrir, à cet égard, des avantages particuliers, tandis que la situation même d'un lieu circonvoisin exercerait une

influence délétère sur les personnes déjà atteintes ou menacées. On comprendra la difficulté et l'inutilité d'entrer ici dans des considérations trop détaillées ; ce soin doit appartenir exclusivement aux médecins du pays. A eux de fixer rationnellement la résidence de ceux qui implorent leurs secours ; à eux de constater par expérience les points de la cité offrant les meilleures garanties hygiéniques, et de faire comprendre, par exemple, qu'à Naples les quartiers de la ville situés sur les bords de la mer, n'offrent pas la moindre analogie avec Capo di Monte ou les hauteurs environnantes.

Il résulte de ces réflexions 1° que la phthisie est une maladie très-répandue sur toute l'étendue du territoire italien, comme la plupart des autres dégénérescences des tissus ; 2° que le climat de cette contrée n'offre pas cette salutaire uniformité qu'on lui avait supposée et qu'il varie au contraire suivant des agents topographiques diversifiés à l'infini.

Mais doit-on regarder, en guise de corollaire de la première de ces conclusions, les voyages d'Italie, comme un véritable leurre offert à la patience des malheureux pulmoniques, et seulement comme un moyen de les aveugler sur leur si déplorable situation ? Ce serait mal interpréter les réflexions qui précèdent, et déplacer entièrement la question. Il ne s'agit pas, en effet, en ce moment, de démontrer par des chiffres, si la phthisie se produit plus ou moins fréquemment en Italie qu'en France ou en Angleterre, mais bien si les personnes résidant dans ces deux dernières contrées et menacées ou déjà attein-

tes de la maladie, peuvent être soulagées ou guéries en se transportant dans un pays plus chaud. Il faut admettre dabord que les étrangers envoyés en Italie ne sont pas soumis aux mêmes causes morbifiques que les indigènes. Appartenant, pour la plupart du moins, à la classe aisée, aucune des considérations étiologiques signalées plus haut relativement aux scrofules et propres à faciliter le développement des tubercules ne pèse sur eux. Pour rendre la comparaison plus exacte et plus juste, il s'agirait d'en placer les deux termes dans les conditions les plus analogues. Pour cela, voici comment, à notre avis, devrait procéder une statistique faite dans le but d'élucider le problème thérapeutique dont on poursuit en ce moment la solution.

Choisir en France un certain nombre de malades reconnus phthisiques et arrivés à la même période de l'affection; n'en envoyer qu'une moitié dans les lieux d'Italie les plus recommandés; entourer des mêmes soins la moitié qui part et la moitié qui reste; imposer à toutes deux un régime identique; constater ensuite les effets de la mortalité, voilà les précautions indispensables, mais en même temps impossibles, pour que l'on pût ajouter quelque confiance à des résultats numériques. Le simple exposé de cette proposition suffira pour prouver que jusqu'à présent il serait peu scientifique d'accorder quelque croyance aux conclusions mathématiques présentées par quelques médecins.

Toute la difficulté, il faut bien le répéter, consiste à reconnaître moins encore la quantité des

morts et des guérisons survenues, en Italie, sur les malheureux poitrinaires, que d'apprécier jusques à quel point une résidence au milieu d'une température plus douce, sous un ciel plus clément, peut calmer leurs appréhensions, soulager leurs souffrances, ou opérer leur guérison.

La question ainsi présentée devient plus simple, plus facile, et les expériences nécessaires à sa solution exécutables aussi bien en France qu'en Italie. En effet, celle-là divisée en trois parties bien distinctes suivant la nature de ses productions naturelles, par trois lignes, savoir : la première de St-Jean-Pied-de-Port à Briançon, au-dessous de laquelle seulement croît et se multiplie l'olivier ; la seconde de Larochelle à Toul, et formant la limite de la culture du maïs ; la troisième de Grandville à Rocroi, où finit la récolte du vin, se prêterait à une tentative de ce genre. Déjà même plusieurs médecins, pour lui imprimer ce caractère positif si estimé aujourd'hui, ont parlé de consacrer à Montpellier ou à Marseille un service spécial aux phthisiques, et d'en établir par correspondance un semblable à Paris ou à Strasbourg, afin de comparer entr'eux les relevés cliniques du Nord et du Midi. D'autre part, M. Costallat a demandé la création à Alger d'un hospice particulier consacré au traitement de l'affection tuberculeuse.

Quoi qu'il en soit de ces projets, il faut toujours croire avec presque tous les observateurs, à l'avantage de transporter les phthisiques, comme toute personne menacée de désordres fonctionnels et orga-

niques du système respiratoire, d'un climat froid dans une atmosphère plus chaude, plus douce, plus égale. Quelques points exceptionnels de la Péninsule Italique comparés avec d'autres en France, présentent à un haut degré ces avantages extérieurs.

Le médecin doit donc conseiller la résidence dans ces premières localités;

1° Parce que la phthisie se développe quelquefois à la suite des maladies amenées par les brusques changements de température; telles sont les catarrhes, les bronchites, etc., etc., il importe dès-lors d'empêcher ces dernières d'agir, comme causes provocatrices et occasionnelles de l'apparition des tubercules;

2° Parce qu'en supposant celle-ci déclarée, il faut retarder autant que possible la suppuration des tubercules, survenant quelquefois même après de simples rhumes et amenant presque inévitablement une issue funeste.

Ces aperçus sur la situation de la France vis-à-vis de l'Italie, s'appliquent également à toute autre contrée plus septentrionale comparée avec la première; de même qu'il faudrait poser une semblable conclusion, s'il s'agissait de l'Italie et des pays plus rapprochés du Midi. Par cette raison, on s'explique jusqu'à un certain point, que les personnes venues d'Afrique puissent acquérir la diathèse tuberculeuse, si elles se transplantent au sein de la Péninsule Transalpine, comme les nègres, qui émigrant du Sennaar en Egypte, se montrent presque aussitôt attaqués de cette affection. Par cette raison aussi, il semble facile

de comprendre qu'à part les *prédispositions héréditaires* si logiquement et si généralement admises, qu'à part la *diathèse congéniale*, il existe pour la phthisie une *diathèse acquise* produite par les influences environnantes.

L'Italie n'offre rien de particulier quant au *Traitement de la Phthisie.* Quelques médecins prétendent bien avoir aussi dans cette affection multiplié à l'infini les effusions sanguines, et s'être abandonnés avec avantage au système Rasorico-Tommasinien ; mais là, comme en France, les résultats n'ont pas amené de grands partisans ni à cette méthode, ni à toute autre ; et il est resté convenu qu'à une certaine période de l'affection, il devient impossible d'arrêter les progrès du mal. Ce jugement, on peut le répéter hardiment avec assurance, même en se rappelant parfaitement les expériences récentes de M. Fantonetti de Milan, quant à l'usage de l'acide cyanhydrique dans la pulmonie tuberculeuse. Toutefois il importe de donner à cette occasion, des explications sur les essais multipliés par ce praticien.

Il certifie avoir tiré de bons effets d'une pareille médication, lorsque, d'un autre côté, M. Forget à Strasbourg, et certains faits empruntés à la clinique de M. Andral, établissent un résultat contraire. Voilà donc deux affirmations opposées. Comment se décider entre elles, surtout quand le caractère et la sagacité des observateurs donnent à leurs paroles un crédit incontestable ?

Tels étaient les embarras de notre position à

Milan, en présence de M. Fantonetti ; et, il faut bien le dire, ses efforts pour nous en délivrer sont restés infructueux. Aussi nous a-t-il semblé convenable d'exposer ici ses opinions, les nôtres, et celles des médecins français dont il vient d'être question.

M. Fantonetti soutient que l'acide cyanhydrique exerce d'abord une action élective sur les centres nerveux, et ensuite sur l'appareil pulmonaire. Il convient toutefois de son entière inefficacité au cas de tubercules développés dans d'autres organes que les poumons, déclarant n'avoir obtenu aucun résultat positif sur des sujets présentant la même lésion organique dans le foie.

En outre, d'après lui la médication n'agit pas contre la prédisposition ou la diathèse ; mais seulement contre le symptôme, son utilité consistant surtout à provoquer la cicatrisation des cavernes. Aussi cette méthode ne lui semble-t-elle accomplir qu'un simple rôle palliatif, rôle évidemment illusoire et sans proportion avec la gravité du mal, puisque dans la phthisie pulmonaire l'état local se trouve dépendre évidemment de l'état général, et qu'en admettant (ce qui n'est pas prouvé) la disparition momentanée de l'altération matérielle, celle-ci se reproduit bientôt sur un autre point.

Ces observations relatives à la phthisie seraient incomplètes, si on ne disait un mot de sa prétendue propriété contagieuse. L'affirmative d'une telle proposition ne se trouve pas aussi généralement soutenue en Italie, que des écrits récents, certains usages locaux, ou le réglement de quelques hôpitaux, sem-

bleraient l'établir ; et l'opinion contraire réunit en sa faveur, d'honorables et nombreuses exceptions, surtout dans la partie septentrionale de la Péninsule.

Rien de plus évident sans doute que la non-contagion de la phtisie en France; mais, de ce fait, comment conclure que toute l'Italie doive être parfaitement rassurée à cet égard ? De ce qu'une maladie n'a rien de contagieux en un pays, admettra-t-on d'une manière absolue qu'ailleurs, dans un milieu différent, produite sous l'empire de circonstances diverses, elle ne doive jamais afficher ce caractère ? Il faut, à notre avis, user à ce sujet de la plus grande prudence. Pourquoi d'ailleurs ne pas supposer des degrés dans cette faculté de se communiquer propres à certaines affections ? La peste, la siphylis, la variole, ces types les plus frappants des maladies contagieuses, se reproduisent-ils partout avec une égale facilité ? Notre circonspection paraîtra naturelle, quand nous dirons avoir entendu à Gènes, et surtout à Naples, des hommes haut placés dans la science, d'illustres professeurs, d'habiles médecins d'hôpitaux déclarer la phthisie contagieuse, du moins dans leur pays. Une semblable restriction laisse toute latitude à la croyance opposée; elle rend la question essentiellement relative, et par là même plus susceptible d'une solution rationnelle.

Ces médecins, nous le savons, ont été accusés de subir l'influence éloignée des anciennes doctrines, comme s'il était possible aujourd'hui de rejeter un dogme médical, à cause de sa nature plus ou moins traditionnelle, comme si d'ailleurs, en ce

moment, la France possédait beaucoup de non contagionistes absolus. Le temps n'est plus où, pour venir en aide à une idée préconçue, des jeunes gens commettaient la folie téméraire de s'exposer à l'infection siphylitique, et personne n'approuverait un médecin affrontant de gaîté de cœur les périls de la peste, du typhus ou de la fièvre jaune. Quoi qu'on en ait dit, Napoléon et les médecins français qui montrèrent un si courageux dévouement au milieu des pestiférés de Jaffa, n'étaient pas des fanfarons systématiques, mais bien des hommes forts, cherchant à soutenir le moral d'une armée sur le champ de bataille d'une affreuse épidémie.

Même en supposant que la phthisie présentât le caractère contagieux en certains lieux de l'Italie, ce ne serait jamais qu'à un faible degré. Aussi rien de moins raisonnable que ces habitudes nationales, dont l'influence oblige, à Naples, le locataire à résilier son bail et à payer une indemnité au propriétaire, quand un membre de la famille du premier succombe à la phthisie, et qui ont forcé le gouvernement à séquestrer dans une salle particulière de ses hôpitaux les individus reconnus poitrinaires.

A ce propos, M. de Renzi voudra bien nous pardonner de ne pas admettre avec lui la nécessité d'une telle séquestration (1). Nous conviendrons sans peine que Galien et Hoffmann ont eu raison de signaler le danger qu'il peut y avoir souvent à vivre dans la familiarité des personnes attaquées d'affections pro-

(1) *Il Filiatre Sebezio*, *fascicolo* 107, *nov.* 1839.

duisant des miasmes putrides; nous dirons même, d'après eux, que ces émanations délétères sont principalement redoutables aux individus prédisposés à la phthisie. Est-ce là un motif suffisant pour livrer ces derniers aux tortures morales qui suivent nécessairement leur isolement dans un lieu pour lequel semble avoir été faite tout exprès l'inscription si souvent répétée du Dante : *Lasciate la speranza, voi ch' intrate?* Pourquoi d'ailleurs cette exception en faveur de la phthisie? pourquoi ne pas l'étendre, par exemple, aux plaies cancéreuses ou à tout autre état morbide provenant d'une suppuration interne ou externe? En thèse générale, l'air chargé de molécules animales provenant de crachats tuberculeux irrite sans doute les organes respiratoires, comme tout ce qui altère la pureté de l'atmosphère; mais qui osera affirmer que, dans l'espèce, le développement de la phthisie se produit de la même manière, par exemple, que l'écoulement purulent d'une blennorrhée siphylitique détermine par son application sur les muqueuses, l'apparition de symptômes vénériens?

Afin de résumer ce chapitre d'une manière pratique, et pour compléter la proposition première sur les avantages qu'offre le séjour dans des climats plus chauds aux personnes menacées ou atteintes d'affections du thorax, on ne saurait mieux faire que de renvoyer à un ouvrage très récent du professseur Barzoletti de Pise (1). Celui-ci s'est occupé à

(1) *Avisi agli stranieri che amano di viaggiare in Italia, e dimorarvi per conservare o recuperare la salute, del professore Giacomo Barzoletti dell' I R. Universita di Pisa, Firenze* 1838.

déterminer d'une manière topographique les diverses zones de la Péninsule avec la température moyenne, l'aération météorologique, l'indication des divers établissements sanitaires, et les particularités utiles aux étrangers voyageant pour cause de maladie. Ce livre (il serait désirable d'en voir paraître un semblable appliqué à la France), classe en dix subdivisions climatériques les diverses parties de l'Italie, savoir : cinq entre l'Adriatique et les Apennins, et cinq entre cette chaîne de montagnes et la Méditerranée. Il indique les variations atmosphériques propres à chacune d'elles, le caractère hygiénique ou insalubre de sa position absolue ou relative, enfin les conditions qu'elle présente les plus favorables à la conservation ou au rétablissement de la santé.

FIÈVRES INTERMITTENTES.

> Costituisce il remedio sicuro della più frequente malattia degli uomini, qual' è la febbre periodica, funesta qualche volta, e micidiale ancora sotto forma di *perniciosa*.
>
> DE MATTHÆIS *.

On peut regarder l'Italie comme le pays classique des fièvres intermittentes. L'attention s'y porte d'autant plus naturellement sur ce sujet, que l'on n'entre jamais dans une salle d'hôpital, sans trou-

* *De Matthæis, Professore di medicina clinica nell' Università di Roma. Notizia sulla nuova china di pitaya, Roma*, 1838.

ver des cas nombreux de ces affections périodiques, à Gènes comme à Florence, à Naples comme à Milan. On sait de plus combien elles sont communes aux environs de Rome et dans les Maremmes. Peut-on s'étonner dès-lors, que l'on doive à un médecin italien, Torti de Modène, le meilleur traité sur cette matière; traité classique aujourd'hui, non-seulement en Italie, mais dans le reste de l'Europe ?

Le monde médical s'accorde sur l'étiologie la plus commune des fièvres intermittentes à l'état endémique; il les rapporte le plus souvent avec raison au miasme paludeux. En effet, les régions les plus exposées aux émanations marécageuses produisent le plus grand nombre de malades. Par des motifs analogues, certaines cultures viennent aider aussi au développement de l'agent le plus actif dans l'apparition des fièvres intermittentes. Ainsi les lieux arrosés soit pour la production des fourrages, soit surtout pour la récolte du riz finissent, sous ce rapport, par devenir très-malsains. Dans ce dernier cas comme dans l'autre, c'est toujours la décomposition des substances végétales ou animales par l'action du soleil, une évaporation incomplète et chargée de gaz délétère, qui amènent ces constitutions médicales, contre lesquelles l'art de guérir possède heureusement des ressources héroïques et tous les jours plus multipliées.

L'origine des fièvres intermittentes n'offre donc en Italie, rien de particulier, rien qui s'éloigne des idées universellement reçues; on peut en dire

autant de leur symptômatologie et de leur marche. Seulement il faut remarquer qu'elles y affectent plus souvent qu'ailleurs le caractère pernicieux, soit à cause de l'activité du milieu morbifère, soit à cause de toute autre circonstance non encore déterminée.

Le but que l'on poursuit ici doit se borner à rechercher en quoi les opinions de nos voisins diffèrent à cet égard des nôtres, et quelles modifications leur expérience plus souvent à l'épreuve a produites dans le traitement.

Les nouvelles théories italiennes se sont emparé de l'étude des fièvres intermittentes pour les ranger dans la double division de Rasori, comme on avait tenté ailleurs de les expliquer à l'aide d'une application du système Broussaisien. Ni d'un côté, ni de l'autre, l'essai n'a été heureux ; partout cet état morbide a fait le désespoir des doctrines exclusives ; et lorsqu'on a voulu voir en lui tantôt une affection produite par l'excès du stimulus, tantôt une hépatite, une splenite ou une gastrite, on n'a abouti qu'à une hypothèse démentie par l'origine, la constitution de l'individualité pathologiques, et les lésions observées à l'ouverture des cadavres.

D'ailleurs quand il s'agit des maladies auxquelles on a donné le nom de spécifiques, le traitement acquiert une importance d'autant plus grande qu'il est plus difficile de déterminer la nature des premières. On peut dès-lors répondre aux deux systèmes différents, que leurs prétentions se trouvent ruinées par la méthode curative dont ils font usage : l'administration du quinquina, de ses préparations et de

ses succédanés. Quelques-uns ont prétendu à la vérité, que ce médicament exerçait une action hypersthénique, pendant qu'ailleurs on qualifiait celle-ci de révulsive. Commentaire erroné et qui suppose précisément ce que l'on conteste : la vérité des deux hypothèses primitives.

En faveur de ces prétendus modes d'agir du fébrifuge par excellence, on a invoqué l'histoire des fièvres intermittentes dites hypersthéniques, parce qu'elles disparaissent après de larges évacuations sanguines; on a dit, en outre, que celles-ci forment la pierre de touche de toute action thérapeutique, puisque la plupart des expériences médicamenteuses se jugent sur l'identité ou sur la diversité de leurs effets avec ceux de la saignée. Il sera facile de répondre :

Dans ces observations d'ailleurs assez rares, l'affection ne se présente pas évidemment avec son caractère de simplicité. Alors l'élément intermittent dépend d'un autre élément morbide, ou se complique avec lui. Or dans le premier cas, il est possible de s'opposer au retour des accès, par les seuls moyens qui combattent l'état anormal dont ils ne sont qu'une conséquence. Cet état affectera, si l'on veut, le mode inflammatoire ; et voilà pourquoi la thérapeutique basée sur les antiphlogistiques aboutira à un résultat heureux ; et voilà pourquoi aussi souvent on se trouvera bien d'autres médications auxquelles on refuse avec raison la qualité de contre-stimulantes, à moins de tout confondre et de ramener à une seule classe les substances les plus opposées, par

exemple, les évacuants et les amers ou astringents ; car on ne citera pas un seul praticien qui ne puisse se vanter d'avoir prévenu le retour de quelques accès périodiques, au moyen des émétiques ou des purgatifs.

Après ces premières réflexions, il paraît juste d'aborder des considérations encore plus pratiques, celles surtout qui, à ce point de vue, offrent un certain intérêt à cause de leur différence avec les procédés généralement employés en France.

La thérapeutique des fièvres intermittentes ne se présente pas, en effet, exactement la même dans les deux pays, quoique l'on remarque des deux parts de nombreux points de contact et de fortes analogies. Ainsi, l'Italie n'use du sulfate de quinine qu'avec une extrême réserve ; non qu'à celui-ci se rapportent des doutes élevés contre son efficacité ; mais on préfère le citrate de quinine, parce qu'on accuse le premier de provoquer de violents maux de tête : inconvénient à peu près nul ou du moins peu constaté en France, soit au sein des hôpitaux, soit dans les pratiques privées. Le sulfate se recommande pourtant, comme doué d'une plus grande énergie que le citrate ; mais chez nos voisins le système vivant se montre plus impressionnable, et les maladies nerveuses plus communes. On a peur d'altérer par cette médication les fonctions de la vie organique et animale.

Nous avons été à portée de vérifier cette observation sur les lieux mêmes, notamment à Rome, à l'hôpital *di Santo-Spirito*, où l'on demeure d'abord

frappé de l'uniformité du cadre pathologique, et où l'on ne trouve guère de saillante qu'une seule individualité morbide, les fièvres périodiques, surtout à la fin d'août ou dans le mois de septembre.

La cause des fièvres intermittentes ne peut être incertaine dans les Etats Romains; elle tient à la *mal' aria*, que provoque le défaut de culture des campagnes voisines.

Les anciens peuples du Latium éprouvaient aussi ces effets délétères, mais d'une manière moins constante et à un plus faible degré. Les livres de l'antiquité ne parlent pas de *pestilentie* annuelles; ils citent seulement des épidémies éclatant à plusieurs années d'intervalle. Serait-ce donc, comme on l'a prétendu, l'usage des habits de laine qui préservait les anciens de ces affections si communes aujourd'hui? Mais la plupart des congrégations religieuses modernes se trouvent dans des conditions analogues, et l'on ne remarque pas qu'elles fassent exception, quant à cela, aux autres classes de la société. Cherchant par conséquent ailleurs d'autres causes pour expliquer cette constitution morbifique, ne serait-il pas plus rationnel de la rapporter à la situation sur les sept collines de la ville ancienne, appelée par cette raison même une cité saine au milieu d'une localité insalubre, en même temps qu'à l'état des campagnes environnantes jadis florissantes, et à peu près désertes en ce moment, sans production réglée, sans canaux d'écoulement. Tristes souvenirs d'un grand peuple chez lequel l'agriculture fut jadis en hon-

neur, et qui trouvait dans l'extension de l'industrie rurale la base principale de son hygiène publique !

Une compagnie francaise s'était, dit-on, proposée au gouvernement pontifical, pour exploiter d'aussi malheureuses localités. Elle demandait la concession de ces terrains infects qu'en peu d'années elle eût rendus à la culture, et par suite à la salubrité. Elle n'a pu l'obtenir. Depuis il a été question d'appeler à cette œuvre des catholiques irlandais. Ce projet réussira-t-il? On doit certainement former des vœux pour sa réalisation ; car on lit en caractères vivants sur les traits défigurés de toute une population, combien il serait urgent d'y donner suite.

Dans les fièvres périodiques de l'hôpital Santo-Spirito de Rome, on emploie le traitement suivant : 1° rejet à peu-près absolu du sulfate de quinine, et même du citrate dont on se sert en Toscane; 2° administration de la quinine à l'état d'alcaloïde, et à la dose de douze grains continuée pendant quatre jours de suite.

Les poudres du Professeur Peretti jouissent aussi d'un grand crédit ; elles se composent de quinquina dépouillé de toute sa partie ligneuse, et sont ordonnées à la dose d'un drachme dans les vingt-quatre heures.

Toutefois le traitement de la fièvre intermittente a subi depuis deux ou trois années, une modification par suite de l'adoption d'un nouvel agent médicamenteux. Il devient donc utile de faire connaître ce dernier. Cette médication commence d'ailleurs à

prendre une extension remarquable, preuve non équivoque de son efficacité et de l'importance qu'elle mérite.

En 1838, la république de la nouvelle Grenade fit don à Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI d'une certaine quantité d'écorce d'un arbre connu sous le nom de *Pitaya*. Elle l'annonça comme jouissant d'un grand effet au cas du traitement des accès périodiques, et comme préférée à toute autre espèce dans son pays originaire. Le gouvernement romain confia à deux professeurs de la Faculté de Médecine le soin de la décrire et de l'analyser. Il ne convient nullement de rapporter ici les discussions auxquelles a donné lieu le classement de cette substance; d'autant plus qu'on n'est pas encore d'accord sur sa détermination botanique. On sait seulement qu'elle a été trouvée sur le mont Pitaya, d'où elle a pris son nom. Cependant les naturalistes qui sont allés l'observer sur les lieux la rapportent à la famille des rubiacées, et au genre cinchona; opinion que rendent d'ailleurs très-probable et ses propriétés et sa composition.

En effet, d'après une premiére analyse faite par le professeur Peretti de Rome, elle contient :

Une substance amère, présentant le caractère d'une alcaloïde,
Deux substances colorantes unies à l'acide gallique,
Du gallate de chaux,
De la gomme,
De la résine,
Une partie fibreuse.

Un instant, on avait pris l'alcaloïde provenant de cette écorce pour une substance nouvelle inconnue jusqu'ici, mais différente de la quinine et de la cinchonine ; et l'on avait proposé de l'appeler *Pitaina.* Cependant des expériences plus récentes faites par M. Luigi Calamai de Florence ont dissipé tous les doutes à cet égard ; et il reste aujourd'hui démontré qu'une once de china pitaya donne

Quinine, 14 grains.
Cinchonine, 10 grains.

Total..... 24 grains.

L'incertitude première relative à la composition intime de cette substance se trouvant en ce moment dissipée, il ne s'agit plus que de savoir si, comme le prétend M. Girolamo Torres médecin brésilien, on obtient par elle des succès réels dans le traitement des fièvres d'accès, rebelles à l'écorce du Pérou et même au sulfate de quinine. En outre, la pratique démontre-t-elle, toujours d'après le même, que dans les intermittentes pernicieuses larvées, l'administration du china pitaya doive être regardée presque comme l'unique moyen de sauver la vie des malades (1) ?

Déjà nous avions vu à l'hospice de Santa Maria-Nuova de Florence, le professeur Bufalini se servir

(1) *Littera sulla China di Pitaya del Sig. Girolamo Torres all'onorevole Sig. Segretario di Stato nel Dipartimento dello Interno e Affari Esteri della Republica della Nuova Granata.*

avec bonheur de cette nouvelle cinchona adoptée en outre dans les Maremmes de la Toscane, où malgré de grands travaux d'assainissement, les accès périodiques se présentent nombreux et menaçants.

Aussi pour compléter ce qui semble utile de connaître à cet égard, il suffira d'ajouter ici la traduction presque littérale de la partie la plus caractéristique d'un rapport publié sous les auspices du gouvernement pontifical, par M. de Mathæis Professeur de Clinique à Rome, homme recommandable et par sa haute position scientifique et par sa longue expérience médicale, au sein d'une localité ravagée tous les ans par les fièvres intermittentes.

« La sécheresse extraordinaire du dernier été » (1838) s'étant prolongée presque toute l'automne, » a rendues plus rares les affections périodiques » dans les hôpitaux de la ville de Rome pendant » cette saison. Une telle circonstance a seulement re- » tardé de quelques jours les expériences publiques » que nous devions tenter, parce qu'il leur aurait » manqué la sanction indispensable du nombre. Il » était nécessaire d'agir sur une certaine quantité » de fiévreux. En été, précisément à la fin de Juin » ou au commencement d'Août, quatorze malades, » hommes ou femmes, ont été soumis à l'usage du » quinquina pitaya. Les fièvres toutes évidem- » ment de la nature des intermittentes périodiques, » présentaient des différences relatives à leur type » et à leur caractère : certaines appartenaient à la » classe des fièvres tierces, d'autres à celle des » fièvres quartes. Quelques-unes durent être ran-

» gées au nombre des pernicieuses, puisque deux
» se compliquaient de symptômes cholériques ; il
» y en avait de récentes , il y en avait d'invétérées
» ou se répétant pour la seconde fois.

» Afin de les combattre, nous ne fumes pas obligé
» d'outre-passer la dose de deux onces et demie du
» nouveau quinquina ; chaque once était divisée
» en six paquets et administrée pendant l'intermit-
» tence, à des intervalles réguliers. Une seule fois,
» dans une fièvre quarte, la dose fut portée à deux
» onces deux tiers. On n'arriva jamais jusqu'à trois.
» Deux onces amenèrent donc presque toujours la
» guérison , et quelquefois aussi une dose moindre
» suffit. En somme , le traitement des fièvres d'été
» absorba seulement deux livres et demie de quin-
» quina-pitaya. Nous désirions en conserver une
» plus grande quantité pour l'automne , saison plus
» favorable au développement de l'affection pério-
» dique qu'elle rend et plus grave et plus rebelle.

» Enfin, nous reprîmes nos expériences au com-
» mencement de novembre. Pendant tout ce mois
» et jusqu'à la fin de décembre, elles portèrent sur
» 16 malades dont quatre présentaient des fièvres
» quartes. Presque tous offraient aussi des obstruc-
» tions du foie et de la rate ; circonstance qui en la
» compliquant, augmentait la ténacité de l'affection.
» Nous eumes à constater des résultats aussi heu-
» reux que les précédents, en nous plaçant dans les
» mêmes circonstances et en suivant les mêmes
» prescriptions. Chacun sait que les fièvres quartes
» résistent souvent à l'écorce du Pérou ; cependant

» sur les 30 observations que nous venons de rap-
» porter, six individus qui présentaient ce type
» ressentirent les effets fébrifuges du quinquina
» pitaya. Une once modérait le paroxisme, et un
» peu plus d'une autre once empêchait sa reproduc-
» tion ; les cas les plus rebelles cédaient à deux onces
» et demie de ce nouveau médicament, lorsque sou-
» vent ils n'éprouvent pas une action efficace de plu-
» sieurs onces de quinquina commun combiné mê-
» me avec d'autres substances, regardées avec raison
» comme propres à augmenter son énergie. En
» résumé, ce qui précède fournit la preuve de la
» plus grande vertu anti-périodique du china pitaya,
» fait avancé et éprouvé d'ailleurs par les médecins
» américains ».

Telles sont les indications thérapeutiques propres au traitement des fièvres d'accès en Italie, les seules dignes de notre attention et dégagées de dissertations oiseuses ou peu pratiques. La fréquence et souvent le danger de cette maladie chez nos voisins donnent un grand poids aux travaux de leurs médecins. On vient de faire connaître ceux qui ont semblé devoir le plus profiter actuellement à la France, dont une partie de la population se trouve aussi livrée annuellement aux ravages de ces affections périodiques, principalement celle qui habite la Sologne, les environs de Rochefort, le littoral de l'Océan, la Provence, le Bas-Languedoc et les bords de la Méditerranée.

PHRÉNOLOGIE. — ALIÉNATION MENTALE.

Gall, nelle sue publiche lezioni parlando delle forme delle teste nazionali, per rapporto alle loro facoltà intellectuali, faceva il piu grande elogio della organizazzione italiana, accordandole un posto molto superiore, in paragone delle altre. FERRAREZE *.

. . . . . .

L'esperienza la dimostrato che per le personne.... affette da queste malattie, fa duopo per la loro cura, medianti le abitudini de la loro educazione è della loro vita, un apparecchie di cose e di circonstanze che a quelle rispondano.
F. BENEDETTO VERNO **.

Tout état morbide peut être envisagé comme une altération vitale et organique. Partant de ce principe, il serait facile de concevoir une nosologie qui classerait d'abord physiologiquement les individualités pathologiques, exposerait les phénomènes de l'économie vivante d'après leur mode d'action normale, et décrirait leurs systèmes avec leurs appareils, avant de déterminer les différences apportées par la maladie soit quant à la texture des parties, soit quant aux manifestations fonctionnelles.

La question ainsi posée d'une manière générale, se spécialise facilement. Dans cette intention, on va

* *Della Influenza della Phrenologia, etc., t. 1, p. 39.*

** *F. Benedetto Verno Generale dell' ordine di S. Giov. di Dio. Prospetto dell' nuovo ospizio de mentecatti nella citta di Ancona, marzo* 1840.

lier l'histoire de la physiologie du cerveau avec celle de sa pathologie, et pour cela, comprendre sous un même chapitre les idées particulières à l'Italie médicale, relativement à l'*étude de la Phrénologie* et à *celle des Affections Mentales.*

Cette contrée compte peu de travaux originaux, en fait de phrénologie. Ce système créé par un Allemand devait nécessairement se développer sur le sol français, puisqu'il se rattachait de droit aux glorieux travaux de l'école anatomique. Par une raison analogue, les phrénologistes se montrent encore très-rares au-delà des Alpes. A Milan, se rencontrent cependant quelques personnes parlant avec érudition du système de Gall, mais plutôt en hommes du monde qu'en véritables savants. En même temps on remarque à l'hôpital de *la Senavra*, une petite collection cranioscopique sans importance réelle, même aux yeux des médecins dont elle est la propriété : ceux-ci traitent la phrénologie de théorie ingénieuse, manquant de base solide et constituant un roman plutôt qu'une véritable spécialité médicale.

A Naples, la phrénologie a reçu un accueil plus favorable; elle n'y posséde, il est vrai, ni enseignement public, ni société académique, comme à Paris, à Londres et à Edimbourg; mais elle y a fondé un journal sous les auspices du docteur Luigi Ferrareze. Cette publication où on n'a pas craint d'aborder les questions les plus importantes de la phrénologie appliquée aux faits médicaux, politiques et judiciaires, ne se trouve au-dessous d'aucune autre du

même genre. On y distingue d'une manière particulière la tentative de M. Ferrareze, se proposant de substituer à la nomenclature de Gall et de Spurzheim une autre plus exacte, plus générale, et rapportant dans ce but toutes les étymologies à la langue grecque; appelant ainsi l'*Alimentivité Troformia*, la *Combativité Aminarmia*, etc. Tout en reconnaissant la légitimité des motifs de cette réforme, il faut la déclarer inadmissible, car il vaut mieux conserver les dénominations connues. En effet, celles-ci déjà populaires dérivent d'ailleurs directement du latin et du français, deux idiomes bien plus universels que le grec. La science ne saurait renoncer à l'avantage de se faire comprendre du plus grand nombre, même aux dépends de la logique, surtout à son début et lorsque elle a encore besoin de se répandre et d'être vulgarisée.

Le plus célèbre phrénologiste italien, le docteur Fossati, a choisi Paris pour théâtre de ses travaux, et la langue française pour écrire ses ouvrages.

Quant aux observations spéciales que l'on peut remarquer en Italie dans cette direction, en voici qui nous ont semblé curieuses et dont nous avons dû l'occasion à l'obligeance de M. Ponzi, Professeur de Physiologie Comparée à *la Sapienza* de Rome, et notre guide au sein du musée créé et dirigé par lui.

On sait que les applications phrénologiques paraissent plus rationnelles embrassant un grand nombre d'individus, et s'adressant aux masses. S'il est plus facile, il est aussi plus vrai de tirer des conclusions phrénologiques, en étudiant les conditions organi-

ques propres à une nation ou à une classe d'animaux, qu'en se bornant à l'examen d'une personne ou d'un être isolé. Toute règle devient plus simple et plus aisée à formuler, si on néglige les exceptions. D'ailleurs ne se trouve-t-il pas assez universellement un point où l'analyse se montre tellement minutieuse, qu'elle tombe dans l'impalpabilité? Or, le grand écueil du système de Gall consiste à vouloir trop particulariser, cherchant à découvrir de plus en plus des différences organiques qui correspondent à des différences fonctionnelles, subdivisant à l'infini l'intelligence tout entière avec ses facultés, et comme corollaire l'organe auquel elle se rattache plus spécialement.

Ces idées se sont naturellement présentées à notre esprit, lorsqu'à Rome nous nous sommes trouvé en présence de plusieurs crânes antiques, exhumés des fouilles ou des tombeaux. Les moindres vestiges du peuple-roi apparaissent encore si grands par le souvenir, qu'une tête romaine, cette boîte osseuse renfermant la condition matérielle des fonctions les plus élevées de l'économie vivante, ce réceptacle des phénomènes de l'esprit, acquièrent une valeur précieuse aux yeux des anatomistes et des philosophes. En effet, à côté des ruines des monuments histoire de toute une civilisation, de tels débris humains représentent la pensée créatrice de ces grandes choses tombées en poussière, prêtes à s'écrouler ou résistant encore aux révolutions physiques et sociales.

C'est donc un grand avantage pour la phrénologie

quand du fond des catacombes, des ossements bien authentiques viennent confirmer ses doctrines et donner la raison scientifique des mœurs, des caractères, des habitudes des nations; quand ils expliquent du particulier au général, les causes de la grandeur et de la décadence des empires, en prouvant que les habitants d'autres fois ne ressemblent pas à ceux d'aujourd'hui, et que des différences psycologiques se trouvent d'accord avec celles que présentent les conditions organiques.

Examen fait des quatre crânes retrouvés, nous avons été frappé d'abord de la grosseur de la face et de l'exiguité de l'enveloppe cérébrale. Le front nous a paru déprimé, le crâne retréci dans sa partie antérieure et supérieure, tandisque la postérieure présentait au contraire une extension peu commune. On y remarque une convexité très-prononcée de l'arcade zigomatique, laissant deviner un grand développement du muscle masseter. Sans vouloir exagérer ici l'analogie, il importe de rappeler que c'est là un des caractères des animaux carnivores. En outre, le trou occipital devait donner passage à une moelle épinière d'un fort volume, tandis que le cerveau se trouvait proportionnellement plus petit. D'où l'on peut conclure qu'un peuple ainsi conformé, avait dû s'adonner aux exercices du corps ou aux travaux qui exigent de grandes qualités physiques, comme le prouve le développement des protubérances affectées par Gall à la propre défense et à l'instinct carnassier, tandis que sa natu-

re le portait à négliger la culture des sciences pour celle des beaux-arts.

C'est par un motif semblable, que les peintres et les sculpteurs des temps passés donnaient aux figures des divinités païennes, un angle facial presque droit; tels sont, par exemple, l'Apollon du Belvédère et le Jupiter Olympien, tandis que les têtes des guerriers ou des simples mortels peuvent être rangées, dans une catégorie opposée : observation facile à vérifier, et qui semble avoir préparé la découverte de Camper.

La confirmation de ce qui précède se trouverait au besoin dans un examen comparatif des crânes modernes existants à Rome. La partie frontale vaste et proéminente ; l'occipitale petite; l'arcade zigomatique à peine convexe ; le point du temporal où s'attache le masseter peu sensible ; voilà autant de conditions organiques opposées, comme on le voit, à celles des crânes primitivement décrits. Mais à ces différences physiques correspond-t-il des différences morales et psycologiques? C'est ce qu'il importait de constater et ce que l'on est forcé d'admettre, en voyant la population romaine d'aujourd'hui se distinguant par ses mœurs pacifiques, cultivant les sciences avec persévérance, les aimant avec dévouement, ennemie par dessus tout d'un mouvement qui la jetterait en dehors de ses habitudes domestiques, et comptant en même temps dans son sein des hommes éminents par leurs œuvres intellectuelles, comme ont été à l'époque actuelle et en médecine, Lancisi Baglivi et tant d'autres.

La *Pathologie du Cerveau* a produit en Italie des travaux plus importants et plus sérieux que ceux qui regardent la phrénologie. L'aliénation mentale en particulier y est devenue le sujet de méditations profondes. Trompeo, Chiarugi de Florence, MM. Fantonetti, Piantanida, Vulpes, Ferrareze, Raphaelo Zarlenga, etc., etc., ont consacré la plus grande partie de leur vie médicale, à étudier les diverses espèces de folie. Les observations des uns et des autres inséparables du théâtre même où elles ont eu lieu, divisibles comme les localités sur lesquelles elles se sont produites, nous autorisent à dire ici un mot des établissements consacrés aux malheureux privés de la raison, mais en nous bornant aux particularités les plus frappantes qu'ils présentent.

La ville de Gènes possède deux manicomes. Celui que les fous y occupent en ce moment, partie intégrante de l'hospice des incurables, est non-seulement mal construit, mais d'une mauvaise direction sous le rapport médical. Là se trouvent entassées pêle-mêle toutes les folies, sans distinction d'espèces. Un bruit affreux, assourdissant, mêlé de cris de souffrance ou d'effrayantes vociférations, le retentissement des chaînes traînées sur le pavé par ceux dont l'accès dure encore, tel est le spectacle continuel que donne cet établissement. On ne comprend pas, pourquoi on y emploie comme moyen répressif, le système des anneaux de cuir liés par une chaîne de fer plutôt que la camisole de force.

Dans tous les cas, l'on pourrait remplacer le fer par le cuir, ou toute autre matière assez forte pour résister aux efforts du patient, sans produire le même tumulte.

La nouvelle maison destinée aux aliénés contiendra environ 350 malades, hommes et femmes ; sa construction a coûté la somme énorme de 1,300,000 f. On doit regretter néanmoins, que l'appropriation du local ne se trouve pas en rapport avec des sacrifices aussi considérables. Sans doute, il ne manquera ni de grandiose, ni de richesse ; sans doute il se présentera avec un luxe inouï de marbres, d'escaliers et de petits détails d'intérieur. Tout y sera prévu : les portes et les fenêtres ne s'ouvrant et ne se fermant qu'à la volonté des infirmiers ; les chambres étant grandes et commodes, et l'isolement quelquefois si utile dans les affections mentales pouvant y être opéré avec facilité. Mais à côté de ces avantages existent des inconvénients majeurs : ainsi les salles se trouvent disposées en rayons venant aboutir à un centre commun, et se superposant les unes aux autres jusqu'au sixième étage. Ce plan rendra évidemment le service pénible et difficile ; en outre, les malades n'auront pour la promenade que l'espace compris entre les rayons.

D'ailleurs l'exposition topographique du manicome le rendra peu salubre, à cause de la profondeur du sol, de la mauvaise aération du lieu et des émanations marécageuses qui l'entourent. D'autre part, le bruit de la ville pénétrera jusque dans son intérieur, surtout au moment où les troupes viendront

exécuter leurs manœuvres, puisque le champ d'exercice n'est placé qu'à une faible distance de là.

Moins monumental et moins somptueux, l'hospice des fous de Turin semble évidemment mieux adapté à son usage. La plupart des aliénés y possèdent des chambres s'ouvrant sur un corridor assez vaste, pour servir de lieu de promenade pendant le mauvais temps. D'autres galeries prennent jour sur des cours vastes et spacieuses, d'une bonne température, surtout pendant les grands jours de l'été.

La nourriture est saine et abondante, digne en un mot du bon régime d'un établissement auquel il manquerait peu de chose, s'il eût été placé hors de l'enceinte de la ville, si l'on eût donné un plus vaste développement à ses jardins, surtout si l'on eût pu faire que les convalescents résidassent dans un pavillon particulier.

A Milan, la maison consacrée aux aliénés placée à une assez petite distance de la ville, manque de commodité et de convenance, comme en général tous les établissements distraits de leur objet primitif, et qui s'adaptent mal à de nouveaux usages, même à force de sacrifices. Le manicome milanais restera toujours un couvent mal transformé en hôpital.

Celui de Reggio destiné à contenir environ 200 malades, jouit d'une certaine réputation. Nous avons été longtemps et nous sommes encore à chercher comment elle pouvait être justifiée. Serait-ce par sa situation à la campagne ? Mais même sous ce rapport, il y aurait à lui reprocher un très-grand vice : celui d'être petit et de manquer d'espace.

Quant aux établissements des fous de Parme, de Bologne et d'Aversa, ce sont encore des métamorphoses incomplètes présentant des traces mal effacées d'une première destination tout-à-fait étrangère à l'objet d'aujourd'hui; tandis qu'à Florence, San-Bonifacio mérite d'être cité avec éloge, quoique d'une date déjà ancienne. On y reconnaît facilement une idée homogène présidant à son plan primitif et à ses dispositions intérieures, parce que l'architecte a su, dès le premier jour, qu'il travaillait pour une maison d'aliénés.

L'Italie contient 16,789,000 habitants, et dans ce nombre 3,441 aliénés, tandis que la France avec une population de 32,000,000 compte 32,000 individus atteints de folie, et l'Angleterre 16,222 de ces derniers sur un total de 12,700,000. Ainsi se trouve confirmée l'opinion que les pays les plus avancés en civilisation présentaient aussi des cas plus fréquents de désordres intellectuels. A l'appui de cette proposition, nous rappellerons que M. Ferrareze ayant constaté que les hommes étaient plus nombreux que les femmes à l'hôpital d'Aversa, explique cette supériorité numérique, par la remarque que l'éducation des hommes est bien mieux soignée que celle des femmes, dans les environs de Naples.

Les espèces d'aliénation les plus communes, en Italie, sont la folie religieuse et la folie amoureuse; souvent cette dernière s'accompagne de nymphomanie. Les paralysies s'y montrent plus rares qu'en France; mais en revanche l'épilepsie s'y observe beaucoup plus souvent.

Une cause particulière à l'Italie, quant à la production de la démence proprement dite, c'est *la Pellagre.* Cette affection peut-être inconnue parmi nous (car ce qu'on dit de son existence dans les Landes de Gascogne, manque encore de preuves) commence par une altération de la peau, et finit par attaquer tous les organes internes, y compris le cerveau. Aussi peut on facilement concevoir que l'altération morale provenant de cette origine, ne présente aucune chance de guérison.

On a demandé souvent quels secours pouvaient apporter au traitement de l'aliénation mentale, le ciel et le climat de l'Italie? Un seul, mais bien puissant : la distraction. En effet, la folie résulte presque toujours de l'habitude de concentrer toute son attention sur un seul ordre d'idées, de vivre dans une même pensée, d'oublier l'univers entier pour un objet unique. Or, les voyages, les déplacements, le séjour au milieu d'une nature plus vivante, plus animée, doivent nécessairement détourner l'intelligence du point fixe vers lequel elle converge, en multipliant autour d'elle des objets sur lesquels elle se reposera d'abord sans effort, et qui se renouvelant sans cesse l'accoutumeront à cette diversité d'applications qu'on appelle les affaires de la vie. Plus que toute autre contrée, l'Italie présente à cet égard une variété infinie de tableaux naturels, susceptibles d'émouvoir ou de frapper; tableaux historiques ou de genre, paysages réels qui rappellent ceux de Poussin, en même temps que les des-

criptions poétiques de Virgile; vues toujours intéressantes, toujours nouvelles, toujours grandes, et bien faites pour arracher les malades à cette perception trop exclusive, qui constitue le principe des diverses monomanies.

Quant au *Traitement Médical*, dans les divers manicomes italiens, l'aliénation mentale est soignée suivant sa nature et ses complications. Les saignées, les douches, les purgatifs, etc., voilà les moyens ordinaires. Le système d'intimidation consiste dans la menace et l'exécution même de la douche. On emploie encore, en certains cas, la camisole de force, et les courroies pour fixer les aliénés sur des lits dont le fer ne forme pas toujours la pièce principale: inconvénient grave dans un pays d'une température extrêmement élevée quelquefois, et où les insectes abondent.

La thérapeutique des aliénés se ressent souvent aussi de la tendance propre à la médecine italienne, de ne jamais rester inactive devant les malades. Ainsi, en certains lieux, on administre quotidiennement une substance d'une efficacité plus que problématique dans l'espèce : l'eau de laurier cerise. Sa dose varie depuis deux gros jusqu'à deux onces. Quelques médecins prétendent en avoir retiré de bons effets empiriquement, sans chercher à expliquer autrement son action. Certains autres préoccupés de l'hypothèse Rasorienne, ont avancé au contraire qu'elle agit comme contre-stimulante. Dès-lors on se trouve en droit de remonter aux indications, et de demander à celles-ci la raison d'une pareille mé-

dication. Est-il donc vrai que la folie constitue une affection toujours causée par un excès de stimulus ? Se trouve-t-elle constamment sous la dépendance d'un état hypersténique du système vasculo-nerveux? Point de départ non justifié et qui amène à de fausses conséquences pratiques.

A propos du traitement médical de l'aliénation mentale, nous avons tenu à savoir quelle pouvait être la valeur d'un moyen préconisé par le docteur Valentin, et dont l'insuffisance, nous a-t on assuré, a été reconnue au-delà des Alpes, après un certain nombre d'épreuves suivies avec soin. Il s'agit de la cautérisation, par le fer rouge appliqué sur la partie supérieure de la tête. Des expériences de même nature furent faites autrefois à Milan, et n'ont abouti à aucun résultat efficace, comme nous l'a dit le docteur Piantanida ex-médecin ordinaire de la Senavra.

Le *Traitement Moral* de la folie se montre à peu près nul en Italie, du moins dans les établissements publics. Ce qui existe en ce genre se trouve plutôt à l'état d'essai qu'à l'état d'institution régulière. A ce sujet, il y a pourtant quelques réflexions importantes à exprimer. Ainsi, presque partout l'on a cherché à *organiser le travail*, ce grand moyen de distraction, indispensable par conséquent dans la thérapeutique des insensés. Comme la presque totalité de ces derniers provient de la classe des paysans habitués aux occupations de la campagne, chaque manicome devrait posséder une ferme, où avec une bonne direction, on pourrait se servir de

tous ces bras livrés pour la plupart à une oisiveté principalement dangereuse dans leur position.

A Milan, à Reggio, à Florence, quelques-uns sont appliqués à la culture des jardins ou à la domesticité intérieure, mais très-exceptionnellement ; le plus grand nombre restant inoccupé.

A Turin, le docteur Bonacaussa médecin spécial des aliénés, savant chez lequel plusieurs voyages scientifiques ont ajouté des connaissances nouvelles à une instruction déjà profonde et variée, nous a assuré avoir confié à ses malades certains travaux publics, sans que personne se soit jamais douté de la situation morale des ouvriers employés. Nous avions remarqué déjà dans l'établissement auquel il était attaché l'existence d'une petite bibliothèque renfermant des ouvrages choisis et placée sous la surveillance d'un convalescent.

On a voulu aussi se servir en certains lieux, comme remède, de la discipline militaire ; telle a été du moins l'explication que l'on donne de l'existence de quelques fusils de bois au manicome de Reggio ; ce moyen a eu peu de succès.

A Aversa au contraire, on voit encore les aliénés se ranger en ligne au son du tambour, et se rendre ainsi au réfectoire. Ce qui frappe surtout dans ces évolutions, c'est la facilité avec laquelle les nouveaux venus se plient à cette habitude, se conduisant bientôt sous ce rapport, comme les plus anciens de l'hospice ; effet singulier d'une imitation automatique et irréfléchie.

Quoi qu'on ait dit des prétendus avantages de

la liberté laissée aux aliénés tranquilles de communiquer entr'eux, et de conserver des habitudes analogues à celles qu'ils avaient autrefois dans le monde, ce serait exagérer évidemment le principe que d'en conclure l'inutilité d'une séparation pour les convalescents, chose qui manque à la plupart des hospices d'Italie. N'est-ce pas surtout à ces derniers que le traitement moral devient profitable? Or, comment l'employer au milieu du mouvement désordonné et inséparable de la vie commune, à tous les aliénés d'un même établissement?

En résumé, voici quelles considérations doivent présider à la construction et aux dispositions réglementaires d'une maison d'aliénés.

Elle présentera trois divisions principales; dans l'une seront rangés les incurables; dans l'autre, ceux qui peuvent espérer de recouvrer la raison; dans la troisième, les convalescents; et, comme le recommande M. Esquirol, on n'établira qu'un seul étage.

On classera les folies par espèces; de telle sorte que le traitement offre des analogies comme la folie elle-même.

La base du traitement sera l'organisation du travail approprié aux habitudes du malade. Ainsi aux hommes du peuple, des occupations agricoles ou manufacturières, celles-ci permettant souvent l'isolement; aux classes riches, la culture des beaux arts, du dessin, de la musique, de la peinture, avec toutes les distractions de la bonne société.

On s'abstiendra de tout moyen de répression violent; la méthode d'intimidation consistera dans

la séquestration; les furieux seront déposés dans une chambre obscure garnie de matelas et de tapis; et dans les cas extraordinaires, on usera contre eux de la camisole de force.

L'histoire de chaque malade devra s'aider de tous les renseignements que peuvent donner la famille ou les médecins. On la continuera dans la *salle d'observations*, où il restera plusieurs jours avant d'être mis en communication avec les aliénés.

Inutile de rien ajouter quant au régime et à la méthode curative médicale; mais pour rentrer dans le système comparatif suivi jusqu'ici, qu'il soit permis de transcrire un tableau composé par M. Ferrareze sur le nombre des guérisons et des morts observés dans les divers manicomes d'Europe, mis en regard de celui des malades. (*Voir le Tableau ci-après.*)

Il était non seulement possible, mais facile de donner à ce dernier fragment de notre travail, relatif aux quelques individualités morbides que nous venons d'examiner, une bien plus grande extension. Nous avons cru inutile d'offrir à cet égard des monographies complètes, et de répéter absolument tout ce que contiennent les traités *ex-professo*, sur ces diverses affections pathologiques. Aussi n'a-t-on présenté ici que ce qui se rattache directement de ce point de vue, au sujet même de ce livre, c'est-à-dire à la comparaison de la France et de l'Italie, sous le rapport médical.

TABLEAU STATISTIQUE

DES GUÉRISONS ET DES MORTS DANS DIVERS MANICOMES D'EUROPE.

NOM DES ÉTABLISSEMENTS.	ANNÉES.	NOMBRE des MALADES.	GUÉRIS.	MORTS.	OBSERVATIONS.
Maison royale de Charenton, à Paris. . . .	1833	172	62	67	
Bicêtre.	1833	315 *	110	"	* Ce numéro comprend la division des aliénés susceptibles d'être guéris.
Établissement à Cork en Irlande.	1826	106	37	3	
Maison d'Armagh, en Irlande.	1826	93	22	4	
Établissement de Perth, en Écosse.	de 1827 à 1830	90	21	4	
Asile des aliénés de Rochemond.	de 1833 à 1837	608	266	88	
Institution des aliénés à Amsterdam.	1825	104	59	44	
Asile voisin à Yorck.	1833	334	168	59	
Yorck.	1825	24	11	3	
Nottingham.	de 1812 à 1815	580	294	52	
Glascow.	de 1816 à 1826	926	388	102	
Manchester.	de 1824 à 1825	98	7	6	
Stafford.	de 1819 à 1825	725	291	94	
Établissement à Waquefield.	de 1818 à 1825	795	386	170	** Dans ces établissements sont renfermés 615 aliénés dont à peine 101 de curables.
Manicome de Turin.	1836	174	61	69	
Maison royale de fous à Aversa.	1838	200 **	65	82	
Maison royale de fous à Palerme.	1838	142	27	14	

CONCLUSION.

Il a été dit, en commençant cet ouvrage, qu'on se proposait de le rendre essentiellement *pratique*.

On a dû voir, en effet, à l'égard des différents sujets qui s'y trouvent traités, les conclusions se présenter toujours nombreuses, logiques, surtout d'une application aussi immédiate que possible.

Parmi les documents et les observations dont il a fallu faire usage, beaucoup ont paru inutiles en tout ou en partie ; on les a alors négligés. Voilà pourquoi aussi on a pu se passer de reproduire textuel-

lement un trop grand nombre de pièces justificatives. Seulement les plus importantes ont été interprêtées ou indiquées, d'après leur esprit.

Ainsi cette œuvre échappera, nous osons dumoins l'espérer, au caractère de ces compilations indigestes, du milieu desquelles il est souvent si difficile d'extraire à peine quelques aperçus, ou nouveaux ou intéressants. De ceux que nous avons rassemblés, les uns serviront à résoudre certains problèmes, qne le monde médical se pose tous les jours, les autres aideront à comprendre les questions d'une manière plus complète.

Cette double prétention trouve sa preuve dans l'analyse de notre travail.

Dès le début, après avoir exposé *le principe*, *l'idée* philosophique ou occasionnelle du livre, après avoir surtout expliqué comment la France pèse sur tous les progrès scientifiques, et comment ses rapports avec l'Italie peuvent s'étendre dans l'intérêt

de l'une et de l'autre, nous avons demandé l'institution d'une *Chaire de Médecine Comparée ou Médecine Étrangère*, analogue à l'enseignement que possède, pour l'étude de la législation, le Collége de France, et qui se lierait intimément à la proposition portée récemment par M. le docteur Louis à l'Académie Royale de Médecine, sur la création de *médecins voyageurs*.

L'organisation de la médecine en Italie a démontré une vérité que personne ne conteste plus : la nécessité de *constituer administrativement* la médecine française. Travail désormais facile, car sous les rapports les plus essentiels, la position de nos voisins peut servir à simplifier la nôtre, et à hâter l'accomplissement d'une mesure, dont le gouvernement n'a cessé de s'occuper, quoique reculant devant des difficultés qui ne sont nullement invincibles.

Elle a de plus fait sentir l'urgence d'augmenter *l'action sociale* du médecin, en le déclarant fonctionnaire public, et la possibilité d'atteindre ce but,

surtout après la disparition chaque jour naturellement amenée des sages-femmes et des officiers de santé.

En attendant, *la suppression du jury médical* forme une conséquence irréfragable de l'état actuel, du principe et de l'avenir des Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie. Sur celles-ci retombe nécessairement le droit d'examiner et de munir d'un diplôme, les hommes placés aux degrés inférieurs de la profession médicale.

Relativement à la *vaccine*, rien de plus complet, par conséquent rien de plus imitable, que les dispositions réglementaires que présente l'Italie. Comprendrait-on par voie de suite, pourquoi la France donnant, à cet égard, à ses dispositions présentes, la vitalité qui leur manque, se refuserait plus longtemps à créer un corps d'Inspecteurs, qui seul peut garantir la bonne exécution d'un service public populairement organisé ?

En abordant le domaine de l'enseignement, il y

a d'abord à le dire, s'il ne conviendrait pas de l'asseoir en France, sur un *système d'universités provinciales* ayant chacune son académie, ses assemblées périodiques, ses bibliothèques localement entretenues ; institutions basées sur la loi d'une sage décentralisation, dont le Congrès Scientifique de Strasbourg démontrait naguère l'utilité sociale, et que la péninsule Italienne possède déjà comme des exemples bons à copier.

De même l'examen de *l'objet de l'enseignement* a prouvé combien d'autres pays gagneraient à établir certaines chaires, notamment celle de l'*Histoire de la Médecine*, et à lier la *Médecine Humaine à la Médecine Vétérinaire ;* puissant moyen d'opposer d'avance un obstacle au charlatanisme et à l'empirisme du personnel actuel de la zooiatrie française.

Les modes de l'enseignement dûment appréciés ont constaté le mérite de la *séparation des études théoriques et pratiques*, basée sur le rapport harmonique existant quelquefois entre deux localités se partageant ce double caractère, comme Pise et

Florence. De là découle en forme de corollaire, le besoin de *prolonger les études*, et de les renforcer à l'aide de *l'institution d'un stage*; précaution déjà prise en France, mais avec cette modification vicieuse que, rentrant dans les quatre années rigoureusement exigées de l'aspirant au doctorat, elle doit enlever, selon nous, à la mesure, la plénitude des bénéfices que l'art avait lieu d'en espérer.

Ici encore a dû être examinée une question majeure au point de vue administratif, celle de savoir si les *Facultés* se trouvent mieux, quant aux résultats, *de leur situation* au milieu d'une ville importante et dans un grand centre de population.

Le problème à ce sujet s'est aidé des rapports respectifs de Pavie et de Milan en Lombardie, de Pise et de Florence en Toscane. Là, en effet, l'expérience a déjà eu lieu, tandis que chez nous on la propose encore.

La manière dont se recrute *le personnel des pro-*

fesseurs dans les diverses contrées de la Péninsule Transalpine, a offert plusieurs particularités remarquables. A ce sujet, le *Projet de Réforme* de monseigneur Mazetti a dû être cité, comme l'expression avancée des progrès à accomplir en tout ce qui touche à l'instruction publique.

Ce travail résout, en outre, *la question des concours*, question difficile à comprendre, quoique populaire et séduisante au premier abord. L'Archevêque de Seleucie semble avoir tout concilié, en proposant de combiner ce mode d'élection avec le choix par nomination directe.

Aujourd'hui qu'un mouvement trop évidemment réactionnaire a cédé parmi nous au calme de la raison, ne peut-on pas prévoir l'avénement prochain d'une disposition gouvernementale qui rendrait la voie du concours moins absolue, qui par exemple, trouverait dans l'*Agrégation*, à peu près telle qu'elle existait à son principe, toutes les garanties désirables d'expérience et de capacité? Pourquoi enfin ne proposerait-on pas, pour un avancement au

choix, les Professeurs des *Écoles Préparatoires*, après toutefois les épreuves ou d'un premier concours, avant de les laisser entrer dans la carrière de l'enseignement, ou d'une renommée hors ligne, ou d'une série de publications ayant obtenu un succès remarquable ?

La *position des Étudiants*, objet d'une sérieuse investigation, a fait demander à quelles conditions on devait les admettre au sein des facultés ? Quelle est la discipline à exercer sur eux, au dehors aussi bien qu'au dedans de ces établissements ? Convient-il de leur donner une entière liberté comme en France, d'opposer à tous leurs actes une surveillance continue, active, souvent incommode comme dans le Piémont, ou même de les séquestrer, et de les caserner, comme à Modène et à Naples ? problèmes actuels, incessants, de mieux en mieux préparés, et que permet de résoudre peut-être avec toute leur justesse et toute leur portée, la comparaison des organisations diverses que présentent les états d'Italie. En recommandant ici cette solution, on a dû se réserver seulement de la soumettre aux

hommes compétents en pareille matière : Doyens des facultés, Recteurs des académies, Inspecteurs Généraux, Membres du Conseil Royal de l'Instruction Publique.

Une mesure que l'on cherche à naturaliser en France, et qui vient d'appeler encore la sollicitude du gouvernement, c'est la *distribution de prix* au sein des écoles de droit et de médecine; un pareil usage existe depuis longtemps à Rome, avec les garanties nécessaires de justice et d'émulation. Nous n'avons pas hésité à en réclamer, sous quelques rapports, l'imitation.

A Naples, *l'enseignement privé* se trouvant constitué, ou prêt à se constituer d'une manière organique, c'est à-dire sans opposition systématique contre les universités, a nécessairement fourni l'occasion d'apprécier quel devait être, en thèse générale, son développement régulier. A ce sujet, on a demandé, comment il pouvait se concilier avec le droit de direction dont un pouvoir quelconque ne doit jamais se départir, pour assurer à la jeunesse

une somme suffisante d'instruction, et au pays le plan d'éducation publique le plus en rapport avec la majorité de ses habitants et les exigences de leurs carrières respectives.

L'enseignement médical se complète et se résume au sein des *Hôpitaux*. Forts de cette idée, nous avons cherché à expliquer le caractère grandiose de ces établissements en Italie, leurs traditions, leurs points d'appui dans le passé et dans le présent, en renfermant dans le cadre d'un seul tableau les particularités, par où ils pouvaient se rattacher aux progrès hygiéniques et médicaux à accomplir en France. A cette occasion, nous avons signalé les principaux vices des constructions, le danger de trop sacrifier au caractère monumental, les inconvénients de rassembler un trop grand nombre de malades sur le même point, indiquant comme palliatif peut-être plus que temporaire, la multiplication, l'organisation et la distribution généralisée des secours à domicile.

Sous le rapport administratif, les faits ont dé-

montré la puissance d'une direction centrale, mais harmonisée avec les influences naturelles et morales des ressources fournies par la bienfaisance privée ou municipale. Aussi, en accordant à celles-ci droit de contrôle et de concours, nous avons réservé une place légitime pour cette envie de créer qui tourmente aujourd'hui tant de nobles âmes, parce qu'elles ne trouvent au sein d'aucune institution publique ni satisfaction personnelle ni garanties de perpétuité; double condition sur laquelle doit reposer l'avenir des maisons de charité, comme une des raisons de leur bien être actuel correspond à l'existence même des filles de Saint-Vincent-de-Paul.

Si le philantrope accompagne le malade dans un hôpital, si la religion veille sur lui jusqu'à la mort, la science s'empare même de son cadavre dont les parties conservées ou reproduites artificiellement, forment ces collections auxquelles on a donné le nom de *Musées Anatomiques.*

L'Italie possède les premiers qui parurent en Europe. Aussi ceux-ci ont inspiré le vœu de voir

ranger les différentes pièces qui les composent, dans un ordre systématique correspondant à la division des matières de l'enseignement ; on devra aussi conserver les descriptions écrites des maladies, causes ou effets de ces désordres matériels.

La seconde division de ce travail, relative aux *Doctrines Médicales*, et la troisième, où l'on traite de la *Thérapeutique*, de la *Matière Médicale* et de toutes les autres questions pratiques, semblent moins susceptibles que la précédente, d'amener des conclusions précises, pertinentes, généralement acceptables. Les dogmes scientifiques comme l'exercice de l'art, ne sauraient en effet devenir l'objet des prescriptions législatives, ou des décrets administratifs. Néanmoins, il convient de faire ressortir les dispositions principales et les indications essentielles, contenues dans ces deux parties de l'ouvrage.

En comparant, sous le double rapport de la théorie et de l'expérimentation, la France et l'Italie médicales, on demeure convaincu que les deux pays convergent vers une unité qui embrassera tous les

faits bien observés; qu'ils ont l'instinct de cette unité, qu'ils en sentent le besoin, et qu'ils représentent, dans cette direction, la tendance vers l'association harmonique, vers la conciliation générale, dont les traces surgissent des relations actuelles des divers peuples.

Après s'être servies de contrôle mutuel, la France et l'Italie invoquent enfin, en médecine, la fusion des systèmes et des pratiques. C'est une vérité que corroborent l'histoire sagement interprétée du contre-stimulisme péninsulaire, et les efforts inutiles de quelques universités pour retenir de vieilles formes et de vieux principes que le temps modifie tous les jours. Elle paraît incontestable, si l'on cherche à se rendre raison de Rasori, de Tommasini avec leur tendance principalement révolutionnaire et généralisatrice, de Bufalini remarquable surtout par son amour de l'analyse, de Puccinoti prêchant la nécessité de placer l'art de guérir, comme une planète du premier ordre, dans le firmament social.

En effet, Rasori inspiré par Brown, se distingue

dès l'abord par sa haîne du passé ; il nie absolument le génie d'Hippocrate ; il répudie toute généalogie. Bientôt il se retourne contre Brown lui-même, le déclare indigne d'être imité, et le voilà cherchant sur les ruines qu'il a accumulées, les monuments d'un nouvel édifice. A cette fin, il propose *sa* conception, *son* système, *ses* idées, *ses* formules, et tout cela réduit à sa véritable valeur, représente seulement aujourd'hui le vague pressentiment de l'avenir qui se prépare, en formant une transition peu apparente encore, entre l'anatomisme exclusif et le vitalisme absolu.

M. Tommasini, quoique relevant de la même hypothèse, se montre plus explicite que Rasori. Dès 1803, il devient le véritable précurseur de Broussais, et proclame toute l'importance de la notion du siège des maladies. Ce problème cependant n'obtient pas de lui une entière solution. Il demeure entre ses mains et celles de ses compatriotes à l'état de question posée, mais grosse de tout l'avenir que la France réservait à Broussais, tout en oubliant peut-être encore la filiation de celui-ci avec Morgagni.

Pendant ce temps, le contre-stimulisme suivant sous ce rapport une phase comparable à celle de la doctrine physiologique, rencontra de nombreux contradicteurs. Parmi eux se fait bientôt distinguer M. Bufalini. Sous son influence la tendance synthétique s'amoindrit, et l'hypothèse de la *mixtion organique* amène à étudier encore moins l'anatomie des solides que celle des liquides.

De brillantes leçons étendent au loin et rendent populaires les restrictions apportées au principe rasorien, plutôt qu'elles ne le remplacent d'une manière satisfaisante, jusqu'à ce qu'enfin M. Puccinoti, se posant en novateur également séparé du contre-stimulisme et des doctrines du professeur de Florence, vienne déclarer qu'il n'existe pas de dogme philosophique plus propre à la science italienne que celui de la *vie universelle*, dogme déjà formulé en France depuis plusieurs années, par le professeur Ribes de Montpellier.

Si de l'histoire appuyée des quatre noms que l'on

vient de citer, découlent les progrès modernes de l'Italie, sous le rapport de la *Pathologie Générale*, si leurs principes se rattachent, peut-être à l'inçu de leurs auteurs, à la doctrine de la généralisation des affections morbides, qui domine plus évidemment encore à Rome, à Naples et principalement à Modène, le même fait se reproduit aussi dans l'étude de l'homme en état de santé, et la *Physiologie*, comme les *Sciences Accessoires* y portent partout un caractère plutôt philosophique qu'expérimental.

Soit donc qu'on descende à l'examen des divisions secondaires, la *Chimie*, l'*Hydrologie*, la *Toxicologie*, la *Médecine légale*, soit qu'on fouille de tous côtés pour trouver à cet égard quelque chose de saillant, d'original, d'un peu en avant de la ligne ordinaire, on ne rencontre guère que des esprits essentiellement synthétiques. En France, au contraire, les travaux de détails se multiplient, s'accumulent, s'encombrent, en attendant que nos voisins en nous inoculant un peu de leurs dispositions à généraliser, viennent s'y approvisionner, et

faire servir au développement des diverses spécialités dont la médecine se compose, des leçons, des livres et des publications, dont ils sentent de plus en plus la portée et l'influence.

Avec ce système d'échanges et de services réciproques, nous demanderons à notre tour à l'Italie quelques exemples empruntés à sa *Presse Médicale* augmentant chaque jour d'importance, sagement localisée, possédant l'avantage de rédacteurs auxquels plusieurs langues vivantes ne sont jamais étrangères. Nous nous appuierons de la supériorité de ces derniers, pour réclamer que les étudiants français aient à subir des examens sur les divers idiomes européens, avant d'être admis au sein des facultés.

Par des motifs analogues, nous applaudirions à la création d'un ou plusieurs *Journaux Officiels* consacrés à la science des maladies; excellent moyen de lier ensemble les travaux de nos trois facultés, de rendre généralement utiles les explorations faites au sein des hôpitaux, et d'augmenter l'importance des

écoles préparatoires, en ne dédaignant aucun fait d'enseignement ou de pratique recueilli avec des garanties nécessaires. Ce moyen serait encore utile pour juger de la valeur de certaines méthodes souvent trop exaltées en certains lieux, et par là même souvent trop dédaignées dans d'autres. L'*Homœopathie*, par exemple, est venue frapper à la porte des peuples voisins avec la prétention d'opérer des miracles auxquels la France est accusée d'avoir fermé les yeux, et cependant là ainsi qu'ailleurs, d'après ce que nous avons prouvé, à un premier moment d'enthousiasme ou de prévention, a succédé la réaction salutaire de l'indifférence, à l'égard d'Hahnemann et de sa prétendue découverte, dernière et hyperbolique expression de la médecine expectante.

Par un retour qu'on pourrait traiter d'antithèse à l'homœopathie, nous avons vu la *Thérapeutique* et la *Matière Médicale Italiennes*, diviser tous les médicaments en *stimulants et contre-stimulants*, et arriver, comme corollaire logique de la *Loi de Tolérance*, à des formules où l'énormité de la dose semble

inexplicable. Nous avons signalé les travaux de M. Giacomini qui, établissant la même distinction, la localise et la rend anatomique, en présentant les objections qu'un pareil système soulève, sans les résoudre.

Toutefois les *Cliniques d'Italie* nous ont servi à signaler le mérite du nouveau plan d'instruction médicale proposé dans la Toscane, où l'on réclame l'institution de chaires consacrées particulièrement aux maladies de la peau, aux affections mentales, à l'orthopédie, etc. : ce qui, à notre avis, doit donner l'éveil aux gouvernements, afin qu'ils fassent rentrer dans le cadre officiel, les diverses spécialités développées hors de son sein.

Après avoir sincèrement exprimé les raisons qui ont empêché la péninsule italienne de donner à l'élément anatomique dans le diagnostic, le pronostic et le traitement des affections internes, toute son importance relative, nous avons montré comment ces dispositions avaient contrarié les progrès de la *Chirurgie*; mais en constatant avec la même jus-

tice que si nous sommes restés incontestablement les maîtres en cette partie, les sages-femmes italiennes, surtout celles de la Lombardie, valent mieux que les nôtres, et en dénonçant certains procédés opératoires, comme le présage de dispositions destinées à porter d'heureux fruits.

C'est ansi que nous avons dû rappeler les succès déjà anciens des *Cliniques d'Ophtalmologie* appartenant aux Facultés de Naples, de Pavie et de Padoue, pour encourager la France à les imiter.

Dans le but de compléter les faits de pratique intéressants par leur nationalité, il a paru indispensable d'apprécier les influences climatériques de l'Italie, sur le traitement de la *Phthisie Pulmonaire*, d'indiquer ses remèdes les plus originaux, et de dire un mot du problème si relatif de sa contagion.

De l'histoire des *Fièvres Intermittentes d'Italie* est né le devoir de déterminer les particularités qu'imprime à cette affection, la différence des lieux et des

populations, et d'appeler l'attention sur l'emploi du *China-Pitaya*, nouveau moyen curatif déjà employé avec efficacité dans les hôpitaux de Rome, et qu'il serait utile de voir expérimenter, en France, sur divers points du littoral Océanique ou Méditerranéen, dans les campagnes de la Sologne, partout en un mot où la maladie sévit avec intensité.

Enfin, la *Phrénologie et l'Aliénation Mentale* sont venues nous fournir quelques inductions sur le mode de construction des établissements publics destinés à la Folie, sur leur origine et sur le petit nombre de moyens de guérison qu'offre l'Italie ; car ainsi que l'écrivait M. Tommasini dans un mémoire pratique sur cette affection : « *Lungi dall' aver fatto grandi progressi à questo riguardo, sembra che noi abbiamo perduto ciò, che la esperienza dei nostri antenati aveva loro insegnato.* »

Voilà mon livre. Il m'a coûté de longues et pénibles recherches, de nombreux sacrifices, des

voyages multipliés, des investigations scientifiques de toute sorte.

Mais qu'il soit pour le gouvernement, sous les auspices duquel je l'ai composé, l'occasion de chercher, à l'aide d'une prochaine organisation, les moyens d'améliorer la position de la classe des médecins, en exigeant d'elle plus de garanties de savoir et de moralité, mais en plaçant à ses côtés des établissements publics dignes de notre temps ; qu'il renforce chez les représentants émérites de l'art de guérir, en France et en Italie, leur tendance à se compléter les uns les autres, sous le rapport doctrinal et pratique, de manière à se rapprocher sans cesse de cette universalité harmonique, qui forme le dogme de l'avenir ; enfin qu'il serve soit directement, soit indirectement à soulager un seul malade, et je me trouverai assez payé de plusieurs années de fatigues corporelles, de méditations profondes, en un mot des travaux de corps et d'esprit, dont cette œuvre aura été pour moi ou l'objet ou la cause.

TABLE ANALYTIQUE.

INTRODUCTION.

Pages.

I. Idée-mère du Livre et sa division principale. — Son opportunité, sa liaison avec les faits actuels, son esprit philosophique, son application première à l'Italie. . . . . vij-xi.

II. Caractère social de la médecine italienne, expliqué par sa comparaison avec la France. — Ses particularités. — Nature de son enseignement. — Principe de ses doctrines. . xj-xvj.

III. Mission civilisatrice de la France, initiation, centralité, tolérance. — Extrême flexibilité de ses habitudes intellectuelles. — Effets, quant à la science, de la liberté et de la publicité de ses institutions politiques. — Application à la France des progrès médicaux de l'Italie, Conditions de cette application. . . xj-xxiij.

IV. Position relative du mouvement scientifique au-delà des Alpes. . . . . xxiij-xxv.

V. Nécessité d'études de *Médecine Compa-*

rée, par induction de ce qui a été fait en ce genre pour le Droit. — moyen de compléter ainsi la tendance de notre époque, et de lier l'art de guérir, à l'organisation intérieure des différents états. . . . . XXV-XXXIV.

ORGANISATION DE LA MÉDECINE EN ITALIE.

1re PARTIE. ADMINISTRATION. — Rapports du personnel médical avec les divers gouvernements d'Italie. 1-3

Hiérarchie de ses membres. 4

Protomédicat, ses attributions, son avenir, son développement projeté par M. TOMMASINI. 5-9

Service public de la vaccine, précautions et recommandations administratives. 9-10

Réglement du royaume de Naples analysé, et ses dispositions essentielles textuellement rapportées ; état comparatif des vaccinations dans cette partie de l'Italie. 11-18

Sous ce rapport, travaux particuliers et influence de M. SALVATORE DE RENZI. 19-21

Pratique civile en Lombardie, Proto-médecin, Médecin de la province, Chirurgien de la province, Médecin du district, Médico-Chirurgien délégué, Médecin municipal. 22-27

Application de cet ordre de choses à la France. 28

Médecins cantonnaux, inconvénients à prévoir en les instituant. 29

Médecins-inspecteurs pour chaque Cour royale. 32

Suppression des sages-femmes et leur remplacement. Réformes rendues faciles par la diffusion de l'instruction. 33-34

2e PARTIE. ENSEIGNEMENT. — *Universités* définies d'après leur objet en Italie ; leur caractère

plus local qu'en France ; nécessité de choisir entr'elles pour examiner leur utilité relative. . . 35-97
Autorités spéciales de l'enseignement public, leurs attributions. — Magistrature de la Réforme en Piémont, son influence. 38-42
Division des Universités ; Facultés de Théologie, de Jurisprudence, de Médecine et Chirurgie, de Philosophie 41-44
Avantage de ce plan d'études, et de la réunion des Facultés dans un même local. — Exemple tiré de l'Université de Pavie. 45-48
Objet de l'Enseignement Médical, division par ordre de matières 49
Chaires particulières de l'Histoire de la Médecine, et du Texte d'Hippocrate. Nécessité de la première, inutilité de l'autre. 50-51
Raisons d'introduire la Science Vétérinaire, dans les écoles de médecine. 62-54
Modes de l'Enseignement, Facultés et Ecoles Secondaires. 54-55
Séparation des études théoriques et des études pratiques. 55-58
Prolongation des études médicales, examen de ces deux dernières questions. 59-64
Distribution du temps et des chaires à Bologne. 65
Est-il bien que les examens soient publics ou secrets ? 70
Les Facultés doivent-elles être éloignées des grands centres de population ? 70-72
Manière de donner les leçons en Italie. . . 73-74
Livres élémentaires, préférence accordée à certains traités français, et pourquoi ? . . 75-78
Personnel de l'enseignement : Dignités : Recteurs, Prieurs, etc. 78
Nomination des professeurs, directe en Piémont, s'obtenant ailleurs par la voie du concours. 79-80
Traitements 80-83

Décanat, ses avantages. 83-85
Suppléants, en Toscane et en Piémont formant un Collége de Docteurs; Conditions et mode de leur élection, leur mandat. 85-87
Réflexions sur le Concours, et réponse aux objections proposées à cet égard, tant en France qu'en Italie ; conclusion tirée d'un Projet de Réforme publié à Naples. 87-98
Etudiants, *discipline*, *examens*. Principe de l'utilité relative et sociale de l'instruction. Conclusions propres à la France. 98-103
Nombre des étudiants dans les diverses universités d'Italie; études préparatoires. . . . 103-107
Liberté et surveillance partout; casernement à Modène et à Naples 113-115
Projets de réforme, analyse et citations d'un livre publié sur cet objet en 1840, par M. Joseph Mazetti, archevêque de Seleucie, Président de la Commission Centrale des Études de Naples. Principes et divisions des objets de l'enseignement. 117-126
3e PARTIE. Etablissements. — *Hôpitaux*. Faut-il des hôpitaux ? caractère général des hôpitaux d'Italie. 128-131
Tableau détaillé contenant la *position géographique*, le nom, la spécialité, le chiffre de la population, et les particularités remarquables de chacun d'eux. 132-147
Matériel, vice, sous ce rapport, de l'Hôpital de Milan, salles trop grandes. — Diminution de la grandeur matérielle des bâtiments destinés aux malades, opinion de Cabanis à ce sujet. . . 148-152
Administration. Hommage rendu en Italie aux bienfaiteurs des Hospices; nécessité de maintenir et de régulariser cet usage. 156-157
Composition des commissions administratives en Lombardie, à Naples, en Piémont, en Toscane. 157-160

Besoin pour la France de rattacher l'esprit de famille, à la prospérité des institutions de bienfaisance publique. . . . . , ... 160-163
Régime Médical, Direction des hôpitaux dans les états Autrichiens, accordée aux médecins ; Institution qu'on pourrait aisément naturaliser chez nous, et préférable à l'organisation sanitaire du royaume de Naples. 164-167
Inconvénients majeurs résultant du préjugé, qui, en Italie, accorde encore une trop grande supériorité au médecin sur le chirurgien-opérateur. 168-169
Service intérieur, Absence presque générale des Sœurs de la Charité en Italie, avantages comparés de cette institution, quant au soin des malades ; Corporations hospitalières d'hommes ; tendances des états Italiens à adopter les Filles de Saint-Vincent-de-Paul. 169-174
Musées. But et utilité des collections anatomiques ; Cabinet pathologique de Pavie. 175-177
M. Panizza, son mérite, ses travaux. . . 177-180
Bologne, classification des préparations ; proposition de coordonner méthodiquement les objets renfermés dans les cabinets de pathologie, par comparaison avec la disposition relative des différentes écoles de peinture. 180-188
Florence, ses cabinets. 188
Pise, représentation des animaux avec leurs habitudes, et leurs traits caractéristiques. . . 188-190
Parallèle des Musées de France et d'Italie. . 190-192

DOCTRINES.

1° *Pathologie et Physiologie générales*, liaison de cette partie avec la précédente. . . . 193-195
Hippocratisme italien, ce qu'il est ; son ori-

gine, son caractère de réaction contre le Physiologisme. 195-196

Difficulté matérielle d'expansion scientifique ; pressentiment vague d'une doctrine de conciliation. Comparaison du cadre nosologique des hôpitaux Italiens et Français ; théories exclusivement traditionnelles. 196-202

Examen pour le Lauréat à Modéne, caractère de cette Université. 203-206

Rasori, aperçu biographique : son éducation, ses premiers ouvrages, sa vogue, ses principes réformateurs, ses injustes attaques contre Hippocrate ; il s'identifie d'abord avec Brown, puis avec Darwin ; il traduit l'un et l'autre, ensuite il se pose chef d'école dans son livre sur la Fièvre Jaune, publié à Gènes. Système Rasorien ; excitabilité, diathèse de stimulus et de contre-stimulus ; il diffère essentiellement du physiologisme ; ses erreurs anatomiques dans la *Théorie de la Phlogose* ; mission du contre-stimulisme rasorien. 206-228

Tommasini, son aspect physique, sa conversation, son opinion sur les systèmes actuels de l'Italie ; il forme la transition entre Rasori et Broussais, localise les maladies dans les grands systèmes, et établit le rôle important du fluide sanguin dans l'état pathologique. 228-238

Bufalini, sa méthode au lit du malade appliquée à divers cas morbides. — Esprit de ses doctrines médicales, son mérite comme professeur ; son livre intitulé *Fondements de la Pathologie Analytique* ; théoricien humoriste, critique habile du Rasorisme, mais peu heureux dans ses prétentions de fonder un système plus complet. — Divisions principales et esprit de ce système. . 238-254

Puccinotti, principe de sa *Pathologie Inductive* ; retour au vitalisme, avec de légères mo-

difications. — Restrictions apportées par lui aux idées de Tommasini ; caractère éminemment social de ses œuvres, proclamant la théorie de la *Vie Universelle* ; son dédain des faits de détails et des signes physiques de diagnostic ; sa haute philosophie médicale. — Individualités scientifiques de Naples et de Rome, leurs travaux, leurs dispositions. 254-364

2° *Spécialités* : *Chimie*, *Hydrologie*, *Médecine légale*, *Toxicologie*. Rôle de la chimie au sein de la péninsule italienne ; peu de progrès sous ce rapport, raison explicative rattachée aux opinions émises dans le Congrès de Pise par M. Giacomini de Padoue ; justice rendue aux chimistes français par les italiens, jugement de M. Speranza sur les travaux de M. Orfila. . 273-277

Bains de Lucques, leur mérite ; moyen d'y conserver les avantages naturels, et nécessité d'en soumettre les eaux à une analyse exacte. 278-281

Opuscule de M. Speranza, *Sulla dignita della medicina legale* ; mémoire de M. Puccinotti sur le caractère social de la médecine ; ouvrages remarquables et travaux particuliers de MM. Sementini et Sgarzi ; liaison de la chimie médicale avec les études judiciaires ; son avenir et son importance. 281-287

3° *Journalisme médical*, indications sur le caractère des pays, fournies par la presse périodique ; journalisme presqu'exclusivement scientifique en Italie ; ses conditions d'existence : censure préalable et droit de correction réservé aux commissions du gouvernement ; leur rigueur particulière en Piémont ; leur tolérance dans la Toscane ; caractère général des journaux de médecine en Italie ; défaut de direction ou d'unité, différence en cela avec la France où chaque recueil représente un système. 287-297

Annibale Omodei, sa naissance, son éducation, ses premiers travaux, son influence comme médecin militaire, ses ouvrages sur l'amélioration du sort des soldats, ses recherches sur l'Ophtalmie d'Egypte ; en 1816, il fonde les *Annales universelles de Médecine* ; vogue et qualités de ce recueil. 297-302

Rasori journaliste. 302-303

Noms des publications et des écrivains voués aujourd'hui à la presse médicale de l'Italie ; avantages de ces derniers sur les nôtres. . . 304-305

Fondation d'un journal spécial pour le grand Hôpital de Naples, dispositions réglementaires pour assurer son existence et son utilité. . . . 306-307

Considérations générales sur le journalisme médical, sur son importance et sur sa nécessité. 310-311

4° *Homœopathie*, rôle de l'homœopathie en France ; son importation en Italie. 312-315

Que faut-il entendre aujourd'hui par Homœopathie ? 315-316

Elle est généralement réprouvée des médecins de la Péninsule ; quelques gouvernements l'ont pourtant accueillie. 316

Opinion de M. Tommasini à ce sujet. . . . 317

La doctrine d'Hahnemann peu appréciée par la jeunesse italienne, par les populations ; sa valeur relative ; conclusion indiquant sa position actuelle. 318-320

PRATIQUE.

Thérapeutique, *Matière Médicale*, *Cliniques*. Pratique du système de Rasori modifiée par M. Tommasini ; règle générale, loi de tolérance, ses deux conséquences ; division des

médicaments en stimulants et contre-stimulants ; origine des fortes doses, exemple pris de l'administration de l'opium dans les diabètes. . . . 321-331

Matière médicale du contre-stimulisme, travaux écrits de M. Giacomini de Padoue ; objections à faire contre sa classification. 331-337

Cliniques, insuffisance en certains cas des cliniques italiennes ; spécialités mal séparées, enseignement pratique peu complet ; projet de réforme à cet égard, en Toscane. 338-342

Cliniques professées sous l'influence du contre-stimulisme ; dans le Piémont, service des docteurs Bo et Griffa ; à Pavie, pratique de M. del Chiappa, son orthodoxie rasorienne, ses formules ; observations ; dans la même ville, pratique de M. Corneliani ; à Bologne, celle de MM. Cornelli et Medici. 342-347

Raisons locales de la thérapeutique italienne ; à cette occasion rapprochement sous le rapport pratique, des doctrines de Rasori et de Broussais, torts reprochés à ce dernier ou à ses disciples par les médecins italiens ; nécessité d'une conciliation entre les procédés thérapeutiques étrangers et ceux de la France ; manière et besoin de les unir définitivement, dans un but d'utilité plus générale. 247-255

Chirurgie, aptitudes des pays analogues à celles des individus ; développement remarquable en France des études chirurgicales ; causes qui l'ont favorisé, telles que le système anatomique, l'égalité des conditions née de la révolution, les guerres de la république et de l'empire, l'esprit mécanique et industriel sous la restauration ; position contraire de l'Italie, ses conséquences ; avenir réservé à cet égard à sa jeune génération médicale, par l'extension des travaux anatomiques. 356-363

Procédé de M. Landolfi de Naples, relatif à la

guérison des plaies dites cancéreuses. . . . 363-366
Opération de la *Lithotomie*, remarquable par la manière dont elle est faite en Italie. . . . 366-368
Orthopédie, ses commencements dans les différents états de la Péninsule, rattachés à un fait qui semble la rapporter à une date très ancienne. 368-369
Obstétrique, arriérée à cause du manque de moyens pratiques. 369-371
Ophtalmologie, son importance, son enseignement spécial en Italie ; traitement de l'ophtalmie d'Egypte par le Professeur Flarer de Pavie. 371-374
Quadri, le représentant le plus légitime aujourd'hui, en Italie, de l'ophtalmologie ; ses principes théoriques, sa thérapeutique, cas pathologiques cités par lui, avec des explications. . 374-381
Utilité de créer au sein des Facultés de Médecine de France des cours particuliers pour les maladies des yeux. 381-383
Phthisie, besoin d'étudier certaines individualités morbides pour l'étiologie ou le traitement desquelles, il est utile de constater les circonstances extérieures propres à l'Italie ; vice de la méthode numérique appliquée trop exclusivement à la phthisie et à ses résultats ; confusion, sous ce rapport, de plusieurs états pathologiques de nature différente ; la phthisie est très-commune au-delà des Alpes ; causes physiques et sociales de ce fait ; choix à faire souvent dans la même ville, pour la résidence des phthisiques. 383-391
Projet d'institution d'une Clinique spéciale à Montpellier, à Marseille, à Paris, à Strasbourg. 392-393
Avantage de transporter les poitrinaires d'un lieu froid dans un autre plus chaud. 394
Traitement de la phthisie par les médecins italiens ; expériences de M. Fantonetti de Milan,

sur les effets thérapeutiques de l'Acide Cyanhydrique. 395-397
La phthisie est-elle contagieuse ? Question insoutenable affirmativement en France, mais basée en Italie sur des autorités respectables. 397-398
A Naples, séparation absolue des phthisiques, examen d'une opinion de M. Salvatore de Renzi, pour justifier cette précaution; indication d'un ouvrage nouveau sur les différents lieux où les étrangers peuvent résider en Italie, suivant le genre d'affection dont ils sont atteints. . . . 398-400
Fièvres Intermittentes, cause naturelle de leur production. 400-402
Efforts inutiles pour les faire rentrer dans le cadre nosologique de Rasori, comme dans celui de Broussais. 402-403
Considérations pratiques, différences entre les moyens thérapeutiques de la France et de l'Italie. 403-404
Faits vérifiés à Rome, et modifications apportées au traitement ordinaire ; *China - Pitaya* ajouté aux anciens fébrifuges ; analyse de cette substance, ses bons effets, expériences à cet égard du professeur de Mathæis. 409-411
Phrénologie, *Aliénation Mentale*, rapport de la Phrénologie avec les maladies du cerveau ; Phrénologistes Italiens ; travaux du docteur Luigi Ferrarèze, ses tentatives pour changer la nomenclature adoptée par Gall ; observations cranologiques sur des têtes d'anciens Romains ; conséquences historiques qu'on peut en déduire. 411-417
Manicomes d'Italie, faits particuliers à ceux de Gênes, de Turin, de Milan, de Parme, de Bologne, de Reggio, d'Aversa et de Florence. 418-421
Nombre d'aliénés en France et en Italie. . . 421
Traitement, voyages et prescriptions médicales ; essai d'organisation du travail au sein des manicomes ; faits curieux déjà observés sous ce rapport. 421-427

Tableau comparatif des guérisons et des morts dans les divers manicomes d'Europe. . . . 428

Conclusion. 429-450

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

ERRATA.

Page 8, ligne 22, au lieu de *de là résulte*, lisez : *de là résultent.*
Page 15, ligne 12, au lieu de *regigliosa*, lisez : *rigogliòsa.*
Page 75, ligne 19, au lieu de *Laroche et Sanson*, lisez : *Roche et Sanson.*
Page 131, ligne 12, au lieu de *complettees*, lisez : *complétées.*
Page 243, ligne 4, au lieu de *Paracentèse*, lisez : *Empyème.*
Page 272, ligne 28, au lieu de *devait*, lisez : *devaient.*

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Essai sur les Vivisections. Montpellier, 1832.

Quelle est la meilleure base d'une classification des maladies? Montpellier, 1839.

Des affections Typhoïdes. Paris, 1840.

De l'importance de la médecine légale. Toulouse, 1841.

De la Médecine politique. Toulouse, 1842.

NATIONAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
PICTORIAL LIBRARY

Accession no. 31077

Author Combes, J M
De la Medecine
France et Italie
Call no.
19th cent R517 C65 1842